

Document
de référence
Exercice 2008/2009

**sodexo**

Faire de chaque jour un jour meilleur

	<u>Page</u>		<u>Page</u>
Interview de Michel Landel	2		
01		08	
Historique	7	Informations sur la société mère	215
Historique	8	Comptes sociaux Sodexo SA	216
02		Annexe aux comptes sociaux	218
Notre Groupe	11	Informations supplémentaires concernant les comptes sociaux	238
Profil	12	Informations sociales et environnementales – Société mère	242
Fondamentaux	14	09	
03		Informations juridiques	247
Notre stratégie	17	Renseignements de caractère général concernant Sodexo et son capital	248
Ambition	18	Organigramme simplifié du Groupe	256
Objectifs et potentiel	18	10	
Partenaire de nos clients	19	Assemblée Générale Mixte du 25 janvier 2010	257
04		Rapport du Conseil d'Administration	258
Nos solutions de Qualité de Vie	21	Résolutions soumises à l'Assemblée Générale Mixte du 25 janvier 2010	262
Nos Solutions de Services sur Site	22	11	
Nos Solutions de Motivation	36	Glossaire	273
05		Glossaire	274
Gouvernement d'entreprise	41	12	
Le Conseil d'Administration	42	Responsables du Document de référence et du contrôle des comptes	277
Le Comité Exécutif	74	Responsable du Document de référence	278
06		Responsables du contrôle des comptes	279
Actionnaires – Communication financière	85	13	
La communication financière	86	Table de concordance	281
L'action Sodexo	90	Table de concordance	282
Le capital	93		
07			
Informations consolidées	97		
Rapport d'activité de l'exercice 2008-2009	98		
Comptes consolidés du Groupe Sodexo au 31 août 2009	113		
Annexe aux comptes consolidés	118		
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	193		
Informations supplémentaires	195		
Informations sociales et environnementales	203		

Document de référence 2008-2009



Le présent Document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 10 novembre 2009, conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Ce document de référence est disponible sur le site Internet de la Société, www.sodexo.com et sur celui de l'Autorité des Marchés Financiers, www.amf-france.org.

→ Interview de Michel Landel

Directeur Général de Sodexo

10 novembre 2009

La Qualité de Vie : un nouvel enjeu planétaire

Quels sont les grands défis auxquels Sodexo est confronté aujourd'hui ?

Cette année 2009 a été marquée par la pire **crise financière et économique** que nous ayons connue depuis 1929. Dans ce contexte économique extrêmement difficile, Sodexo a su rester une entreprise de croissance et les résultats de l'exercice 2008-2009 sont satisfaisants.

Au-delà de cette conjoncture difficile, Sodexo doit faire face, dans le monde, à cinq enjeux principaux, qui sont souvent également des opportunités pour son développement :

- En premier lieu, le **vieillessement de la population** dans les pays occidentaux, qui coexiste avec une démographie très dynamique dans l'ensemble des pays émergents, à l'exception de la Chine. Pour Sodexo, c'est à la fois un défi, celui de trouver les ressources en nombre et en qualité nécessaires pour assurer son développement dans les dix ans à venir, mais c'est aussi une opportunité de développement sur le segment des Seniors dans lequel nous avons déjà pris des positions de leadership dans la plupart des pays ;
- Autre défi mondial actuel : celui de l'**environnement**. Nous ne pouvons que nous féliciter de voir qu'il existe une réelle prise de conscience publique à l'échelle mondiale. Et qu'une réelle volonté d'agir anime les gouvernements au-delà des clivages politiques. Les exemples ne manquent pas ; le récent sommet mondial sur le climat à Copenhague en est une parfaite illustration. Les entreprises doivent, selon moi, jouer un rôle moteur dans cette mobilisation. Sodexo a d'ailleurs mis en œuvre des moyens importants pour prendre toute sa part à ce changement. Car notre taille et notre présence internationale nous offrent une réelle possibilité d'avoir un impact. Nous venons d'adopter cette année, un plan de bataille, appelé

« Better Tomorrow Plan », qui nous permet de mener des actions concrètes tout en mobilisant nos principaux partenaires : nos collaborateurs, nos clients, nos consommateurs et nos fournisseurs ;

- Nous sommes également particulièrement concernés par la question de la disponibilité, de l'approvisionnement et des coûts des **matières premières**, qu'elles soient énergétiques ou alimentaires.

Nous devons faire preuve de flexibilité et d'anticipation pour que ces aléas n'affectent pas la qualité et la compétitivité de notre offre. Nous devons également prendre en compte leur impact sur les personnes, que ce soient nos consommateurs finaux ou les femmes et les hommes qui composent les communautés où nous exerçons nos activités. La baisse du pouvoir d'achat, l'augmentation du nombre de personnes touchées par la faim et la malnutrition sont des réalités que nous prenons en compte et contre lesquelles nous agissons ;

- Nous sommes également, comme toutes les entreprises aujourd'hui, confrontés au défi de l'**innovation**. Avec l'émergence de nouveaux pays tels que le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine, les pays occidentaux se font concurrencer sur ce terrain. Il faut ainsi se mettre en position de chercher l'innovation où elle se trouve, de continuer à s'internationaliser, être à l'écoute de ce qui se fait de mieux dans le monde et chercher à rester à la pointe dans notre domaine ;
- Enfin, je terminerai par un défi particulièrement important pour Sodexo : celui de la **Qualité de Vie**. La crise a au moins quelque chose de bon, il semble qu'elle ait rappelé l'être humain au bon souvenir de l'être humain ! De plus en plus - et la crise a certainement accéléré cette tendance - les entreprises comme les sociétés civiles se tournent vers de nouveaux indicateurs de richesse. En septembre dernier, une Commission

composée de 25 experts internationaux et présidée par l'Américain et Prix Nobel d'économie Joseph Stiglitz a remis un rapport au Président de la République française sur la pertinence des indicateurs de richesse et elle est arrivée à la conclusion que « le seul PIB ne peut pas à lui seul tout synthétiser ». La commission recommande que le PIB soit complété par d'autres instruments de mesure évaluant plus généralement le bien-être et la Qualité de Vie : la santé, l'environnement, l'éducation ou encore les services à la personne seraient pris en compte dans les calculs statistiques. Dans un monde confronté à une crise financière, économique et écologique, la question de la Qualité de Vie devient donc cruciale.

Sodexo a pu expérimenter depuis plus de quarante ans, que cette Qualité de Vie au Quotidien n'allait pas de soi dans des organisations confrontées à une accélération sans précédent des concentrations et donc des changements.

Parce que la mondialisation est une guerre, et que l'entreprise qui veut gagner le droit d'y vivre ou d'y survivre doit se battre et se dédier entièrement à son métier.

Parce que c'est le quotidien de cette Qualité de Vie attendue qui la rend si difficile à atteindre. Ce n'est pas l'exceptionnel qui fait la différence, mais bien la répétition « quotidienne » d'instant de Qualité de Vie.

Les 380 000 collaborateurs de Sodexo à travers le monde déploient leur talent pour permettre à nos clients de ne penser qu'à leur métier.

Apporter 365 jours par an une multitude de grands et de petits services à un haut niveau d'exigence, telle est la raison d'être de Sodexo ! Tel est l'enjeu d'un nouveau métier qui porte le beau nom de Solutions de Qualité de Vie au Quotidien.

Ce nouveau métier repose sur une certaine idée de la personne et des conditions dans lesquelles elle doit être placée pour donner le meilleur d'elle-même... que ce soit au travail ou en dehors de son travail.

Cette mission s'inscrit dans un contexte dans lequel l'entreprise apparaît comme un pôle de stabilité dans un monde en mal de repères et de structures.

L'entreprise ne peut pas demander de plus en plus d'investissement aux salariés et ne pas leur apporter quotidiennement des services de Qualité

de Vie indispensables à leur équilibre et à leur performance.

La mondialisation impose à tous une modification d'échelle et une accélération du changement. La déstabilisation qui en résulte est réelle. Les entreprises et les organisations ne peuvent pas se contenter du service minimum en termes d'attention et de considération portées à leurs salariés et à leurs hôtes.

Incarner les services de Qualité de Vie au Quotidien pour Sodexo :

- c'est créer une nouvelle « catégorie-métier » qui correspond à un réel besoin des entreprises et des organisations,
- c'est donner à nos clients les moyens d'optimiser leurs performances à travers toute une gamme de services concrets qui sont autant d'atouts en matière d'attractivité et de fidélisation de leurs collaborateurs, d'amélioration de leurs process et d'optimisation de leurs infrastructures...

Pourquoi parler de services de Qualité de Vie au Quotidien ?

Nous sommes aujourd'hui en train d'inventer un **nouveau métier**.

Lorsque je dis cela, je ne dis pas que nous changeons de stratégie. Au contraire, nous faisons ce que nous avons toujours fait : répondre aux besoins de nos clients.

Et aujourd'hui, partout dans le monde, ces besoins sont en train d'évoluer sous l'effet des tendances que nous venons de voir : la Qualité de Vie, donc, les enjeux écologiques de long terme, la guerre des talents, le défi de l'innovation... Face à ces défis, les besoins de nos clients se situent à trois niveaux :

- a. Au niveau des **femmes et des hommes** : nos clients recherchent la motivation et l'engagement de leurs salariés, pour qu'ils soient fidèles à leur employeur et efficaces dans leur travail ; ils recherchent aussi, bien évidemment, la satisfaction de leurs propres clients, qu'ils obtiendront en étant performants, en délivrant une offre de qualité, en répondant aux attentes mais aussi aux valeurs de leurs clients ;
- b. Au niveau des **process** également, nos clients sont devenus plus exigeants. Car la concurrence actuelle les contraint à toujours plus d'efficacité, de compétitivité et donc de remise en cause ;

- c. Enfin au niveau de leurs **infrastructures**, car il est important que leurs installations soient non seulement solides et sécurisées pour permettre aux personnes de travailler dans les meilleures conditions, mais aussi qu'elles ne perdent pas de valeur avec le temps.

C'est vrai pour nos clients Entreprises, mais c'est vrai aussi pour un campus universitaire où il faut attirer les meilleurs étudiants ou pour un **hôpital** :

- les patients doivent être correctement soignés et bénéficier du meilleur accueil possible, ainsi que leurs proches ;
- l'hôpital doit aussi être capable d'attirer et de fidéliser les meilleures équipes médicales ;
- et ces équipes doivent pouvoir travailler dans des locaux qui répondent aux meilleurs standards d'hygiène et de sécurité ;
- il faut que les instruments utilisés en salle d'opération soient parfaitement stérilisés et préparés ;
- il faut que le transport du patient soit tout à fait fluide, sans attente excessive...

C'est tout cela que nous demande un hôpital aujourd'hui.

Je vais vous donner un autre exemple, très différent, mais les enjeux sont exactement les mêmes : nous avons cette année remporté un contrat avec **BHP Billiton**, un grand groupe minier australo-britannique, qui exploite la plus grande mine d'uranium d'Australie sur le site d'Olympic Dam et qui a un projet d'expansion importante. Pour réussir ce projet, ils ont besoin d'attirer de la main-d'œuvre qualifiée et motivée. Leur besoin, leur objectif, c'est réellement cela. Et c'est un vrai défi, car le camp est perdu dans l'*outback*, le désert australien qui est le plus grand et le plus sec du monde, à 560 kilomètres d'Adélaïde, la ville la plus proche ; les conditions y sont donc extrêmes. BHP Billiton s'est donc tourné vers Sodexo pour que nous mettions au point une solution de services qui va permettre de créer une réelle Qualité de Vie sur le camp, de sorte que le client pourra sans peine attirer et retenir les talents dont il a besoin. Nous avons en l'occurrence conçu une offre qui répond à chaque aspect de la vie sur le camp : l'hébergement, la nourriture, l'aménagement des espaces verts, le transport sur le camp, les loisirs : tout a été conçu pour créer un cadre de vie unique au cœur du désert. Et nous avons également mis en place des outils de mesure de la satisfaction pour

nous assurer que nous répondions bien au besoin du client. Et c'est le cas. Les indicateurs mis en place ont par exemple montré que le taux de satisfaction de la restauration était passé de 61 à 87 %, et celui de l'hébergement de 58 à 88 %.

Je pourrais multiplier les exemples :

- à Nokia en Chine, une infrastructure de services de Qualité de Vie a permis à l'entreprise de fidéliser ses collaborateurs lors d'un déménagement du siège à la périphérie de Pékin ;
- au Deutsches Herzzentrum Berlin, notre offre au service des patients et des personnels permet à l'hôpital de rester la référence mondiale des pathologies cardiovasculaires ;
- à Hobart & William Smith Colleges, aux États-Unis, nous gérons services et infrastructures, ainsi qu'une offre de développement durable qui positionne l'université en tête des classements nationaux ;
- à KLM, sur l'aéroport de Schiphol, nous offrons une chaîne de services intégrée allant de la restauration, à la signalétique ou à la gestion des navettes bus en passant par l'entretien des uniformes et la maintenance des hangars à avions.

Vous comprenez qu'avec ce nouveau positionnement, nous ne sommes plus un simple prestataire de services interchangeable, Sodexo est un réel **partenaire stratégique** à l'écoute des objectifs du client. Pour lui, nous créons une offre personnalisée, nous la pilotons et nous la mettons en œuvre.

Pour mieux exprimer ce positionnement, qui est unique, nous avons décidé de rebaptiser nos deux grands pôles de services :

- l'activité « Services de Restauration et de Facilities Management » est renommée « **Solutions de Services sur Site** » ;
- l'activité Chèques et Cartes de Services est devenue « **Solutions de Motivation** », qui comprend notamment nos Pass Restaurant, Pass Cadeaux ou Pass Garderie.

Nos clients nous ont demandé d'étendre notre offre et c'est ce que nous avons fait ; et nous avons choisi de nouveaux noms qui reflètent mieux cette étendue et cette richesse. Mais nos métiers, nos expertises restent les mêmes : ce sont les métiers de la Qualité de Vie, que l'on apporte des solutions de restauration, de maintenance, de conciergerie ou encore d'entretien.

Notre métier, ce n'est donc plus la **restauration**... Certes, elle génère encore 72 % de notre chiffre d'affaires et nous allons continuer à nous renforcer dans ce domaine, qui reste un maillon central de notre offre. C'est d'ailleurs l'un des **quatre piliers de notre stratégie** de développement, les autres étant :

- s'imposer comme un leader mondial des **Solutions de Services sur Site** ;
- devenir le leader mondial des **Solutions de Motivation** ;
- et développer progressivement nos **Solutions de Services aux Particuliers et à Domicile**.

Savez-vous qu'aux États-Unis, 63 % des actes chirurgicaux se font dans la journée ? Les patients rentrent chez eux et ont souvent besoin de services à domicile. Par ailleurs, 95 % des plus de 65 ans aux États-Unis vivent et souhaitent rester chez eux. C'est pour répondre à cette tendance et compléter notre offre dans notre segment de clientèle Seniors que nous nous intéressons par exemple à l'aide non médicale à domicile. Nous venons ainsi de faire l'été dernier l'acquisition du numéro deux de ce secteur aux États-Unis, Comfort Keepers.

Le potentiel de marché est considérable. D'autant qu'avec l'allongement de la durée de vie et le vieillissement généralisé de la population dans les pays industrialisés, le nombre de seniors va continuer à croître et nous devons donc inventer pour eux de nouvelles Solutions de Qualité de Vie.

Avec ce positionnement stratégique, quelle est votre vision des performances de Sodexo à moyen terme ?

Ce positionnement nous conforte dans les objectifs que nous nous sommes fixés en 2005 dans le cadre de notre stratégie « **Ambition 2015** ». Et il est parfaitement adapté au contexte actuel de crise économique, nos clients doivent maîtriser leurs coûts et se tournent de plus en plus vers des partenaires capables de leur proposer une gamme de services complète qui sera une véritable source, non seulement d'économies, mais bien plus encore, de valeur ajoutée.

Nos équipes à travers le monde sont mobilisées pour saisir les opportunités qui sont apparues avec le durcissement du contexte économique mais qui émanent également des grandes tendances mondiales que je viens d'évoquer.

À moyen terme, Sodexo reste donc très confiant sur la reprise de son développement pour atteindre une croissance annuelle moyenne du chiffre d'affaires de 7 % et une marge opérationnelle de 6 %.

Je tiens enfin à remercier les clients pour leur fidélité, les actionnaires pour leur confiance et les collaborateurs du Groupe pour les efforts réalisés au cours de l'exercice 2008-2009. Garants de la qualité du service rendu afin d'améliorer la Qualité de Vie, les 380 000 collaborateurs de Sodexo contribuent tous ensemble à « faire de chaque jour un jour meilleur ».

Historique

Historique

8

→ Historique

1966	La Société est créée à Marseille par Pierre Bellon sous le nom de Sodexho. L'expérience acquise, pendant plus de 60 ans, par sa famille dans le ravitaillement maritime est mise au service des collectivités : entreprises, écoles, hôpitaux.
1968	Sodexho s'établit dans la région parisienne.
1971-1978	Première implantation internationale en Belgique, Italie et Espagne. Développement de l'activité Bases-Vie en Afrique, puis au Moyen-Orient. Lancement d'une nouvelle activité en Belgique et en Allemagne : les Chèques de Services.
1983	Introduction à la Bourse de Paris.
1985-1993	Implantations en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, au Japon, en Russie et en Afrique du Sud, et renforcement des positions en Europe continentale.
1995	Acquisitions de Gardner Merchant au Royaume-Uni et de Partena en Suède.
1996	Implantation de l'activité Chèques et Cartes de Services au Brésil, avec l'acquisition de Cardàpio.
1997	Rapprochement avec Universal Ogden Services, le leader de la gestion de Bases-Vie en Amérique du Nord. Changement de la dénomination sociale de la société holding en Sodexho Alliance.
1998	Fusion des activités de restauration collective de Marriott International et de Sodexho, et création aux États-Unis de la société Sodexho Marriott Services, détenue à 48,4 % par Sodexho, qui devient le n° 1 en Amérique du Nord et le n° 1 mondial de la restauration et des services. Acquisition de Luncheon Tickets, 2 ^e émetteur argentin de Chèques de Services.
1999	Acquisition de la société Refeicheque : Sodexho devient le n° 2 des titres de services au Brésil.
2000	Albert George est nommé Directeur Général Délégué du Groupe. Universal Sodexho devient le premier groupe de gestion de Bases-Vie dans le monde.
2001	Sogeres (France) et Wood Dining Services (États-Unis) rejoignent le Groupe. Sodexho Marriott Services devient filiale à 100 % du Groupe sous le nom de Sodexho, Inc.
2002	Le titre Sodexho Alliance est introduit à la Bourse de New York (New York Stock Exchange).
2003	Jean-Michel Dhenain et Michel Landel sont nommés Directeurs Généraux Délégués et succèdent ainsi à Albert George.
2004	La succession de Pierre Bellon se met en place. Le Conseil d'Administration annonce, en septembre, son intention de faire évoluer les modalités de fonctionnement de la Direction Générale du Groupe : à compter du 1 ^{er} septembre 2005, les fonctions de Président du Conseil d'Administration et celles de Directeur Général seront dissociées.
2005	Michel Landel devient Directeur Général de Sodexho Alliance et succède dans cette fonction à Pierre Bellon, qui reste Président du Conseil d'Administration.
2006	40 ans après la création de l'entreprise, Michel Landel, Directeur Général, lance un nouveau défi au Groupe : « Devenir l'expert mondial des services qui améliorent la Qualité de Vie au Quotidien. »
2007	Renforcement dans le domaine des Chèques et Cartes de Services avec plusieurs acquisitions. Sodexho Alliance se retire du New York Stock Exchange le 16 juillet 2007.

-
- 2008** Sodexo Alliance devient Sodexo, change d'identité visuelle et déménage son siège social à Issy-les-Moulineaux.
- Acquisition de l'activité Chèques et Cartes de Services de VR au Brésil, permettant à Sodexo de renforcer sa position sur ce marché. Plusieurs autres acquisitions sont réalisées dans le domaine de la Restauration (en particulier Score Groupe en France), des Chèques et Cartes de Services et du Facilities Management.
- Acquisition du groupe de Facilities Management Zehnacker, spécialisé dans le segment Santé, permettant à Sodexo de doubler sa taille en Allemagne.
-
- 2009** Acquisition de Radhakrishna Hospitality Services Group (RKHS), le premier acteur des Solutions de Services sur Site en Inde.
- Acquisition de Comfort Keepers en Amérique du Nord dans le domaine des Solutions de Services à Domicile et aux Seniors.

Notre Groupe

Profil	12
1. La Qualité de Vie au service de la performance	12
2. Solutions de Services sur Site	12
3. Solutions de Motivation	13
Fondamentaux	14
1. Nos racines	14
2. Nos finalités	14
3. Notre vocation	15
4. Nos valeurs	15
5. Nos principes éthiques	16

→ Profil

1. LA QUALITÉ DE VIE AU SERVICE DE LA PERFORMANCE

Fort de la conviction que la Qualité de Vie participe à la performance des organisations, Sodexo, créé par Pierre Bellon en 1966 à Marseille, est depuis plus de 40 ans, le partenaire stratégique des entreprises, des institutions et des collectivités en quête de performance et de bien-être.

Présents dans 80 pays, les 380 000 collaborateurs du Groupe, animés par cette même passion du service, créent et mettent en œuvre une gamme unique de Solutions de Motivation et de Services sur Site qui améliorent la Qualité de Vie au Quotidien. En cela, Sodexo est l'inventeur d'un nouveau métier qu'il exerce en favorisant l'épanouissement de ses équipes et le développement économique, social et environnemental des communautés locales avec lesquelles il collabore.

Sodexo a été classé au 3^e rang mondial des entreprises de service les plus performantes

par l'International Association of Outsourcing Professionals™, organisation internationale des professionnels de l'externalisation. C'est la quatrième année consécutive que Sodexo figure dans le « Top 5 » du Global Outsourcing 100™. Pour la deuxième année de suite, Sodexo est l'entreprise la mieux classée dans sa catégorie, les « Facility Services » et est également la première entreprise d'origine française dans ce palmarès.

Chiffres-clés du Groupe

Chiffre d'affaires consolidé :

- **14,7** milliards d'euros
- **19,8** milliards de dollars US

(au taux de change moyen de l'exercice : 1 euro = 1,3519 US dollar)

Source : Sodexo.

380 000 collaborateurs

33 900 sites

50 millions de consommateurs

80 pays

2. SOLUTIONS DE SERVICES SUR SITE

(Auparavant Services de Restauration et de Facilities Management)

Sodexo propose à ses clients des solutions globales de Services sur Site : de la restauration à la construction, des services d'accueil à l'entretien des matériels médicaux (comme les scanners ou les équipements de laboratoire), de la maintenance technique aux

croisières fluviales, de l'entretien des locaux à la réinsertion des personnes détenues... Ces solutions s'adressent à huit segments de clientèle : Entreprises et Administrations, Défense, Justice, Bases-Vie, Santé, Seniors, Éducation et Sports et Loisirs.

Ces Solutions de Services sur Site sont complétées par des services aux Particuliers et à Domicile, notamment dans les segments Entreprises et Seniors.

Chiffres-clés

95,3 % du chiffre d'affaires du Groupe

Chiffre d'affaires consolidé :

- **13 989** millions d'euros
- **18 910** millions de dollars US

(au taux de change moyen de l'exercice : 1 euro = 1,3519 dollar US)

Source : Sodexo.

**Leader des Solutions
de Services sur Site
sur la plupart de ses marchés**

3. SOLUTIONS DE MOTIVATION

(Auparavant Chèques et Cartes de Services)

Avantages pour les Salariés, Programmes d'Incentive, Aides Publiques... Sodexo est le partenaire de choix des organisations publiques et privées pour concevoir et gérer des solutions globales de Motivation qui attirent et fidélisent leurs collaborateurs, stimulent leurs performances et

distribuent les allocations en toute transparence et en toute sécurité. Restauration, cadeaux, transport... les Pass de Sodexo sont acceptés par plus d'un million de commerçants et prestataires de services dans le monde.

Chiffres-clés

4,7 % du chiffre d'affaires du Groupe

Chiffre d'affaires consolidé :

- **711** millions d'euros
- **961** millions de dollars US

(au taux de change moyen de l'exercice : 1 euro = 1,3519 dollar US)

Source : Sodexo.

12,1 milliards d'euros de volume d'émission

375 000 clients (hors particuliers)

26,3 millions de bénéficiaires

1 million de partenaires affiliés

**Un des leaders mondiaux
des Solutions de Motivation**

→ Fondamentaux

Créé à Marseille en 1966 par Pierre Bellon, Président du Conseil d'Administration, Sodexo a construit son développement sur des éléments fondamentaux qui fédèrent aujourd'hui les 380 000 collaborateurs du Groupe partout dans le monde, autour d'une même **finalité : satisfaire les attentes de toutes ses parties prenantes** (clients, collaborateurs, actionnaires) **en choisissant la croissance interne de son chiffre d'affaires et de ses résultats.**

Cette croissance doit avoir un sens pour les femmes et les hommes qui y contribuent. Dès 1966, nous avons défini nos valeurs, nos principes éthiques et notre vocation.

1. NOS RACINES

« Après mes études et mon service dans la marine, j'ai rejoint la petite entreprise familiale de ravitaillement maritime que mon grand-père avait créée et que mon père avait développée. Bien que je fusse et reste toujours très attaché à ma famille, je souhaitais être indépendant et faire quelque chose par moi-même. C'est avec l'accord de mon père que j'ai donc débuté dans la restauration d'entreprise en fondant Sodexo en 1966. Avant cette création, et alors que les thèses

répandues à l'époque remettaient en question le bien-fondé de l'entreprise privée, je me suis posé cette question : pourquoi créer une entreprise ? Mes réponses d'alors sont les bases fondamentales de notre philosophie d'entreprise d'hier, d'aujourd'hui et de demain ».

Pierre Bellon
Président du Conseil d'Administration

2. NOS FINALITÉS

Notre entreprise est la communauté de ses clients, de ses consommateurs, de ses collaborateurs et de ses actionnaires

Notre raison d'être : satisfaire leurs attentes

Pour atteindre ces finalités, nous avons choisi la croissance interne de notre chiffre d'affaires et de nos résultats

Car la croissance interne :

- garantit que nous sommes capables de garder nos clients actuels et donc de les satisfaire ;
- permet de répondre aux attentes de nos collaborateurs : avoir un emploi et la possibilité d'évoluer ;
- valorise le patrimoine de nos actionnaires.

3. NOTRE VOCATION

Améliorer la Qualité de Vie au Quotidien

de tous ceux que nous servons – salariés sur leur lieu de travail, patients à l'hôpital, élèves et étudiants à l'école et à l'université, détenus dans les établissements pénitentiaires, militaires en garnison ou en opération...

Contribuer au développement économique, social et environnemental

des villes, des régions et des pays au sein desquels nous exerçons nos activités.

« Faire de chaque jour un jour meilleur »

4. NOS VALEURS

Plus de 97 % de notre personnel sont en contact direct et quotidien, sur nos sites, avec leurs clients et leurs utilisateurs. Cela exige de grandes qualités humaines et un comportement spécifique que nous appelons : Esprit de service, Esprit d'équipe et Esprit de progrès.

Esprit de service

- le client et les consommateurs sont l'objet de toutes nos attentions ;
- pour bien les servir, il nous faut chaque jour, à tous les niveaux, démontrer notre **disponibilité**, notre **capacité d'écoute**, notre faculté à **anticiper leurs attentes**, notre sens de la **convivialité** ; notre **rapidité** à réagir à leurs remarques, notre fierté à les satisfaire ;
- Sodexo est devenu une grande entreprise mondiale, tout en restant une entreprise de proximité où chaque responsable sur le terrain est un véritable chef d'entreprise, proche de ses clients et autonome dans ses décisions.

Esprit d'équipe

- il doit exister dans toutes nos exploitations, nos unités opérationnelles et fonctionnelles, comme dans nos Comités de Directions ;

- les compétences des uns s'allient aux savoir-faire des autres et contribuent ainsi à assurer le succès de Sodexo.

L'organisation de l'équipe est fondée sur le respect des règles suivantes : l'écoute, la transparence, le respect des autres, la diversité, la solidarité dans la mise en œuvre des décisions majeures, le respect des règles et le soutien mutuel, particulièrement dans la difficulté.

Esprit de progrès

Il se matérialise par :

- la volonté, mais aussi la croyance profonde que l'on peut toujours **améliorer** la situation présente ;
- l'acceptation de **l'évaluation de ses performances et de la comparaison** avec ses collègues à l'intérieur de l'entreprise, ou avec ses concurrents ;
- **la remise en cause**, car l'analyse des succès comme celle des échecs est la base d'une réussite durable ;
- **l'équilibre entre ambition et humilité** ;
- l'optimisme, la certitude que pour tout problème il existe une solution, une innovation, un progrès à réaliser.

5. NOS PRINCIPES ÉTHIQUES

La loyauté

C'est la **confiance partagée** de Sodexo avec ses clients, ses collaborateurs, ses actionnaires, qui garantit des rapports loyaux entre eux. La confiance est un élément fondamental du fonctionnement de notre organisation.

Le respect de la personne

- l'être humain est au cœur de notre entreprise ;
- quels que soient leur race, leur origine, leur âge, leur sexe, leurs croyances, leur religion, leur choix de vie, tous les collaborateurs de Sodexo ont **une égalité de chances** à compétences égales ;
- améliorer la Qualité de Vie, c'est accorder à chacun, **respect, dignité et considération**.

La transparence

Est un principe majeur de Sodexo et un comportement constant de tous vis-à-vis des parties prenantes : clients, consommateurs, collaborateurs, actionnaires, opinion publique.

Le refus de la corruption et de la concurrence déloyale

- présents dans le monde entier, nous condamnons toutes les pratiques qui ne reposent pas sur **l'honnêteté, l'intégrité et l'équité** ;
- nos clients, nos fournisseurs, nos collaborateurs sont d'ailleurs sensibilisés et encouragés à adopter avec nous cette attitude de refus de la corruption et de la concurrence déloyale.

Notre stratégie

<u>Ambition</u>	<u>18</u>
<u>Objectifs et potentiel</u>	<u>18</u>
1. Objectifs	18
2. Un potentiel de développement considérable	19
<u>Partenaire de nos clients</u>	<u>19</u>

→ Ambition

Devenir l'expert mondial et la marque de référence des solutions de services qui améliorent la Qualité de Vie en :

- réalisant un taux moyen de croissance annuelle de 7 % du chiffre d'affaires ;
- atteignant une marge opérationnelle consolidée de 6 % ;
- devenant le n° 1 dans chaque segment de clientèle où le Groupe est présent ;
- étant un ascenseur social pour ses collaborateurs ;
- faisant de Sodexo une grande marque connue, aimée et choisie.

Pour la première fois, Sodexo figure, en 2009, dans le « *Livre des Grandes Marques business to business* » édité en France, au Royaume-Uni et aux États-Unis.

→ Objectifs et potentiel

1. OBJECTIFS

Pour le compte de ses clients, Sodexo gère et pilote des solutions de services qu'il conçoit ou repense selon les besoins, les attentes et le niveau de développement de chacun.

Le Groupe a pour objectifs de :

- s'imposer comme un leader mondial des Solutions de Services sur Site ;
- renforcer et s'appuyer sur son métier historique : les services de restauration ;
- devenir le leader mondial des Solutions de Motivation ;
- développer progressivement des Solutions de Services aux Particuliers et à Domicile.

2. UN POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT CONSIDÉRABLE

Le potentiel de croissance de Sodexo est estimé à 50 fois son chiffre d'affaires.

Solutions de Services sur Site

Un marché estimé à plus de 650 milliards d'euros :

- plus de 250 milliards d'euros pour les services de restauration ;
- plus de 200 milliards d'euros pour les services de support ;
- plus de 200 milliards d'euros pour les services destinés aux équipements et installations.

Estimation : Sodexo.

Solutions de Motivation

Un marché estimé à plus de 130 milliards d'euros en volume d'émission.

Note : l'évaluation des marchés est susceptible d'évoluer dans le temps, compte tenu de la fiabilité croissante des sources d'information des différents pays.

→ Partenaire de nos clients

Notre conviction est que la Qualité de Vie au Quotidien est source de progrès pour les individus et de performance pour les organisations.

Dès lors, Sodexo est le partenaire stratégique des entreprises et des organisations en créant, pilotant et en mettant en œuvre des solutions globales de services de Qualité de Vie qui améliorent leur performance et contribuent à leur développement.

Nos solutions de services participent à la performance d'une organisation en optimisant ses trois composantes clés que sont :

- **Les femmes et les hommes**
en augmentant leur satisfaction et leur motivation et en les aidant à être encore plus efficaces dans leur travail ;

- **Les processus**
en renforçant leur qualité, leur efficacité et leur productivité ;
- **Les infrastructures et les équipements**
en optimisant leur utilisation, leur rentabilité et leur fiabilité et en contribuant à l'attractivité des lieux de vie et de travail.

Nos solutions de Qualité de Vie

Nos Solutions de Services sur Site 22

1. Entreprises et Administrations	22
2. Défense	24
3. Justice	26
4. Bases-Vie	27
5. Santé	29
6. Seniors	31
7. Éducation	33
8. Sports et Loisirs	34

Nos Solutions de Motivation 36

1. Présentation et Chiffres clés	36
2. Avantages aux Salariés	37
3. Programmes d'Incentive	39
4. Aides Publiques	40

Sodexo crée, pilote et met en œuvre des solutions de services globales, à travers des :

- Solutions de Services sur Site ;
- Solutions de Motivation.

Nos solutions de services de Qualité de Vie :

- Augmentent la motivation et l'efficacité des femmes et des hommes ;
 - Améliorent le rendement et la productivité des processus ;
- Optimisent l'utilisation, la fiabilité et la sécurité des infrastructures et des équipements.

→ Nos Solutions de Services sur Site

Sodexo crée, pilote et met en œuvre des Solutions de Services sur Site destinés à huit segments de clientèle :

- Entreprises et Administrations ;
- Défense ;
- Justice ;
- Bases-Vie ;
- Santé ;
- Seniors ;
- Éducation ;
- Sports et Loisirs.

1. ENTREPRISES ET ADMINISTRATIONS

5 060	6 841	34,5 %	152 767	17 537
millions d'euros de CA	millions de dollars US de CA	du CA du Groupe	collaborateurs	sites

1.1 Des solutions sur mesure pour faire la différence

Acteur de premier rang dans les services aux entreprises et aux administrations, Sodexo contribue à leur performance avec des solutions qui renforcent la motivation de leurs collaborateurs et optimisent l'efficacité de leur organisation. N° 2 mondial des Services de Restauration sur ce marché, Sodexo est aussi l'un des rares acteurs au monde

capable d'accompagner ses clients localement, régionalement et dans le monde entier avec des solutions globales adaptées à chaque attente, tout en contribuant à la réalisation de leurs engagements sociaux et environnementaux.

Pour toutes ces raisons, la richesse et la qualité de son offre de services sont sources de compétitivité pour ses clients, de bien-être pour leurs collaborateurs et de valeur pour tous.

1.2 Tendances du marché

1.2.1 Tendances à court terme

Le recul de la production industrielle et de la demande mondiale incitent les entreprises à réduire leurs effectifs ou temps de travail, et à renoncer à leurs dépenses discrétionnaires. L'externalisation des services peut constituer l'une des réponses à cette tendance à la rationalisation sur les marchés privés et publics.

1.2.2 Des tendances à plus long terme s'affirment également comme des occasions de développement :

- **Développement durable** : de plus en plus sensibles aux questions qui impliquent leur responsabilité et leur image en matière de Développement Durable, les entreprises recherchent un partenaire capable de s'engager à leurs côtés ;
- **Qualité de Vie** : les clients investissent plus largement dans les solutions qui contribuent au bien-être de leurs collaborateurs et à l'efficacité de leur organisation ;
- **Énergie** : Face au coût élevé des énergies, les clients recherchent des solutions innovantes et économes allant de la conception de bâtiments à l'utilisation de matériels de processus moins consommateurs d'énergie.

Source : Sodexo.

1.3 Potentiel de marché

Plus de 250 milliards d'euros
de marché total estimé

dont **85 milliards d'euros** en Restauration :

- taux de sous-traitance : plus de 70 % (parmi les taux les plus élevés : Royaume-Uni et Japon, plus de 90 %, parmi les taux les plus faibles : Turquie et Russie, environ 20 %) ;
- taux moyen de croissance annuelle du marché sous-traité : environ 2 % sur les trois prochaines années.

Marché des Solutions de Services sur Site
(hors Restauration) : **environ 2 fois** celui
de la Restauration.

Estimation Sodexo.

1.4 Faits marquants

Europe - Équilibre nutritionnel

Offre destinée aux consommateurs en quête d'une alimentation saine y compris sur leur lieu de travail, « **Vitality** » est aujourd'hui proposée dans plus de 500 restaurants d'entreprises en Europe. Cette offre repose sur trois principes : le goût, la variété et l'information nutritionnelle.

États-Unis - Qualité de Vie

Bouquet de services en ligne et sur site, « **ToLive** » a été développé aux États-Unis pour renforcer la satisfaction des salariés, leur efficacité et celle des organisations qui les emploient. Services de Qualité de Vie, partage d'expériences et conseils sur le lieu de travail et à domicile, « **ToLive** » est une solution globale unique.

International - Expertise

En acquérant Circles aux États-Unis, James Concept en Suède et avec la prise de participation dans West Born en France, le Groupe renforce son expertise dans les **services de conciergerie d'entreprise**.

Irlande - Distinction

Les **Chambres de commerce irlandaises** ont distingué Sodexo pour ses initiatives en faveur d'une alimentation équilibrée.

1.5 Parmi nos clients

Adidas, Allemagne.

AkzoNobel, Allemagne, France, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni, Russie, Suède.

Alcatel, Maroc.

Areva, Allemagne, France.

AstraZeneca, Royaume-Uni.

AXA, Allemagne, Australie, Belgique, Espagne, États-Unis, France, Maroc, Royaume-Uni.

EADS, France, Royaume-Uni.

Ericsson, Russie.

ExxonMobil, Italie.

General Electric, Canada, Chine, États-Unis, Finlande, Inde, Norvège, Pologne, Royaume-Uni, Russie, Suède.

HSBC-EDPI, Inde.

IBM, Italie.

KLM, Pays-Bas.

Nokia, Allemagne, Canada, Chine, Danemark, États-Unis, Finlande, Inde, Royaume-Uni.

Novartis, Inde.

Pfizer, Italie.

PSA, France.

Rechtbank, Pays-Bas.

Renault, Maroc.

Sanofi-Aventis, Espagne, États-Unis, France, Inde, Italie, Royaume-Uni.

SAP, Inde.

Schering Plough, Canada, États-Unis, France, Irlande, Pologne.

Société Générale, États-Unis, France, Luxembourg, Maroc, Pologne, République tchèque.

Toyota, Belgique, Italie.

Unilever, Italie, Maroc.

2. DÉFENSE

489	661	3,3 %	14 848	1 167
millions d'euros de CA	millions de dollars US de CA	du CA du Groupe	collaborateurs	sites

2.1 Servir en garnison comme en opération

Partenaire stratégique des gouvernements à travers le monde et leader mondial des services de restauration sur le marché de la Défense, Sodexo est aussi un partenaire engagé auprès des forces armées et de leurs familles. Qu'ils soient en opérations de maintien de la paix, loin de chez eux, ou en garnison, Sodexo leur fournit des solutions sur mesure qui améliorent la Qualité de Vie au Quotidien : services hôteliers, entretien des uniformes, maintenance des équipements, location de véhicules, boutiques et loisirs... mais aussi services de logistique complexes pour les opérations militaires. L'expérience, la compétence et la flexibilité des femmes et des hommes de Sodexo permettent aux militaires de disposer de toutes les ressources nécessaires pour mener à bien leur mission.

2.2 Tendances de marché

2.2.1 Professionnalisation des armées

Pour recruter et fidéliser leurs troupes tout en contrôlant les coûts, les états-majors recherchent des solutions globales de services de Qualité de Vie.

2.2.2 Opérations de maintien de la paix

Les théâtres d'opérations extérieures requièrent des ressources logistiques de plus en plus complexes qui nécessitent le recours à des partenaires extérieurs expérimentés, flexibles et fiables.

2.2.3 Potentiel

Moins exposé à la crise économique, le marché de la Défense offre de belles perspectives de développement notamment en France, au Royaume-Uni, aux États-Unis, en Amérique du Sud et en Australie.

Source : Sodexo.

2.3 Potentiel de marché

Plus de 20 milliards d'euros
de marché total estimé

dont **6,5 milliards d'euros** en Restauration :

- taux de sous-traitance : plus de 35 % (parmi les taux les plus élevés : Italie, environ 75 %, parmi les taux les plus faibles : Finlande, environ 6 %) ;
- taux moyen de croissance annuelle du marché sous-traité : de + 2 % à + 3 % environ sur les trois prochaines années*.

Marché des Solutions de Services sur Site
(hors Restauration) : **environ 2,5 fois** celui
de la Restauration.

* Si les gouvernements décident de sous-traiter plus largement ces services, la taille et le taux de croissance des marchés devraient croître.

Estimation Sodexo.

2.4 Faits marquants

États-Unis - Distinction

Sodexo a intégré en décembre 2008 le « **Top 50 Military Friendly Employers** ».

Cette distinction récompense sa politique d'emploi, de soutien et de fidélisation d'anciens militaires et réservistes.

Royaume-Uni - Partenariat public-privé

« **Defense Training Review** » est le nom de l'ambitieux projet de formation du Ministère de la Défense britannique. Pour ce contrat comprenant la conception, la maîtrise d'œuvre et la construction d'un centre de formation à Saint Athans au Pays de Galles, Sodexo associé à QinetiQ, a rejoint le consortium Metrix désigné « *preferred bidder* » (meilleure offre) au sein du plus grand partenariat public-privé à l'étude dans le pays. Le processus de négociations exclusives sera suivi d'un contrat de gestion de solutions de services sur site d'une durée de 30 ans.

2.5 Parmi nos clients

Australie

Forces de Défense australiennes, 52 bases (6 contrats).

Chili

Astilleros y Maestranzas de la Armada Naval Base [ASMAR], Temuco.

Hôpital militaire, Antofagasta.

Hôpitaux navals, Concepcion, Talcahuano, Viña del Mar.

États-Unis

Institutions fédérales américaines, 15 clients.

US Army Hospitals, 10 sites.

US Marine Corps, 53 mess et 8 points de vente.

US Navy, 8 points de vente, 1 hôpital et 5 contrats de Facilities Management.

Finlande

Site des communications de l'Armée de l'Air, Tikkakoski.

Inde

Cercle de l'Armée de Terre, Pune.

Cercle naval, Delhi.

Pologne

Military Medical Institute, Varsovie.

Royaume-Uni

Garnisons d'Aldershot, Catterick, Colchester, Salisbury Plain, York.

Forces terrestres navales de la Région Sud-Ouest.

Base Souveraine Britannique [SBA], Chypre.

Ministère britannique de la Défense, Riyadh (Arabie Saoudite).

Singapour

Académie et Centre d'entraînement pour le sauvetage de la Défense civile.

Suède

Forces de Défense suédoises, garnison de Skovde, 5 sites dans la région de Norrbotten et base navale de Karlskrona.

Armées projetées

US Defense Logistics Agency (Corée du Sud).

3. JUSTICE

231	312	1,6 %	3 222	111
millions d'euros de CA	millions de dollars US de CA	du CA du Groupe	collaborateurs	sites

3.1 Des solutions globales pour une réinsertion réussie

Fort de l'expérience de ses filiales spécialisées, Sodexo est un partenaire reconnu des gouvernements pour son savoir-faire, sa transparence et sa responsabilité dans la gestion des établissements pénitentiaires. Pour ces derniers, le Groupe conçoit, pilote et met en œuvre des solutions de services qui :

- **améliorent les conditions de vie des personnes détenues ;**
- **contribuent à la sécurité, au bon fonctionnement et à une meilleure image des établissements ;**
- **offrent de réelles opportunités de réhabilitation et de réinsertion aux détenus.**

Services de restauration, services de support et de gestion des équipements et des installations, Sodexo a également développé une expertise dans l'aide à la réinsertion des détenus. Formation et apprentissage d'un métier, recherche d'un emploi et d'un logement, ouverture d'un compte bancaire... cet accompagnement optimise les chances de réinsertion réussie. Au total, les détenus se construisent un nouvel avenir et les établissements pénitentiaires prennent une autre dimension.

3.2 Tendances de marché

Sodexo fournit des solutions de services ne nécessitant pas le port d'armes et exerce ses activités uniquement dans les pays démocratiques, ne pratiquant pas la peine de mort et dont la

finalité des établissements pénitentiaires est la réinsertion.

3.2.1 Crise économique

Les États et donc les établissements pénitentiaires sont aujourd'hui contraints d'assurer les mêmes services et au même niveau de qualité avec des budgets réduits. Pour nombre d'entre eux, l'externalisation est la solution.

3.2.2 Surpopulation carcérale

L'engorgement des établissements pénitentiaires dans certains pays incite les gouvernements à rechercher toutes les solutions qui facilitent la réinsertion et réduisent les récidives.

Source : Sodexo.

3.3 Faits marquants

France - Distinction

SIGES, filiale spécialisée du Groupe en France, a reçu le Prix « Coup de Cœur » de « l'Insertion ou de la Réinsertion réussie » attribué par les représentants d'organisations professionnelles nationales. Cette compétition, où concourraient 75 entreprises, a récompensé le travail de SIGES et sa démarche « Orientation-Formation-Emploi » dédiée à la réinsertion des personnes incarcérées et réalisée en partenariat avec l'Administration pénitentiaire. Celle-ci permet le recrutement de 100 anciens détenus chaque année.

3.4 Parmi nos clients

Chili

Ministère de la Justice, 3 établissements.

Espagne

Gouvernement Catalan, 5 établissements.

France

Ministère de la Justice, 17 établissements.

Italie

Ministère de la Justice, 16 établissements.

Pays-Bas

Ministère de la Justice, 39 établissements.

Royaume-Uni

Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Justice et Service écossais des prisons, 4 établissements.

4. BASES-VIE

1 053	1 424	7,2 %	32 055	1 604
millions d'euros de CA	millions de dollars US de CA	du CA du Groupe	collaborateurs	sites

4.1 Contribuer au bien-être et à la performance dans les environnements extrêmes

N° 2 mondial sur ce marché, Sodexo imagine et déploie des solutions de services globales pour améliorer la Qualité de Vie des femmes et des hommes qui vivent et travaillent dans des environnements difficiles, *onshore* ou *offshore*. Sources de confort, d'efficacité et de sécurité, ces solutions permettent à ses clients de fidéliser leurs équipes, d'optimiser leurs process, leurs installations et leurs coûts.

L'offre Bases-Vie de Sodexo répond :

- **aux exigences techniques et économiques de ses clients à chaque phase de leur projet.** De la conception de la base-vie jusqu'à sa démobilisation, Sodexo leur propose des solutions créatrices de valeur et respectueuses des normes Hygiène, Santé et Environnement les plus exigeantes ;
- **aux attentes de leurs collaborateurs vivant sur ces bases-vie** avec des solutions en matière d'équilibre de vie, de santé et de loisirs qui leur assurent confort et sécurité ;
- **aux besoins de développement économique et social des communautés avec lesquelles travaillent ses clients**, en privilégiant l'emploi et les achats locaux, en déployant des programmes de formation, des campagnes d'information nutritionnelle et de sensibilisation à l'hygiène, et des initiatives en faveur de l'environnement.

4.2 Tendances et potentiel de marché

4.2.1 Tendances

Malgré la volatilité des prix qui retarde certaines décisions d'investissement, la demande en énergie et en ressources naturelles reste soutenue. Dans ce contexte, les services de Qualité de Vie s'affirment comme un facteur clé de différenciation pour attirer les talents et fidéliser les équipes.

La croissance continue des grands clients miniers en Australie, en Asie ou en Afrique et l'intensification des programmes de recherche de nouveaux gisements augurent de belles perspectives de développement.

La multiplication des projets d'infrastructure et de génie civil en Asie, en Australie et au Moyen-Orient pour développer les ressources en gaz naturel offrent aussi, à moyen terme de nombreuses opportunités de croissance.

Source : Sodexo.

4.2.2 Potentiel

10 milliards d'euros de marché total estimé en Solutions de Services sur Site.

Estimation Sodexo.

4.3 Faits marquants

Implantation en République Dominicaine

Acteur majeur de l'extraction d'or, Barrick Gold, a retenu Sodexo comme partenaire stratégique pour gérer son site minier local. Sodexo s'est différencié de ses concurrents grâce à son savoir-faire en matière de recrutement et de formation de la main-d'œuvre locale et par sa capacité à monter et gérer une chaîne d'approvisionnement de proximité. Au plus fort de l'activité, Sodexo assurera les services de Restauration, de nettoyage, de blanchisserie, de conciergerie et de maintenance pour 2 800 collaborateurs résidents et 1 500 salariés ne vivant pas sur la base-vie.

Inde

L'acquisition de Radhakrishna Hospitality Services Group (RKHS) offre de nouvelles perspectives de développement sur le marché des bases-vie.

4.4 Parmi nos clients

Pétrole et Gaz

BP : Alaska, Angola, Argentine, golfe du Mexique, Indonésie, Norvège, Royaume-Uni (Écosse).

ConocoPhillips : Alaska, Australie, golfe du Mexique, Royaume-Uni (Écosse).

ExxonMobil : Angola, Arabie Saoudite, Australie, Canada, golfe du Mexique, Norvège, Russie, Singapour, Venezuela.

Noble Drilling : Émirats Arabes Unis, golfe du Mexique, Pays-Bas, Qatar, Royaume-Uni (Écosse).

Saudi Aramco : Arabie Saoudite.

Seadrill : Chine, golfe du Mexique, Malaisie, Norvège.

Schlumberger : Alaska, Koweït, Nigeria, Qatar, Russie.

Shell : Gabon, golfe du Mexique, Norvège, Qatar, Russie, Sultanat d'Oman.

Statoil : Norvège.

Total : Angola, Congo, Gabon, golfe du Mexique, Indonésie, Nigeria, Norvège, Qatar.

Transocean, Inc. : golfe du Mexique, Inde, Nigeria, Norvège, Thaïlande.

Mines

Barrick Gold : Australie, Canada, Pérou, République Dominicaine, Tanzanie.

BHP Billiton : Australie, Canada, Pérou.

Rio Tinto : Australie, Guinée Conakry, Madagascar, Pérou.

Vale : Alaska, Australie, Brésil, Canada, Nouvelle-Calédonie.

Ingénierie et construction

Fluor Daniel : Arabie Saoudite, Qatar, République Dominicaine.

JGC : Algérie, Nigeria.

Punj Lloyd : Inde, Qatar.

SNC Lavalin : Émirats Arabes Unis, Qatar.

5. SANTÉ

2 943	3 979	20 %	60 205	4 303
millions d'euros de CA	millions de dollars US de CA	du CA du Groupe	collaborateurs	sites

5.1 Parce que la santé commence par le bien-être

Leader mondial des services de restauration sur le marché de la santé, Sodexo propose à ses clients, hôpitaux et cliniques, une large gamme de services de Qualité de Vie, conçus pour répondre à leurs besoins et à ceux de leurs patients. Grâce à la qualité de ses solutions globales et de ses équipes spécialisées, Sodexo :

- **accroît** la satisfaction des patients et de leurs familles, mais aussi celle des médecins et du personnel hospitalier, en leur offrant un quotidien plus confortable et plus sûr ;
- **conforte** la compétitivité et la réputation des établissements de santé en mettant en œuvre ses meilleures pratiques pour assurer un environnement sain et agréable dans le respect des réglementations ;
- **améliore** l'efficacité des processus de ses clients en optimisant les coûts non médicaux.

5.2 Tendances du marché

5.2.1 Dépenses de santé

Avec le vieillissement de la population, les maladies chroniques, à l'origine de traitements coûteux, ne cessent de croître. Pour contenir ces dépenses, l'hospitalisation ambulatoire se développe et l'accent est mis sur la prévention et le bien-être.

5.2.2 Pénurie de personnel soignant

Source de concurrence entre les établissements de santé, cette pénurie les incite à recourir à des partenaires qui leur permettent d'attirer et de fidéliser les compétences avec de meilleures conditions de travail.

5.2.3 Poids du personnel non médical

Parce que ce personnel représente un tiers des dépenses salariales des hôpitaux, sa motivation et son efficacité sont déterminantes pour réduire les coûts et satisfaire les patients comme les équipes médicales.

5.2.4 Consumérisme

Face à des patients de plus en plus exigeants en matière de sécurité et de bien-être, l'offre de services devient un facteur essentiel de la réputation des établissements de santé.

5.2.5 Partenariats public-privé

Les hôpitaux et les gouvernements recherchent des partenaires fiables pour investir dans la construction et la maintenance des infrastructures de santé afin de partager les coûts et de bénéficier de leur expertise dans la conception et la mise en œuvre de solutions de services globales.

Source : Sodexo.

5.3 Potentiel de marché

Plus de 150 milliards d'euros
de marché total estimé

dont **45 milliards d'euros** en Restauration :

- taux de sous-traitance : plus de 30 % (taux le plus élevé : Espagne, environ 70 %, parmi les taux les plus faibles : Brésil, environ 10 %) ;
- taux moyen de croissance annuelle du marché sous-traité : de + 4 % à + 5 % environ sur les trois prochaines années.

Marché des Solutions de Services sur Site
(hors Restauration) : **environ 2,5 à 3 fois**
celui de la Restauration.

Estimation Sodexo.

5.4 Faits marquants

Allemagne - Acquisition

Fin 2008, Sodexo a acquis le groupe indépendant **Zehnacker**, leader des services de Facilities Management dans le segment de clientèle de la santé en Allemagne.

Brésil

Bien-être

Centre de relaxation, espace divertissement, cafétéria ouverte 24 heures sur 24, institut de beauté, librairie ou encore des services Internet... Sodexo innove à la maternité de São Luis à São Paulo en créant un espace « bien-être » de 500 m². Sodexo gère aussi le restaurant « Gourmand » et le « *Surgical Center Comfort* » réservé aux équipes médicales.

Distinction

Sodexo a été à nouveau récompensé pour la qualité de son offre de services par le « **Top Hospitalar 2008** ».

États-Unis

Le Battle Creek Health System, auquel Sodexo fournit des solutions d'ingénierie, fait partie des 10 hôpitaux américains distingués par « *American Society of Healthcare Engineers* » pour avoir diminué de plus de 10 % leurs besoins énergétiques.

5.5 Parmi nos clients

Abbotsford Regional Hospital and Cancer Center, Abbotsford, BC (Canada).

AI DuPont Hospital for Children, Wilmington, DE (États-Unis).

Albert Schweitzer Ziekenhuis, 2 sites (Pays-Bas).

Bangkok Dusit Medical Services, Bangkok (Thaïlande).

Centre Hospitalier Universitaire, Rennes (France).

Clinica Alemana, Santiago (Chili).

Diakonische Dienste in der Heide, Soltau (Allemagne).

German Heart Institute Berlin (Allemagne).

Grupo Unimed, 8 sites (Brésil).

Gruppo Policlinico di Monza, 6 sites (Italie).

Hillingdon & Mount Vernon Hospitals, NHS Trust (Royaume-Uni).

Huashan hospital, Shanghai (Chine).

ICESP – Hospital do Câncer de São Paulo, São Paulo (Brésil).

KCS Klinikum Catering Service, Darmstadt (Allemagne).

Medi-Partenaires, 25 sites (France).

Nuffield Hospitals, 38 sites (Royaume-Uni).

12 de Octubre Hospital, Madrid (Espagne).

Orbis Medical Park, Sittard (Pays-Bas).

Ospedale dell'Angelo, Mestre (Italie).

Pantai Hospital Group (Malaisie).

Privatklinik Rudolfinerhaus, Vienne (Autriche).

Shanghai No 1 People Hospital, Shanghai (Chine).

Stockholm County Council (Suède).

University Hospital of Ghent, Gand (Belgique).

Vanderbilt University Hospital, Nashville, TN (États-Unis).

York Central Hospital, Toronto, ON (Canada).

Ziekenhuis Netwerk Antwerpen (ZNA), Anvers (Belgique).

6. SENIORS

904	1 222	6,2 %	12 468	2 924
millions d'euros de CA	millions de dollars US de CA	du CA du Groupe	collaborateurs	sites

6.1 Aider à bien vieillir

N° 1 mondial dans les services de restauration aux seniors, Sodexo contribue à leur bien-être physique, psychologique, intellectuel et social, et aide ses clients à assurer un environnement sûr, sain et enrichissant à leurs résidents.

Avec des solutions de services très complètes qui vont de la nutrition médicale aux programmes « Bien-être » en passant par tous les services support, Sodexo :

- **insufflé** une nouvelle dynamique dans l'univers des seniors grâce à une compréhension fine de l'évolution de leurs attentes tout au long de leur avancée en âge ;
- **amélioré** l'efficacité, la rentabilité et la réputation de ses clients ;
- **développé** une expertise fondée sur le savoir-faire et le savoir-être de ses équipes spécialisées.

Devenu le partenaire stratégique des acteurs de ce marché, Sodexo envisage de répondre demain aux besoins grandissants des seniors vivant à leur domicile.

6.1.1 Tendances de marché

Vieillesse de la population

Conséquence de l'allongement de la durée de vie, le nombre de personnes fragilisées augmente et la demande en services personnalisés et spécialisés s'accroît dans un contexte de pénurie de personnel qualifié.

Éloignement familial

L'évolution des sociétés, caractérisée notamment par l'augmentation du taux d'activité des femmes et le relatif désengagement des jeunes à l'égard de leurs aînés, appelle des solutions pour lutter contre l'isolement social et affectif des plus fragiles.

Maintien à domicile

Les seniors vivent plus longtemps à leur domicile créant de nouveaux besoins en services

d'accompagnement destinés à leur faciliter la vie tout en renforçant leurs liens sociaux.

Volonté politique

Les pouvoirs publics ont aujourd'hui pour priorité de fournir des services aux personnes démunies n'ayant pas accès au système de santé. Mais le poids démographique et politique grandissant des seniors devrait accélérer également la prise en compte des problèmes liés au vieillissement de la population.

Source : Sodexo.

6.1.2 Potentiel de marché

Près de 90 milliards d'euros
de marché total estimé
dont **30 milliards d'euros** en Restauration :

- taux de sous-traitance : environ 20 % (taux le plus élevé : France, plus de 40 %, parmi les taux les plus faibles : Pays-Bas, environ 5 %) ;
- taux moyen de croissance annuelle du marché sous-traité : environ + 4 % sur les trois prochaines années.

Marché des Solutions de Services sur Site
(hors Restauration) : **environ 2 fois** celui
de la Restauration.

Estimation Sodexo.

6.1.3 Faits marquants

États-Unis - Acquisition

En août 2009, Sodexo a finalisé l'acquisition de **Comfort Keepers**, un acteur majeur aux États-Unis dans les services non médicaux à domicile pour les personnes âgées et pour les personnes dépendantes. Développé sous forme de franchise, Comfort Keepers compte près de 550 agences dans le pays.

Pays-Bas - Bien-être

Le « *Gastvrijheidszorg Sterrengids* », guide dédié aux résidences pour seniors, a accordé 4 étoiles à la **résidence De Driestroom** à Breukelen aux Pays-Bas pour la qualité des services offerts par Sodexo.

6.1.4 Parmi nos clients

Abbeyfield House, Clitheroe (Royaume-Uni).

Achieve Foundation, Sydney, Nouvelle Galles du Sud (Australie).

ADAPT, (Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées) Châtillon (France).

Arbor Glen, Bridgewater, NJ (États-Unis).

Asbury Communities, Inc. (États-Unis).

Beaumont Place, Stalybridge (Royaume-Uni).

Centro Medico P. Richiedei, Palazzolo, Brescia (Italie).

Domain Aged Care, 7 sites, Queensland (Australie).

Elchenhohe Nursing Home (Croix-Rouge), Hambourg (Allemagne).

Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité, 75 sites (France).

Franciscan Sisters of Chicago Service Corporation, Chicago, IL (États-Unis).

Fundacion Sociosanitaria de Barcelona, 8 sites (Espagne).

Grand Hotel Philadelphia, Rotterdam, Pays-Bas.

Instituto Palazzolo Don Gnocchi, Milan (Italie).

Korian, 100 sites (France).

Maison de Soins de Bettembourg (Luxembourg).

MENSA, Meulebeke (Belgique).

MMI, Neufvilles (Belgique).

Pension Schloss Kahlsparg in Oberalm, Salzburg (Autriche).

Retirement Home, Municipalité de Stockholm (Suède).

Shepherd Village, Toronto, Ontario (Canada).

Valencia Terrace, Corona, CA (États-Unis).

6.2 Personnes handicapées

Améliorer le quotidien des personnes handicapées

Expert du secteur médico-social, Sodexo s'efforce de rendre le quotidien des personnes handicapées plus sûr et plus facile. C'est dans ce but que **le Groupe s'implique pour faciliter leur intégration dans la société et contribuer à l'évolution des mentalités.**

Faits marquants

États-Unis - Distinctions

DiversityInc, magazine de référence en matière d'intégration classe Sodexo dans le Top 10 des sociétés les plus accueillantes à l'égard des personnes handicapées aux États-Unis.

Le « **2009 Disability Matters Award** » a été remis à Sodexo en avril 2009 dans la catégorie Vie au travail. Il récompense l'esprit pionnier du Groupe et son engagement en matière de services apportés aux personnes handicapées et à leurs familles.

7. ÉDUCATION

3 309	4 473	22,5 %	90 438	6 238
millions d'euros de CA	millions de dollars US de CA	du CA du Groupe	collaborateurs	sites

7.1 Contribuer à l'épanouissement des jeunes et au succès des institutions

N° 1 mondial des services de restauration sur ce segment, Sodexo fournit toute une gamme de Services sur Site qui améliorent la Qualité de Vie de ceux qui étudient, travaillent et vivent dans les écoles, les collèges et les universités. L'expérience du Groupe et sa connaissance du monde de l'éducation en font un partenaire stratégique capable de concevoir et de gérer des solutions indispensables à l'épanouissement et à la réussite des jeunes, et à la performance et à la réputation des institutions qui les accueillent.

L'offre « Éducation » de Sodexo est conçue pour :

- apporter des solutions de restauration variées et adaptées à toute la communauté éducative et promouvoir une alimentation et un mode de vie équilibrés ;
- créer les meilleures conditions pour l'apprentissage, le travail et la vie quotidienne de chacun en gérant des services clés pour la bonne marche des institutions comme la construction, la maintenance, la gestion des campus, le nettoyage ou encore la gestion des installations et événements sportifs.

7.2 Tendances de marché

7.2.1 Restrictions budgétaires

La crise économique impacte les budgets des établissements publics et privés dont les subventions et financements diminuent.

Dans ce contexte, les établissements doivent cependant relever des défis qui sont autant d'opportunités pour un partenaire capable de les aider.

7.2.2 Obésité

L'obésité des jeunes touche de nombreux pays et particulièrement les zones urbaines. En 2007, on estimait à 22 millions le nombre d'enfants de moins de cinq ans en surpoids.

7.2.3 Développement Durable

L'enseignement joue un rôle croissant dans l'évolution des comportements et les institutions cherchent, elles-mêmes, à réduire leur empreinte écologique en repensant leurs pratiques.

7.2.4 Sécurité

Addictions à l'alcool ou à la drogue, violences verbales ou physiques, la sécurité dans les écoles et les universités devient une préoccupation majeure.

7.2.5 Mondialisation

Les établissements multiplient les échanges internationaux et les institutions occidentales ouvrent des antennes locales pour répondre à la demande, en Asie et au Moyen-Orient notamment, d'un enseignement répondant aux critères les plus exigeants.

Source : Sodexo.

7.3 Potentiel de marché

Plus de 150 milliards d'euros
de marché total estimé

dont **60 milliards d'euros** en Restauration :

- taux de sous-traitance : environ 30 % (taux le plus élevé : Canada environ 70 %, parmi les taux les plus faibles : Japon environ 25 %) ;
- taux moyen de croissance annuelle du marché sous-traité : de + 3 % à + 4 % sur les trois prochaines années.

Marché des Solutions de Services sur Site (hors Restauration) : **près de 2 fois** celui de la Restauration.

Estimation Sodexo.

7.4 Faits marquants

Espagne - Bien se nourrir dès la petite enfance

« **Educando a comer** » est un concept éducatif à la fois ludique et pédagogique basé sur la décoration des restaurants scolaires. Des affiches humoristiques sensibilisent les enfants de 3 à 12 ans sur l'importance d'une alimentation saine et équilibrée et d'une activité physique régulière. 23 écoles ont déjà adopté ce concept.

États-Unis

Lutter contre l'obésité infantile

Sodexo est la première entreprise de services de restauration à signer « **The School Beverage and Food Guidelines** » de l'*Alliance for a Healthier Generation*, initiative commune de l'*American Heart Association* et de la *William J. Clinton Foundation* pour réduire les cas d'obésité infantile d'ici à 2015.

Distinction

Sodexo a été nommé « **Entreprise de l'année** » par *The Hispanic College Fund* en reconnaissance de son engagement, initié dès 2003, pour permettre à des jeunes d'origine hispanique de poursuivre leurs études. Une centaine de jeunes ont déjà bénéficié de bourses financées par Sodexo.

Thaïlande

160 hectares, 2 300 étudiants de 45 pays, 600 enseignants et collaborateurs... Pathum Thani est le plus grand campus de l'*Asian Institute of Technology*. Sodexo y gère l'intégralité des services sur site – centre de convention, hébergement, services postaux, équipements sportifs... – qui contribuent à la réputation de cet institut international.

7.5 Parmi nos clients

- Al Yasmina School, Abu Dhabi (Émirats Arabes Unis).*
- American School of Bombay (Inde).*
- Asian Institute of Technology, Pathum Thani (Thaïlande).*
- Australian Institute of Management, Melbourne, Perth, Sydney (Australie).*
- Bradford University (Royaume-Uni).*
- Brock University, St. Catherines, Ontario (Canada).*
- Campus Sainte Thérèse, Ozoir-la-Ferrière (France).*
- Dulwich College, Beijing, Shanghai (Chine).*
- École Française de Riyadh (Arabie saoudite).*
- École Internationale de Hambourg (Allemagne).*
- Écoles publiques de Providence, Rhode Island (États-Unis).*
- Endicott College, Beverly, Massachusetts (États-Unis).*
- Garden International School, Kuala Lumpur (Malaisie).*
- Hobart and William Smith Colleges, New York (États-Unis).*
- Liessin School, Rio de Janeiro (Brésil).*
- Pontificia Universidad Catolica del Peru, Lima (Pérou).*
- Tanglin Trust International School (Singapour).*
- Universidad Andrés Bello, Santiago (Chili).*
- Universidad Europea de Madrid (Espagne).*
- Université Saint-Joseph, Beyrouth (Liban).*
- University of South Carolina, Columbia (États-Unis).*
- University of Technology and Economics, Budapest (Hongrie).*

8. SPORTS ET LOISIRS

8.1 Créateurs de moments d'exception

Partenaire stratégique des organisateurs de grands événements sportifs et culturels et gestionnaire de lieux uniques, Sodexo développe des solutions de services qui répondent aux attentes d'une clientèle exigeante partout dans le monde. Commercialisation, restauration, logistique, organisation technique et artistique... Sodexo contribue à la réussite des manifestations prestigieuses et à la réputation des lieux d'exception.

Le savoir faire, l'expérience et l'engagement de Sodexo assurent :

- réactivité, efficacité, confort et création de valeur à ses clients ;
- qualité et sécurité à leurs consommateurs ;
- responsabilité sociale et environnementale à tous ses partenaires.

8.2 Tendances de marché

8.2.1 Création de valeur

Touchés par la réduction des subventions publiques et des budgets de mécénat et de sponsoring, les clients recherchent des solutions fortement créatrices de valeur pour attirer les consommateurs.

8.2.2 Commerce équitable

Bénéficiaire d'offres de restauration conçues avec des matières premières produites et achetées localement en le faisant savoir aux consommateurs est une demande de plus en plus fréquente des clients dans les pays développés.

8.2.3 Consommation des ménages

Les familles ont restreint et revu leur budget loisirs. Au lieu de dépenser dans un voyage à l'étranger et dans de courts séjours, elles optent plus facilement pour la visite de sites culturels et autres attractions sur le marché domestique.

Source : Sodexo.

8.3 Faits marquants

Canada

Le Comité d'organisation des **Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2010** à Vancouver a retenu Sodexo pour assurer les Services de Restauration et d'entretien des Villages des athlètes.

États-Unis

Pour la deuxième année consécutive, le Centre de Conférence de NorthPointe, géré par Sodexo aux États-Unis, a reçu le « **Pinnacle Award 2009** », l'un des prix les plus convoités de l'industrie hôtelière.

Royaume-Uni

Sodexo a signé « **The Industry Fair Pricing and Practice Charter** » (Charte de contrôle des prix et des pratiques) initiée par « **The London Development Group** » à l'occasion des Jeux Olympiques de Londres en 2012.

8.4 Parmi nos clients

Loisirs sportifs et culturels

Children's Museum of Indianapolis, Indiana (États-Unis).

Cincinnati Zoo and Botanical Gardens, Ohio (États-Unis).

Dallas Museum of Art, Texas (États-Unis).

Detroit Institute of Art, Michigan (États-Unis).

Hippodromes : Auteuil, Enghien, Longchamp, Maisons-Laffite, Vincennes (France).

L'Olympique Lyonnais (France).

L'Olympique de Marseille (France).

Le Rallye Dakar, (France).

Le Tour de France.

Newcastle United Football Club, Newcastle (Royaume-Uni).

Seattle Aquarium, Seattle, Washington (États-Unis).

The John G. Shedd Aquarium, Chicago Illinois (États-Unis).

Restaurants de prestige

Blenheim Palace, Oxfordshire (Royaume-Uni).

Huntington Library Gardens Café, Pasadena, Californie (États-Unis).

Le Roland Garros, Paris (France).

Les Restaurants de la Tour Eiffel, Paris (France).

St. Bartholomew's Church, New York City (États-Unis).

The Churchill Museum & Cabinet War Rooms, Londres (Royaume-Uni).

Clubs, cercles et centres de conférence privés

Centre d'Affaires Étoile Saint-Honoré, Paris (France).

Conference Center at NorthPointe, Columbus, Ohio (États-Unis).

Johnson Space Center, Houston, Texas (États-Unis).

La Maison des Polytechniciens, Paris (France).

Les Salons de la Maison des Arts et Métiers, Paris (France).

San Ramon Valley Conference Center, Californie (États-Unis).

Tecnológico de Monterrey (Mexique).

Tables de Président et Salons de Direction

Bank of America, Ottawa (Canada).

BAT, Londres (Royaume-Uni).

BNP Paribas, Siège, Paris (France).

EADS, Siège, Paris (France).

ING Bank, Londres (Royaume-Uni).

→ Nos Solutions de Motivation

Sodexo crée, pilote et met en œuvre des Solutions de Motivation déclinées en trois catégories de services :

- Avantages aux Salariés ;
- Programmes d'Incentive ;
- Aides Publiques.

1. PRÉSENTATION ET CHIFFRES CLÉS

Chiffre d'affaires :

- **711** millions d'euros
- **961** millions de dollars US

4,7 % du CA du Groupe

4 479 collaborateurs

375 000 clients (hors particuliers)

12,1 milliards d'euros de volume d'émission

1.1 Simplifier la vie, dynamiser la performance

Un des leaders mondiaux sur le marché des Solutions de Motivation, Sodexo est le partenaire stratégique des organisations publiques et privées en quête de performance et de Qualité de Vie pour leurs collaborateurs et leurs citoyens.

Depuis 30 ans, Sodexo contribue à leur succès en :

- **concevant** des Solutions de Motivation innovantes et adaptées à leurs attentes ;
- **accompagnant** leur mise en œuvre ;
- **gérant les solutions et évaluant** leur impact en termes de motivation sur leurs collaborateurs et leurs concitoyens.

1.2 Fort de son réseau de 1 million de partenaires affiliés dans 31 pays, Sodexo articule son offre en trois catégories de services :

- **les Avantages pour les Salariés** : restauration, cadeaux, transports, soins, loisirs, éducation, services à domicile...
- **les Programmes d'Incentive** : programmes de motivation, programmes de fidélité, récompenses...
- **les Aides Publiques** : dans les domaines de la culture, de la solidarité, de la formation et de l'emploi...

dont 26,3 millions de personnes bénéficient dans le monde.

1.3 Tendances et potentiel de marché

1.3.1 Tendances de marché

Évolutions sociales, compétitivité et solidarité

Changement des modes de vie, vieillissement de la population, montée du chômage, augmentation du taux d'activité des femmes, mondialisation croissante... les acteurs privés et publics sont confrontés à de nouveaux enjeux :

- sur les marchés en forte croissance, les entreprises ont pour principale préoccupation d'attirer et de fidéliser les talents pour gérer les évolutions rapides de leurs marchés, alors que sur les marchés dits à maturité, elles doivent relever le défi de répondre aux attentes de leurs collaborateurs en matière d'équilibre entre vie privée et vie professionnelle ;

- les pouvoirs publics recherchent des solutions efficaces et transparentes pour accompagner ces évolutions auprès du plus grand nombre et pour assister et protéger les populations défavorisées.

Ces tendances de fond soutiennent la croissance du marché des Solutions de Motivation.

Source : Sodexo.

1.3.2 Potentiel de marché

Un marché estimé à plus de
130 milliards d'euros en volume d'émission.

Estimation Sodexo.

2. AVANTAGES AUX SALARIÉS

Gain de temps

Moins de stress

Équilibre vie privée-vie professionnelle...

20,6 millions de salariés en bénéficiant

2.1 La Qualité de Vie au cœur des entreprises

Parce que les femmes et les hommes sont la force vive de toute organisation, Sodexo élabore, développe et gère une large palette de solutions pour **attirer, motiver et fidéliser** leurs collaborateurs. Pass Restaurant, Pass Garderie, Pass Cadeau, Pass Transport... les solutions imaginées par Sodexo sont faciles à utiliser, personnalisables et économi-ques.

2.2 Faits marquants

Autriche

Lancement du « **Kinderbetreuungs** », chèque garderie pour faciliter la vie des collaborateurs.

Belgique

Lancement d'« **Eco Pass** », pour inciter à l'achat de produits respectueux de l'environnement.

Mexique - « Vivir Bien »

Développé dans plusieurs pays d'Amérique latine, « Vivir Bien » a été récemment lancé au Mexique. Son objectif ? Inciter, via une plate-forme de services et de conseils sur Internet, les bénéficiaires des Resto Pass à **mieux se nourrir** dans un pays dont la population connaît des problèmes de surpoids.

Roumanie

Lancement du « **Turist Pass** », chèques vacances pour les salariés des entreprises privées et publiques.

2.3 Parmi nos clients

Banques - Assurances

AXA : Chili, Colombie, Italie, Philippines, Pologne, République tchèque.

Groupe BNP Paribas : Allemagne, Chili, Espagne, Italie, Mexique, Pologne, République tchèque, Tunisie, Turquie.

Groupe HSBC : Argentine, Colombie, Inde, Mexique, Philippines, Pologne.

PricewaterhouseCoopers : Allemagne, Belgique, Chili, Colombie, Hongrie, Luxembourg, Mexique, République tchèque, Slovaquie, Turquie.

IT - Électronique

Flextronics : Mexique.

HuaWei : Allemagne, Colombie, Pologne, Tunisie, Turquie.

IBM : Colombie, Hongrie, Philippines, Tunisie.

Microsoft : Belgique, Chili, Colombie, Inde, Philippines, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Tunisie.

Samsung Electronics : Allemagne, Argentine, Belgique, Colombie, Inde, Mexique, Philippines, Pologne, République tchèque, Roumanie, Tunisie.

SAP : Allemagne, Colombie, Philippines, Pologne.

Agroalimentaires et biens de consommation

Coca-Cola : Argentine, Belgique, Chili, Hongrie, Italie, Luxembourg, Mexique, Philippines, Pologne, République tchèque, Slovaquie.

L'Oréal : Chili, Colombie, Philippines, Pologne, République tchèque, Tunisie, Turquie.

Nestlé : Belgique, Colombie, Philippines, Pologne, Slovaquie.

Nokia : Colombie, Hongrie, Inde, Philippines, Pologne, République tchèque, Roumanie, Tunisie, Turquie.

Unilever : Argentine, Belgique, Espagne, Hongrie, Philippines, Pologne, République tchèque, Tunisie.

Industrie

Johnson & Johnson : Belgique, Chili, Colombie, Hongrie, Mexique, Philippines, Pologne, République tchèque, Slovaquie.

Merck : Argentine, Colombie, Hongrie, Mexique, Philippines, Pologne, République tchèque, Roumanie, Turquie.

Pfizer : Chili, Colombie, Espagne, Hongrie, Luxembourg, Philippines, République tchèque, Roumanie, Turquie.

Siemens : Allemagne, Colombie, Hongrie, Philippines, Pologne, Roumanie, Tunisie, Turquie.

3. PROGRAMMES D'INCENTIVE

Stimulation

Fidélisation

Récompenses...

4,1 millions de bénéficiaires

3.1 La motivation, clé de la performance

Pass Bien-Être, Pass Cadeau, Pass Loisirs... Sodexo conçoit, met en œuvre et gère des **solutions d'incentive et de fidélisation** pour motiver les collaborateurs de ses clients, stimuler les forces de vente, animer les réseaux de distribution, et les aider à fidéliser et développer leur clientèle.

3.2 Faits marquants

Luxembourg

Sodexo a reçu le prix « **Best Incentive and Motivation Solutions** » accordé par l'association des Directeurs des Ressources Humaines luxembourgeois.

Pologne

Lancement de :

- **Kupon Moto**, chèque récompense utilisable dans les stations services ;
- **Kupon RTV & AGD**, chèque récompense convertible dans les magasins d'électroménager.

International - « Performance Suite »

Cette **plateforme de gestion** lancée par Sodexo sur Internet vise à optimiser le déploiement des Programmes d'Incentive en BtoB.

3.3 Parmi nos clients

Banques - Assurances

AXA : Colombie, Philippines, Pologne.

Groupe BNP Paribas : France, Pologne.

Groupe HSBC : Argentine, Colombie, Inde, Philippines, Pologne.

PricewaterhouseCoopers : Belgique.

Société Générale : Inde, Roumanie.

IT - Électronique

HuaWei : Colombie.

IBM : Philippines.

Microsoft : Belgique, Chili, Colombie, France, Inde, Philippines, Roumanie.

Samsung Electronics : Colombie, Inde, Philippines, Pologne.

SAP : Philippines.

Agroalimentaires et biens de consommation

Coca-Cola : Belgique, Philippines, Pologne, Slovaquie.

L'Oréal : Colombie, Philippines, Pologne.

Nestlé : Belgique, Colombie, France, Philippines, Pologne, République tchèque, Slovaquie.

Nokia : Belgique, Colombie, Inde, Philippines, Pologne, Roumanie.

Pepsico : Philippines.

Procter & Gamble : Colombie, Philippines, Pologne.

Unilever : France, Philippines, Pologne, République tchèque, Slovaquie.

Industrie

Johnson & Johnson : Argentine, Belgique, Colombie, Philippines, Pologne.

Merck : Philippines, Roumanie.

Michelin : Belgique, Philippines, Pologne.

Pfizer : Colombie, Philippines.

Siemens : Philippines, Roumanie.

4. AIDES PUBLIQUES

Sur mesure
Transparence
Sécurité
Simplicité...

1,6 million de citoyens en bénéficient

4.1 Partenaire des institutions publiques

Alimentation, transports, logement, culture, éducation... Sodexo aide les pouvoirs publics à gérer leurs allocations et le fonctionnement de leurs dispositifs dédiés à l'accompagnement et l'assistance des citoyens. Pour eux, Sodexo conçoit et apporte des solutions sur-mesure et démonétisées avec trois maîtres-mots : **transparence, sécurité et simplicité.**

4.2 Faits marquants

Espagne

Lancement du « **Pequecheque** » pour régler la garde d'enfants de moins de trois ans dans la région de Murcia.

République tchèque

Lancement du chèque « **Asistence** », pour mettre à disposition l'aide sociale accordée par les municipalités aux personnes exclues du système de protection sociale.

4.3 Parmi nos clients

Services Publics

Services Postaux Nationaux : La Poste (France), La Poste Hongroise (Hongrie), Poczta Polska (Pologne).

Services de Transport Nationaux : SNCB (Belgique), Chemins de fer nationaux (Bulgarie), Tunisair (Tunisie).

Services de Télécommunication Nationaux : Belgacom (Belgique), Telekomunikacja Polska (Pologne), Slovak Telekom (Slovaquie).

Autorités publiques

Ville de Francfort (Allemagne), **Ville de Stuttgart** (Allemagne), **Junaeb** (Chili), **Département Éducation de la Commune de Madrid** (Espagne), **Ville de Marseille** (France), **Ville de Paris** (France), **Office National des Forêts** (France), **Hindustan Aeronautics Limited** (Inde), **Steel Authority of India** (Inde), **Ministère de la Défense** (Royaume-Uni).

Gouvernement d'entreprise

<u>Le Conseil d'Administration</u>	<u>42</u>
1. Composition du Conseil d'Administration au 31 août 2009	42
2. Renseignements concernant les administrateurs au 31 août 2009	43
3. Rémunérations des mandataires sociaux	49
4. Rapport du Président du Conseil d'Administration sur le fonctionnement du Conseil et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques	55
5. Autres informations concernant les mandataires sociaux et la Direction de la Société	71
6. Honoraires des Commissaires aux Comptes	73
<u>Le Comité Exécutif</u>	<u>74</u>

→ Le Conseil d'Administration

Les règles et modalités de fonctionnement du Conseil d'Administration sont définies par la loi, les statuts de la Société et le règlement intérieur du Conseil. Par ailleurs, des comités spécialisés prévus par ce règlement ont été mis en place (voir Rapport du Président du Conseil d'Administration sur le fonctionnement du Conseil d'Administration et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques).

S'agissant des administrateurs, les statuts de la Société présentent peu de particularités par rapport aux standards légaux. Des dispositions particulières concernent la durée du mandat d'administrateur, la limite d'âge, le nombre d'actions dont chaque administrateur doit être propriétaire.

1. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 AOÛT 2009

		Entrée en fonction	Expiration du mandat à l'AG à tenir en
Pierre Bellon	Président	14/11/1974	2010 ⁽³⁾
Rémi Baudin ⁽¹⁾	Vice-Président	25/02/1983	2010
Robert Baconnier ⁽²⁾	Président de l'ANSA	08/02/2005	2011
Patricia Bellinger ⁽²⁾	Administrateur de sociétés	08/02/2005	2011
Astrid Bellon	Membre du Directoire de Bellon SA	26/07/1989	2010 ⁽³⁾
Bernard Bellon	Président du Conseil d'Administration de Finadvance	26/02/1975	2012
François-Xavier Bellon	Directeur Général de Bright Yellow Group Plc	26/07/1989	2010 ⁽³⁾
Sophie Clamens	Président du Directoire de Bellon SA	26/07/1989	2010 ⁽⁴⁾
Paul Jeanbart ⁽²⁾	Directeur Général de Rolaco	13/02/1996	2011
Michel Landel	Directeur Général de Sodexo	19/01/2009	2011
Nathalie Szabo	Membre du Directoire de Bellon SA	26/07/1989	2010 ⁽⁴⁾
Peter Thompson ⁽²⁾	Administrateur de sociétés	08/02/2005	2011
Mark Tompkins ⁽²⁾	Administrateur de sociétés	05/02/2002	2011

(1) Monsieur Rémi Baudin a fait part au Conseil d'Administration de sa décision de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat lors de la prochaine Assemblée Générale.

(2) Membres du Conseil d'Administration qualifiés d'administrateurs indépendants au regard des critères d'indépendance énoncés dans le Code AFEP-MEDEF de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées (cf. Rapport du Président page 55 du présent document).

(3) Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale du 25 janvier 2010 le renouvellement de ces mandats pour trois ans.

(4) Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale du 25 janvier 2010 le renouvellement de ces mandats pour deux ans.

2. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ADMINISTRATEURS AU 31 AOÛT 2009

Pierre Bellon

Né le 24 janvier 1930.

Marié, 4 enfants.

Nationalité française.

Diplômé de l'École des Hautes Études Commerciales (HEC).

Adresse professionnelle :

Sodexo

255, quai de la Bataille de Stalingrad
92130 – Issy-les-Moulineaux (France)

Carrière

Entré en 1958 à la Société d'Exploitations Hôtelières, Aériennes, Maritimes et Terrestres comme Attaché de Direction, il y exerce ensuite successivement les fonctions de Directeur Général, puis de Président-Directeur Général.

Il fonde, en 1966, Sodexho SA, devenue en 1997 Sodexho Alliance, société dont il a été Président-Directeur Général jusqu'au 31 août 2005. À cette date, il est remplacé par Michel Landel comme Directeur Général et reste Président du Conseil d'Administration, fonction qu'il exerce aujourd'hui au sein de Sodexo (nouvelle dénomination sociale depuis janvier 2008).

Président-Directeur Général de Bellon SA, holding familiale de contrôle de Sodexo, depuis 1988, il en devient ensuite Président du Directoire de 1996 à 2002. Il est, depuis février 2002, Président du Conseil de Surveillance de Bellon SA.

Il est depuis 1976, membre du Conseil Exécutif du CNPF, devenu ensuite le MEDEF.

Il a été par ailleurs :

- Vice-Président du CNPF, puis du MEDEF de 1980 à 2005 ;
- Président National du Centre des Jeunes Dirigeants d'Entreprises (ex-Centre des Jeunes Patrons) de 1968 à 1970 ;
- Président du Syndicat National des Chaînes d'Hôtels et de Restaurants de 1972 à 1975 ;
- Membre du Conseil Économique et Social de 1969 à 1979.

Autres mandats sociaux

- Bellon SA (Président du Conseil de Surveillance) ;
- PPR (membre du Conseil d'Administration) ;
- CMA CGM (membre du Conseil de Surveillance) ;
- Sobelnat SCA (membre du Conseil de Surveillance).

Autres fonctions

- Président Fondateur de l'Association Progrès du Management (APM) ;
- Administrateur de l'Association Nationale des Sociétés par Actions (ANSA).

Nombre d'actions Sodexo détenues : 12 900.

Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

Aucun.

Robert Baconnier

Né le 15 avril 1940 à Lyon.

Marié, 3 enfants.

Nationalité française.

Licencié es lettres, diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris et ancien élève de l'École Nationale d'Administration (1965-1967).

Adresse professionnelle :

ANSA

39, rue de Prony 75017 – Paris (France).

Carrière

Robert Baconnier commence sa carrière en 1967 en qualité d'administrateur civil au ministère de l'Économie et des Finances, affecté à la Direction Générale des Impôts (DGI). De 1977 à 1979, il est Conseiller technique au Cabinet du ministre délégué à l'Économie et aux Finances, puis Directeur Adjoint du Cabinet du ministre du Budget. De 1979 à 1983 il est Directeur Adjoint chargé de la Sous-Direction Internationale au Service de la Législation Fiscale et devient en 1983, Chef du service du Contentieux à la DGI puis en 1986, Directeur Général des Impôts. De 1990 à 1991, il est Payeur Général du Trésor.

En 1991, il intègre le Bureau Francis Lefebvre, dont il devient Président du Directoire jusqu'en 2004.

Il est actuellement Président et Délégué Général de l'ANSA (Association Nationale des Sociétés par Actions).

Autres mandats sociaux

- Membre du Conseil d'Administration de la société Lafarge Ciments ;
- Membre du Conseil de Surveillance de la société ELS (Éditions Lefebvre Sarrut).

Autres fonctions

- Président et Délégué Général de l'ANSA ;
- Censeur et membre du Comité d'Audit de la société Siparex Associés ;
- Membre du Conseil des Prélèvements Obligatoires.

Nombre d'actions Sodexo détenues : 410.

Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

- Aucun.

Rémi Baudin

Né le 19 octobre 1930.

Marié, 4 enfants.

Nationalité française.

Diplômé de l'École des Hautes Études Commerciales (HEC).

Adresse professionnelle :

Sodexo

255, quai de la Bataille de Stalingrad

92130 – Issy-les-Moulineaux (France)

Carrière

Après de nombreuses missions à l'étranger, de 1957 à 1965, au sein de la SEMA (société de conseil en organisation), Rémi Baudin participe à la création de Sodexo aux côtés de Pierre Bellon.

Il réorganise et gère le secteur avitaillement maritime (1965-1969), puis crée une joint-venture avec Sonatrach (gestion de Bases-Vie) et dirige la filiale commune avec Sonatrach en Algérie (1969-1970). Il prend ensuite la Direction de la Restauration Collective France et implante Sodexo en Belgique (1971-1976), puis la Direction France et Afrique avec l'ouverture du Cameroun, du Nigeria, de la Côte d'Ivoire, de l'Angola,

du Bénin, de la Guinée, de l'Algérie et de la Libye (1977-1982). Il assure ensuite la Direction Restauration Collectivités France et Europe (1982-1992). Il devient, en 1996, Président du Conseil de Surveillance de Bellon SA, dont il est depuis 2002, le Vice-Président.

Autres mandats sociaux

- Bellon SA (Vice-Président du Conseil de Surveillance) ;
- Octofinances SA (Président du Conseil de Surveillance).

Autres fonctions

- Président Fondateur du FERCO, Syndicat Européen de la Restauration Collective.

Nombre d'actions Sodexo détenues : 5 016.

Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

Aucun.

Patricia Bellinger

Née le 24 mars 1961 dans le Connecticut (États-Unis).

Mariée, 2 enfants.

Nationalité américaine et britannique.

Bachelor of Arts de l'Université de Harvard.

Adresse professionnelle :

Sodexo

255, quai de la Bataille de Stalingrad

92130 – Issy-les-Moulineaux (France)

Carrière

Patricia Bellinger commence sa carrière en 1986 en créant une agence de casting à Madrid, puis elle occupe plusieurs fonctions dans les médias et la communication en Espagne. En 1995, elle retourne aux États-Unis pour intégrer, dans l'industrie pharmaceutique, la société Bristol Myers Squibb (BMS). Successivement Directeur Adjoint de la Communication, puis des Affaires publiques, elle devient en 1998 Directeur de la Culture et de la Diversité. Elle rejoint le groupe BP à Londres en 2000 en tant que *Vice President* de la Diversité et de l'Intégration. Elle est nommée *Group Vice President* et Directeur du BP Leadership Academy, fonction qu'elle occupe jusqu'en 2007.

Autres mandats sociaux

- Président du Conseil d'Administration du Nordic Windpower, Ltd. (Royaume-Uni).

Autres fonctions

- Membre du Conseil d'Administration du YMCA of Greater Boston (Boston, États-Unis) ;
- Membre du Diversity Advisory Board of Organizational Resources Council (ORC) ;
- Membre du Conseil d'Administration de « *Facing History and Ourselves* ».

Nombre d'actions Sodexo détenues : 400.

Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

Aucun.

Astrid Bellon

Née le 16 avril 1969.
Diplômée de ESLSCA.
Nationalité française.
Master of Arts in Cinema Studies à New York City.

Adresse professionnelle :
Bellon SA
255, quai de la Bataille de Stalingrad
92130 – Issy-les-Moulineaux (France)

Carrière

Astrid Bellon est membre du Directoire de la société Bellon SA.

Autres mandats sociaux

- Bellon SA (Membre du Directoire) ;
- Sofrane SAS (Président) ;
- Sobelnat SCA (représentant permanent de Sofrane SAS, Gérant).

Nombre d'actions Sodexo détenues : 36 723.

Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

Aucun.

Bernard Bellon

Né le 11 août 1935.
Marié, 5 enfants.
Nationalité française.
Diplômé en Lettres Modernes.

IAE Aix-Marseille.

Adresse professionnelle :
14, rue Saint Jean – 1260 – Nyon (Suisse)

Carrière

D'abord Directeur de la Compagnie Hôtelière du Midi (Groupe de la Compagnie de Navigation Mixte) de 1962 à 1970, il occupe diverses fonctions de direction bancaire au sein du Groupe CIC-Banque de l'Union européenne, de 1970 à 1988. Il fonde la société de capital-risque Finadvance SA dont il assure la Présidence depuis sa création, en 1988.

Autres mandats sociaux

- Bellon SA (Membre du Conseil de Surveillance) ;
- Finadvance SA (Président du Conseil d'Administration) ;
- Copelia (Administrateur).

Nombre d'actions Sodexo détenues : 323 732.

Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

- Perfin SA (Administrateur-délégué) ;
- Jefco (Administrateur) ;
- Allios Industries (Administrateur) ;
- CIC France (Censeur).

François-Xavier Bellon

Né le 10 septembre 1965.
Marié, 4 enfants.
Nationalité française.
Diplômé de l'European Business School.

Adresse professionnelle :
Bright Yellow Group Plc
20-22 Richfield Avenue, Reading Berkshire RG1 8EQ
(Royaume-Uni)

Carrière

François-Xavier Bellon est le CEO de Bright Yellow Group, société qu'il a acquise en 2007, basée au Royaume-Uni et spécialisée dans le maintien à domicile de personnes dépendantes.

Auparavant, François-Xavier Bellon était Directeur Commercial de la division mondiale Travail Temporaire du groupe Adecco où il aura passé plus de 7 ans. Basé à Londres pour son dernier poste, il a été Directeur régional Catalogne basé à Barcelone et Chef d'agence à Orsay-les-Ulis près de Paris.

François-Xavier Bellon a aussi travaillé 10 ans dans le Groupe Sodexo où il assurait les fonctions de *Chief Executive* de Sodexo au Royaume-Uni avant de quitter le Groupe en 2004. Entré chez Sodexo France Hôtellerie et Santé en 1995, il a été successivement Responsable de secteur et Responsable de Développement sur Paris puis Directeur Général de la filiale mexicaine pendant 5 ans.

Autres mandats sociaux

- Bellon SA (membre du Directoire) ;
- Bright Yellow Group Plc (Chief Executive/Director) ;
- Bright Yellow Solutions Ltd (Director) ;
- Footprint Ltd (Director).

Autres fonctions

- Conseiller du Commerce Extérieur de la France.

Nombre d'actions Sodexo détenues : 36 383.

Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

Aucun.

Sophie Clamens

Née le 19 août 1961.

Mariée, 4 enfants.

Nationalité française.

Diplômée de l'École des Hautes Études Commerciales du Nord (EDHEC).

Adresse professionnelle :

Sodexo

255, quai de la Bataille de Stalingrad
92130 – Issy-les-Moulineaux (France)

Carrière

Sophie Clamens commence sa carrière aux États-Unis en 1985 comme conseil en fusions-acquisitions au Crédit Lyonnais pour la clientèle française de la banque à New York. En 1994, elle rejoint Sodexo comme chargée de mission auprès de la Direction Financière. En 2001, elle est nommée Chef de Projet, Contrôle de Gestion Stratégique à la Direction du Plan Groupe pour développer et mettre en place les indicateurs clés de performance Groupe. En septembre 2005, elle est nommée Directeur Fidélisation Clients Groupe et est en charge du déploiement de l'initiative sur la fidélisation des clients au niveau mondial.

En septembre 2008, elle rejoint Sodexo France Entreprises et Administrations où elle prend les fonctions de Directeur Général.

Autres mandats sociaux

- Bellon SA (Présidente du Directoire depuis 2002) ;
- Baumira Sarl (Gérante).

Autres fonctions

- Directeur Général de Sodexo France Entreprises et Administrations.

Nombre d'actions Sodexo détenues : 7 964.

Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

Aucun.

Paul Jeanbart

Né le 23 août 1939.

Marié, 3 enfants.

Nationalité canadienne.

Ingénieur civil.

Adresse professionnelle :

Rolaco Holding SA

30-32 Chemin du Petit Saconnex - 1211 Genève 19
(Suisse)

Carrière

Co-fondateur, partenaire et dirigeant du Groupe Rolaco depuis 1967.

Autres mandats sociaux

- Oryx Finance Limited, (Président) (Grand Cayman) ;
- Hôtels Intercontinental Genève (Président du Conseil d'Administration) (Suisse) ;
- Rolaco Holding SA (administrateur-délégué) et ses filiales ou affiliés du Groupe Rolaco (membre du Conseil d'Administration) (Luxembourg) ;
- Semiramis Hotel Co. (membre du Conseil d'Administration) (Égypte) ;
- Luxury Brand Development SA (Président du Conseil d'Administration) (Luxembourg) ;
- Club Méditerranée SA (membre du Conseil de Surveillance) (France).

Nombre d'actions Sodexo détenues : 400.

Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

- XL Capital Ltd (membre du Conseil d'Administration) ;
- Orfèverie Christoffle SA (membre du Conseil de Surveillance) ;
- Delta International Bank (membre du Conseil d'Administration) ;
- Nasco Insurance Group (membre du Conseil d'Administration).

Michel Landel

Né le 7 novembre 1951.

Marié, 3 enfants.

Nationalité française.

Diplômé de l'European Business School.

Adresse professionnelle :

Sodexo

255, quai de la Bataille de Stalingrad
92130 – Issy-les-Moulineaux (France)

Carrière

Il commence sa carrière en 1977 à la Chase Manhattan Bank puis devient, en 1980, Directeur d'une usine de produits BTP au sein du Groupe Poliet.

Recruté en 1984 comme Responsable des Opérations pour l'Afrique de l'Est et du Nord, il est promu dès 1986 Directeur Afrique pour les activités Bases-Vie et prend en 1989, la responsabilité des activités nord-américaines. Il participe, notamment, au rapprochement en 1998 avec Marriott Management Services et à la création de Sodexo Marriott Services. Dès 1999, il devient *Chief Executive Officer* de Sodexo Marriott Services, devenu Sodexo. Inc.

En février 2000, Michel Landel est nommé Vice-Président du Comité Exécutif de Sodexo.

De juin 2003 à août 2005, Michel Landel assume la fonction de Directeur Général Délégué Groupe, en charge de l'Amérique du Nord, du Royaume-Uni et de l'Irlande, ainsi que des activités Bases-Vie.

Depuis le 1^{er} septembre 2005, il est Directeur Général de Sodexo.

Autres mandats sociaux

- Sodexo, Inc. (administrateur).

Autres fonctions

- Président de l'Association Executive For Excellence (France) ;
- Président de l'Association STOP Hunger (France) ;
- Président de la Fondation Sodexo aux États-Unis ;
- Membre du Conseil de Direction de Sodexo Pass International SAS.

Nombre d'actions Sodexo détenues : 34 120.

Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

Aucun.

Nathalie Szabo

Née le 26 janvier 1964.

Mariée, 3 enfants et 2 neveux à charge.

Nationalité française.

Diplômée de l'European Business School.

Adresse professionnelle :

Sodexo Prestige – L'Affiche

19, rue de Sèvres – 92100 – Boulogne (France)

Carrière

Elle commence sa carrière en 1987 dans la restauration commerciale. À partir de 1989, elle est Responsable commerciale de Scott Traiteur, puis Directrice commerciale du Pavillon Royal.

Elle rejoint le Groupe Sodexo en mars 1996 comme Directrice commerciale de Sodexo Prestige en France, puis Chef de secteur en 1999. En septembre 2003, elle devient Directrice Générale de Sodexo Prestige et Directrice Générale de l'Affiche en janvier 2006.

Autres mandats sociaux

- Bellon SA (membre du Directoire) ;
- SEGSMHI – Société du Lido (Présidente du Directoire à compter du 1^{er} septembre 2009).

Autres fonctions

- Directeur Général de Sodexo Prestige et L'Affiche.

Nombre d'actions Sodexo détenues : 1 147.

Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

- SEGSMHI – Société du Lido (membre du Conseil de Surveillance jusqu'au 31 août 2009).

Peter Thompson

Né le 15 septembre 1946 à Melbourne (Australie).
Marié, 3 enfants.
Nationalité américaine.
Diplômé en Langues Modernes de l'Université d'Oxford et MBA obtenu à l'Université de Columbia.

Adresse professionnelle :
Thompson Holdings LLC
11 Broad Road – Greenwich, CT 06830 (États-Unis)

Carrière

Peter Thompson commence sa carrière en 1970 dans le marketing, puis il devient Chef de Marque en 1974 chez General Foods Corp. Il rejoint Grand Metropolitan Plc en 1984 pour assumer différents postes de direction (Géant Vert, Häagen-Dazs, Pillsbury...) et, en 1992, il est nommé Président-Directeur Général de Grand Met Foods Europe, basé à Paris. En 1994, il intègre le groupe PepsiCo pour devenir Président de Walkers Crisps au Royaume-Uni, puis Directeur Général de Frito-Lay International (Europe, Afrique, Moyen-Orient) et, de 1996 à 2004, Directeur Général de Pepsi-Cola International.

Il est actuellement investisseur privé et administrateur de Syngenta AG.

Autres mandats sociaux

- Syngenta AG (administrateur et membre du Comité d'Audit).

Nombre d'actions Sodexo détenues : 400.

Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

- Stanwich School (Président du Conseil d'Administration) – (États-Unis).

H. J. Mark Tompkins

Né le 2 novembre 1940.
Marié, 3 enfants.
Nationalité britannique.
Maîtrise de Sciences Naturelles et d'Économie à l'Université de Cambridge et MBA obtenu à l'INSEAD (Institut Européen d'Administration des Affaires).

Adresse professionnelle :
Thurloe Capital Partners Ltd
18 Thurloe Square – London SW7 (Royaume-Uni)

Carrière

Il commence sa carrière en 1964 dans le secteur de la banque d'investissement chez Samuel Montagu & Company (devenu HSBC). De 1965 à 1971, il effectue pour Booz Allen & Hamilton des missions de conseil en management au Royaume-Uni, en Europe continentale et aux États-Unis. Il rejoint, en 1972, le groupe Slater Walker Securities et devient Président-Directeur Général de la Compagnie Financière Haussmann, cotée à Paris et de Slater Walker France SA. À partir de 1975, il se spécialise dans le secteur de l'investissement immobilier résidentiel et commercial au Moyen-Orient, en Europe (Allemagne, Espagne, France) et aux États-Unis. À partir de 1987, il s'oriente vers l'investissement dans des sociétés non cotées et le capital développement dans des entreprises cotées, notamment dans les secteurs de la santé et de la biopharmacie, du tourisme et des loisirs, et de différentes sociétés industrielles.

Autres mandats sociaux

- Kingkaroo (Pty) Ltd (membre du Conseil d'Administration) – (Afrique du Sud) ;
- Samara Private Game Reserve (Pty) Ltd. (membre du Conseil d'Administration) – (Afrique du Sud).

Nombre d'actions Sodexo détenues : 400.

Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

- Original Investments Ltd (membre du Conseil d'Administration) ;
- Baobaz SA (membre du Conseil d'Administration) ;
- Partners Holdings Plc (membre du Conseil d'Administration) ;
- Calcitech Ltd (membre du Conseil d'Administration) ;
- Allied Healthcare International, Inc. (membre du Conseil d'Administration) ;
- Healthcare Enterprise Group Plc (membre du Conseil d'Administration).

Nomination d'un nouvel administrateur

Il sera proposé aux actionnaires lors de l'Assemblée Générale du 25 janvier 2010 de nommer Alain Marcheteau en qualité d'administrateur pour une durée de trois exercices, prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2012. Sur recommandation du Comité des Nominations, le

Conseil d'Administration de la Société le considère comme indépendant au regard des critères énoncés dans le Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP-MEDEF de décembre 2008.

Alain Marcheteau

Né le 5 septembre 1944.

Marié, 4 enfants.

Nationalité française.

Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, titulaire d'une maîtrise de droit et ancien élève de l'Ecole Nationale d'Administration.

Adresse professionnelle :

7, rue José Maria de Heredia – 75007 Paris (France)

Carrière

Alain Marcheteau a été Administrateur civil au Ministère des Transports de 1971 à 1975 puis au Ministère des Finances (Direction du Trésor) de 1975 à 1981. Il a été successivement Trésorier, Directeur financier et Directeur général adjoint (finance et filiales) d'Air France de 1981 à 1991. Il a ensuite été Directeur financier de la Compagnie de Suez de 1991 à 1996, président d'ISM (crédit-bail immobilier et foncière) filiale de Crédisuez de 1996 à 1998, puis Directeur délégué chargé de mission auprès du Directoire de Suez-Lyonnaise des Eaux de 1998 à 1999. Il est entré dans le groupe Snecma en 1999 comme Directeur général adjoint des affaires économiques et financières et, lors de la création de Safran en 2004, en est devenu le Secrétaire Général et membre du Comité Exécutif de Safran jusqu'au 1^{er} juillet 2009.

Autres mandats sociaux

Administrateur :

- Aircelle (groupe Safran) ;
- Cie Daher (administrateur ; membre du comité d'audit et du comité stratégique) ;
- Ingenico (administrateur ; membre du comité d'audit et du comité d'éthique) ;
- Messier-Bugatti (groupe Safran) ;
- Sagem Identification B.V. (groupe Safran) ;
- Sagem mobiles (groupe Safran) ;
- Sagem Sécurité (groupe Safran) ;
- Sagem Télécommunications (groupe Safran) ;
- Snecma Services (groupe Safran) ;
- Soreval (groupe Safran).

Autres fonctions

- Associé gérant d'Associés en Gouvernance.

Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

Président-Directeur Général :

- Valin Participations (groupe Safran) ;
- Etablissements Vallaroché (groupe Safran) ;
- Vallaroché Conseil (groupe Safran).

Administrateur :

- Labinal (groupe Safran) ;
- Sagem Communication (groupe Safran) ;
- Connecteurs Cinch (groupe Safran) ;
- Snecma (groupe Safran).

3. RÉMUNÉRATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

Les informations figurant dans le présent document tiennent compte des Recommandations AFEP-MEDEF d'octobre 2008 intégrées dans le Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP-MEDEF (décembre 2008) et de la Recommandation de l'AMF du 22 décembre 2008 relative à l'information à donner dans les Documents de référence sur les rémunérations des mandataires sociaux.

3.1 Rémunérations des dirigeants mandataires sociaux

3.1.1 Rémunération du Président du Conseil d'Administration

Pierre Bellon ne perçoit aucune rémunération ou avantage en nature au titre de ses fonctions de Président

du Conseil d'Administration de Sodexo SA ; cette dernière met à la disposition du Président du Conseil

d'Administration pour ses besoins professionnels une voiture, un bureau et une assistante. En outre, Pierre Bellon ne bénéficie d'aucune indemnité de départ liée

à la cessation de son mandat social. Aucune attribution gratuite d'actions ou d'options de souscription ou d'achat d'actions ne lui a été octroyée.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES SOMMES VERSÉES AU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pierre Bellon Président du Conseil d'Administration <i>(en euros)</i>	2007-2008		2008-2009	
	Montants dus au titre de l'exercice	Montants versés au cours de l'exercice	Montants dus au titre de l'exercice	Montants versés au cours de l'exercice
Rémunération fixe	-	-	-	-
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence versés par Sodexo SA au titre de son mandat de Président du Conseil d'Administration	43 590	43 590	49 240	49 240
Jetons de présence versés par Bellon SA au titre de son mandat de Président du Conseil de Surveillance pour information	200 000	200 000	200 000	200 000
Avantages en nature	-	-	-	-
TOTAL ⁽¹⁾	243 590	243 590	249 240	249 240

(1) Pour information, en complément de ses jetons de présence, Bellon SA verse à Pierre Bellon une rémunération fixe de 70 000 euros par an au titre de ses fonctions de Président du Conseil de Surveillance de Bellon SA.

SYNTHÈSE DES ENGAGEMENTS PRIS À L'ÉGARD DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 AOÛT 2009

	Contrat de Travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnité relative à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Pierre Bellon								
Président du Conseil d'Administration								
<i>Date de début du 1^{er} mandat : 14/11/1974</i>		X		X		X		X
<i>Date d'expiration du mandat en cours : 25/01/2010 ⁽¹⁾</i>								

(1) Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale du 25 janvier 2010 le renouvellement de son mandat d'administrateur pour trois ans.

3.1.2 Rémunération du Directeur Général

Michel Landel exerce son mandat de Directeur Général de Sodexo SA à titre gratuit, mais perçoit au titre de son contrat de travail avec la société Bellon SA :

- un salaire fixe ;
- une prime d'objectifs annuelle pouvant atteindre 100 % du salaire fixe lorsque tous les objectifs

sont atteints, et 150 % du salaire fixe en cas de dépassement des objectifs quantitatifs. La prime est composée pour 75 % d'objectifs quantitatifs basés sur les performances financières réalisées par le Groupe au cours de l'exercice écoulé, tout paiement au titre des objectifs quantitatifs étant subordonné à l'atteinte d'un niveau minimum de performance correspondant aux objectifs budgétaires. Les 25 % restant dépendent d'objectifs personnels fixés en

début d'exercice. La prime est calculée et payée à l'issue de la clôture de l'exercice au titre duquel elle s'applique et après audit des comptes ;

- un intéressement long terme, constitué de primes et/ou d'options d'achat d'actions selon les périodes. Comme indiqué page 53 du présent document, Michel Landel a reçu 100 000 options d'achat d'actions le 19 janvier 2009, soit 6,16 % du nombre total des options attribuées. L'acquisition de la moitié de ces options est subordonnée à l'atteinte d'un certain niveau de résultat net par du Groupe pour l'exercice 2010-2011. Par ailleurs, en application des dispositions de l'article L. 225-185 du Code de commerce, Michel Landel devra conserver, pendant toute la durée de son mandat social, un nombre d'actions issues de levées de ces options dont le montant est équivalent à 30 %

de son salaire de base à la date de levée desdites options.

Les montants perçus au cours de l'exercice 2008-2009 au titre de ces différents éléments, y compris la valorisation de l'attribution d'options d'achat d'actions, sont indiqués et détaillés dans les tableaux ci-dessous.

En cas d'incapacité, d'invalidité ou de décès, Michel Landel bénéficierait de prestations calculées sur la totalité de sa rémunération monétaire.

Michel Landel bénéficie en outre du régime de retraite à prestations définies mis en place pour les principaux cadres dirigeants titulaires d'un contrat de travail avec une société française du Groupe (cf. page 52 du présent document).

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉMUNÉRATIONS VERSÉES AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Michel Landel Directeur Général <i>(en euros)</i>	2007-2008		2008-2009	
	Montants dus au titre de l'exercice	Montants versés au cours de l'exercice	Montants dus au titre de l'exercice	Montants versés au cours de l'exercice
Rémunération fixe	896 360	896 360	906 210	906 210
Rémunération variable ⁽¹⁾	896 360	1 280 990	906 210	1 287 172
Rémunération exceptionnelle ⁽²⁾	-	350 320	-	-
Jetons de présence ⁽³⁾	-	-	-	-
Avantages en nature ⁽⁴⁾	3 096	3 096	3 096	3 096
TOTAL ⁽⁵⁾	1 795 816	2 530 766	1 815 516	2 196 478

[1] La colonne « Montants dus au titre de l'exercice » correspond au montant théorique de la part variable en cas de réalisation des objectifs à 100 %. La rémunération variable est en effet calculée et versée à l'issue de la clôture de l'exercice au titre duquel elle s'applique et peut représenter jusqu'à 150 % de la rémunération fixe en cas de dépassement des objectifs quantitatifs.

[2] Prime exceptionnelle versée au titre de la participation de Michel Landel au plan de redressement des résultats des opérations de Sodexo au Royaume-Uni en place de 2005 à 2008.

[3] Michel Landel ne perçoit aucun jeton de présence au titre de son mandat d'administrateur de Sodexo SA.

[4] Michel Landel bénéficie d'une voiture de fonction.

[5] Les éléments de la rémunération de Michel Landel lui sont intégralement versés par Bellon SA au titre du contrat de travail qui le lie à cette société.

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES RÉMUNÉRATIONS ET DES OPTIONS D'ACHATS D'ACTIONS ATTRIBUÉES AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Michel Landel Directeur Général <i>(en euros)</i>	2007-2008	2008-2009
Rémunérations dues au titre de l'exercice	1 795 816	1 815 516
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice ⁽¹⁾	797 800	1 124 498
TOTAL	2 593 616	2 940 014

[1] Le détail de l'attribution des options au cours de l'exercice 2008-2009 figure en page 53 du présent document. La valorisation des options attribuées correspond à la juste valeur à la date d'attribution estimée au moyen d'un modèle de type binomial, prenant en compte les termes et conditions auxquels les options ont été attribuées ainsi que des hypothèses liées au comportement de levée des options (cf. note 4.24 de l'annexe aux comptes consolidés). Ces options font l'objet d'une charge comptabilisée sur une durée de quatre années.

SYNTHÈSE DES ENGAGEMENTS PRIS À L'ÉGARD DU DIRECTEUR GÉNÉRAL AU 31 AOÛT 2009

	Contrat de Travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnité relative à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Michel Landel								
Directeur Général								
<i>Date de début de mandat : 01/09/2005</i>	X		X		X			X
<i>Mandat à durée indéterminée</i>								

Contrat de travail

Comme expliqué dans le Rapport du Président page 59 du présent document, le contrat de travail de Michel Landel avec Bellon SA a été maintenu et il continue donc d'être rémunéré au titre de celui-ci, ses fonctions de Directeur Général de Sodexo étant exercées à titre gratuit.

Régime de retraite supplémentaire

Le régime de retraite supplémentaire dont bénéficie Michel Landel prévoit le versement d'une pension s'élevant à 14 % du salaire fixe, et venant s'ajouter aux retraites servies par les régimes obligatoires, à condition que le bénéficiaire fasse partie des effectifs de l'entreprise au moment de son départ à la retraite. Le montant cumulé de l'engagement concernant Michel Landel s'élève à 1 147 860 euros au 31 août 2009.

Indemnité en cas de cessation du mandat de Directeur Général

Conformément à la décision du Conseil d'Administration du 6 novembre 2008, ratifiée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 19 janvier 2009 dans le respect de la procédure des conventions réglementées, Michel Landel bénéficie

d'une indemnité en cas de cessation de son mandat de Directeur Général, soumise à des conditions de performances, dont les modalités sont détaillées ci-après :

- en cas de cessation du mandat du Directeur Général, hors démission ou départ à la retraite, et sauf révocation pour faute grave ou lourde, une indemnité lui sera versée dont le montant sera égal à deux fois la rémunération brute annuelle (fixe et variable) perçue au cours des 12 derniers mois avant cette cessation ;
- le versement de l'indemnité en cas de cessation du mandat du Directeur Général, n'interviendra que sous réserve que, à périmètre et change constants, la progression annuelle du résultat opérationnel consolidé du Groupe Sodexo soit égale ou supérieure à 5 % pour chacun des trois derniers exercices clos précédant la cessation du mandat ;
- cet engagement pris par la Société annule et remplace tout engagement de la Société ou de toute autre société du Groupe Sodexo en France ou à l'étranger, de verser, en cas de rupture des liens contractuels qui lient le Directeur Général à celle(s)-ci, une indemnité autre que celle décrite ci-dessus.

OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ATTRIBUÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2008-2009 AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

	Date du plan	Nature des options	Valorisation des options ⁽¹⁾ (en euros)	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice (en euros)	Période d'exercice ⁽²⁾
Michel Landel						
Directeur Général	19/01/2009	Options d'achat	1 124 498	100 000	39,40	19 janvier 2010 18 janvier 2016
TOTAL				100 000		

(1) Valorisation correspondant à la juste valeur à la date d'attribution estimée au moyen d'un modèle de type binomial, prenant en compte les termes et conditions auxquels les options ont été attribuées ainsi que des hypothèses liées au comportement de levée des options (cf. note 4.24 de l'annexe aux comptes consolidés).

(2) Les modalités et conditions d'exercice sont décrites dans le tableau figurant en page 78 du présent document.

OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS EXERCÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2008-2009 PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Plans Sodexo SA	Date du plan	Nombre d'options levées durant l'exercice ⁽¹⁾	Prix d'exercice ⁽¹⁾ (en euros)
Michel Landel			
Directeur Général	27/01/2003	60 042	23,98
TOTAL		60 042	

(1) Nombre d'options et prix d'exercice ajustés suite aux opérations sur le capital intervenues depuis la date d'attribution.

Plans SMS ⁽²⁾	Date du plan	Nombre d'options levées durant l'exercice ⁽¹⁾	Prix d'exercice ⁽¹⁾ (en USD)
Michel Landel			
Directeur Général	22/11/1999	55 646	22,3235
TOTAL		55 646	

(1) Nombre d'options et prix d'exercice ajustés suite aux opérations sur le capital intervenues depuis la date d'attribution.

(2) Stock Incentive Plans attribués par Sodexo Marriott Services entre 1997 et 2001 et décrits page 80 du présent document.

3.2 Rémunérations des mandataires sociaux non dirigeants

3.2.1 Tableau sur les jetons de présence versés aux mandataires sociaux non-dirigeants

Le montant global des jetons de présence alloué aux administrateurs de Sodexo pour l'exercice 2008-2009 a été fixé à 530 000 euros par l'Assemblée Générale Mixte du 19 janvier 2009. Le montant total des jetons de présence effectivement versé à l'ensemble des administrateurs (mandataires sociaux dirigeants et non dirigeants) au titre de l'exercice 2008-2009 s'est élevé à 501 440 euros (contre 513 630 euros en 2007-2008).

Les montants des jetons de présence ont été calculés et versés aux administrateurs de Sodexo conformément au règlement intérieur du Conseil d'Administration et suivant les critères suivants arrêtés au titre de l'exercice 2008-2009 :

- **18 000** euros pour chaque administrateur au titre de sa part fixe ;
- **1 800** euros par présence effective aux séances du Conseil ;
- **5 600** euros pour les membres de chaque comité au titre de leur part fixe ;
- **780** euros par présence effective aux séances des comités.

Les montants des jetons de présence versés aux mandataires sociaux non-dirigeants au titre des exercices 2007-2008 et 2008-2009 ont été les suivants :

Membres du Conseil d'Administration (hors Président du Conseil et Directeur Général)	Exercice 2007-2008 (en euros)	Exercice 2008-2009 (en euros)
Robert Baconnier	44 350	46 120
Rémi Baudin ⁽¹⁾	47 870	51 240
Patricia Bellinger	50 350	47 720
Astrid Bellon	28 000	31 200
Bernard Bellon ⁽¹⁾	38 670	41 920
François-Xavier Bellon	29 750	31 200
Sophie Clamens	32 030	33 540
Paul Jeanbart	31 270	28 200
Charles Milhaud	17 500	9 000
François Périgot	45 110	24 560
Nathalie Szabo	36 670	37 580
Peter Thompson	33 520	34 000
Mark Tompkins	38 950	39 920

(1) Total incluant 2 000 € de jetons de présence versés par Bellon SA en 2007-2008 et 2008-2009 au titre de son mandat de membre du Conseil de Surveillance de Bellon SA.

3.2.2 Tableau sur les rémunérations versées aux mandataires sociaux non-dirigeants

Aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été consentie en faveur des mandataires sociaux non-dirigeants et ils ne bénéficient pas non plus de régime complémentaire de retraite, ni d'indemnités

ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de fonction.

	Exercice 2007-2008 (en euros)			Exercice 2008-2009 (en euros)		
	Rémunération annuelle brute		Avantages en nature	Rémunération annuelle brute		Avantages en nature
	Fixe	Variable ⁽¹⁾		Fixe	Variable ⁽¹⁾	
Astrid Bellon ⁽²⁾	74 968	-	-	90 632	-	-
François-Xavier Bellon ⁽²⁾	74 968	-	-	90 632	-	-
Sophie Clamens ⁽³⁾	198 537	15 000	-	248 170	20 450	-
Nathalie Szabo ⁽⁴⁾	155 008	8 900	-	185 417	-	1 262

(1) La rémunération variable dépend d'objectifs quantitatifs et qualitatifs.

(2) Rémunération versée au titre de son mandat de membre du Directoire de Bellon SA.

(3) Rémunération versée au titre de son mandat de Présidente du Directoire de Bellon SA (114 004 € pour 2007-2008 et 135 616 € pour 2008-2009) et au titre de ses fonctions de Directrice Générale de Sodexo France Entreprises et Administrations (133 004 € pour 2008-2009 et 99 533 € pour 2007-2008 au titre de ses fonctions de Directrice de Projet Sodexo Management).

(4) Rémunération versée au titre de son mandat de membre du Directoire de Bellon SA (86 968 € pour 2007-2008 et 114 633 € pour 2008-2009) et au titre de ses fonctions de Directrice Générale de Sodexo Prestige (76 940 € pour 2007-2008 et 70 784 € pour 2008-2009). Nathalie Szabo bénéficie d'une voiture de fonction.

4. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL ET SUR LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

En application de l'article L. 225-37 du Code de commerce, le Président du Conseil d'Administration rend compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration, des procédures de contrôle interne et des procédures de gestion des risques mises en place par le Groupe (Société mère et l'ensemble des sociétés consolidées).

4.1 Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

Sodexo est administrée par un Conseil d'Administration présidé par Monsieur Pierre Bellon.

4.1.1 Rôle du Président du Conseil d'Administration

Le Président du Conseil d'Administration représente le Conseil, il organise et dirige ses travaux, dont il rend compte à l'Assemblée Générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

4.1.2 Le fonctionnement du Conseil d'Administration

En complément des statuts de la Société, le Conseil d'Administration a adopté un règlement intérieur qui précise sa mission, fixe le nombre d'administrateurs, établit la charte de l'administrateur, prévoit le nombre minimum de réunions et la répartition des jetons de présence. Ce règlement intérieur fixe les critères d'évaluation du fonctionnement du Conseil, il organise les pouvoirs de la Direction Générale et définit également la politique en matière de délivrance des garanties.

4.1.3 Mission du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration définit notamment la stratégie de l'entreprise et les politiques générales du Groupe, désigne les mandataires sociaux chargés de gérer celles-ci, contrôle la gestion, s'assure de l'existence et de l'efficacité de la gestion des risques et du contrôle interne et veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'aux marchés financiers à travers les comptes ou à l'occasion d'opérations importantes.

Conformément aux dispositions de la loi, il arrête les comptes, propose le dividende, décide des investissements significatifs et de la politique financière.

Chaque administrateur reçoit, au moins trois jours à l'avance, les dossiers présentés à chaque Conseil, pour qu'il puisse procéder à l'étude et/ou aux investigations nécessaires sur les sujets traités.

Les principaux dirigeants du Groupe sont conduits à exposer périodiquement aux administrateurs la situation du marché, la stratégie, les moyens mis en place dans leurs activités respectives et les plans d'action leur permettant d'atteindre les objectifs.

Le Conseil d'Administration procède périodiquement à l'examen des comptes au cours de séances approfondies avec la participation, chaque fois que cela s'avère nécessaire, des responsables opérationnels et fonctionnels, ainsi que des Commissaires aux Comptes.

Enfin, le Conseil d'Administration est régulièrement informé des questions, remarques ou critiques formulées par les actionnaires, tant au cours des réunions d'actionnaires que par courrier, courriel ou appel téléphonique.

4.1.4 La charte de l'administrateur

Chaque administrateur doit être actionnaire à titre personnel et posséder un nombre minimum de 400 actions Sodexo.

Sauf cas de force majeure, tout administrateur de Sodexo a l'obligation d'assister aux Assemblées Générales des actionnaires.

L'administrateur a l'obligation de faire part au Conseil de toute situation de conflit d'intérêt, même potentiel, et doit s'abstenir de participer au vote de la délibération correspondante.

Lorsqu'il reçoit, dans le cadre de ses fonctions, des informations non publiées, tout administrateur de Sodexo doit se considérer tenu au secret professionnel.

À ce titre, toute opération sur des valeurs mobilières de Sodexo est interdite pendant :

- la période comprise entre les trente jours calendaires qui précèdent le Conseil d'Administration arrêtant les comptes consolidés semestriels du Groupe et les deux jours ouvrés qui suivent la date de publication de ces comptes semestriels ;
- la période comprise entre le 1^{er} septembre et les deux jours ouvrés qui suivent la date de publication des comptes consolidés annuels du Groupe.

Les transactions effectuées par les administrateurs font l'objet d'un communiqué public. À cet effet, les

administrateurs sont tenus d'informer le Directeur Juridique Groupe des transactions qu'ils ont effectuées sur les titres Sodexo.

4.1.5 Les réunions du Conseil d'Administration durant l'exercice

Le Conseil d'Administration s'est réuni dix fois au cours de l'exercice 2008-2009 (réunions physiques ou réunions téléphoniques, comme le prévoient les statuts de Sodexo), en conformité avec le règlement intérieur prévoyant au minimum quatre réunions par an.

Date	Points principaux à l'ordre du jour	Taux de participation
09/09/2008	Approbation du budget 2008-2009	93 %
18/09/2008	Autorisation pour la mise en place d'une garantie dans le cadre de l'acquisition de Zehnacker	86 %
13/10/2008	Étude du dossier d'acquisition de RKHS	79 %
06/11/2008	Arrêté des comptes de l'exercice 2007-2008 Arrêté des termes du rapport de gestion Convocation de l'Assemblée Générale Mixte	86 %
19/01/2009	Adoption d'un nouveau plan d'options d'achat d'actions Point sur l'activité des premiers mois de l'exercice	86 %
29/01/2009	Étude du dossier d'investissement (participation dans le consortium Metrix – Defense Training Review (Royaume-Uni))	92 %
10/03/2009	Refinancement Point sur les activités de Facilities Management	92 %
21/04/2009	Arrêté des comptes consolidés du premier semestre de l'exercice 2008-2009 Approbation du rapport semestriel d'activité	92 %
02/06/2009	Point sur le refinancement du Groupe	92 %
08/07/2009	Étude du dossier d'acquisition Comfort Keepers Convention réglementée	77 %

Au cours de l'exercice 2008-2009, le taux moyen de participation a été de 87 %.

4.1.6 Composition du Conseil d'Administration

La liste des administrateurs composant le Conseil d'Administration est donnée en page 42 du présent document.

Le Conseil d'Administration compte treize membres dont quatre femmes. Parmi les administrateurs, neuf sont de nationalité française, deux de nationalité américaine, un de nationalité canadienne et un de nationalité britannique.

Outre leur capacité à prendre en compte les intérêts de tous les actionnaires, les administrateurs sont aussi choisis pour leurs compétences, leur expérience et

leur maîtrise des enjeux stratégiques des marchés où intervient le Groupe.

La composition du Conseil doit ainsi refléter, autant que possible, le poids géographique des zones du Groupe, inclure des compétences techniques différentes et compter parmi ses membres des administrateurs connaissant bien les activités du Groupe.

À ce jour, en France, la notion d'administrateur indépendant n'a fait l'objet d'aucune définition légale. Le Code AFEP-MEDEF relatif au gouvernement d'entreprise des sociétés cotées de décembre 2008 précise qu'« un administrateur est indépendant

lorsqu'il n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la Société, son Groupe ou sa Direction, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement ».

Dans cet esprit, le Conseil considère que tous les administrateurs de Sodexo sont indépendants.

En effet, le Conseil d'Administration est une instance collégiale qui représente collectivement l'ensemble des actionnaires et qui impose à chaque membre du Conseil l'obligation d'agir en toutes circonstances dans l'intérêt de tous ses actionnaires et dans l'intérêt social de l'entreprise.

Néanmoins, pour se conformer aux critères d'indépendance en vigueur énoncés dans le Code AFEP-MEDEF susmentionné, le Comité des Nominations propose périodiquement au Conseil d'Administration « la liste des administrateurs » dits indépendants.

Au cours de l'exercice 2008-2009, cinq membres du Conseil d'Administration ont ainsi été qualifiés d'administrateurs indépendants.

La durée du mandat des administrateurs fixée par les statuts est de trois ans maximum.

4.1.7 Les comités spécialisés

Pour l'aider dans ses réflexions, le Conseil d'Administration a créé trois comités, dotés chacun d'une charte, qui ont pour mission générale d'étudier des sujets spécifiques pour préparer certaines délibérations du Conseil, lui transmettre des avis et des recommandations sur les décisions à prendre et enfin élaborer des propositions.

Le Comité d'Audit

Il est composé de Monsieur Robert Baconnier en qualité d'« Expert financier », qui le préside, et de Monsieur Mark Tompkins. Messieurs Pierre Bellon et Rémi Baudin et Madame Sophie Clamens sont invités à assister à toutes les réunions du comité sans en être membres.

Ce comité s'assure de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables en vigueur dans la Société. Il examine périodiquement le rapport de la Direction Générale sur les risques encourus et les principes de prévention de ces risques et veille à la mise en œuvre de l'efficacité des procédures de contrôle interne.

Il examine les candidatures des Commissaires aux Comptes dont la nomination est soumise

à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires.

Il examine également, chaque année, les honoraires des Commissaires aux Comptes de la Société et de l'ensemble des filiales du Groupe, et apprécie les conditions de leur indépendance.

Pour exercer son rôle, le comité s'appuie sur le Directeur Général, le Directeur Financier Groupe, le Directeur de l'Audit Interne Groupe et les auditeurs externes. Il peut également demander à entendre toute personne de la Société et faire appel à des experts extérieurs.

Au cours de l'exercice 2008-2009, Monsieur Michel Landel, Directeur Général de la Société, Madame Siân Herbert-Jones, Directeur Financier Groupe, et Monsieur Steven Pangburn, Directeur de l'Audit Interne Groupe, ont été régulièrement invités à présenter leurs travaux et à répondre aux questions du comité lors de ses séances.

Le Comité d'Audit s'est réuni trois fois pendant l'exercice, avec un taux moyen de participation de 88 %.

Il a procédé à l'examen de différents points tels que :

- la revue de la cartographie des risques et du dispositif de maîtrise des risques ;
- le suivi de l'évaluation du contrôle interne ;
- l'approbation du plan d'Audit Interne pour l'exercice 2008-2009 ;
- les rapports des missions de la Direction de l'Audit Interne et le suivi de ses recommandations ;
- la proposition de renouvellement du mandat de KPMG en tant que co-Commissaires aux Comptes ;
- la supervision de l'indépendance et des missions des Commissaires aux Comptes. Il a également approuvé les missions et les honoraires des Commissaires aux Comptes de la Société et des filiales du Groupe dans le cadre de la certification des comptes consolidés pour l'exercice 2008-2009. Par ailleurs, il a approuvé, préalablement, toute autre mission effectuée par les Commissaires aux Comptes de la Société et des membres de leur réseau.

Le Comité d'Audit a également examiné les comptes annuels consolidés de l'exercice 2007-2008, ainsi que les comptes semestriels consolidés de l'exercice 2008-2009. Enfin, au-delà des trois réunions formelles du Comité d'Audit, le Président a été amené à rencontrer

à plusieurs reprises au cours de l'année, le Directeur Général, le Directeur de l'Audit Interne Groupe, le Directeur Financier Groupe et les Commissaires aux Comptes.

Le Comité des Nominations

Il est présidé par Madame Patricia Bellinger et les autres membres sont Madame Nathalie Szabo, Messieurs Pierre Bellon et Rémi Baudin.

Ce comité est chargé d'une part :

- d'examiner les propositions du Président du Conseil et de formuler un avis au Conseil sur la nomination des administrateurs. Le comité examine la situation des candidats aux fonctions d'administrateur, préalablement à leur nomination. Il évalue également à tout moment, s'il le juge utile, la situation des administrateurs au regard des critères relatifs à la composition du Conseil, définis dans les lois applicables à la Société et dans le règlement intérieur. Par ailleurs, pour se conformer aux différents usages, le Comité des Nominations propose périodiquement au Conseil d'Administration la liste des administrateurs dits indépendants ;
- de formuler un avis au Conseil sur la nomination du Directeur Général et le cas échéant du ou des Directeurs Généraux Délégués ;

et d'autre part :

- d'examiner les propositions du Directeur Général et de formuler un avis au Conseil sur les nominations et plans de succession des membres du Comité Exécutif et des principaux dirigeants du Groupe ;
- s'assurer que le Directeur Général est en mesure à tout moment de proposer au Conseil des solutions de succession en cas de vacance imprévisible, même si celles-ci doivent demeurer confidentielles.

Au cours de l'exercice, le Comité des Nominations s'est réuni formellement une fois afin d'étudier les plans de succession des membres du Comité Exécutif du Groupe et les changements dans l'organisation en France et au Royaume Uni, mais de nombreux échanges ont eu lieu entre les membres du Comité des Nominations et les dirigeants du Groupe.

Le taux moyen de participation a été de 100 %.

Le Comité des Rémunérations

Il est présidé par Monsieur Rémi Baudin et les autres membres sont Madame Patricia Bellinger, Messieurs Pierre Bellon et Bernard Bellon.

Ce comité est chargé de proposer la rémunération des mandataires sociaux, la politique générale de rémunération des principaux dirigeants du Groupe, la politique d'intéressement des dirigeants aux performances de l'entreprise et, en particulier, la politique des plans de souscription ou d'achat d'actions ainsi que la mise en place de Plans d'Épargne d'Entreprise dans le Groupe. Les principes et règles arrêtés par le Conseil d'Administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux sont précisés des pages 49 à 54 du présent document.

Le Comité des Rémunérations s'est réuni trois fois pendant l'exercice pour faire des recommandations au Conseil d'Administration dans des domaines tels que la mise en place d'un nouveau plan d'options d'achat d'actions et de son règlement, la revue des outils d'intéressement des dirigeants ainsi que les rémunérations du Président et du Directeur Général. Il a ainsi proposé au Conseil d'attribuer au titre du plan 2009, 1,7 million d'options d'achat d'actions pour 500 dirigeants et formulé un avis sur les propositions d'attributions individuelles établies par le Directeur Général.

Au cours de l'exercice 2008-2009, le taux moyen de participation a été de 100 %.

Groupe de travail Projets PPP (Partenariats Public-Privé)

Pour faciliter sa tâche, le Conseil d'Administration a également créé un groupe de travail afin d'étudier de façon approfondie les projets d'investissements du Groupe qui lui sont présentés dans le cadre de Partenariats Public-Privé ou du *Private Finance Initiative*. Ce groupe de travail fait des recommandations au Conseil d'Administration afin que ce dernier puisse se prononcer sur l'autorisation d'investissement et éventuellement, l'émission de garanties dans le cadre de ces projets.

Le groupe de travail, présidé par Madame Siân Herbert-Jones, Directeur Financier Groupe, est composé d'administrateurs (Madame Sophie Clamens et Messieurs Robert Baconnier, Pierre Bellon et Mark Tompkins), du Directeur Général Monsieur Michel Landel et certains membres de son équipe ainsi que les dirigeants opérationnels qui proposent et dirigeront ces projets. Certains administrateurs ont exprimé le

désir d'y participer et ont assisté aux réunions de ce groupe de travail.

Évaluation du fonctionnement du Conseil d'Administration

En septembre 2007, un questionnaire d'évaluation comportant une cinquantaine de points sur le fonctionnement du Conseil d'Administration et des différents comités a été envoyé aux administrateurs. Au cours de la séance du 22 janvier 2008, les résultats de cette évaluation ont été présentés au Conseil d'Administration : les missions du Conseil sont claires, l'information reçue est jugée satisfaisante par les administrateurs. En revanche, les administrateurs souhaitent être encore plus associés à la réflexion stratégique de la Société.

Aussi, a-t-il été décidé de dédier, dans la mesure du possible, une partie de chaque réunion du Conseil d'Administration aux activités d'un membre du Comité Exécutif. Cette mesure a été mise en place dès la séance du 12 mars 2008 : le Directeur Général Europe a présenté l'activité Solutions de Services sur Site (ex-Services de Restauration et de Facilities Management) réalisée en France et au Royaume-Uni ; le Directeur des Achats, Marketing de l'offre et du Développement Durable a expliqué les plans d'action mis en œuvre dans les domaines sous sa responsabilité. Lors de la séance du 15 avril 2008, le Directeur Général de l'activité Solutions de Motivation (ex-Chèques et Cartes de Services) a fait le point sur la stratégie et les initiatives en cours.

Lors de la séance du Conseil d'Administration du 9 septembre 2008, la Direction Générale et les membres du Comité Exécutif du Groupe ont présenté les plans à 3 ans de leur entité respective. Les administrateurs ont réaffirmé aussi leur désir de rencontrer plus souvent les membres du Comité Exécutif du Groupe.

De même, le Conseil d'Administration du 8 septembre 2009 a consacré la majorité de ses travaux au plan stratégique présenté par la Direction Générale et le Comité Exécutif. Une réunion réunissant les administrateurs, le Directeur Général et tous les membres du Comité Exécutif a été consacrée à l'examen des plans 2009-2012 du Groupe et des différentes entités opérationnelles et fonctionnelles. À la suite de ce Conseil, un questionnaire a été diffusé aux seuls administrateurs afin qu'ils donnent leur opinion sur la qualité des plans présentés laquelle a été jugée en progrès par rapport à l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice 2008-2009, les administrateurs ont été amenés à plusieurs reprises à commenter les

modalités de fonctionnement du Conseil, à vérifier que les questions importantes ont été convenablement préparées et débattues et à se prononcer sur la qualité de l'information mise à la disposition des administrateurs. Une évaluation plus formelle du fonctionnement du Conseil sera conduite au cours de l'exercice 2010-2011.

Code de gouvernement d'entreprise

Le Code AFEP-MEDEF de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées, complété et publié dans son intégralité en décembre 2008 (disponible sur le site www.medef.fr – rubrique Gouvernement d'entreprise), est celui auquel se réfère la Société pour l'élaboration du présent rapport, approuvé par le Conseil d'Administration dans sa réunion du 6 novembre 2009.

Monsieur Rémi Baudin, Président du Comité des Rémunérations de Sodexo a demandé au Comité des Sages du Medef par courrier du 7 septembre 2009, d'émettre un avis sur la rémunération de Monsieur Michel Landel, administrateur et Directeur Général de Sodexo.

Au terme de son examen, le Comité des Sages considère que la rémunération totale de Monsieur Michel Landel (fixe, variable, options, indemnités de départ et de retraite) n'appelle pas de commentaire particulier mais a recommandé d'expliquer les modalités de fixation et de détermination de sa rémunération (voir page 50 du présent Document de référence).

En revanche, le Comité des Sages estime qu'il ne lui appartient pas de se prononcer sur les relations entre la holding Bellon SA et sa filiale Sodexo. Il constate cependant que les conventions passées entre Sodexo et Bellon SA indiquent l'existence d'un contrat de travail de Monsieur Michel Landel, mandataire social de Sodexo avec Bellon SA, ce qui n'apparaît pas conforme à la recommandation n° 19 du Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP-MEDEF. Conformément au principe « appliquer ou s'expliquer » de la recommandation n° 22 du Code AFEP-MEDEF, la société Sodexo explique ci-dessous pourquoi elle maintient le contrat de travail de Michel Landel avec Bellon SA.

Depuis 1991, un accord lie Sodexo et Bellon SA qui est la « société holding animatrice active » de Sodexo. Cette convention figure chaque année dans le Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes approuvé par les actionnaires lors de l'Assemblée Générale de Sodexo.

Cet accord précise que Bellon SA apporte à Sodexo un ensemble de moyens et de compétences spécifiques qui ont pour objectif :

- l'assistance et le conseil relatifs à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie de Sodexo ;
- le respect des principes fondamentaux de développement du Groupe et de ses valeurs ;
- l'assistance pour la promotion et le recrutement des cadres de haut niveau au sein de Sodexo ;
- l'assistance dans la planification financière et dans sa mise en œuvre.

Bellon SA fournit à Sodexo, soit directement, soit avec l'aide d'experts qualifiés cette assistance et c'est pourquoi Michel Landel, Directeur Général du Groupe, Elisabeth Carpentier, Directrice des Ressources Humaines Groupe et Siân Herbert-Jones, Directrice Financière Groupe sont rémunérés par Bellon SA et ont des contrats de travail Bellon SA.

Pourquoi maintenir une holding animatrice active ? Car elle est le gage de l'indépendance du Groupe.

Depuis sa création par Pierre Bellon en 1966, l'indépendance est l'un des principes fondamentaux du Groupe car elle permet de maintenir ses valeurs, d'avoir une stratégie à long-terme, une continuité dans le management et d'assurer sa pérennité. Cette indépendance est souhaitée par la majorité du personnel consulté à plusieurs périodes de la vie de l'entreprise.

Au 31 août 2009, Bellon SA détient 38 % du capital de Sodexo et 44 % de ses droits de vote. Les quatre enfants de Pierre Bellon détiennent 68,5 % des actions de Bellon SA et sont liés par des accords qui les empêchent de vendre ces actions à des tiers, assurant ainsi la pérennité de l'entreprise.

Gouvernement d'Entreprise

Depuis le 1^{er} septembre 2005, les fonctions de Président du Conseil d'Administration et celles de Directeur Général ont été dissociées et Monsieur Michel Landel a succédé à Monsieur Pierre Bellon en qualité de Directeur Général de Sodexo.

Rôle du Directeur Général

Le Directeur Général assume la Direction Générale du Groupe et a autorité sur toutes les Directions opérationnelles et fonctionnelles du Groupe. Les

pouvoirs du Directeur Général sont assortis de limites, fixées par le Conseil d'Administration sur proposition du Président. En particulier, ce dernier doit obtenir l'autorisation préalable du Conseil pour consentir des garanties sur les biens sociaux ou pour engager la Société au-delà de certains montants relatifs, notamment, à des investissements, des cessions ou des emprunts. Il doit également soumettre à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration les décisions relatives au démarrage d'activités nouvelles. Ces limitations sont inopposables aux tiers, le Directeur Général étant investi, vis-à-vis d'eux, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société.

Pour assumer la Direction Générale de Sodexo, Monsieur Michel Landel s'appuie sur un Comité Exécutif présenté page 74. Ce comité se réunit une fois par mois. Il constitue l'organe clé du management du Groupe. Son rôle est double, le comité doit d'une part, débattre et proposer des stratégies au Conseil d'Administration et d'autre part, suivre la mise en œuvre des stratégies, arrêtées par le Conseil. Dans ce contexte, le Comité Exécutif suit l'évolution des plans d'action, les performances des différentes Entités Opérationnelles, les opportunités de développement et les risques inhérents aux activités.

Par ailleurs, le Directeur Général du Groupe a créé un Comité International composé d'environ 60 dirigeants du Groupe. Les objectifs de ce Comité International sont de partager une vision commune, de réfléchir aux opportunités qui se présentent au niveau mondial, de se mobiliser autour des axes stratégiques majeurs, de détecter et de partager les meilleures pratiques et d'aider à accélérer la croissance interne du Groupe.

Participations des actionnaires à l'Assemblée Générale

Les modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée Générale figurent à l'article 16 des statuts de Sodexo (reproduit page 249 du présent document).

Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

La répartition du capital et des droits de vote de la Société, exposée en page 253 du présent document, apparaît comme l'élément déterminant parmi ceux visés à l'article L. 225-100-3 du Code de commerce.

4.2 Les procédures de gestion des risques et de contrôle interne mises en œuvre par la Société

Dans le cadre de ses activités et de la poursuite de sa stratégie, le Groupe Sodexo est confronté à un certain nombre de risques et aléas internes ou externes. Afin d'y faire face, il a mis en place une organisation et des politiques dont le but est d'identifier, d'évaluer, de prévenir et de maîtriser ces risques afin d'en limiter les impacts négatifs.

Le contrôle interne est un dispositif élaboré par la Société et mis en œuvre sous sa responsabilité, qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des politiques du Groupe ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la Société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- la fiabilité des informations financières.

En contribuant à prévenir et à maîtriser les risques, le dispositif de contrôle interne joue un rôle important dans la conduite du Groupe.

4.2.1 Principes fondamentaux du développement de Sodexo

Le dispositif de contrôle interne s'appuie sur les valeurs et les principes fondamentaux du développement de Sodexo définis depuis son origine par Pierre Bellon et le Conseil d'Administration. Ces principes fondamentaux du Groupe sont les suivants :

1- Une entreprise c'est la communauté

De ses clients et de ses consommateurs	De son personnel	De ses actionnaires
Notre finalité, notre raison d'être : satisfaire leurs attentes		
<ul style="list-style-type: none"> • Pour nos clients : <ul style="list-style-type: none"> • plus de valeur (qualité perçue/prix/convivialité) par rapport à nos concurrents directs ou potentiels • Pour nos consommateurs : <ul style="list-style-type: none"> • des services mieux adaptés que ceux de nos concurrents 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour nos personnels : <ul style="list-style-type: none"> • avoir un emploi stable, • avoir une rémunération compétitive au sein de la profession, • pouvoir prendre des responsabilités, • être formé, progresser et évoluer (ascenseur social), • être considéré et écouté, • être fier d'appartenir à Sodexo et de partager sa philosophie, ses valeurs et ses principes éthiques, • être associé aux performances de l'entreprise, • donner un sens au travail de chacun. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour nos actionnaires : <ul style="list-style-type: none"> • valoriser leur capital, • accroître leurs dividendes, • être considérés et être informés sur la vie et les performances du Groupe, • investir dans une entreprise qui contribue au développement économique, social et environnemental des villes, des régions et des pays dans lesquels elle est présente.

Mais ces attentes sont contradictoires à court terme.
Par exemple :

- le client veut un service toujours de meilleure qualité à un prix toujours plus bas ;
- le personnel veut une rémunération plus élevée et de meilleures conditions de travail ;
- les actionnaires veulent valoriser leur capital et avoir un dividende augmenté.

Comment arriver à satisfaire simultanément et durablement les attentes des clients, du personnel et des actionnaires ?

- un seul choix possible : réaliser la croissance interne de nos résultats et de notre chiffre d'affaires.

Car la croissance interne :

- garantit que nous sommes capables de garder nos clients actuels donc de les satisfaire ;
- permet de répondre aux attentes du personnel : conserver son emploi et avoir des possibilités de promotion ;
- valorise le patrimoine de nos actionnaires.

2- *Cette croissance doit avoir un sens pour les femmes et les hommes qui la font.*

Aussi, dès la naissance de Sodexo en 1966, nous avons défini :

- des valeurs ;
- des principes éthiques ;
- et une vocation.

Nos valeurs

Les valeurs à partager avec 380 000 collaborateurs de Sodexo sont :

- l'Esprit de service ;
- l'Esprit d'équipe ;
- l'Esprit de progrès.

Notre noblesse : être au service des autres

Nos principes éthiques

- la loyauté ;
- le respect de la personne ;
- la transparence ;
- le refus de la corruption et la concurrence déloyale.

Notre vocation

Elle est double :

- Améliorer la Qualité de Vie au Quotidien de tous ceux que nous servons : salariés sur leur lieu de travail, patients à l'hôpital, élèves et étudiants dans les écoles et les universités, détenus dans les établissements pénitentiaires, militaires en garnison et en opération, etc. ;
- Contribuer au développement économique, social et environnemental des villes, des régions et des pays dans lesquels nous exerçons nos activités ;
 - « Faire de chaque jour un jour meilleur » ;
 - Nos finalités, nos valeurs, nos principes éthiques, notre vocation sont l'engagement qui nous réunit et le ciment de toutes nos équipes.

3- *Notre nouvelle vision :*

- Être le partenaire à long terme de nos clients pour créer et mettre en œuvre des solutions répondant à leurs besoins ;
- Aussi, le Groupe a décidé de changer les appellations de nos deux principales activités, pour les mettre en harmonie avec notre nouvelle vision :
 - Services de Restauration et Facilities Management devient Solutions de Services sur Site,
 - Chèques et Cartes de Service devient Solutions de Motivation.

Par ailleurs, Sodexo commence à développer une nouvelle activité de Solutions de Services aux Particuliers et à Domicile.

Notre Ambition à moyen terme

- Avoir une croissance annuelle moyenne de notre chiffre d'affaires de 7 % ;
- Atteindre une marge opérationnelle consolidée de 6 % ;
- Être leader mondial dans chacun des segments et sous-segments de clientèle où nous exerçons nos activités ;
- Être un ascenseur social pour nos collaborateurs ;
- Faire de Sodexo une marque mondiale connue, aimée et choisie.

4- Notre stratégie

Pour réaliser notre ambition, notre stratégie est claire :

- S'imposer comme un leader mondial des Solutions de Services sur Site ;
- Renforcer et s'appuyer sur les services de restauration, son métier historique ;
- Devenir le leader mondial des Solutions de Motivation ;
- Développer progressivement des Solutions de Services aux Particuliers et à Domicile.

Le Groupe a également mis en place un Code de conduite qui a été signé par les membres du Comité Exécutif ainsi que par les principaux responsables financiers du Groupe.

De plus, le Comité Exécutif du Groupe a proposé au Conseil d'Administration d'adopter en novembre 2006, un code intitulé « Principes d'Intégrité dans la Conduite des Affaires ». Ce code formalise les convictions et les pratiques de Sodexo afin que chaque collaborateur s'engage à refuser la corruption et la concurrence déloyale.

4.2.2 Les politiques du Groupe

Les Politiques du Groupe existantes sont disponibles sur le site intranet du Groupe. Toutefois, compte tenu de l'évolution de l'environnement et de l'élargissement des Solutions de services du Groupe, ces politiques sont amenées à évoluer et être améliorées.

Ces politiques recouvrent les orientations stratégiques de l'entreprise ainsi que les règles applicables à différents domaines tels que par exemple la recherche de marchés à fort potentiel de développement et culte du client, le développement de nos Ressources Humaines, les achats, les finances, les systèmes d'Information, la Communication et le Développement Durable.

Ressources Humaines

Le Groupe s'est fixé deux objectifs majeurs : d'une part, avoir les Ressources Humaines de qualité et représentatives de la diversité et en nombre suffisant pour répondre aux attentes de tous ses clients, et d'autre part, être l'un des employeurs mondiaux les plus appréciés par ses collaborateurs.

Les politiques Ressources Humaines définissent des priorités : la gestion prévisionnelle des dirigeants, en attirant, développant, motivant, fidélisant les meilleurs ; promouvoir l'égalité des chances et la diversité, à chaque échelon de l'entreprise. Elles

encadrent des domaines tels que l'organisation des structures, le recrutement, la formation, les plans d'accompagnement et de succession, ou les rémunérations fixes et variables.

Indépendance et Financement du développement

Pierre Bellon a, dès la naissance de Sodexo en 1966, affirmé que l'entreprise familiale resterait indépendante. Comment assurer le financement du développement et rester indépendant ? Cette contrainte explique la stratégie financière du Groupe qui repose sur deux principes simples :

- choisir des activités à faible intensité capitalistique, avec en moyenne des investissements (hors acquisitions) représentant environ 2 % du chiffre d'affaires ;
- disposer en permanence des liquidités suffisantes pour financer le développement, rembourser les emprunts à moyen-terme et verser des dividendes aux actionnaires.

Les politiques financières établissent des règles applicables à des domaines tels que les procédures d'approbation des investissements, la réduction du besoin en fonds de roulement, la gestion de la trésorerie et de l'endettement ou la distribution des résultats des filiales du Groupe.

Ces politiques prévoient également les conditions de la tenue de la comptabilité. Elles soulignent l'importance des informations issues des entités, y compris en ce qui concerne les informations prévisionnelles. Il est précisé que chaque responsable doit s'assurer de l'exactitude de ces informations, du respect des délais d'établissement et de diffusion ; il doit sensibiliser ses équipes à cet impératif et recourir aux contrôles nécessaires au respect de ces différents objectifs.

En matière d'endettement, les politiques financières du Groupe précisent que les décisions concernant tout financement externe doivent être prises selon leur montant ou leur nature, par le Directeur Financier Groupe, le Directeur Général ou le Conseil d'Administration.

Ainsi :

- l'essentiel de l'endettement doit être contracté à taux fixe ou converti à taux fixe grâce à des instruments de couverture ;
- le risque de change en matière d'endettement du Groupe et sur les prêts en devises aux filiales doit être couvert.

Par ailleurs, les politiques financières arrêtées par le Groupe sont conçues pour éviter des prises de position spéculative et tout risque en matière de financement, de gestion de la trésorerie et de choix de contrepartie financière.

- La **Direction des Systèmes et Technologies de l'Information** définit des politiques visant à accélérer les synergies, réduire les coûts des infrastructures techniques et garantir une meilleure cohérence dans les développements des systèmes d'information de Sodexo. Le Comité Exécutif pour la Gouvernance des Systèmes et Technologies de l'Information approuve les investissements significatifs, s'assure du bon avancement des projets et effectue les arbitrages coûts-performance en matière de normes de sécurité et de plans de secours.

4.2.3 Les délégations d'autorité

Des délégations clairement définies font l'objet d'une revue annuelle et d'une communication formalisée aux différents responsables par leur supérieur hiérarchique.

Les principes et politiques sont également complétés par les Descriptions de postes, des Fiches d'objectifs annuels et, pour les principaux dirigeants, des délégations clairement définies, qui font l'objet d'une revue annuelle et d'une communication formalisée aux différents responsables par leur supérieur hiérarchique.

Le Directeur Général délègue certains de ses pouvoirs aux membres du Comité Exécutif Groupe, qui eux-mêmes délèguent à leur propre Comité Exécutif.

Les délégations s'appliquent dans les domaines du développement, de la gestion des Ressources Humaines, des achats, des investissements et de la finance.

Planification et définition des objectifs

La délégation dans le Groupe se réalise essentiellement à travers des contrats de responsabilités que sont le plan à moyen terme (à trois ans) et celui à un an. Cette délégation doit s'établir dans le respect des politiques générales du Groupe.

À l'occasion de l'élaboration du plan à trois ans, la stratégie et les objectifs du Groupe sont discutés annuellement. Le plan consolidé est présenté au Conseil d'Administration par le Directeur Général. Les plans à trois ans des différentes Entités Opérationnelles sont présentés au Conseil d'Administration par les membres du Comité Exécutif. L'élaboration du

plan fait l'objet d'une interaction et d'un dialogue entre le Comité Exécutif du Groupe et les Entités opérationnelles qui lui sont rattachées.

Le plan consolidé et les plans d'action adoptés se traduisent par un Budget consolidé soumis à l'approbation du Conseil d'Administration. Les plans des Entités Opérationnelles élaborés par les membres du Comité Exécutif donnent lieu à un budget annuel approuvé par le Directeur Général. Les responsables de chaque budget ont alors autorité à accepter et signer tous les frais de fonctionnement correspondant à leur budget approuvé.

Des indicateurs de performance opérationnelle (fidélisation des clients, croissance sur sites existants, développement commercial, ressources humaines, achats, gestion, finances, etc.) sont utilisés pour mesurer mensuellement ou trimestriellement les performances. La Direction Financière du Groupe est chargée de la coordination et du suivi des indicateurs de performance opérationnelle à travers un tableau de bord.

Descriptif du dispositif de contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information comptable et financière

La Direction Financière du Groupe veille à la fiabilité des informations financières et comptables.

La production et l'analyse de l'information financière s'appuient sur un ensemble de procédures mises en place aussi bien au niveau des sites d'exploitation qu'au niveau des Directions Financières des filiales et du Groupe.

Les Directions Financières des filiales établissent mensuellement, un compte de résultat, cumulé depuis le début de l'exercice social, un bilan et un tableau de financement auxquels se rajoutent trimestriellement, des prévisions pour l'ensemble de l'exercice.

Au 28 février, les comptes semestriels font l'objet d'un examen limité par les Commissaires aux Comptes pour les filiales les plus significatives.

En fin d'exercice, les Directeurs Généraux et les Directeurs Financiers des Entités Opérationnelles s'engagent sur la fiabilité de leurs états financiers, préparés en conformité avec les normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne et sur lesquels les auditeurs externes des principales filiales expriment une opinion dans le cadre de leur mission référée par les auditeurs du Groupe. La Direction Financière du Groupe veille à l'application par toutes les filiales des traitements comptables conformes aux règles du Groupe. Une consolidation des comptes est

réalisée tous les mois par la Direction Financière du Groupe.

Le Groupe continue à renforcer les compétences des équipes financières dans ses filiales ainsi qu'au niveau de la Direction Financière. Ce renforcement inclut l'accroissement des ressources dotées d'une expertise technique dans le domaine du reporting financier. Grâce à ces efforts et au déploiement d'un nouvel outil web de reporting financier, la Direction Financière Groupe a avancé de 20 jours la publication des résultats annuels au cours des trois derniers exercices.

Le respect des délais de production de l'information et le respect de sa qualité et de sa fiabilité sont des éléments de l'appréciation de la performance de l'encadrement et, en particulier, de celle des Directeurs de filiales et de leur Directeur Financier.

Le Directeur Financier Groupe présente chaque mois le reporting financier au Comité Exécutif du Groupe ainsi que des indicateurs de croissance tels que la fidélisation des clients, le développement commercial et la croissance du chiffre d'affaires à «parc comparable». Par ailleurs, des Revues trimestrielles avec chacune des Entités Opérationnelles du Groupe permettent au Directeur Général et au Directeur Financier Groupe d'apprécier, à partir des éléments financiers du reporting et d'éléments opérationnels, l'évolution de l'activité de la ou des filiales.

Le Groupe a mis en place des procédures pour identifier ses Engagements hors bilan. Les éléments dits « hors bilan » rassemblent tous les droits et obligations pouvant avoir immédiatement ou à terme un impact financier sur la situation du Groupe, autres que ceux devant être inscrits au bilan et au compte de résultat, ou qui n'y figurent que de façon incomplète. Ils regroupent notamment les nantissements d'actifs, toutes les garanties liées soit aux contrats opérationnels (garantie de soumission « *bid bonds* » ou de bonne fin « *performance bonds* »), soit à l'endettement ou à des contentieux, mais également les contrats de location non activés au bilan et les engagements relatifs à des promesses de vente ou d'achat de titres, etc.

Les procédures d'identification de ces engagements incluent :

- L'examen périodique des procès-verbaux d'Assemblée Générale et de Conseil d'Administration de la filiale pour ce qui concerne les engagements contractuels, le suivi des litiges et les autorisations et cessions d'actifs ;

- L'examen avec les responsables de la gestion des risques, les agents et courtiers des compagnies d'assurance auprès desquelles la filiale a contracté des assurances pour couvrir les risques relatifs à ses obligations conditionnelles ;
- La revue avec les banques et établissements financiers des sûretés et des garanties ;
- La revue avec les conseils juridiques internes et externes des litiges et procédures, ainsi que de l'évaluation des passifs éventuels y afférant ;
- L'examen des transactions avec les parties liées pour ce qui concerne les garanties et autres engagements donnés ou reçus.

Chaque filiale est tenue de préciser de manière exhaustive la liste de ses Engagements hors bilan.

La Direction Juridique rattachée à la Direction Financière au niveau du Groupe ainsi que les responsables des affaires juridiques au niveau local doivent intervenir en amont auprès des équipes opérationnelles. Ils veillent au respect des dispositions légales. Ils s'assurent également que les négociations contractuelles sont menées de façon équilibrée ; que les risques ne concernent que le respect des obligations contractuelles en matière de prestations et qu'ils sont limités en valeur et dans le temps.

La Direction des Assurances et Risques Groupe rattachée à la Direction Juridique au niveau Groupe est chargée, en collaboration avec les structures internes des filiales, de :

- mettre en place les couvertures d'assurance appropriées pour préserver les intérêts du Groupe ;
- identifier et évaluer les principaux risques qui pèsent sur le Groupe, en restant attentive à l'émergence de nouveaux facteurs de risques liés à l'évolution de ses activités, en particulier dans les domaines du Facilities Management ;
- développer une politique de réduction des risques contractuels au travers, notamment, de clauses de limitation de responsabilité ou de pactes de garantie ;
- arbitrer entre la conservation (auto-assurance) au sein du Groupe des conséquences financières qui résulteraient de la survenance de ces risques et leur transfert au marché de l'assurance.

Enfin, sur la base des informations transmises dans le cadre du reporting mensuel et de la consolidation des comptes, le Directeur Général, avec l'aide de la Direction Financière du Groupe,

prépare la communication financière. Le Directeur Général s'appuie également sur les informations opérationnelles requises lors de l'élaboration du Document de référence.

Afin de permettre à la Direction Générale de diffuser une information qui reflète fidèlement la situation du Groupe, la communication financière fait l'objet d'une revue par le Comité de l'Information Financière (*Disclosure Committee*), qui regroupe des représentants des Directions fonctionnelles du Groupe, notamment des responsables de la Consolidation du Contrôle financier, des Normes comptables, de la Communication financière, de la Direction Juridique, des Ressources Humaines et de la Communication.

4.2.4 La Direction de l'Audit Interne

La Direction de l'Audit Interne du Groupe est rattachée au Président du Conseil d'Administration afin de garantir son indépendance au sein de l'organisation. Elle lui rend compte de son activité lors d'une réunion mensuelle. Le Directeur de l'Audit Interne Groupe travaille en étroite collaboration avec le Président du Comité d'Audit avec lequel il tient des réunions plus informelles (environ six fois par an).

L'Audit Interne intervient auprès des différentes entités du Groupe selon un plan d'audit préétabli. Une revue des risques potentiels par le Président du Conseil d'Administration, le Directeur Général, le Directeur Financier Groupe et le Directeur de l'Audit Interne, prenant en compte les remarques formulées par les auditeurs externes et après consultation du Comité Exécutif, permet d'établir annuellement une liste des structures, filiales et sujets qui pourraient faire l'objet d'un Audit Interne. Le Comité d'Audit se prononce sur ce programme annuel d'audit.

Parmi ses missions, la Direction de l'Audit Interne doit :

- s'assurer que les plans de délégations et les procédures ont été établis et communiqués à l'ensemble des échelons hiérarchiques, et vérifier l'application qui en est faite ;
- participer à l'évaluation des procédures de contrôle interne mises en place au sein des filiales, préconiser des actions correctives pour les faiblesses de contrôle identifiées et suivre leur mise en place par les entités concernées.

Par ailleurs, la Direction de l'Audit Interne peut être conduite à réaliser des missions spéciales à la

demande du Président du Conseil, du Comité d'Audit, du Directeur Général ou du Comité Exécutif.

Les principales missions du plan d'Audit Interne, approuvé par le Comité d'Audit en début d'exercice 2008-2009, ont été réalisées sur l'exercice. La Direction de l'Audit Interne Groupe, dotée d'un effectif moyen de vingt-quatre personnes, a effectué pendant l'exercice 142 missions dans 32 pays. En plus de cette équipe centrale, cinquante auditeurs internes sont rattachés à des filiales, dont la moitié environ travaille aux États-Unis. La Direction de l'Audit Interne Groupe coordonne l'action de ces équipes et leur apporte une aide technique.

La Direction de l'Audit Interne Groupe assure un suivi régulier, auprès des sociétés du Groupe ayant fait l'objet d'un audit, de l'exécution des plans d'actions correctrices. Une synthèse de l'état d'achèvement et des progrès réalisés est régulièrement mise à jour et présentée deux fois par an au Directeur Général et au Directeur Financier, au Président du Conseil d'Administration et au Comité d'Audit. Il convient de noter que le Comité d'Audit n'admet pas qu'une filiale puisse refuser d'appliquer une recommandation de la Direction de l'Audit Interne. Ainsi pour les exercices 2007-2008 et 2008-2009, plus de 95 % des recommandations ont été appliquées ou matérialisées par un plan d'action préparé par les dirigeants des filiales. En ce qui concerne l'exercice 2008-2009, sur 834 recommandations de la Direction de l'Audit Interne 36 % ont déjà été mises en place et 61 % font l'objet de plans d'action en cours.

La Direction de l'Audit Interne Groupe joue, par ailleurs, un rôle d'évaluateur indépendant du contrôle interne dans le cadre de la démarche CLEAR (*Controls for Legal Requirements to Enhance Accountability and Reporting*) et évalue de manière indépendante et objective l'efficacité des contrôles identifiés, documentés et effectués par le management.

Enfin, la Direction de l'Audit Interne Groupe coordonne les missions des Commissaires aux Comptes. Elle revoit également chaque année les honoraires des Commissaires aux Comptes (concernant les missions de contrôle légal des comptes et les autres missions), avant approbation par le Comité d'Audit. Annuellement, les Commissaires aux Comptes définissent, en accord avec la Direction Financière du Groupe et la Direction de l'Audit Interne Groupe, les instructions d'audit envoyées à l'ensemble des auditeurs externes des filiales.

4.2.5 Descriptif des principes de gestion des risques et de la démarche intégrée de gestion des risques et de contrôle interne

Sodexo a mis en place un dispositif systématique pour identifier les principaux risques. Le Groupe s'assure que les risques sont évalués et gérés aux niveaux appropriés de l'organisation : selon leur nature, les actions de maîtrise sont pilotées soit au niveau local, soit au niveau du Groupe.

Le dispositif de contrôle interne s'appuie sur les valeurs et politiques du Groupe, définies par la Direction Générale et dont l'application doit être mise en œuvre par chaque entité en fonction des spécificités locales.

Le processus d'identification des risques est réalisé parallèlement au niveau central pour le Groupe et au niveau local :

- une Cartographie des risques Groupe est régulièrement mise à jour par le Comité Exécutif du Groupe puis présentée au Comité d'Audit et au Conseil d'Administration ;
- par ailleurs, dans le cadre de la démarche CLEAR, les Directeurs Généraux des principales entités du Groupe identifient et classent par ordre d'importance leurs dix à quinze principaux risques, décrivent les contrôles en place pour les maîtriser et évaluent leur efficacité ;
- ces évaluations locales sont agrégées au niveau du Groupe et présentées, chaque année également, au Comité d'Audit.

Les pages 199 à 201 de ce Document de référence décrivent les principaux facteurs de risque auxquels le Groupe est confronté.

L'analyse des procédures de contrôle interne

La Loi sur la Sécurité Financière (LSF) en France et la loi Sarbanes-Oxley aux États-Unis ont permis à Sodexo de faire des progrès considérables en matière de contrôle interne. Le retrait volontaire de Sodexo de la cote sur le New York Stock Exchange et le fait de se « désenregistrer » de la réglementation boursière américaine en 2007 étaient essentiellement motivés par des raisons de coût. Sodexo s'est toutefois engagé à maintenir les mêmes procédures de contrôle interne, voire à les améliorer.

Les procédures de contrôle interne font partie de la démarche continue d'identification, d'évaluation

et de maîtrise des risques de l'entreprise, appelée CLEAR. Cette démarche couvre les cinq composantes du COSO (*Committee of Sponsoring Organizations*) ⁽¹⁾ : environnement de contrôle (intégrité, éthique, compétences, etc.), évaluation des risques (identification, analyse et gestion des risques), activités de contrôle (normes et procédures), information et communication (recueil et échange d'informations) et pilotage (suivi et modifications éventuelles des processus). Fermement soutenue par le Directeur Général et le Directeur Financier Groupe, elle a reçu l'approbation du Conseil d'Administration et de son Comité d'Audit ainsi que le support du Comité Exécutif du Groupe.

La démarche CLEAR appliquée dans le Groupe consiste en :

- l'identification et l'évaluation des risques ;
- la description de l'environnement de contrôle tant au niveau du Groupe qu'au niveau des filiales ;
- la documentation et l'auto-évaluation de ces points de contrôle dans les filiales comme au siège ;
- les tests indépendants de l'efficacité de ces points de contrôle réalisés par les auditeurs internes ou externes.

Un très grand nombre de filiales du Groupe représentant plus de 95 % du chiffre d'affaires de Sodexo documentent chaque année un rapport détaillé sur leur environnement de contrôle appelé *Company Level Control Report*. Celui-ci est décliné selon les cinq composantes du COSO et comporte l'identification des principaux risques de l'entité, la description des actions de maîtrise des risques ainsi qu'une évaluation de leur efficacité.

Les filiales de taille significative du Groupe qui représentent plus de 90 % du chiffre d'affaires du Groupe, vont au-delà de ces deux premières étapes descriptives : elles documentent puis évaluent à la fois leur environnement de contrôle et des contrôles transactionnels.

Dans le cadre de la démarche CLEAR, un référentiel de risques et de contrôles a été développé par Sodexo. À l'intérieur de ce cadre, les activités du Groupe ont été segmentées en douze processus significatifs : Revenus et Comptes Clients, Achat et Comptes Fournisseurs, Ressources Humaines, Trésorerie, Stocks, Immobilisations corporelles et incorporelles, Juridique et réglementaire, Systèmes et Technologies de l'Information, Finances, Opérations de Solutions de Motivation, Corporate et Santé et Sécurité.

(1) voir Glossaire

Pour chacun de ces processus, la démarche CLEAR identifie plusieurs propositions de contrôle pour chacun des risques majeurs qui ont été rassemblés dans le référentiel de risques et de contrôles Sodexo. Chaque filiale est alors chargée de mettre en place et d'évaluer l'efficacité des contrôles qu'elle juge les plus à même de réduire ses risques en coordination avec son entité opérationnelle et le Groupe.

Il a été décidé d'effectuer une évaluation et une certification internes de l'efficacité du système de gestion des risques et du contrôle interne, dont la synthèse est présentée en fin de chaque exercice au Comité d'Audit. De plus, un label interne récompense chaque année l'entité qui a réalisé le plus de progrès. Les entités évaluées en 2008-2009 pour l'application des processus CLEAR, couvrent 87 % du chiffre d'affaires du Groupe. Pour chaque entité, environ 30 contrôles sont testés par des équipes indépendantes. Au total, 1 065 contrôles ont été testés sur 2008-2009 : 79 % des contrôles ont été jugés efficaces. Pour les 21 % restants, un plan d'action a été développé pour remédier au fonctionnement du contrôle.

Ces différentes actions s'inscrivent dans la démarche d'amélioration permanente du contrôle interne et des procédures de gestion de Sodexo.

Toutefois, le contrôle interne ne peut pas fournir une garantie absolue quant à l'élimination de tout risque. Sodexo veille néanmoins à mettre en place au sein de l'ensemble de ses filiales un dispositif de contrôle interne le plus efficace possible.

Dans le cadre de la préparation de ce rapport et conformément à la recommandation de l'AMF de janvier 2007, Sodexo s'est appuyé également sur le « Cadre de référence » réalisé par le groupe de Place et publié par l'AMF. Conformément à la loi du 3 juillet 2008, ce rapport est approuvé par le Conseil d'Administration.

Le présent rapport sera présenté aux actionnaires lors de l'Assemblée Générale du 25 janvier 2010

La gestion des risques et le renforcement du contrôle interne s'inscrivent en permanence dans les axes de progrès prioritaires du Groupe.

Pierre Bellon

Président du Conseil d'Administration

4.3 Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président

Rapport des Commissaires aux Comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société Sodexo S.A.

Exercice clos le 31 août 2009

SODEXO S.A.
255, quai de la Bataille de Stalingrad
92866 Issy-les-Moulineaux Cedex 9

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Sodexo S.A. et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 août 2009.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière ; et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 9 novembre 2009

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Louis-Pierre Schneider

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Isabelle Allen

5. AUTRES INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX ET LA DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ

Les liens familiaux existant au sein du Conseil d'Administration sont les suivants :

- Mesdames Astrid Bellon, Sophie Clamens, Nathalie Szabo et Monsieur François-Xavier Bellon, administrateurs, sont les enfants de Monsieur Pierre Bellon, Président du Conseil d'Administration ;
- Monsieur Bernard Bellon, administrateur, est le frère de Monsieur Pierre Bellon.

Il n'existe aucun autre lien familial entre les membres du Conseil d'Administration et les membres du Comité Exécutif de Sodexo.

Aucun prêt, ni garantie n'est accordé ou constitué en faveur de mandataires sociaux par la Société ou une société de son Groupe.

Aucun actif nécessaire à l'exploitation n'appartient à un mandataire social, ni à sa famille.

Il n'existe pas de conflit d'intérêts potentiel, à l'égard de Sodexo, entre des membres des organes d'administration et de Direction Générale et leurs intérêts privés. Il est précisé que :

- Monsieur Pierre Bellon et ses enfants contrôlent à 68,5 % la société Bellon SA, propriétaire de 37,71 % du capital de Sodexo ;
- Monsieur Bernard Bellon détient, avec d'autres membres de sa famille, 13 % des actions de la société Bellon SA.

À la connaissance de la Société, au cours des cinq dernières années :

- aucun mandataire social n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude ;
- aucun mandataire social n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation ;
- aucun mandataire social n'a fait l'objet d'une incrimination ou sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires ;
- aucun mandataire social n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur, ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

En application des dispositions de l'article 223-26 du Règlement général de l'AMF, à la connaissance

de la Société, les opérations déclarées à l'AMF au cours de l'exercice 2008-2009 par les dirigeants visés à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la Société concernent uniquement le Directeur Général et sont rappelées ci-après :

- le 18 septembre 2008, souscription de 571 parts de FCPE investi en actions Sodexo au prix unitaire de 35,03 euros dans le cadre du Plan d'Épargne International « *Sodexo with me* » ;
- le 12 décembre 2008, exercice de 60 042 options d'achat d'actions au prix unitaire de 23,98 euros qui lui avaient été attribuées le 27 janvier 2003 (tel que mentionné page 53 du présent document) ;
- le 6 février 2009, exercice de 55 646 options d'achat d'actions au prix unitaire de 22,3235 USD qui lui avaient été attribuées le 22 novembre 1999 (tel que mentionné page 53 du présent document) et cession immédiate des actions correspondantes au prix unitaire de 53,7401 USD.

Mesures prises en vue d'assurer que le contrôle n'est pas exercé de manière abusive

Sodexo a mis en place un ensemble de mesures en vue d'assurer que le contrôle de la Société n'est pas exercé de manière abusive, parmi lesquelles :

- la présence de cinq administrateurs indépendants au sein du Conseil d'Administration, composé de 13 membres ;
- l'existence de trois comités, dont deux comprennent certains de ces administrateurs indépendants (Comité des Nominations et Comité des Rémunérations). Le Comité d'Audit est composé de 100 % d'administrateurs indépendants ;
- la dissociation des fonctions de Président du Conseil et de Direction Générale. Depuis le 1^{er} septembre 2005, Monsieur Michel Landel, qui n'est ni membre de la famille de Monsieur Pierre Bellon, ni mandataire social de la société Bellon SA, a succédé à Monsieur Pierre Bellon en qualité de Directeur Général de Sodexo. Ce dernier a conservé ses fonctions de Président du Conseil d'Administration ;
- les relations entre Sodexo et la société Bellon SA sont décrites dans le présent document. Elles concernent d'une part la participation de

Bellon SA au capital de Sodexo dont l'évolution est présentée page 253 du présent document. D'autre part, depuis 1991, la société Bellon SA et Sodexo sont liées par un contrat de prestations relatif à la fourniture par Bellon SA à Sodexo et aux sociétés de son Groupe, directement et avec l'aide d'experts qualifiés, d'une assistance et de conseils dans différents domaines tels que la stratégie, la finance, la comptabilité, la Bourse et les Ressources Humaines ; en contrepartie de ses prestations de services, Bellon SA reçoit une rémunération approuvée annuellement par le Conseil d'Administration de Sodexo, le montant

versé pour l'exercice 2008-2009 s'élevant à 6 764 500 euros hors taxe.

Conventions réglementées

- Le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés d'une part, autorisés au cours de l'exercice 2008-2009 et d'autre part, approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie pendant l'exercice 2008-2009, figure page 236 du présent document.

6. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	PricewaterhouseCoopers				KPMG			
	Montant		%		Montant		%	
	2008-2009	2007-2008	2008-2009	2007-2008	2008-2009	2007-2008	2008-2009	2007-2008
<i>(en millions d'euros HT)</i>								
Audit								
Commissariat aux Comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Émetteur	0,6	0,7	7 %	15 %	0,6	0,7	15 %	13 %
Filiales intégrées globalement	4,4	3,3	50 %	70 %	2,8	3,2	70 %	62 %
TOTAL	5,0	4,0	57 %	85 %	3,4	3,9	85 %	75 %
Autres diligences et prestations directement liées à la mission des Commissaires aux Comptes								
Émetteur	2,3	0,1	27 %	2 %	0,1	0,1	2 %	2 %
Filiales intégrées globalement	1,3	0,4	15 %	8 %	0,4	1,1	11 %	21 %
TOTAL	3,6	0,5	42 %	10 %	0,5	1,2	13 %	23 %
Sous-total audit	8,6	4,5	99 %	96 %	3,9	5,1	98 %	98 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social	0,1	0,2	1 %	4 %	0,1	0,1	2 %	2 %
Autres								
TOTAL	0,1	0,2	1 %	4 %	0,1	0,1	2 %	2 %
TOTAL	8,7	4,7	100 %	100 %	4,0	5,2	100 %	100 %

Afin d'assurer une cohérence et un standard de qualité dans le contrôle des comptes et de centraliser les relations avec les auditeurs externes au niveau de la Direction Générale et du Comité d'Audit, ce dernier a établi pour la quasi-totalité des différentes filiales du Groupe, un plan de nomination de l'un ou l'autre des deux cabinets internationaux mandatés par Sodexo (PricewaterhouseCoopers et KPMG). PricewaterhouseCoopers Audit et KPMG, tous deux membres de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles, représentent 96 % des honoraires de Commissariat aux Comptes. 57 % de ces honoraires sont versés à PricewaterhouseCoopers et 39 % à KPMG.

Les honoraires versés par les filiales du Groupe aux cabinets d'audits autres que PricewaterhouseCoopers, KPMG ou aux membres de leur réseau, dans le cadre de la certification de leurs comptes, s'élèvent à 0,4 million d'euros pour l'exercice 2008-2009.

L'évolution du montant des honoraires sur l'exercice a été particulièrement marquée par :

- l'acquisition de Zehnacker en Allemagne, Pologne et Autriche ;
- l'acquisition de la société RKHS en Inde.

Les missions des Commissaires aux Comptes au titre de l'exercice 2008-2009 ont fait l'objet d'une approbation préalable par le Comité d'Audit.

Celui-ci a par ailleurs établi une politique et mis en place les procédures d'approbation des prestations d'audit et missions accessoires, ainsi que de pré-approbation des autres prestations à fournir par les Commissaires aux Comptes.

Le mandat de KPMG arrivant à échéance en fin d'exercice 2007-2008, quatre cabinets ont été invités à répondre à un appel d'offre lancé en septembre 2008. Parmi les trois offres reçues, celle de KPMG a été retenue sur la base de critères financiers et qualitatifs.

→ Le Comité Exécutif

Au 31 août 2009

Composé de neuf membres, le Comité Exécutif est animé par Michel Landel. Il définit les stratégies et les politiques du Groupe pour réaliser la vision, l'ambition et les objectifs de Sodexo, et il supervise leur mise en œuvre. En déployant sa carte stratégique, véritable feuille de route, il engage les initiatives majeures au sein du Groupe et identifie les domaines sur lesquels doivent se concentrer les entités opérationnelles. Le Comité Exécutif contrôle la performance du Groupe et des entités opérationnelles et veille à ce que leur activité soit en ligne avec la stratégie de Sodexo. Il détermine les structures nécessaires au développement de l'entreprise et s'assure que chaque dirigeant dispose d'un successeur clairement désigné.

Michel Landel

Directeur Général et administrateur de Sodexo

Président du Comité Exécutif

Président de l'Association Sodexo STOP Hunger

Elisabeth Carpentier

Directeur Ressources Humaines Groupe

Ressources Humaines et Communication interne

George Chavel

Directeur Général Adjoint Groupe

Directeur Général Amérique du Nord, Solutions de Services sur Site

Roberto Cirillo

Directeur Général Adjoint Groupe

Directeur Général France, Solutions de Services sur Site

Directeur Stratégie Groupe

Stratégie, Innovation, Marque et Communication

Les membres du Comité Exécutif sont aussi les premiers ambassadeurs de la marque Sodexo.

Le Comité Exécutif s'appuie sur un Comité International qui réunit une soixantaine de dirigeants, opérationnels et fonctionnels, dans les principaux segments et activités du Groupe. Le Comité International aide le Comité Exécutif à identifier les tendances du marché et opportunités de développement, globalement et par segment de clientèle. Il transforme les décisions stratégiques en plans d'action et mobilise les équipes nécessaires à leur déploiement. Chaque membre a également pour mission de partager l'information, d'échanger les meilleures pratiques et de renforcer l'adhésion aux valeurs du Groupe.

Pierre Henry

Directeur Général Adjoint Groupe

Directeur Général Solutions de Motivation

En charge des Solutions de Services sur Site en Amérique du Sud et* en Europe Continentale, hors France et Royaume-Uni

Siân Herbert-Jones

Directeur Financier Groupe

Philip Jansen

Directeur Général Adjoint Groupe

Directeur Général Europe, Solutions de Services sur Site

Nicolas Japy

Directeur Général Adjoint Groupe

Directeur Général Bases-Vie et Asie/Australie, Solutions de Services sur Site

Damien Verdier

Directeur Marketing Groupe

Marketing de l'offre, Fidélisation clients, Achats et Développement durable

* à partir du 1^{er} février 2010

La rémunération des membres du Comité Exécutif comprend le salaire fixe et la prime d'objectifs annuelle, à laquelle vient s'ajouter, le cas échéant, une prime d'intéressement à moyen terme.

La prime d'objectifs annuelle représente, selon les dirigeants, entre 50 et 100 % du salaire fixe à objectifs atteints, et celle-ci peut être majorée jusqu'à 150 % en cas de dépassement des objectifs quantitatifs. Pour les opérationnels, cette prime dépend pour 75 % d'objectifs quantitatifs basés sur des performances financières réalisées au cours de l'exercice écoulé, par le Groupe ou par l'entité opérationnelle dont le dirigeant a la responsabilité ; les 25 % restants dépendent d'objectifs qualitatifs comprenant des objectifs liés à des indicateurs clés tels que la fidélisation clients et la diversité. Pour les fonctionnels, la prime dépend pour 50 % des performances financières réalisées, au cours de l'exercice écoulé, par le Groupe ; les 50 % restants dépendent d'objectifs qualitatifs tels que précédemment cités.

La prime est calculée et payée à l'issue de la clôture de l'exercice au titre duquel elle s'applique et après audit des comptes.

À cette rémunération monétaire s'ajoutent les avantages en nature (voiture principalement) ainsi que les cotisations de retraite versées pour les membres du Comité Exécutif titulaires d'un contrat de travail avec une société étrangère du Groupe.

Le montant global des rémunérations versées par le Groupe aux membres du Comité Exécutif en fonction au 31 août 2009 (y compris le Directeur Général dont les éléments de rémunération détaillés figurent en page 50 du présent document), s'élève à 9 790 892 euros. Ce montant comprend une part fixe de 4 442 653 euros, une part variable de 5 115 294 euros et un montant de 232 945 euros au titre des cotisations de retraite susmentionnées.

Politique d'attribution des stock-options

La politique d'intéressement des dirigeants du Groupe Sodexo a pour double objectif :

- de lier les intérêts financiers des dirigeants à ceux des actionnaires ;
- d'attirer et de retenir les entrepreneurs dont le Groupe a besoin pour se développer et conforter sa position de leader.

Aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'est consentie en faveur des administrateurs de la Société, à l'exception du Directeur Général.

Les plans d'options répondent aux règles suivantes :

- les options sont attribuées généralement aux mêmes périodes calendaires et leur prix d'exercice ne comporte aucune décote ;
- la durée de vie des options est de six à sept ans ;
- les droits sont acquis par tranche de 25 % sur une période de quatre ans ;
- l'exercice des options est subordonné à des conditions de présence au sein du Groupe.

À compter des plans 2008 et 2009, l'acquisition de 50 % des options attribuées est subordonnée à l'atteinte d'un certain niveau de résultat net du Groupe pour les exercices 2009-2010 et 2010-2011.

1. Options d'achat conférées au personnel portant sur les actions Sodexo

L'Assemblée Générale des actionnaires donne régulièrement l'autorisation au Conseil d'Administration d'acheter des actions Sodexo afin de les attribuer à des salariés dans le cadre de plans d'options d'achat d'actions.

Le nombre d'options d'achat d'actions non encore levées au 31 août 2009, émises dans le cadre des différents plans toujours en vigueur attribués par la Société, était de 5 959 157 pour un montant global de 235 008 053 euros (voir détails ci-dessous). Le nombre de ces options exerçables au 31 août 2009 s'élevait à 2 120 052 options, chacune d'elles donnant droit en cas d'exercice à une action Sodexo.

Date de l'Assemblée Générale	Date du Conseil d'Administration attribuant le plan d'options d'achat ⁽¹⁾	Nombre total d'options d'achat attribuées ⁽²⁾	Nombre total d'options attribuées aux mandataires sociaux (Michel Landel)	Point de départ d'exercice des options
04/02/2003	20/01/2004 (A)	483 350	45 000	20/01/2005
04/02/2003	20/01/2004 (B)	518 633		20/01/2005
04/02/2003	20/01/2004 (C)	7 700		20/01/2005
03/02/2004	18/01/2005 (A)	537 100	60 000	18/01/2006
03/02/2004	18/01/2005 (B)	466 000		18/01/2006
03/02/2004	18/01/2005 (C)	6 900		18/01/2006
03/02/2004	16/06/2005 (B)	20 000		16/06/2006
03/02/2004	10/01/2006 (A1)	369 604	63 000	10/01/2007
03/02/2004	10/01/2006 (A2)	192 996		10/01/2007
03/02/2004	10/01/2006 (B)	399 802		10/01/2007
03/02/2004	10/01/2006 (C)	5 050		10/01/2007
31/01/2006	16/01/2007 (A1)	502 600	90 000*	16/01/2008
31/01/2006	16/01/2007 (A2)	337 600		16/01/2008
31/01/2006	16/01/2007 (B)	500 000		16/01/2008
31/01/2006	16/01/2007 (C)	4 500		16/01/2008
31/01/2006	24/04/2007 (A1)	20 000		24/04/2008
31/01/2006	24/04/2007 (A2)	1 600		24/04/2008
31/01/2006	11/09/2007 (B)	40 000		11/09/2008
31/01/2006	07/01/2008 (A1)	619 300	100 000*	50 % des options : 07/01/2009 50 % des options : 07/01/2011 ⁽⁴⁾

(1) Bénéficiaires des plans :

(A) Plan réservé aux salariés non américains

(A1) Plan réservé aux salariés résidant en France

(A2) Plan réservé aux salariés non-résidents en France

(B) Plan réservé aux salariés résidant en Amérique du Nord

(C) Plan réservé aux salariés américains ne résidant pas aux États-Unis

(2) Nombre total d'options d'achat attribuées par le Conseil d'Administration au jour de l'attribution.

(3) Prix d'exercice ajusté suite aux opérations sur le capital intervenues depuis la date d'attribution

(4) Sous réserve de l'atteinte d'un certain niveau de résultat net part du Groupe sur l'exercice 2009-2010.

(5) Sous réserve de l'atteinte d'un certain niveau de résultat net part du Groupe sur l'exercice 2010-2011.

(6) Nombre total d'options annulées à la suite de départs de bénéficiaires, conformément aux règlements des plans

* En application des dispositions de l'article L. 225-185 du Code de commerce, le Conseil d'Administration a décidé que Michel Landel, seul mandataire social bénéficiaire d'options, devra conserver, pendant toute la durée de son mandat social, un nombre d'actions issues des levées d'options attribuées lors des plans des 16 janvier 2007, 7 janvier 2008 et 19 janvier 2009, équivalent à 30 % de son salaire de base à la date de levée desdites options.

Date d'expiration	Prix d'achat ⁽³⁾ (en euros)	Modalités d'exercice	Nombre d'options levées au 31/08/2009	Nombre cumulé d'options d'achat d'actions annulées ⁽⁶⁾	Options d'achat d'actions restantes au 31/08/2009
19/01/2010	24,48	25 % à chaque date anniversaire du plan	314 440	54 094	112 295
19/01/2010	24,48	25 % à chaque date anniversaire du plan	365 594	52 881	100 811
19/01/2010	24,48	25 % à chaque date anniversaire du plan	2 027	675	5 004
17/01/2011	23,08	25 % à chaque date anniversaire du plan	140 408	75 426	321 652
17/01/2011	23,08	25 % à chaque date anniversaire du plan	229 590	37 008	200 082
17/01/2011	23,08	25 % à chaque date anniversaire du plan	2 803	0	4 103
15/06/2011	26,02	25 % à chaque date anniversaire du plan	15 012	0	5 004
09/01/2012	34,83	25 % à chaque date anniversaire du plan	7 600	51 842	310 437
09/01/2012	34,83	25 % à chaque date anniversaire du plan	22 660	21 800	148 711
09/01/2012	34,83	25 % à chaque date anniversaire du plan	83 600	25 389	291 203
09/01/2012	34,83	25 % à chaque date anniversaire du plan	0	0	5 054
15/01/2014	47,82	25 % à chaque date anniversaire du plan	0	36 428	466 180
15/01/2013	47,82	25 % à chaque date anniversaire du plan	0	43 378	292 016
15/01/2013	47,82	25 % à chaque date anniversaire du plan	0	43 410	455 998
15/01/2013	47,82	25 % à chaque date anniversaire du plan	0	0	4 504
23/04/2014	55,36	25 % à chaque date anniversaire du plan	0	0	20 014
23/04/2013	55,36	25 % à chaque date anniversaire du plan	0	0	1 602
10/09/2013	47,17	25 % à chaque date anniversaire du plan	0	0	40 028
06/01/2015	42,27	12,5 % à chaque date anniversaire du plan 50 % à la 3 ^e date anniversaire du plan ⁽⁴⁾	0	36 330	583 476

Date de l'Assemblée Générale	Date du Conseil d'Administration attribuant le plan d'options d'achat ⁽¹⁾	Nombre total d'options d'achat attribuées ⁽²⁾	Nombre total d'options attribuées aux mandataires sociaux (Michel Landel)	Point de départ d'exercice des options
31/01/2006	07/01/2008 (A2)	451 700		50 % des options : 07/01/2009 50 % des options : 07/01/2011 ⁽⁴⁾
31/01/2006	07/01/2008 (B)	555 200		50 % des options : 07/01/2009 50 % des options : 07/01/2011 ⁽⁴⁾
31/01/2006	09/09/2008 (A1)	30 000		50 % des options : 09/09/2009 50 % des options : 09/09/2011 ⁽⁴⁾
31/01/2006	09/09/2008 (A2)	15 000		50 % des options : 09/09/2009 50 % des options : 09/09/2011 ⁽⁴⁾
31/01/2006	19/01/2009 (A1)	631 575	100 000*	50 % des options : 19/01/2010 50 % des options : 19/01/2012 ⁽⁵⁾
31/01/2006	19/01/2009 (A2)	447 225		50 % des options : 19/01/2010 50 % des options : 19/01/2012 ⁽⁵⁾
31/01/2006	19/01/2009 (B)	545 100		50 % des options : 19/01/2010 50 % des options : 19/01/2012 ⁽⁵⁾

(1) Bénéficiaires des plans :

- (A) Plan réservé aux salariés non américains
- (A1) Plan réservé aux salariés résidant en France
- (A2) Plan réservé aux salariés non-résidents en France
- (B) Plan réservé aux salariés résidant en Amérique du Nord
- (C) Plan réservé aux salariés américains ne résidant pas aux États-Unis

(2) Nombre total d'options d'achat attribuées par le Conseil d'Administration au jour de l'attribution

(3) Prix d'exercice ajusté suite aux opérations sur le capital intervenues depuis la date d'attribution

(4) Sous réserve de l'atteinte d'un certain niveau de résultat net part du Groupe sur l'exercice 2009-2010

(5) Sous réserve de l'atteinte d'un certain niveau de résultat net part du Groupe sur l'exercice 2010-2011

(6) Nombre total d'options annulées à la suite de départs de bénéficiaires, conformément aux règlements des plans

* En application des dispositions de l'article L. 225-185 du Code de commerce, le Conseil d'Administration a décidé que Michel Landel, seul mandataire social bénéficiaire d'options, devra conserver, pendant toute la durée de son mandat social, un nombre d'actions issues des levées d'options attribuées lors des plans des 16 janvier 2007, 7 janvier 2008 et 19 janvier 2009, équivalent à 30 % de son salaire de base à la date de levée des dites options.

Date d'expiration	Prix d'achat ⁽³⁾ (en euros)	Modalités d'exercice	Nombre d'options levées au 31/08/2009	Nombre cumulé d'achat d'options annulées ⁽⁶⁾	Options d'achat d'actions restantes au 31/08/2009
06/01/2014	42,27	12,5 % à chaque date anniversaire du plan 50 % à la 3 ^e date anniversaire du plan ⁽⁴⁾	0	38 350	413 754
06/01/2014	42,27	12,5 % à chaque date anniversaire du plan 50 % à la 3 ^e date anniversaire du plan ⁽⁴⁾	0	27 505	528 079
08/09/2015	45,56	12,5 % à chaque date anniversaire du plan 50 % à la 3 ^e date anniversaire du plan ⁽⁴⁾	0	0	30 000
08/09/2014	45,56	12,5 % à chaque date anniversaire du plan 50 % à la 3 ^e date anniversaire du plan ⁽⁴⁾	0	0	15 000
18/01/2016	39,40	12,5 % à chaque date anniversaire du plan 50 % à la 3 ^e date anniversaire du plan ⁽⁵⁾	0	2 500	629 075
18/01/2015	39,40	12,5 % à chaque date anniversaire du plan 50 % à la 3 ^e date anniversaire du plan ⁽⁵⁾	0	14 250	432 975
18/01/2015	39,40	12,5 % à chaque date anniversaire du plan 50 % à la 3 ^e date anniversaire du plan ⁽⁵⁾	0	3 000	542 100

Par ailleurs, le nombre d'options d'achat non encore levées au 31 août 2009, émises dans le cadre des plans (*Stock Incentive Plans*) attribués par Sodexho Marriott Services entre 1997 et 2001 à ses salariés en Amérique du Nord, et repris par la Société en 2001 par l'intermédiaire de sa filiale Sodexho Awards

détenue à 100 % (voir note 4.24.4 de l'Annexe des comptes consolidés), était de 213 669 pour un montant global de 5 622 419 dollars US (voir détails ci-dessous). Toutes ces options étaient exerçables au 31 août 2009, chacune d'elles donnant droit en cas d'exercice à une action Sodexo.

Date d'attribution du plan d'options d'achat	Nombre total d'options d'achat attribuées	Nombre total d'options attribuées aux mandataires sociaux (Michel Landel)	Point de départ d'exercice des options	Date d'expiration
06/11/1997	112 648		06/11/1998	06/11/2012
22/09/1998	10 999		22/09/1999	22/09/2008
08/02/1999	13 722		08/02/2000	08/02/2009
22/11/1999	1 155 008	55 607	22/11/2000	22/11/2009
19/07/2000	13 764		19/07/2001	19/07/2010
15/12/2000	702 817	29 657	15/12/2001	15/12/2010
05/01/2001	2 966		05/01/2002	05/01/2011
02/04/2001	19 281		02/04/2002	02/04/2011

(1) Nombre total d'options annulées à la suite de départs de bénéficiaires, conformément aux règlements des plans.

Prix d'achat (en USD)	Modalités d'exercice	Nombre d'options levées au 31/08/2009	Nombre cumulé d'options d'achat d'actions annulées ⁽¹⁾	Options d'achat d'actions restantes au 31/08/2009
29,9890	25 % à chaque date anniversaire du plan	79 291	12 791	20 799
37,7811	25 % à chaque date anniversaire du plan	8 424	3 110	0
31,9275	25 % à chaque date anniversaire du plan	11 511	2 227	0
22,3235	25 % à chaque date anniversaire du plan	981 243	101 916	80 373
22,9974	25 % à chaque date anniversaire du plan	11 579	1 846	357
28,1360	25 % à chaque date anniversaire du plan	531 978	66 635	105 460
27,5463	25 % à chaque date anniversaire du plan	0	0	2 969
39,6802	25 % à chaque date anniversaire du plan	15 586	0	3 711

2. Attributions et levées d'options d'achat des membres du Comité Exécutif Groupe portant sur les actions Sodexo

Les options attribuées ou levées par des membres du Comité Exécutif dans le cadre des plans d'options d'achat d'actions attribués par Sodexo sont mentionnées ci-dessous :

Nom	Date du Conseil d'Administration attribuant les options	Nombre d'options attribuées	Prix d'exercice au 31/08/2009 (en euros)	Date expiration	Options exercées au 31/08/2008	Options exercées au cours de l'exercice	Options non encore levées au 31/08/2009
Elisabeth Carpentier	27/01/2003 (A)	35 000	23,98	26/01/2009	35 000		0
	20/01/2004 (A)	35 000	24,48	19/01/2010	35 022		0
	18/01/2005 (A)	35 000	23,08	17/01/2011		4 025	31 000
	10/01/2006 (A1)	35 000	34,83	09/01/2012			35 025
	16/01/2007 (A1)	45 000	47,82	15/01/2014			45 032
	07/01/2008 (A1)	45 000	42,27	06/01/2015			45 032
	19/01/2009 (A1)	41 000	39,40	18/01/2016			41 000
George Chavel	27/01/2003 (B)	9 500	23,98	26/01/2009	9 500		0
	12/06/2003 (B)	15 000	23,98	26/01/2009	15 000		0
	20/01/2004 (B)	13 667	24,48	19/01/2010	13 667		0
	18/01/2005 (B)	15 000	23,08	17/01/2011	11 250		3 753
	10/01/2006 (B)	11 363	34,83	09/01/2012	2 840		8 528
	16/01/2007 (B)	16 000	47,82	15/01/2013			16 012
	11/09/2007 (B)	20 000	47,17	10/09/2013			20 014
	07/01/2008 (B)	50 000	42,27	06/01/2014			50 035
19/01/2009 (B)	46 000	39,40	18/01/2015			46 000	
Roberto Cirillo	24/04/2007 (A1)	20 000	55,36	23/04/2014			20 014
	07/01/2008 (A1)	20 000	42,27	06/01/2015			20 014
	19/01/2009 (A1)	41 000	39,40	18/01/2016			41 000
Pierre Henry	27/01/2003 (A)	7 300	23,98	26/01/2009	7 302		0
	20/01/2004 (A)	5 000	24,48	19/01/2010	5 004		0
	18/01/2005 (A)	10 000	23,08	17/01/2011			10 007
	10/01/2006 (A2)	35 000	34,83	09/01/2012			35 025
	16/01/2007 (A2)	50 000	47,82	15/01/2013			50 035
	07/01/2008 (A2)	50 000	42,27	06/01/2014			50 035
	19/01/2009 (A2)	50 000	39,40	18/01/2015			50 000
Siân Herbert-Jones	27/01/2003 (A)	40 000	23,98	26/01/2009		40 028	0
	20/01/2004 (A)	40 000	24,48	19/01/2010		40 028	0
	18/01/2005 (A)	40 000	23,08	17/01/2011		10 000	30 028
	10/01/2006 (A1)	40 000	34,83	09/01/2012			40 025
	16/01/2007 (A1)	50 000	47,82	15/01/2014			50 035
	07/01/2008 (A1)	50 000	42,27	06/01/2015			50 035
	19/01/2009 (A1)	46 000	39,40	18/01/2016			46 000

Nom	Date du Conseil d'Administration attribuant les options	Nombre d'options attribuées	Prix d'exercice au 31/08/2009 (en euros)	Date expiration	Options exercées au 31/08/2008	Options exercées au cours de l'exercice	Options non encore levées au 31/08/2009
Philip Jansen	18/01/2005 (A)	8 000	23,08	17/01/2011			8 006
	10/01/2006 (A2)	20 000	34,83	09/01/2012			20 014
	16/01/2007 (A2)	50 000	47,82	15/01/2013			50 035
	07/01/2008 (A2)	50 000	42,27	06/01/2014			50 035
	19/01/2009 (A2)	45 000	39,40	18/01/2015			45 000
Nicolas Japy	27/01/2003 (A)	15 000	23,98	26/01/2009	15 000		0
	20/01/2004 (A)	10 000	24,48	19/01/2010	7 500		2 502
	18/01/2005 (A)	15 000	23,08	17/01/2011			15 011
	10/01/2006 (A1)	30 000	34,83	09/01/2012			30 021
	16/01/2007 (A1)	40 000	47,82	15/01/2014			40 028
	07/01/2008 (A1)	40 000	42,27	06/01/2015			40 028
	19/01/2009 (A1)	36 000	39,40	18/01/2016			36 000
Michel Landel	27/01/2003 (A)	60 000	23,98	26/01/2009		60 042	0
	20/01/2004 (A)	45 000	24,48	19/01/2010			45 032
	18/01/2005 (A)	60 000	23,08	17/01/2011			60 042
	10/01/2006 (A1)	63 000	34,83	09/01/2012			63 045
	16/01/2007 (A1)*	90 000	47,82	15/01/2014			90 063
	07/01/2008 (A1)*	100 000	42,27	06/01/2015			100 070
	19/01/2009 (A1)*	100 000	39,40	18/01/2016			100 000
Damien Verdier	27/01/2003 (A)	12 000	23,98	26/01/2009	12 000		0
	20/01/2004 (A)	8 000	24,48	19/01/2010		8 006	0
	18/01/2005 (A)	7 000	23,08	17/01/2011			7 005
	10/01/2006 (A1)	20 000	34,83	09/01/2012			20 014
	16/01/2007 (A1)	35 000	47,82	15/01/2014			35 025
	07/01/2008 (A1)	40 000	42,27	06/01/2015			40 028
	19/01/2009 (A1)	35 000	39,40	18/01/2016			35 000

* En application des dispositions de l'article L. 225-185 du Code de commerce, le Conseil d'Administration a décidé que Michel Landel, seul mandataire social bénéficiaire d'options, devra conserver, pendant toute la durée de son mandat social, un nombre d'actions issues des levées d'options attribuées lors des plans des 16 janvier 2007, 7 janvier 2008 et 19 janvier 2009, équivalent à 30 % de son salaire de base à la date de levée desdites options.

Par ailleurs, les options attribuées ou levées par des membres du Comité Exécutif dans le cadre des plans d'options (*Stock Incentive Plans*) attribués par Sodexo Marriott Services entre 1997 et 2001 sont mentionnées ci-après :

Nom	Date d'attribution des options	Nombre d'options attribuées	Prix d'exercice au 31/08/2009 (en USD)	Date expiration	Options exercées au 31/08/2008	Options exercées au cours de l'exercice	Options non encore levées au 31/08/2009
George Chavel	22/11/1999	8 500	22,3235	22/11/2009	8 500		0
	15/12/2000	3 965	28,1360	15/12/2010	3 965		0
	02/04/2001	5 000	39,6802	02/04/2011	5 000		0
Michel Landel	22/11/1999	55 607	22,3235	22/11/2009		55 646	0
	15/12/2000	29 657	28,1360	15/12/2010			29 678

3. Attributions et levées d'options d'achat portant sur les actions Sodexo intervenues au cours de l'exercice 2008-2009, concernant les 10 salariés du Groupe non-mandataires sociaux dont le nombre d'options d'achat attribuées ou levées est le plus élevé

	Nombre total	Prix moyen pondéré (en euros)
Options consenties, durant l'exercice, aux dix salariés du Groupe dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé	374 000	39,40
Options levées, durant l'exercice, par les dix salariés du Groupe dont le nombre d'options ainsi levées est le plus élevé ⁽¹⁾	139 595	23,89

[1] Dont 52 537 options attribuées le 27/01/2003, 47 037 options attribuées le 20/01/2004, 40 021 options attribuées le 18/01/2005.

Actionnaires – Communication financière

<u>La communication financière</u>	<u>86</u>
1. À l'écoute de nos actionnaires et de la communauté financière	86
2. Les moyens mis en œuvre dans notre communication financière	86
3. Comment obtenir l'information ?	87
4. Le Document de référence	87
5. L'Assemblée Générale	88
6. Des rencontres périodiques et des contacts permanents	88
7. Vos rendez-vous	88
8. Les avantages de l'inscription au nominatif	89
<u>L'action Sodexo</u>	<u>90</u>
<u>Le capital</u>	<u>93</u>
1. Sodexo : un Groupe indépendant	93
2. Actionnariat de contrôle au 31 août 2009	94
3. Informations boursières	95

→ La communication financière

1. À L'ÉCOUTE DE NOS ACTIONNAIRES ET DE LA COMMUNAUTÉ FINANCIÈRE

Pour mieux répondre aux attentes de ses actionnaires individuels ou institutionnels, Sodexo s'attache à améliorer en permanence l'efficacité de sa communication financière, qu'il s'agisse des différentes sources d'information mises à leur disposition ou des relations directes lors de rencontres ponctuelles.

La politique de communication financière de Sodexo s'articule autour de principes fondamentaux :

- **l'égalité** : les communiqués financiers sont diffusés simultanément, en temps réel, à tous ses publics, en français et en anglais ;
- **la régularité** : le calendrier des publications est établi et porté à la connaissance de la communauté financière un an à l'avance ; il est mis à jour sur le site internet www.sodexo.com ;
- **l'accessibilité** : l'Assemblée Générale et la réunion de présentation des résultats annuels sont retransmises en direct sur le site internet de Sodexo (*webcast*) et archivées sur ce site. Les résultats semestriels et les chiffres d'affaires trimestriels (premiers et troisièmes trimestres) font l'objet de conférences téléphoniques qui permettent à la communauté financière d'accéder rapidement à l'information et d'échanger avec la Direction Générale sur les performances du Groupe. Ces conférences téléphoniques font également l'objet d'un « *webcast audio* » et d'un archivage sur le site internet du Groupe ;
- **la transparence** : l'ensemble des informations concernant la vie du Groupe : statuts, Document de référence, Rapport annuel, Rapport de Développement durable, Rapport Ressources Humaines, Rapport Diversité et Inclusion, Rapport semestriel, communiqués de presse, dossier de présentation du Groupe et l'évolution du cours de l'action sont également disponibles sur www.sodexo.com.

Sodexo met à la disposition de la communauté financière un ensemble complet de supports d'information, dédiés et interactifs. Sodexo diffuse également, régulièrement, en France et à l'étranger, les communiqués financiers par voie de presse et par courrier électronique.

2. LES MOYENS MIS EN ŒUVRE DANS NOTRE COMMUNICATION FINANCIÈRE

Afin de remplir l'objectif de transparence que le Groupe s'est fixé et de se conformer aux réglementations en vigueur sur sa place de cotation : NYSE-Euronext Paris, Sodexo et toutes les parties prenantes à sa communication financière se sont engagés à respecter des principes garantissant un traitement équitable de tous les actionnaires.

2.1 Porte-parole du Groupe

Seuls le Président, le Directeur Général et les membres du Comité Exécutif du Groupe sont autorisés à assurer la communication financière. Le Directeur Général nomme également, avec des délégations spécifiques, le Directeur de la Communication Financière en tant que porte-parole du Groupe.

2.2 Préparation de la communication financière

Un Comité de l'Information Financière composé de membres de la Direction Financière, de la Communication et des Ressources Humaines émet un avis sur toute communication financière de la Société avant sa publication.

2.3 Publication de l'information financière

Sauf exception, les informations susceptibles d'influencer le cours de Bourse sont diffusées avant l'ouverture de NYSE-Euronext Paris.

Après approbation des informations par le Directeur Général, le Directeur Financier ou le Conseil d'Administration, selon leur nature, ces dernières sont transmises au marché par un communiqué diffusé simultanément à l'ensemble de la communauté

financière. Les autorités de marché sont informées concomitamment.

L'information financière est disponible sur www.sodexo.com.

Sodexo ne communique plus d'informations financières un mois avant la publication de ses comptes semestriels et annuels.

2.4 Code de conduite des cadres dirigeants

Pour souligner l'importance de l'engagement de Sodexo dans la transparence et le respect des réglementations en vigueur, le Conseil d'Administration a adopté, en 2003, un Code de conduite à l'usage de ses cadres dirigeants. Les membres du Comité Exécutif du Groupe et les principaux responsables financiers de Sodexo ont formellement adhéré à ce Code et se sont engagés à le respecter.

3. COMMENT OBTENIR L'INFORMATION ?

Sur le site internet de Sodexo

www.sodexo.com

Par téléphone ou télécopie

Communication Financière/Relations Investisseurs
Tél. et Fax : +33 (0) 1 57 75 80 54

Par courriel

communication.financiere@sodexo.com

Par écrit

Sodexo, Communication Financière
255, quai de la Bataille de Stalingrad,
92866 Issy-les-Moulineaux Cedex 9.

4. LE DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Un Document de référence est déposé chaque année auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) et conformément à son Règlement général, il est disponible sur le site de l'AMF (www.amf-france.org), ainsi que sur www.sodexo.com.

Sodexo n'étant plus coté depuis le 16 juillet 2007 au NYSE, le Groupe n'est plus soumis à la publication

d'un *Annual Report on Form 20-F* en anglais, soumis au *Securities Exchange Act* de 1934 section 13 et déposé auprès de la *Securities and Exchange Commission* (SEC). Toutefois les « 20-F » des exercices précédents (jusqu'à l'exercice 2005-2006 inclus) sont consultables par tous, dans leur intégralité, sur le site EDGAR de la SEC (www.sec.gov) et sur le site internet du Groupe (www.sodexo.com).

5. L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale, rendez-vous annuel avec les actionnaires, fait l'objet d'une publication spécifique par avis officiels dans la presse et dans le BALO (Bulletin des Annonces Légales Obligatoires) en France.

Le dossier de convocation est disponible en français et en anglais au moins 30 jours avant l'Assemblée. Il est adressé aux actionnaires inscrits au nominatif

et est envoyé à tous les autres actionnaires qui en font la demande.

L'Assemblée Générale de Sodexo est retransmise en direct sur Internet, permettant ainsi aux actionnaires qui ne peuvent pas se déplacer de poser des questions et de suivre le vote des résolutions et les délibérations.

6. DES RENCONTRES PÉRIODIQUES ET DES CONTACTS PERMANENTS

Afin de nouer et maintenir un véritable dialogue, Sodexo multiplie les occasions de rencontres avec ses actionnaires et l'ensemble de la communauté financière.

Pour la publication des résultats annuels, ainsi que pour l'Assemblée Générale, deux grands rendez-vous sont prévus. Le Groupe organise également pour les analystes financiers des conférences téléphoniques à l'occasion des résultats semestriels et des publications trimestrielles de chiffre d'affaires animées par le Directeur Général et le Directeur Financier.

Par ailleurs, le Directeur Général et le Directeur Financier rencontrent régulièrement les investisseurs

lors de réunions privées ou en groupes en Europe (en particulier à Paris, à Londres) ainsi qu'aux États-Unis (en particulier à New York et à Boston), qui sont autant d'occasions de dialoguer librement. Ils proposent périodiquement aux analystes des réunions thématiques pour leur permettre de mieux comprendre la réalité opérationnelle du Groupe (« Journées Analystes et Investisseurs ») telle que celle organisée le 17 septembre 2009 à Paris sur le thème « L'offre globale de services visant à améliorer la Qualité de Vie ». Sodexo participe également à des présentations et séminaires sectoriels et conférences organisés par des sociétés de Bourse.

7. VOS RENDEZ-VOUS

Chiffre d'affaires du premier trimestre	6 janvier 2010
Assemblée Générale	25 janvier 2010
Date de détachement (« ex-date »)	3 février 2010
Date d'arrêt des positions après dénouement (« record date »)	5 février 2010
Paiement du dividende	8 février 2010
Résultats semestriels	22 avril 2010
Chiffre d'affaires à neuf mois	7 juillet 2010
Résultats annuels	10 novembre 2010
Assemblée Générale	24 janvier 2011

Ces dates sont données à titre purement indicatif et sont susceptibles de modification sans notification d'aucune sorte. Le calendrier est régulièrement actualisé sur le site Internet www.sodexo.com.

8. LES AVANTAGES DE L'INSCRIPTION AU NOMINATIF

L'inscription des titres Sodexo au nominatif permet à ses actionnaires de ne pas payer de droits de garde, d'être automatiquement conviés aux Assemblées Générales et d'être informés directement et régulièrement sur la vie du Groupe.

Le service des titres de Sodexo est assuré par la Société Générale qui est, en outre, mandatée par Sodexo pour la gestion des comptes nominatifs purs.

Vos contacts

Pour tout renseignement, téléphonez à :

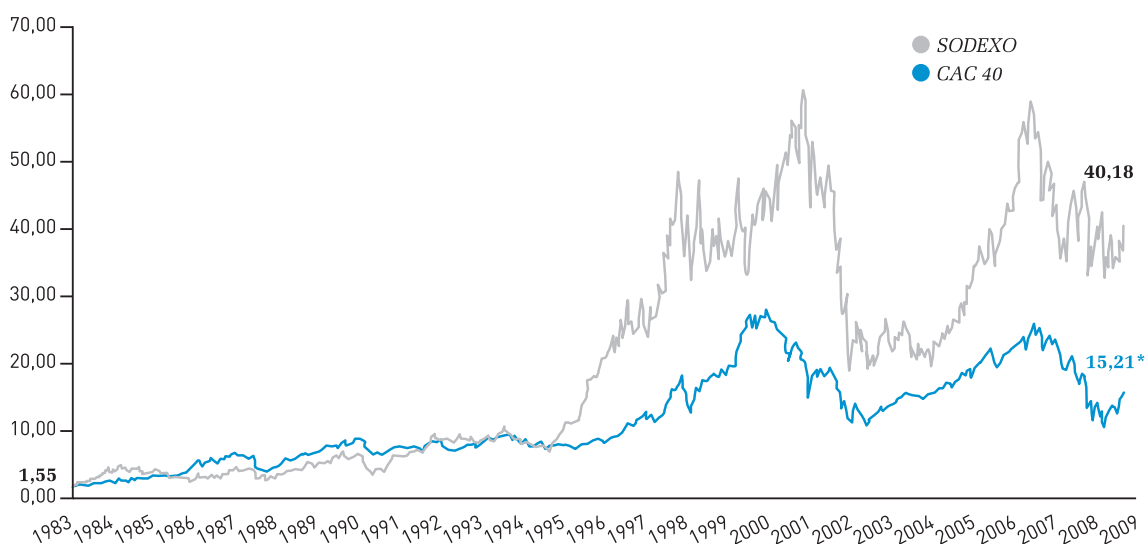
Société Générale Nantes : +33 2 51 85 52 47

Site internet de la Société Générale : www.nominet.socgen.com.

→ L'action Sodexo

L'action Sodexo est cotée sur Euronext (code Euroclear : FR 0000121220) et fait partie de l'indice Next 20. Par ailleurs, depuis son retrait volontaire du New York Stock Exchange en 2007, Sodexo a maintenu ses *American Depositary Receipts* (ADR) négociés de gré à gré (OTC – *Over the Counter*) sous le *ticker* SDXAY, chaque ADR représentant une action Sodexo.

ÉVOLUTION DU COURS AJUSTÉ DE L'ACTION SODEXO DEPUIS SA COTATION EN BOURSE JUSQU'AU 31 AOÛT 2009 (en euros)



* Évolution du cours de l'action Sodexo si le cours avait suivi l'évolution de l'indice CAC 40.

Source : Sodexo.

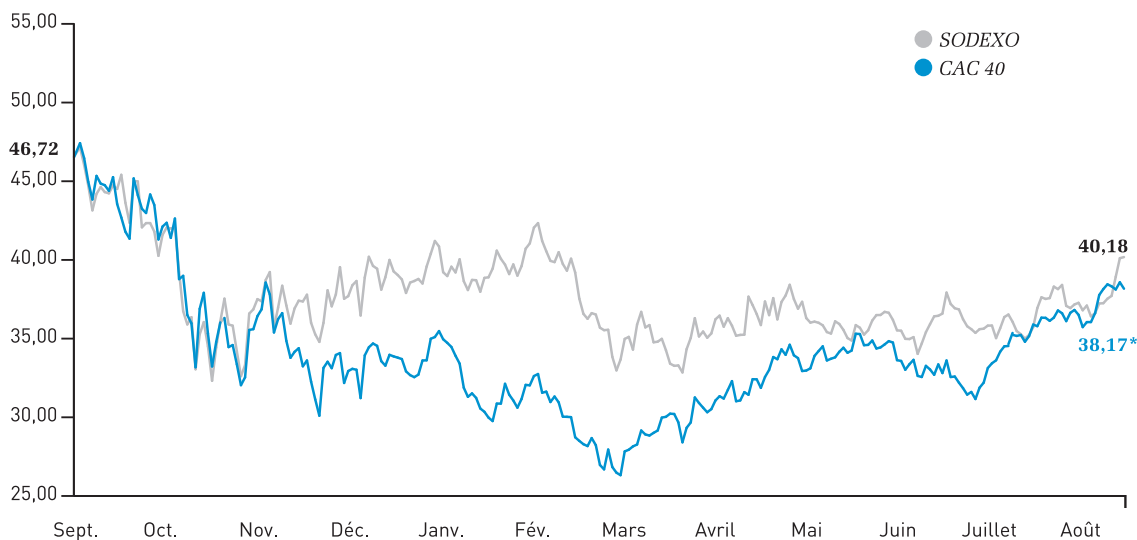
La première cotation a eu lieu le 2 mars 1983 au cours ajusté de 1,55 euro. Au 31 août 2009 (dernière séance d'août 2009), l'action cotait 40,18 euros en clôture.

La valeur de l'action a donc été quasiment multipliée par 26, alors que sur la même période, le CAC 40 n'a été multiplié que par 10 soit une progression

de Sodexo très largement supérieure à celle du CAC 40.

Depuis son introduction en Bourse, le titre Sodexo a connu une croissance annuelle moyenne, hors dividende, de 13,3 %.

ÉVOLUTION DU COURS AJUSTÉ DE L'ACTION SODEXO DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2008 AU 31 AOÛT 2009 (en euros)



* Évolution du cours de l'action Sodexo si le cours avait suivi l'évolution de l'indice CAC 40.
Source : Sodexo.

Au cours du dernier exercice social, l'action Sodexo a reculé de 14 % alors que sur la même période, le CAC 40 enregistrait une baisse de 18 %.

Au 31 août 2009, la capitalisation boursière de Sodexo atteignait 6,3 milliards d'euros.

COURS DE L'ACTION SODEXO DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2008 AU 31 AOÛT 2009 (en euros)

Cours au 01/09/2008	46,72
Cours extrêmes :	
plus bas	31,00
plus haut	47,90
Cours au 31/08/2009	40,18

COURS DE L'ADR* SODEXO DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2008 AU 31 AOÛT 2009 (en USD)

Cours au 01/09/2008	68,40
Cours extrêmes :	
plus bas	68,40
plus haut	39,65
Cours au 28/08/2009	57,55

VOLUME MOYEN DES TRANSACTIONS SUR L'ACTION SODEXO PAR SÉANCE

Titres	599 914
Capitaux (en euros)	22 592 471

Source NYSE-Euronext Paris.

VOLUME MOYEN DES TRANSACTIONS SUR L'ADR SODEXO PAR SÉANCE

Titres	4,861
Capitaux (en USD)	240,645

Source Bank of New York Mellon/Bloomberg.

* Les ADR sont traités au marché hors-cote (OTC-over the counter).

DIVIDENDE

(en euros)	31/08/2009	31/08/2008	31/08/2007	31/08/2006
Distribution globale	199 557 672*	196 566 626	178 918 994	149 034 320
Dividende par action	1,27*	1,27	1,15	0,95

* Soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 25 janvier 2010, sur la base du nombre total d'actions composant le capital.

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale du 25 janvier 2010 d'approuver la distribution en numéraire d'un dividende de 1,27 euro par action. Le dividende sera mis en paiement à compter du 8 février 2010, étant précisé que la date

de détachement du dividende sur Euronext Paris est le 3 février 2010 et la date à l'issue de laquelle seront arrêtées les positions qui, après dénouement, bénéficieront de la mise en paiement, est le 5 février 2010.

BÉNÉFICE NET PAR ACTION ⁽¹⁾ ET DIVIDENDE PAR ACTION ⁽²⁾

(en euros)	2008-2009	2007-2008	2006-2007	2005-2006
Bénéfice net par action	2,54	2,42	2,22	2,07
Dividende par action	1,27	1,27	1,15	0,95

(1) Calculé sur un nombre moyen d'actions (moyenne trimestrielle).

(2) Calculé sur le nombre d'actions au 31 août de chaque année.

DIVIDENDE DE L'EXERCICE 2008-2009 ET RENDEMENT

Dividende*	1,27 EUR
Taux de rendement global sur le cours au 31/08/2009	3,16 %

* Soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 25 janvier 2010.

Le délai de prescription des dividendes est de cinq ans à compter de la date de mise en paiement.

→ Le capital

1. SODEXO : UN GROUPE INDÉPENDANT

Sodexo demeure un Groupe indépendant.

Au 31 août 2009, Sodexo comptait 61 730 actionnaires, dont 35 410 adhérents à des plans d'actionnariat salarié.

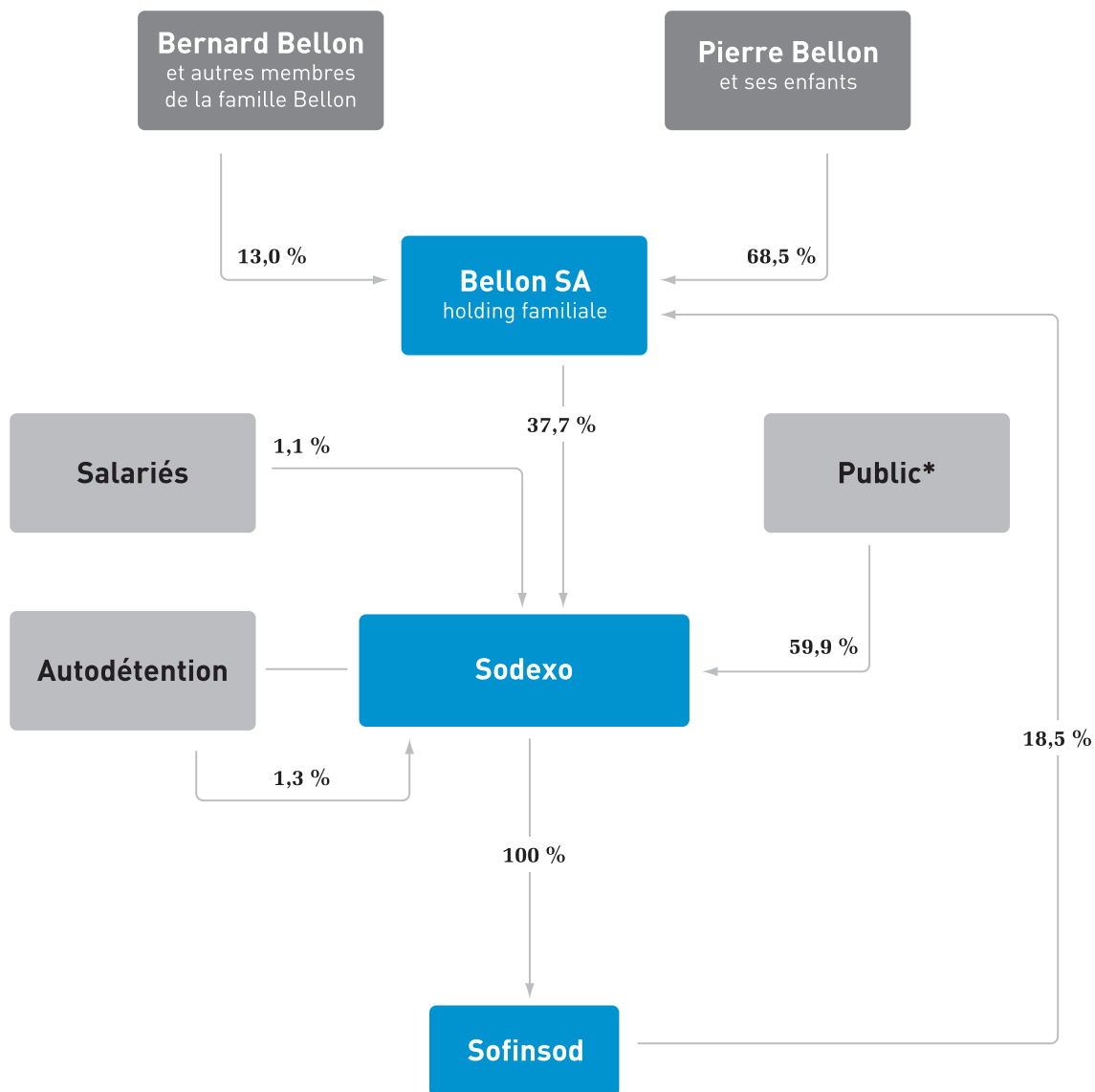
Bellon SA	37,7 %
Salariés	1,1 %
Actions autodétenues	1,3 %
Actionnaires français	24,3 %
<i>Individuels</i>	2,6 %
<i>Institutionnels</i>	21,7 %
Actionnaires étrangers	35,6 %

ACTIONNAIRES CONNUS AU 31 AOÛT 2009

	Nombre de titres	% du capital	Nombre de droits de vote*	% de droits de vote*
Bellon SA	59 252 063	37,71	83 407 240	43,78
Arnhold and S. Bleichroeder Advisers	8 919 895	5,68	15 229 012	7,99
Caisse des Dépôts et Consignations	4 095 853	2,61	5 145 421	2,70
Salariés	1 676 263	1,07	2 540 665	1,33
Autodétention	2 090 977	1,33	2 090 977	1,10
Public	81 096 974	51,60	82 098 704	43,10
TOTAL	157 132 025	100,00	190 512 019	100,00

* Les statuts de la Société confèrent un droit de vote double aux actions détenues sous la forme nominative depuis plus de quatre ans. En outre, conformément à l'article 223-11 du règlement Général de l'AMF, le nombre de droits de vote est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions temporairement privées de droits de vote telles les actions auto-détenues.

2. ACTIONNARIAT DE CONTRÔLE AU 31 AOÛT 2009



* Incluant Arnhold and S. Bleichroeder Advisers 5,68 % et la Caisse des Dépôts et Consignations 2,61 %.

3. INFORMATIONS BOURSIÈRES

L'action Sodexo

Les actions Sodexo sont cotées sur NYSE-Euronext sous le code Euroclear FR 0000121220 et négociables par unité.

Au 31 août 2009, la notation attribuée à Sodexo par la société Standard & Poor's était « BBB+ /A-2 ».

VOLUME DES TRANSACTIONS ET ÉVOLUTION DU COURS DE L'ACTION SODEXO

Date	Cours (en euros)			Moyenne quotidienne des transactions (en milliers d'euros)
	+ haut	+ bas	moyen*	
2008				
Janvier	42,80	33,13	37,20	52 652
Février	39,54	34,80	36,75	35 412
Mars	39,09	33,85	36,65	24 620
Avril	43,25	35,92	39,58	34 462
Mai	44,62	41,16	43,04	18 459
Juin	46,37	41,21	44,39	30 719
Juillet	43,86	37,63	40,62	24 610
Août	48,89	41,00	44,82	24 075
Septembre	47,90	38,86	43,92	28 621
Octobre	43,11	31,00	36,37	28 412
Novembre	40,49	34,21	37,17	28 312
Décembre	40,34	36,09	38,71	17 435
2009				
Janvier	42,43	37,22	39,43	27 150
Février	42,60	35,47	39,43	26 943
Mars	36,84	32,37	34,63	24 618
Avril	38,47	34,00	35,98	21 871
Mai	39,05	34,67	36,38	23 050
Juin	36,95	33,65	35,75	15 735
Juillet	38,15	34,10	36,04	16 074
Août	40,80	36,26	37,76	13 364
Septembre	42,00	38,57	40,77	14 677
Octobre	42,19	38,91	40,66	12 150

* Moyenne mensuelle des derniers cours cotés.

Informations consolidées

<u>Rapport d'activité de l'exercice 2008-2009</u>	<u>98</u>
1. Faits Marquants de l'exercice	98
2. Les chiffres de l'exercice 2008-2009	100
3. Situation financière du Groupe	108
4. Perspectives de l'exercice 2009-2010	110
<u>Comptes consolidés du Groupe Sodexo au 31 août 2009</u>	<u>113</u>
1. Compte de résultat consolidé	113
2. Bilan consolidé	114
3. Tableau de flux de trésorerie consolidé	116
4. État des profits et pertes comptabilisés	117
<u>Annexe aux comptes consolidés</u>	<u>118</u>
<u>Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés</u>	<u>193</u>
<u>Informations supplémentaires</u>	<u>195</u>
1. Ratios financiers	195
2. Synthèse des résultats et éléments financiers sur deux ans	196
3. Taux de change	196
4. Politique d'investissements	198
5. Facteurs de risques	199
6. Couverture des risques	202
<u>Informations sociales et environnementales</u>	<u>203</u>
1. Informations sociales	203
2. Informations environnementales	211

→ Rapport d'activité de l'exercice 2008-2009

Lors du Conseil d'Administration du 6 novembre 2009 présidé par Pierre Bellon, Michel Landel, Directeur Général de Sodexo, a présenté aux administrateurs les performances de l'exercice 2008-2009.

1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Le modèle de développement de Sodexo repose depuis ses origines sur la croissance interne : celle-ci provient de l'immense potentiel du marché de la sous-traitance à travers le monde, mais aussi de la capacité du Groupe à anticiper les besoins de ses clients et à se différencier de ses concurrents. C'est la raison pour laquelle le Groupe a mis au point au cours des dix-huit derniers mois un positionnement stratégique unique fondé sur sa mission d'origine, « Améliorer la Qualité de Vie au Quotidien pour contribuer au progrès des individus et à la performance des organisations ». Le but recherché est de démontrer à ses clients la valeur créée qui contribuera à l'atteinte de leurs propres objectifs.

Sodexo se positionne comme le partenaire stratégique offrant à ses clients des solutions globales de services de Qualité de Vie. Cette évolution a amené Sodexo à changer aussi le libellé de ses services. Ainsi :

- Services de Restauration et de Facilities Management devient Solutions de Services sur Site ;
- Chèques et Cartes de Services devient Solutions de Motivation.

Sodexo crée, pilote et met en œuvre ces solutions, qui permettent à ses clients d'améliorer leurs performances à travers la motivation de leurs collaborateurs, l'efficacité de leur organisation et l'optimisation de leurs infrastructures. Ce positionnement stratégique est unique, dans la mesure où Sodexo est le seul Groupe à proposer une offre aussi complète et intégrée.

1.1 Croissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de Sodexo atteint près de 15 milliards d'euros au cours de l'exercice 2008-2009, soit une croissance de 7,9 %. À 2,5 %, la croissance interne est en ligne avec les objectifs que le Groupe s'était fixés en début d'exercice (croissance interne comprise entre 2 et 5 %).

Hors impact du Contrat d'hospitalité de la Coupe du Monde de Rugby sur l'exercice 2007-2008, la croissance interne de l'exercice est de 3,5 %.

L'offre Solutions de Services sur Site a réalisé une croissance interne de 2 % (ou 3 % hors impact de la Coupe du Monde de Rugby) caractérisée par :

- une nouvelle progression satisfaisante des segments Éducation, Santé et Seniors à respectivement + 4,6 % et + 5,2 % ;
- une progression moindre de l'activité en Entreprises (hors effet Coupe du Monde de Rugby), compte tenu des mesures prises par les clients face à la crise actuelle.

L'un des atouts de Sodexo est sa présence dans plus de 80 pays qui lui permet de répartir les risques face à la crise économique. Dans le Reste du monde, c'est-à-dire en Amérique latine, au Moyen-Orient, en Asie et en Australie, Sodexo enregistre une croissance à deux chiffres.

Au total, les services de Facilities Management ont également fortement contribué à cette croissance interne et ils représentent en 2008-2009 23,9 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe contre 21,6 % l'année précédente.

L'offre Solutions de Motivation enregistre, quant à elle, une nouvelle fois, une excellente croissance

interne, notamment en Amérique latine, avec une progression totale de 14 %. L'activité connaît également une excellente progression du volume d'émission (valeur faciale multipliée par le nombre de chèques et cartes émis) de 16,7 % pour atteindre 12,1 milliards d'euros.

1.2 Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel s'élève à 746 millions d'euros pour l'exercice 2008-2009. Il progresse de 6,7 % à taux de change constants, et de 8,1 % à taux courants. Cette évolution tient compte de :

- l'augmentation significative des volumes dans l'offre Solutions de Motivation dans la mesure où le volume d'émission progresse de 16,7 % pour atteindre 12,1 milliards d'euros ;
- l'amélioration de la rentabilité en Amérique du Nord qui passe de 4,8 % à 5,2 % du chiffre d'affaires ;
- la contribution plus significative du Reste du monde.

La marge opérationnelle consolidée s'établit à 5,1 %, un niveau stable par rapport à celui de l'exercice 2007-2008.

1.3 Génération de liquidités

Les flux nets de trésorerie liés à l'activité s'élèvent à 577 millions d'euros. Cette importante génération de liquidités démontre une nouvelle fois la qualité du modèle financier de Sodexo, atout majeur dans cet environnement de crise. Ainsi l'endettement net (dette financière moins trésorerie globale) ne représente que 38 % des capitaux propres du Groupe et les dettes financières brutes rapportées à l'autofinancement présentent un ratio inférieur à quatre années.

1.4 Acquisitions récentes

Au cours de l'exercice 2008-2009, Sodexo a procédé à des acquisitions ciblées lui permettant de renforcer ses positions de leader mondial sur des marchés à fort potentiel.

Il s'agit de :

- Score Groupe, le quatrième acteur du marché de la restauration en France. Sodexo a ainsi consolidé sa position sur le marché français, et, en particulier, sur le segment des Entreprises en région parisienne ;

- Zehnacker en Allemagne, spécialiste de « *Facilities Management* » dans le domaine de la santé. Par ailleurs, cette acquisition renforce la capacité du Groupe à proposer des solutions de service globales à des grands clients mondiaux sur le très prometteur marché allemand ;
- Radhakrishna Hospitality Services Group (RKHS), en Inde, permettant à Sodexo de prendre très nettement la première place sur l'un des plus grands marchés d'Asie ;
- Comfort Keepers, un des premiers acteurs dans les services non médicaux à domicile pour les personnes âgées et pour les personnes dépendantes sur le marché nord-américain. Ce marché présente des potentiels de croissance très importants dans le monde entier pour le Groupe.

1.5 Actions en matière de Ressources Humaines

Convaincu que ses Ressources Humaines et leur diversité constituent un réel avantage concurrentiel, Sodexo s'est donc donné pour objectif :

- d'avoir des Ressources Humaines de qualité, représentatives de la diversité et en nombre suffisant pour répondre aux attentes de tous ses clients ;
- d'être l'un des employeurs mondiaux les plus appréciés par ses collaborateurs.

Ainsi, au cours de cet exercice, le Groupe a :

- investi dans la formation de plus de 250 000 collaborateurs. Sodexo a notamment mis en place « FM Talents », un programme destiné à renforcer l'expertise des « *Facility Managers* » du Groupe ainsi que CLIMB (*Change Leadership, Implementation, Behaviors*), un programme ambitieux et innovant destiné au perfectionnement d'environ 1 000 dirigeants du Groupe ;
- poursuivi l'internationalisation de ses Ressources Humaines, en facilitant la mobilité internationale, dont plus de 120 cadres ont profité, et en recherchant des profils internationaux dans les recrutements externes ;
- formalisé son Offre Employeur « Votre avenir, so sodexo » s'appuyant sur les résultats de la dernière enquête d'engagement menée en 2008 auprès de 110 000 collaborateurs. Celle-ci présente les engagements pris auprès de ses collaborateurs à cinq moments clés de leur vie professionnelle : le recrutement, l'accueil, la vie quotidienne au

travail, le développement et la reconnaissance qui leur est manifestée.

De nombreuses initiatives en matière de diversité et d'inclusion ont été lancées depuis plusieurs années, notamment dans la formation des équipes. Au cours de cet exercice plus de 30 000 collaborateurs ont ainsi été formés et sensibilisés aux « micro-discriminations ».

1.6 Distinctions importantes

Sodexo a été classé au troisième rang mondial des entreprises de services les plus performantes par l'International Association of Outsourcing Professionals™ (IAOP), organisation internationale des professionnels de l'externalisation. Sodexo est l'entreprise la mieux classée dans sa catégorie, les « *Facilities Services* » et est également la première entreprise d'origine française de ce palmarès. C'est la quatrième année consécutive que Sodexo figure dans le « Top 5 » du Global Outsourcing 100™.

Enfin, Sodexo a été distingué pour la quatrième fois « *Supersector leader* » mondial dans sa catégorie par le Dow Jones Sustainability Index (DJSI) pour l'année 2009.

2. LES CHIFFRES DE L'EXERCICE 2008-2009

Les 33 884 sites du Groupe se répartissent de la façon suivante :

- 18 815 entreprises et administrations (dont les établissements des segments de clientèle Sports et Loisirs, Défense et Justice) ;
- 6 238 écoles et universités ;

- 4 303 établissements de santé ;
- 2 924 résidences pour seniors ;
- 1 604 bases-vie ;

Sodexo est implanté dans 80 pays et employait, en fin d'exercice 2008-2009, 380 000 personnes.

2.1 L'évolution du compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	Exercice 2008-2009	Exercice 2007-2008	Variation à taux de change courants	Variation à taux de change constants
Chiffre d'affaires	14 681	13 611	+ 7,9 %	+ 6,4 %
Coût des ventes	(12 366)	(11 486)		
Marge brute	2 315	2 125	+ 8,9 %	+ 8,5 %
Charges commerciales	(221)	(194)		
Charges administratives	(1 322)	(1 245)		
Autres produits et charges opérationnels	(26)	4		
Résultat opérationnel	746	690	+ 8,1 %	+ 6,7 %
Charges et produits financiers	(120)	(102)		
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	12	11		
Résultat avant impôt	638	599	+ 6,5 %	+ 6,2 %
Impôt sur les résultats	(216)	(202)		
Résultat de l'ensemble consolidé	422	397	+ 6,3 %	+ 6,5 %
Part revenant aux minoritaires	29	21		
PART REVENANT AU GROUPE	393	376	+ 4,5 %	+ 5,3 %
Résultat part du Groupe par action (en euros)	2,54	2,42	+ 5,0 %	+ 5,8 %
Dividende par action (en euros) ⁽¹⁾	1,27	1,27		

(1) Proposé à l'Assemblée Générale du 25 janvier 2010.

2.1.1 Variation de périmètre

Les principales variations récentes du périmètre du Groupe ont été des acquisitions réalisées au cours de l'exercice 2007-2008, Grupo VR au Brésil et Tir Groupé en France, ainsi que les acquisitions suivantes réalisées au cours de l'exercice 2008-2009. Elles ont été consolidées dans les comptes du Groupe :

- Score en France depuis le 30 septembre 2008 (11 mois) ;

- Zehnacker depuis le 12 décembre 2008 (environ 9 mois) ;
- RKHS en Inde depuis le 1^{er} avril 2009 (5 mois) ;
- et Comfort Keepers aux États-Unis depuis le 19 août 2009.

2.1.2 Effets de change

L'écart de change est déterminé en appliquant les taux de change moyens de l'exercice précédent aux montants de l'exercice en cours.

Impact des taux de change en M EUR sur	Chiffre d'affaires	Résultat opérationnel	Résultat Net
Euro / Dollar US	+ 559	+ 30	+ 11
Euro / livre sterling	- 187	- 7	- 7
Euro / real brésilien	- 45	- 8	- 3

Au total, pour l'exercice 2008-2009, les activités situées hors de la zone Euro ont représenté 67,8 % du chiffre d'affaires (dont 38 % en dollars US) et 88,8 % du résultat opérationnel (dont 40 % en dollars US).

2.1.3 Le chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé de Sodexo s'est apprécié de 1 070 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 14 681 millions d'euros.

La croissance de + 7,9 % du chiffre d'affaires se répartit de la façon suivante :

- croissance interne : + 2,5 % ;
- effets de change : + 1,5 % ;
- variations de périmètre : + 3,9 %.

Par ailleurs, les principaux indicateurs du Groupe se sont établis à :

- 93,5 % pour le taux de fidélisation des clients soit un niveau comparable à celui de l'exercice précédent ;
- moins de 3 % pour la croissance sur sites existants compte tenu d'une forte baisse des volumes sur le segment Entreprises aux États-Unis et en Europe ;
- environ 6 % pour le taux de développement c'est-à-dire le gain de nouveaux contrats.

Sodexo a enregistré une croissance interne dans les Solutions de Services sur Site avec :

- une hausse modérée en Amérique du Nord (+ 1,8 %) grâce notamment aux segments porteurs de la Santé, des Seniors et de l'Éducation qui ont atténué la baisse subie dans le segment Entreprises ;
- un maintien du chiffre d'affaires (+ 0,1 %) en Europe continentale affecté par les baisses dans les segments de clientèle Entreprises et Sports et Loisirs ;
- une activité solide au Royaume-Uni et Irlande hors impact du contrat d'hospitalité de la Coupe du Monde de Rugby 2007, avec une croissance de 6,7 % ;
- un niveau d'activité élevé dans le Reste du monde (+ 11,9 %) dû, notamment, à un développement à deux chiffres dans les Bases-Vie et en Amérique latine.

Enfin, la croissance interne de l'activité de Solutions de Motivation reste élevée à + 14 %.

Le volume d'émission est passé de 10,4 milliards d'euros en 2007-2008 à 12,1 milliards d'euros en 2008-2009, soit une augmentation de 16,7 %.

2.1.4 Progression du résultat opérationnel

À 746 millions d'euros, le résultat opérationnel progresse de 8,1 % par rapport à l'exercice précédent et de 6,7 % à taux de change constants.

Cette progression des résultats s'explique par :

- l'augmentation de 16,7 % du volume d'émission de l'offre Solutions de Motivation pour atteindre 12,1 milliards d'euros ;
- l'amélioration de la rentabilité en Amérique du Nord qui passe de 4,8 % à 5,2 % du chiffre d'affaires ;
- une contribution aux résultats plus significative dans le Reste du Monde (Amérique latine, Moyen-Orient, Afrique, Asie, Australie).

Ces bonnes performances ont permis au Groupe d'atténuer largement les conséquences de l'impact négatif de l'environnement économique dans les segments Entreprises et Sports et Loisirs en Europe continentale, au Royaume-Uni et en Irlande, cette entité ayant bénéficié sur l'exercice 2007-2008, pour rappel, du Contrat d'Hospitalité de la Coupe du Monde de Rugby).

Par ailleurs, le Groupe a réalisé des gains de productivité de plus de 50 millions d'euros sur les frais de fonctionnement, conformément à l'objectif que le Comité Exécutif s'était fixé en début d'exercice.

Ainsi, la marge opérationnelle consolidée ressort à 5,1% niveau comparable à celui de l'exercice précédent.

2.2 Analyse de l'évolution du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel par activité

Chiffre d'affaires par activité <i>(en millions d'euros)</i>	2008-2009	2007-2008	Variation à taux de change courants	Variation à taux de change constants
Solutions de Services sur Site				
Amérique du Nord	5 730	5 107	12,2 %	1,9 %
Europe continentale	5 074	4 701	7,9 %	9,4 %
Royaume-Uni et Irlande	1 285	1 504	- 14,6 %	- 3,0 %
Reste du monde	1 900	1 715	10,8 %	13,8 %
TOTAL	13 989	13 027	7,4 %	5,6 %
Solutions de Motivation	711	596	19,3 %	24,2 %
Élimination du chiffre d'affaires interne	(19)	(12)		
TOTAL	14 681	13 611	7,9 %	6,4 %

Résultat opérationnel par activité <i>(en millions d'euros)</i>	2008-2009	2007-2008	Variation à taux de change courants	Variation à taux de change constants
Solutions de Services sur Site				
Amérique du Nord	297	247	20,2 %	8,5 %
Europe continentale	183	231	- 20,8 %	- 19,9 %
Royaume-Uni et Irlande	52	78	- 33,3 %	- 24,4 %
Reste du monde	57	33	72,7 %	69,7 %
TOTAL	589	589	0,0 %	- 3,6 %
Solutions de Motivation	247	191	29,3 %	35,1 %
Frais de Direction Générale	(71)	(78)		
Éliminations	(19)	(12)		
TOTAL	746	690	8,1 %	6,7 %

2.2.1 Solutions de Services sur Site

Cette activité représente 95,3 % du chiffre d'affaires consolidé et 70 % du résultat opérationnel consolidé avant frais de Direction Générale.

Le chiffre d'affaires atteint 13 989 millions d'euros en augmentation de 7,4 % dont 2 % de croissance interne et 3,6 % de variation de périmètre. L'exercice a été marqué par :

- la progression toujours très nette de la croissance interne en **Santé et Seniors** (+ 5,2 %) qui reflète la position de leader du marché occupée par Sodexo, notamment en Amérique du Nord ;

- la bonne tenue de l'activité en **Éducation**, + 4,6 % de croissance interne avec un rythme de progression satisfaisant en Amérique du Nord ;
- une baisse d'activité qui a touché toutes les régions du monde en **Entreprises et Administrations** (- 0,8 %) ;

Le résultat opérationnel des Solutions de Services sur Site atteint 589 millions d'euros.

Analyse par zone géographique

En Amérique du Nord

Le chiffre d'affaires en Amérique du Nord atteint 5,7 milliards d'euros, pour une croissance interne du

chiffre d'affaires de + 1,8 %. Par ailleurs, l'évolution favorable du taux moyen du dollar US par rapport à l'euro a ajouté + 10,3 % à la croissance totale de l'exercice.

A - 5,9 %, le segment **Entreprises et Administrations** a souffert du recul observé de toutes les dépenses discrétionnaires (activités traiteurs), des réductions d'effectifs ou du temps de travail chez de nombreux clients et du ralentissement de l'activité Sports et Loisirs. Le développement commercial portant sur des solutions de services globales compense en partie cette baisse du nombre de consommateurs dans les services de restauration.

Parmi les succès commerciaux de l'année, il convient de citer les nouveaux contrats tels que Federal Reserve Bank (NJ, NY) et de nouveaux sites industriels de Procter & Gamble.

La croissance interne du chiffre d'affaires de + 4 % sur les segments **Santé et Seniors** traduit, essentiellement, la hausse du chiffre d'affaires sur les sites existants grâce au succès des offres de solutions globales de Sodexo et aux nouveaux services réalisés sur les sites. Toutefois, le développement commercial s'est ralenti du fait d'un plus grand attentisme des clients entraînant un allongement des temps de prise de décision.

Parmi les contrats récemment gagnés, qui confirment le leadership de Sodexo dans ce segment à fort potentiel, on citera Memorial Hospital Central (Colorado), North Shore Medical Center (Miami, Floride) et Kaiser Permanente (Los Angeles, Californie).

Par ailleurs, Sodexo a conclu, en août 2009, un accord de rachat de Comfort Keepers, un des premiers acteurs dans les services non médicaux à domicile pour les personnes âgées et pour les personnes dépendantes sur le marché nord-américain.

Dans le segment **Éducation**, la croissance interne du chiffre d'affaires est de + 4,5 %. Cette performance satisfaisante provient de :

- la hausse du nombre d'étudiants en universités et d'élèves inscrits au restaurant scolaire ; et
- l'excellent niveau de taux de fidélisation atteint depuis plusieurs années.

Toutefois, les activités événementielles estivales sur les campus (conférences et programmes d'été (« *summer camps* »)...) ont connu un ralentissement notable en 2009.

Sur le plan du développement commercial, plusieurs contrats importants ont été remportés au cours de l'exercice, dont University of Wisconsin-Parkside, Southern Oregon University, Armstrong Atlantic University (Géorgie) et Columbus City School District (Ohio).

Les équipes de Sodexo en Amérique du Nord ont été reconnues par de nombreuses récompenses :

- Sodexo a reçu le *Spirit Award*, remis par la National Restaurant Association et le *Nation's Restaurant News* pour l'excellence de ses programmes de recrutement et de fidélisation des salariés ;
- pour la deuxième année consécutive, Sodexo, Inc. figure dans la liste des 40 Meilleures Entreprises pour la Diversité établie par le magazine *Black Enterprise*. Les entreprises sélectionnées sont celles qui ont su se démarquer en faisant la preuve de leur performance sur au moins un des quatre critères suivants : la diversité de leurs instances de direction, de leurs collaborateurs, de leur encadrement, de leurs fournisseurs ;
- Sodexo figure dans la liste des 50 entreprises sélectionnées par le magazine *Latina Style* en 2009 pour les efforts conduits afin de promouvoir la carrière des Latino-Américaines aux États-Unis ;
- Sodexo, Inc. a remporté le prix *Innovations in Diversity* remis par le *Profiles in Diversity Journal*. Ce prix salue les solutions innovantes mises en œuvre par Sodexo pour fixer des objectifs mesurables dans le domaine de la diversité et de l'inclusion de ses collaborateurs ;
- Sodexo a été reconnu comme « un des 50 meilleurs employeurs pour un premier poste » aux États-Unis en 2009. Sodexo figure en effet sur la liste annuelle fournie par le site spécialisé sur le recrutement de jeunes diplômés CollegeGrad.com et obtient cette reconnaissance pour sa capacité à maintenir le recrutement des jeunes accédant à leur premier emploi malgré le contexte actuel de crise.

Le résultat opérationnel s'élève à 297 millions d'euros, en progression de près de + 8,5 % à taux de change constants et de + 20 % à taux de change courants. La marge opérationnelle est ainsi passée de 4,8 % à 5,2 % sur l'exercice.

Cette excellente progression s'explique essentiellement par :

- de nouveaux gains de productivité sur les frais de personnel sur sites dans les segments de clientèle Éducation, Santé et Seniors ;
- une maîtrise très stricte des frais de structure.

En Europe Continentale

Le chiffre d'affaires atteint 5,1 milliards d'euros soit une croissance interne de + 0,1 % reflétant des situations variables selon les pays et les segments de marché.

A - 2,8 %, le chiffre d'affaires recule de façon marquée (à périmètre et taux de change constants) en **Entreprises et Administrations**. Ceci s'explique essentiellement par :

- un ralentissement d'activité plus prononcé sur la seconde partie de l'exercice dans la plupart des pays, dû au resserrement des dépenses discrétionnaires chez les clients, aux baisses d'effectifs ainsi qu'aux périodes prolongées de chômage technique ;
- la baisse de l'activité touristique en région parisienne.

Parmi les nouveaux contrats remportés récemment par Sodexo, on citera Kamaz en Russie, Robert Bosch en République Tchèque, SAP et Immeuble Microsoft EOS en France.

Dans le segment Santé et Seniors, la croissance interne du chiffre d'affaires ressort à +3,3%, aidée notamment par une croissance satisfaisante sur les sites existants, notamment en France et en Italie ainsi que par des succès commerciaux en Belgique et en Hongrie.

Parmi les succès commerciaux récents figurent Altrecht (Pays-Bas), Casa di Cura Villa Russo en Italie, Groupe Saint-Gatien en France et ZNA Antwerpen en Belgique.

À + 5,6 %, la croissance interne du segment **Éducation** bénéficie des contrats gagnés lors de l'exercice passé en France, aux Pays-Bas, en Italie et en Scandinavie tels qu'UT Twente aux Pays-Bas et ceux remportés pour les écoles de Milan et de Monza en Italie.

Plusieurs contrats ont été remportés par Sodexo durant l'exercice, dont le contrat de la ville d'Helsingborg en Suède, Noordelijke Hogeschool aux Pays-Bas ainsi que les écoles de la ville de

Guyancourt et le groupe scolaire Saint-Nicolas AAPM d'Issy-les-Moulineaux en France.

Sodexo a acquis Score Groupe, le quatrième acteur du marché de la restauration en France en septembre 2008 et Zehnacker, spécialiste de solutions de services en Santé en Allemagne en décembre 2008. L'intégration de ces deux acquisitions et la mise en œuvre de synergies se déroulent conformément aux attentes.

Sodexo a été récompensé pour le travail accompli par ses équipes et en particulier :

- Sodexo France a renouvelé l'accord handicap en faveur de l'emploi mis en place depuis 2006. Ce second accord, « de l'obligation d'emploi à l'innovation », représente l'engagement de l'entreprise de faire de l'emploi des personnes handicapées un avantage en matière de cohésion d'équipe et d'innovation.

Le résultat opérationnel en Europe continentale s'élève à 183 millions d'euros en recul de 48 millions d'euros par rapport à l'exercice 2007-2008. La marge opérationnelle s'établit à 3,6 %. Deux éléments principaux expliquent cette baisse :

- la baisse du tourisme ainsi qu'une adaptation plus lente de la structure de coût face à la crise économique qui ont pesé sur la performance en France ;
- la sortie de certains contrats devenus non rentables en Suède et la réorganisation consécutive des activités de Sodexo dans ce pays lors du premier semestre de l'exercice.

Au Royaume-Uni et en Irlande

Le chiffre d'affaires atteint 1,3 milliard d'euros.

Il convient de rappeler que le premier trimestre 2007-2008 avait bénéficié de la contribution importante du contrat d'hospitalité de la Coupe du Monde de Rugby (148 millions d'euros de chiffre d'affaires). Hors Coupe du Monde de Rugby, la croissance interne est de + 6,7 % sur l'exercice. En intégrant cet impact, le chiffre d'affaires a enregistré une décroissance organique de - 3 %.

Le segment **Entreprises et Administrations** est en recul apparent de - 8,1 %. Si l'on exclut l'impact du contrat d'hospitalité de la Coupe du Monde de Rugby, ce segment a connu une croissance solide de + 4,4 % grâce au démarrage de contrats de solutions globales dans les segments de clientèle Entreprises et Justice (ouverture d'Addiewell en Écosse) et à

la montée en puissance d'importants contrats en Défense (Chypre).

Il convient également de noter que fin janvier 2009 Sodexo a rejoint, en partenariat avec le groupe QinetiQ, le consortium Metrix (désigné « *preferred bidder* ») afin de finaliser les négociations exclusives relatives au plus grand contrat de Partenariat Public Privé actuellement en cours d'étude au Royaume-Uni. Ce projet, dénommé « *Defence Training Review* », destiné à répondre aux besoins de formation du Ministère de la Défense, comprend la conception et maîtrise d'œuvre de construction d'un nouveau centre de formation situé à St Athans au Pays de Galles. Ce processus sera suivi d'un contrat de gestion sur 30 ans englobant l'ensemble des Solutions de Services sur ce site. Ce contrat pourrait générer plus de 5 milliards d'euros de chiffre d'affaires pour le Groupe sur la durée du contrat.

Les principaux contrats gagnés par Sodexo durant l'exercice ont été Unilever (Warrington), Brother International (Manchester), RAF Strike Command (ASACS) (North Yorkshire) au Royaume-Uni et Central Bank of Ireland en Irlande.

Le segment **Santé et Seniors** enregistre une forte croissance (+ 18,2 %) compte tenu de la montée en puissance de certains contrats dans le cadre de PPP (Partenariats Public Privé), tels que Manchester Royal Infirmary et North Staffordshire.

Plusieurs contrats ont été remportés durant l'exercice, comme par exemple le King George Hospital (Barking) et Heatherwood and Wexham Park Hospitals (Berkshire).

La croissance interne du segment **Éducation** est de + 4,3 %. De nouveaux contrats ont été signés sur la période, tels que Banbury School, Streatham & Clapham High School et Bradford School of Management.

En matière de distinctions :

- au Royaume-Uni, Sodexo a une nouvelle fois été nommé parmi les entreprises les plus performantes de son secteur par *le Business in the Community (BITC) Corporate Responsibility Index*, le leader britannique d'évaluation des pratiques responsables dans les affaires ;
- Sodexo a obtenu une nouvelle accréditation *Investors in People* (IIP) pour l'ensemble de ses activités au Royaume-Uni et en Irlande. Depuis

1966, Sodexo est certifié par Investors in People pour le développement de ses standards, basés sur trois principes clés : planifier, réaliser et critiquer ;

- au Royaume-Uni, Sodexo a été récompensé par la certification Red Tractor sur plusieurs sites, en raison de son engagement à proposer aux consommateurs des produits issus d'exploitations agricoles britanniques.

Le résultat opérationnel s'élève à 52 millions d'euros, en recul de 24 % par rapport à l'exercice précédent qui avait bénéficié du Contrat d'hospitalité dans le cadre de la Coupe du Monde de Rugby.

Par ailleurs, la forte baisse de la demande dans les activités Sports et Loisirs ainsi que des efforts de mobilisation de nouveaux contrats dans les segments de clientèle Santé et Justice ont pesé sur ces performances.

Toutefois, des initiatives d'amélioration de la productivité en frais de structure ont porté leurs fruits.

La marge opérationnelle ressort à 4,1 % contre 5,2 % lors de l'exercice précédent.

Reste du monde

Dans le Reste du monde (Amérique latine, Moyen-Orient, Asie, Australie), le chiffre d'affaires ressort à 1,9 milliard d'euros. La croissance interne de + 11,9 % provient essentiellement des taux de développement à deux chiffres en Amérique latine, au Moyen-Orient et en Australie, notamment dans le segment Bases-Vie. Les besoins toujours soutenus en énergie et autres ressources naturelles ainsi qu'en grands projets d'infrastructures contribuent largement à cette dynamique.

En dépit d'une décélération sur la seconde partie de l'exercice, la croissance a été particulièrement significative avec :

- le démarrage de plusieurs grands contrats miniers, tels que Los Pelambres, Esperanza et Escondida au Chili, et Rio Tinto Pilbara, Woodside et Olympic Dam en Australie ;
- la mise en œuvre des clauses contractuelles d'indexation consécutives à l'augmentation importante du coût des denrées lors de l'exercice précédent notamment en Amérique latine et au Moyen-Orient.

Sodexo a remporté de nouveaux contrats tels que Microsoft et Procter & Gamble à Guangzhou en Chine, Asian Institute of Technology en Thaïlande, AmBev, Fiat et Goodyear au Brésil, Hospital Italiano en Argentine, Escuela de Derecho Universidad Catolica au Chili et Barrick Gold en République dominicaine.

Sodexo a également reçu de nombreuses récompenses :

- au Brésil, le prix « Corp HR 2009 » lui a été décerné lors d'une conférence internationale sur le Leadership Corporate et le Management de Ressources Humaines, qui s'est tenue à Rio de Janeiro. Il récompense l'investissement de Sodexo dans les talents et son offre de services de qualité, conditions requises pour être élu parmi les Meilleures entreprises par Inc.RH ;
- au Pérou, Sodexo a été élu pour la cinquième année consécutive l'Entreprise péruvienne de l'année dans la catégorie des services. Ce prix récompense les efforts des 2 400 collaborateurs de Sodexo Pérou et consolide le statut de Sodexo en tant qu'entreprise leader du secteur des Solutions de Services sur Site, dans les secteurs minier et pétrolier. Cette reconnaissance est soutenue par des organisations prestigieuses comme la School of Administration and Management Economic Sciences Faculty University Ricardo Palma et Latin American Organization of Administration ;
- en Australie, Sodexo a reçu le *Golden Geko Environmental Excellence Award*, qui récompense son Programme de Rétablissement des Ressources (*Resource Recovery Program*).

L'acquisition de Radhakrishna Hospitality Services Group (RKHS), en Inde, permet à Sodexo de prendre très nettement la première place sur l'un des plus grands marchés d'Asie.

Le résultat opérationnel progresse de 73 % pour atteindre 57 millions d'euros.

Cette excellente progression s'explique notamment par la poursuite des gains de productivité sur les Bases-Vie et la gestion rigoureuse des clauses contractuelles.

La marge opérationnelle ressort à 3 % contre 1,9 % au cours de l'exercice précédent.

2.2.2 Solutions de Motivation

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2008-2009 est de 711 millions d'euros et la croissance interne du chiffre d'affaires s'élève à 14 %. Par ailleurs, les variations de périmètre (notamment l'acquisition de VR) ont contribué pour 10,2 % au chiffre d'affaires. Toutefois, l'écart de change a eu un impact négatif de 4,9 %.

L'activité Solutions de Motivation enregistre une excellente progression du volume d'émission (valeur faciale multipliée par le nombre de chèques et cartes émis) de 16,7 % à taux de change courants et de 21 % à taux de change constants, pour atteindre 12,1 milliards d'euros. Ce volume d'émission intègre notamment la contribution supplémentaire sur une partie de l'exercice du contrat exclusif remporté depuis janvier 2008 auprès de l'Office pour l'Emploi en Belgique (ONEM) pour les Titres de Services et l'intégration sur six mois supplémentaires des volumes de Grupo VR au Brésil, dont l'acquisition a été finalisée en mars 2008.

La croissance interne du chiffre d'affaires reflète également le remarquable dynamisme commercial en Amérique latine où la demande est toujours très vive pour les services traditionnels (Pass Restaurant et Pass Alimentation).

Toutefois, les réductions d'effectifs intervenues dans les grandes entreprises en Europe centrale ont entraîné un ralentissement de l'activité à partir du milieu de l'exercice.

Parmi les autres succès commerciaux, on citera le ministère de l'Économie (Pass Restaurant) et Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CESU) en France, l'ensemble Hospitalier Iris en Belgique, G4S Security Services en République tchèque, Grupo Sena Seguridad et Caixa Economica Federal au Brésil et ABB GISL et Sify Technologies Ltd en Inde.

Au Brésil, Sodexo a reçu le « Prix du Télévendeur 2009 » dans la catégorie Innovation, pour « l'innovation dans l'approche, la compréhension et le soin apporté aux clients ».

Le résultat opérationnel s'élève à 247 millions d'euros, progressant de + 35,1 % hors effet de change. Cette hausse importante s'explique notamment par la croissance des volumes en Amérique latine (dont ceux liés à l'intégration de Grupo VR au Brésil), et des gains de productivité dans l'ensemble des zones

géographiques (frais de production, traitement et dépense marketing, etc.).

La marge opérationnelle atteint 34,7 % (soit environ 2 % du volume d'émission) contre 32 % au cours de l'exercice précédent. Le Groupe a décidé de relever à 38 % l'objectif de rentabilité à moyen terme pour cette activité.

2.2.3 Frais de Direction Générale

Les frais de Direction Générale s'élèvent à 71 millions d'euros, en baisse de 9 % par rapport à l'exercice précédent, grâce à des gains de productivité.

2.3 Résultat Financier

Les charges financières nettes s'élèvent à 120 millions d'euros contre 102 millions d'euros au cours de l'exercice précédent reflétant l'impact du financement des acquisitions récentes (Grupo VR, Score, Zehnacker et RKHS). Par ailleurs, Sodexo a bénéficié de produits financiers non-récurrents pour un montant de 17 millions, résultant de négociations qui faisaient suite à une décision de justice favorable à tout le secteur de la restauration collective au Royaume-Uni.

2.4 Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices s'élève à 216 millions d'euros. Le taux effectif d'impôt s'inscrit à 34,6 %, un niveau légèrement supérieur à celui de l'exercice précédent.

2.5 Résultat net part du Groupe

Le résultat net part du Groupe s'élève à 393 millions d'euros soit une progression de 4,5 % à taux de change courants et de 5,3 % à taux de change constants par rapport à l'exercice 2007-2008.

2.6 Bénéfice net par action

Le bénéfice net par action s'élève à 2,54 euros, soit une progression de 5,0 % à taux de change courants légèrement supérieure à celle du résultat net part du Groupe.

2.7 Dividende

Malgré la crise, le Conseil d'Administration de Sodexo proposera à l'Assemblée Générale se tenant le 25 janvier 2010 le maintien du dividende à 1,27 euro par action.

3. SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

Le tableau suivant présente les éléments des flux de trésorerie.

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice clos au	
	31 août 2009	31 août 2008
Flux nets de trésorerie liés à l'activité	577	780
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(766)	(847)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	(168)	265
Flux nets de trésorerie	(357)	198

Les flux de trésorerie liés à l'activité s'élèvent à 577 millions d'euros, en baisse de 203 millions d'euros par rapport au 31 août 2008. Cette diminution s'explique essentiellement par la variation du besoin en fonds de roulement. En effet, l'exercice 2007-2008 avait bénéficié de deux éléments exceptionnels qui

avaient favorisé la génération de liquidités pour un montant de 138 millions d'euros : l'acquisition de l'activité chèques cadeaux Tir Groupé en France et le démarrage du contrat des Titres de Service avec l'ONEM en Belgique.

En dehors de ces éléments, le ralentissement de la croissance du volume d'émission de l'activité Solutions de Motivation en fin d'exercice a pesé légèrement sur la génération de liquidités.

Les flux nets de trésorerie liés à l'activité ont permis :

- des investissements opérationnels nets de 223 millions d'euros, soit 1,5 % du chiffre d'affaires ;
- des opérations de croissance externe (nettes des cessions et de la trésorerie dans les filiales acquises) pour un total de 526 millions d'euros. Il s'agit essentiellement de l'acquisition de 100 % de Score Groupe en France, de 93,5 % du groupe Zehnacker en Allemagne, de 100 % de RKHS en Inde et de 100 % de Comfort Keepers, aux États-Unis.

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement comprennent :

- le paiement des dividendes pour 218 millions d'euros, dont 197 millions d'euros distribués par Sodexo SA ;
- le remboursement en mars 2009 de deux emprunts obligataires pour un montant total de 1 224 millions d'euros ;
- l'émission de trois emprunts qui ont permis au Groupe de sécuriser le remboursement en mars 2009 de deux emprunts obligataires et d'allonger ainsi la maturité de sa dette financière :
 - 500 millions de dollars US levés par voie de placement privé auprès d'investisseurs américains,
 - 650 millions d'euros d'obligations en janvier 2009,
 - et une tranche supplémentaire d'emprunt obligataire de 230 millions d'euros en juin 2009 dans le cadre du refinancement des emprunts remboursés en mars 2009.

Au 31 août 2009, les dettes financières s'élèvent à 2 648 millions d'euros et comprennent principalement deux emprunts obligataires en euros pour 1 380 millions d'euros et un placement privé auprès d'investisseurs américains à hauteur de 500 millions de dollars. Les concours bancaires, les financements par crédit-bail ainsi que les instruments dérivés constituent le solde de l'endettement.

Au 31 août 2009, le taux d'intérêt moyen sur les dettes financières est de 5,1 %.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie nets des découverts bancaires s'élèvent au 31 août 2009 à 1 162 millions d'euros. Les placements de la trésorerie des Solutions de Motivation sur des supports à plus de trois mois atteignent 227 millions d'euros et les fonds réservés de l'activité Solutions de Motivation atteignent 370 millions d'euros.

À cette même date, la trésorerie opérationnelle du Groupe (qui comprend également ses placements et les fonds réservés de l'activité Solutions de Motivation) s'élève à 1 759 millions d'euros, dont 1 337 millions d'euros pour l'activité Solutions de Motivation.

Ainsi, au 31 août 2009, l'endettement net du Groupe s'élève à 889 millions d'euros. Il ne représente que 38 % des capitaux propres du Groupe et l'endettement brut moins de quatre années d'autofinancement.

À cette même date, le Groupe dispose de lignes de crédit bancaire non utilisées de 378 millions d'euros.

Événements postérieurs à la clôture du 31 août 2009

La Société et ses filiales n'ont pas connu de changements significatifs de leur situation financière ou commerciale depuis la fin de l'exercice 2008-2009.

4. PERSPECTIVES DE L'EXERCICE 2009-2010

Lors du Conseil d'Administration du 6 novembre 2009, Michel Landel, Directeur Général de Sodexo a présenté les perspectives du Groupe pour l'exercice 2009-2010.

Avec une progression de 7,9 % en 2008-2009 de son chiffre d'affaires, dont 2,5 % de croissance interne, Michel Landel a rappelé au Conseil que, dans le contexte mondial actuel de crise économique profonde, Sodexo, à l'inverse de nombreuses grandes entreprises internationales, avait su maintenir en 2008-2009 le cap de la croissance grâce à :

- ses choix de développement dans des segments de clientèle à fort potentiel d'externalisation (Santé, Seniors, Éducation, Défense et Justice) ;
- son offre globale de solutions de services ;
- son implantation internationale ;
- et la motivation et l'engagement de ses équipes.

Si la croissance interne est restée sa priorité lors de l'exercice écoulé, Sodexo a également procédé à plusieurs acquisitions ciblées lui permettant de renforcer ses positions de leader mondial sur ses marchés à fort potentiel.

Par ailleurs, Sodexo a redéfini son positionnement stratégique pour se différencier et se mettre en mesure de saisir de nouvelles opportunités de croissance pour les années à venir. Le Groupe se positionne comme le partenaire stratégique de ses clients, proposant des solutions globales de services fondées sur sa mission d'origine : « Améliorer la Qualité de Vie pour contribuer au progrès des individus et à la performance des organisations ».

Résolument tourné vers l'avenir, Sodexo a continué d'investir dans la mise en œuvre de sa stratégie : son offre globale, la formation de ses équipes, le recrutement de nouveaux talents, la création de plateformes de compétence en Facilities Management ainsi qu'à travers quatre acquisitions en France, en Allemagne, en Inde et aux Etats-Unis.

Le Directeur Général rappelle également qu'un autre atout essentiel de Sodexo dans l'environnement actuel reste son indépendance et ses ratios financiers solides. Au 31 août 2009, l'endettement net ne représente que 38 % de ses fonds propres et les dettes financières brutes moins de quatre années d'autofinancement.

Objectifs 2009-2010

Malgré les performances satisfaisantes réalisées en 2008-2009, Michel Landel a rappelé que les premiers effets de la crise ne se sont fait sentir dans l'ensemble des activités et pays du Groupe qu'à partir du deuxième trimestre de 2008-2009.

Compte tenu des incertitudes pesant sur l'économie mondiale et du fait que la reprise sera probablement lente, l'ensemble de l'exercice 2009-2010 devrait voir un maintien du chiffre d'affaires, à périmètre et changes constants, et un résultat opérationnel compris entre 750 et 770 millions d'euros, hors effet de change.

Sodexo a récemment remporté des contrats prestigieux mais la crise a retardé certaines décisions de ses clients et de ses prospects; la croissance sur sites s'est ralentie. En conséquence, le développement commercial au début de l'exercice est inférieur à celui des années précédentes et le chiffre d'affaires du premier semestre 2009-2010 devrait donc être en léger recul.

En 2008-2009, Sodexo a réalisé 50 millions d'euros d'économies et de gains de productivité dans ses frais de fonctionnement ; en 2009-2010, Sodexo continuera à améliorer l'efficacité de son organisation et compte réaliser 60 millions d'euros de gains supplémentaires. Ces économies se chiffreront ainsi à près de 10% des frais de fonctionnement sur deux ans, ce qui permettra la poursuite des investissements pour le développement futur.

À moyen terme

À moyen terme, les objectifs de Sodexo sont confirmés : réaliser une croissance annuelle moyenne de 7 % du chiffre d'affaires et atteindre une marge opérationnelle de 6 %.

Face à un potentiel de marché considérable, estimé à plus de 780 milliards d'euros, notamment dans des segments où le Groupe occupe des positions de leader - la Santé et les Seniors, l'Éducation et la Défense, - Sodexo bénéficie d'atouts compétitifs majeurs :

- des valeurs fortes, des principes éthiques partagés et des équipes engagées ;

- un positionnement stratégique unique au monde, les équipes de Sodexo étant les seules à proposer une offre aussi complète et intégrée qui associe Solutions de Services sur Site et Solutions de Motivation ;
- un réseau mondial unique dans 80 pays couvrant plus de 80 % de la population mondiale et plus de 92 % du PIB mondial ;
- un modèle financier qui a prouvé son efficacité et sa solidité et qui permet d'autofinancer le développement futur du Groupe ;

- enfin, l'indépendance du Groupe qui permet d'avoir une stratégie de long terme.

Michel Landel a ajouté : « *Je tiens enfin à remercier les clients pour leur fidélité, les actionnaires pour leur confiance et les collaborateurs du Groupe pour les efforts réalisés au cours de l'exercice 2008-2009. Garants de la qualité du service rendu afin d'améliorer la Qualité de Vie, les 380 000 collaborateurs de Sodexo contribuent tous ensemble à faire de chaque jour un jour meilleur.* »

→ Comptes consolidés du Groupe Sodexo au 31 août 2009

1. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2008-2009	2007-2008
Chiffre d'affaires	2.22.2 et 3	14 681	13 611
Coût des ventes	4.1	(12 366)	(11 486)
Marge brute		2 315	2 125
Charges commerciales	4.1	(221)	(194)
Charges administratives	4.1	(1 322)	(1 245)
Autres produits opérationnels	4.1	5	17
Autres charges opérationnelles	4.1	(31)	(13)
Résultat opérationnel	3	746	690
Produits financiers	4.2	74	71
Charges financières	4.2	(194)	(173)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	3 et 4.9	12	11
Résultat avant impôt		638	599
Impôt sur les résultats	4.3	(216)	(202)
Résultat de l'ensemble consolidé		422	397
Part revenant aux minoritaires		29	21
PART REVENANT AU GROUPE		393	376
Résultat part du Groupe par action (en euros)	2.23 et 4.4	2,54	2,42
Résultat part du Groupe dilué par action (en euros)	2.23 et 4.4	2,53	2,40

2. BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	31/08/2009	31/08/2008
Actif non courant			
Immobilisations corporelles	2.6, 2.7, 2.8 et 4.5	520	465
Écarts d'acquisition	2.4, 2.8 et 4.6	4 226	3 793
Autres immobilisations incorporelles	2.5, 2.8 et 4.7	392	288
Investissements clients	2.9 et 4.8	186	162
Participations mises en équivalence	2.3.2 et 4.9	48	40
Actifs financiers non courants	2.12 et 4.11	124	100
Autres actifs non courants	4.13	11	13
Impôts différés	2.20 et 4.21	93	86
TOTAL ACTIF NON COURANT		5 600	4 947
Actif courant			
Actifs financiers courants	2.12 et 4.11	7	8
Instruments financiers dérivés	2.12 et 4.17	4	7
Stocks	2.10 et 4.12	204	202
Créances d'impôt		64	54
Clients et autres créances	2.11 et 4.13	2 728	2 615
Fonds réservés et actifs financiers de l'activité « Solutions de Motivation » ⁽¹⁾	2.12 et 4.11	597	483
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2.13 et 4.14	1 204	1 594
TOTAL ACTIF COURANT		4 808	4 963
TOTAL DE L'ACTIF		10 408	9 910

(1) Nouvelle appellation de l'activité Chèques et Cartes de Services.

PASSIF

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	31/08/2009	31/08/2008
Capitaux propres			
Capital		628	629
Primes d'émission		1 109	1 122
Résultats non distribués		567	652
Réserves		(25)	(258)
Capitaux propres – Part du Groupe		2 279	2 145
Intérêts minoritaires		37	26
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2.15, 2.19 et 4.15	2 316	2 171
Passif non courant			
Emprunts et dettes financières	2.12, 2.14 et 4.16	2 547	1 163
Avantages au personnel	2.17 et 4.18	257	192
Autres passifs non courants	4.20	106	85
Provisions	2.16 et 4.19	46	53
Impôts différés	2.20 et 4.21	99	45
TOTAL PASSIF NON COURANT		3 055	1 538
Passif courant			
Découverts bancaires		42	31
Emprunts et dettes financières	2.12, 2.14 et 4.16	94	1 353
Instruments financiers dérivés	2.12 et 4.17	11	2
Dettes d'impôt		71	61
Provisions	2.16 et 4.19	53	36
Fournisseurs et autres dettes	2.21 et 4.20	2 689	2 631
Chèques et Cartes de Services à rembourser	2.18	2 077	2 087
TOTAL PASSIF COURANT		5 037	6 201
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		10 408	9 910

3. TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

Le détail du tableau de flux de trésorerie est exposé en note 4.23.

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2008-2009	2007-2008
Flux de trésorerie liés à l'activité opérationnelle			
Résultat opérationnel des sociétés intégrées		746	690
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité			
Amortissements		217	204
Provisions		(2)	(17)
Résultat net d'impôt des cessions et autres		10	(1)
Produits des participations		6	4
Variation du BFR lié à l'activité		(96)	157
Variation des stocks		1	(22)
Variation des clients et autres créances		9	(468)
Variation des fournisseurs et autres dettes		(73)	45
Variation des Chèques et Cartes de Services à rembourser		95	630
Variation des actifs financiers de l'activité Solutions de Motivation		(128)	(28)
Intérêts payés		(147)	(124)
Intérêts encaissés		37	37
Impôts payés		(194)	(170)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ		577	780
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations	3	(221)	(228)
Cessions d'immobilisations		19	31
Variation des investissements clients	3 et 4.8	(21)	(22)
Variation des actifs financiers		(17)	(16)
Acquisitions de filiales	4.24	(528)	(615)
Cessions de filiales		2	3
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		(766)	(847)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	4.15	(197)	(179)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	4.15	(21)	(17)
Variation des actions propres		18	(32)
Augmentation / (Réduction) de capital		41	(73)
Émissions d'emprunts et dettes financières	4.23	1 614	588
Remboursements d'emprunts et dettes financières	4.23	(1 623)	(22)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		(168)	265
VARIATION DE TRÉSORERIE		(357)	198
Incidence des différences de change et autres		(44)	(12)
Trésorerie à l'ouverture		1 563	1 377
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	4.14	1 162	1 563

4. ÉTAT DES PROFITS ET PERTES COMPTABILISÉS

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2008-2009	2007-2008
Variation de juste valeur des titres disponibles à la vente	4.11	5	(2)
Variation de juste valeur des swaps de taux d'intérêts désignés comme instrument de couverture des flux de trésorerie	4.15 et 4.17.2	(16)	(5)
Écarts de conversion	4.15	(64)	(219)
Écarts actuariels relatifs aux avantages au personnel	4.15 et 4.18	(40)	(15)
Résultat net comptabilisé directement en capitaux propres		(115)	(241)
Résultat de la période		422	397
TOTAL DES PRODUITS/CHARGES COMPTABILISÉS AU TITRE DE LA PÉRIODE		307	156
Attribuable aux :			
Porteurs de capitaux propres de la société mère		278	136
Intérêts minoritaires		29	20

→ Annexe aux comptes consolidés

1. FAITS MARQUANTS	119		
2. PRINCIPES COMPTABLES	119		
2.1 Bases de préparation des états financiers	119	4.3 Impôts sur le résultat	135
2.2 Recours à des estimations	121	4.4 Résultat par action	136
2.3 Principes et méthodes de consolidation	121	4.5 Immobilisations corporelles	137
2.4 Regroupement d'entreprises	122	4.6 Écarts d'acquisition	139
2.5 Immobilisations incorporelles	123	4.7 Immobilisations incorporelles	140
2.6 Immobilisations corporelles	123	4.8 Investissements clients	141
2.7 Contrats de location	124	4.9 Participations mises en équivalence	141
2.8 Dépréciation d'actifs	124	4.10 Dépréciation d'actifs	145
2.9 Investissements clients	125	4.11 Actifs financiers	146
2.10 Stocks	125	4.12 Stocks	148
2.11 Créances clients et autres créances	125	4.13 Créances clients et autres créances	148
2.12 Instruments financiers	125	4.14 Trésorerie et équivalents de trésorerie	149
2.13 Trésorerie et équivalents de trésorerie	127	4.15 Variation des capitaux propres	150
2.14 Coûts d'emprunt	127	4.16 Emprunts et dettes financières	153
2.15 Actions propres Sodexo SA	127	4.17 Instruments financiers dérivés	157
2.16 Provisions	127	4.18 Avantages à long terme au personnel	160
2.17 Avantages au personnel	128	4.19 Provisions	164
2.18 Chèques et Cartes de Services à rembourser	129	4.20 Dettes fournisseurs et autres dettes	165
2.19 Paiements fondés sur des actions	129	4.21 Impôts différés	166
2.20 Impôts différés	129	4.22 Instruments financiers	167
2.21 Dettes fournisseurs et autres dettes	129	4.23 Tableau de flux de trésorerie	168
2.22 Compte de résultat	129	4.24 Paiements fondés sur des actions	170
2.23 Modalités de calcul du résultat par action	130	4.25 Regroupements d'entreprises	175
2.24 Tableau de flux de trésorerie	130	4.26 Engagements et éventualités	176
		4.27 Informations sur les parties liées	177
3. INFORMATION SECTORIELLE	130	4.28 Effectifs	178
3.1 Par secteur d'activité	131	4.29 Litiges	179
3.2 Par zone géographique	134	4.30 Événements postérieurs à la clôture	179
4. NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS AU 31 AOÛT 2009	134		
4.1 Charges opérationnelles par nature	134	5. OBJECTIFS ET POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS	179
4.2 Charges et produits financiers	135	5.1 Exposition aux risques sur les taux de change et d'intérêt	179
		5.2 Exposition aux risques de liquidité	181
		6. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	182

Sodexo SA est une société anonyme domiciliée en France dont le siège social est situé à Issy-les-Moulineaux.

Les comptes consolidés du Groupe Sodexo ont été arrêtés par le Conseil d'Administration qui s'est tenu le 6 novembre 2009 et seront soumis à l'Assemblée des actionnaires le 25 janvier 2010.

1. FAITS MARQUANTS

Au cours de l'exercice 2008-2009, les opérations d'acquisitions suivantes ont été réalisées par le Groupe :

- Le 30 septembre 2008, Sodexo a finalisé l'acquisition de Score Groupe, l'un des principaux acteurs indépendants des Services de Restauration en France. Le Groupe Score est consolidé dans les comptes du Groupe Sodexo à partir du 1^{er} octobre 2008 ;
- Le 12 décembre 2008, Sodexo a conclu l'acquisition du Groupe Zehnacker, l'un des tout premiers acteurs indépendants dans les services de Facilities Management dans le segment santé en Allemagne. Le groupe Zehnacker a été intégré dans les comptes de Sodexo à partir du 1^{er} décembre 2008 ;
- Le 1^{er} avril 2009, Sodexo a finalisé l'acquisition de Radhakrishna Hospitality Services Group (RKHS), un des principaux acteurs des Services de Restauration et de Facilities Management sur le marché indien ;
- Le 18 août 2009, Sodexo a finalisé l'acquisition de 100 % de Comfort Keepers, un des premiers acteurs sur le marché américain dans les services non médicaux à domicile pour les personnes âgées et pour les personnes dépendantes.

Au cours du mois de mars 2009, Sodexo a remboursé deux emprunts obligataires arrivés à échéance :

- Le 16 mars 2009, Sodexo a remboursé 287 millions d'euros correspondant au solde, net des rachats partiels antérieurs, de l'emprunt obligataire émis en mars 1999 ;
- Le 25 mars 2009, Sodexo a remboursé 937 millions d'euros correspondant au solde, net des rachats partiels antérieurs, de l'emprunt obligataire émis en mars 2002.

Au préalable, le Groupe avait assuré le refinancement de ces échéances par la finalisation des opérations suivantes réalisées au cours du premier semestre de l'exercice :

- Le 29 septembre 2008, Sodexo SA a emprunté 500 millions de dollars US à taux fixe auprès d'investisseurs américains. Cet emprunt est structuré en trois tranches dont les échéances de remboursement sont fixées entre septembre 2013 et septembre 2018 ;
- Le 30 janvier 2009, Sodexo SA a émis un nouvel emprunt obligataire de 650 millions d'euros à taux fixe dont l'échéance est fixée en janvier 2015. Le 24 juin 2009, cet emprunt obligataire a fait l'objet d'un abondement pour un montant de 230 millions d'euros.

Les caractéristiques détaillées de ces deux nouvelles lignes de financement sont décrites en section 4.16 de l'annexe.

2. PRINCIPES COMPTABLES

2.1 Bases de préparation des états financiers

2.1.1 Base de préparation des informations financières 2008-2009

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe

Sodexo ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'International Accounting Standard Board (IASB) et adoptées par l'Union Européenne à la date de clôture de la période. L'exercice comparatif est arrêté selon les mêmes principes.

Les comptes consolidés de l'exercice 2006-2007, inclus dans le Document de référence déposé auprès de l'AMF le 16 novembre 2007 sous le N° D.07-986, sont incorporés par référence.

Les comptes consolidés du Groupe Sodexo sont également conformes aux normes IFRS publiées par l'IASB dans la mesure où l'application obligatoire pour le Groupe à compter de l'exercice 2009 de la version révisée de l'amendement à IAS 39 et IFRS 7 « Reclassements d'actifs financiers – Date d'entrée en vigueur et transition » et des amendements à IFRIC 9 et IAS 39 « Dérivés incorporés », non approuvés par l'Union Européenne à la date de clôture de l'exercice 2008-2009, serait sans effet significatif sur les comptes consolidés. Le Groupe a par ailleurs décidé d'appliquer dès l'exercice 2009 l'interprétation IFRIC 12 « Accords de concession de services » applicable pour le Groupe à compter de l'exercice 2009 mais approuvée postérieurement par l'Union européenne. Pour les autres textes IFRS, les dates d'application des IFRS telles qu'approuvées par l'Union européenne ont été les mêmes que celles des IFRS publiées par l'IASB au cours des trois derniers exercices, compte tenu de la date de clôture de la Société. Ainsi, les éventuelles différences entre les deux référentiels liées au décalage dans le temps de l'approbation par l'Union européenne ont été sans incidence compte tenu de la date d'application des normes ou interprétations concernées.

Le Groupe analyse l'impact sur les comptes consolidés, de l'interprétation d'IFRIC 4 depuis sa date d'application. En l'absence d'investissement significatif, le Groupe n'a procédé à aucun retraitement.

2.1.2 Nouvelles normes et interprétations adoptées par anticipation

Les interprétations suivantes, adoptées par l'Union européenne et appliquées par le Groupe à compter de l'exercice 2008-2009, n'ont pas eu d'incidence sur les comptes du Groupe au 31 août 2009 :

- IFRIC 12 « Accords de concession de services » qui traite de la comptabilisation des contrats de concession exploités dans le cadre de services rendus au public, pour lesquels le concédant contrôle ou réglemente les services qui doivent être rendus grâce à l'infrastructure, détermine les bénéficiaires de ces services, fixe le mode de rémunération du concessionnaire et contrôle la valeur résiduelle de l'infrastructure au terme du

contrat. Le Groupe a analysé l'impact de cette interprétation sur les comptes consolidés mais n'a procédé à aucun retraitement eu égard à l'absence de matérialité ;

- IFRIC 13 « Programmes de fidélisation des clients » qui traite de la comptabilisation des avantages accordés dans le cadre de programme de fidélisation. Cette interprétation n'a pas trouvé à s'appliquer sur les exercices présentés ;
- IFRIC 14 « IAS 19 – Limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction » qui précise dans quelles conditions les actifs financiers des fonds de pension excédentaires peuvent être comptabilisés et l'incidence d'une obligation de financement minimum sur les montants des actifs à comptabiliser, et des éventuels passifs complémentaires à constater. L'application de cette interprétation n'a pas eu d'impact sur les exercices publiés.

2.1.3 Normes et interprétations publiées mais non encore entrées en vigueur

À l'exception des interprétations mentionnées en 2.1.2, le Groupe n'a pas anticipé les normes et interprétations non applicables de manière obligatoire à l'exercice clos le 31 août 2009.

Parmi ces normes et interprétations, celles susceptibles de concerner le Groupe sont les suivantes :

- IFRS 8 « Secteurs opérationnels » applicable à l'exercice 2009-2010, qui requiert de fournir une information sectorielle fondée sur les données internes de gestion utilisées par les responsables opérationnels pour mesurer la performance de chaque secteur et leur allouer des ressources. L'impact de cette nouvelle norme sur les secteurs opérationnels tels que définis par le Groupe est en cours d'évaluation ;
- IAS 1 révisée « Présentation des états financiers » applicable à l'exercice 2009-2010 qui conclut la première phase du projet global de l'IASB de refonte de la présentation des états financiers. L'application de cette norme sera sans incidence sur la situation financière du Groupe, mais modifiera la présentation des états financiers, avec notamment la présentation de la notion de « résultat global » présentant le résultat de l'exercice et les autres produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres ;
- IFRS 3 révisée – « Regroupements d'entreprises » et les amendements de IAS 27 – « États financiers

consolidés et comptabilisation des participations dans les filiales » applicables à l'exercice 2009-2010 qui modifieront notamment de façon prospective les modalités de comptabilisation des regroupements d'entreprises qui auront lieu après la date d'adoption. Le caractère forcément prospectif de cette norme, qui n'impactera que des transactions non réalisées à ce jour, ne permet pas d'estimer quel sera son impact sur les comptes du Groupe.

2.2 Recours à des estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, des estimations et des hypothèses ont été faites par la Direction du Groupe et des filiales ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations et appréciations sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances actuelles et qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif.

Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Les éléments significatifs faisant l'objet de telles estimations et hypothèses comprennent :

- les provisions pour litiges et risques fiscaux (cf. notes 4.19 et 4.29) ;
- la juste valeur des instruments financiers dérivés (cf. note 4.17) ;
- la valorisation des régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies (cf. note 4.18) ;
- la dépréciation des actifs courants et non courants (cf. notes 4.10 et 4.13) ;
- les impôts différés (cf. note 4.21) ;
- la valorisation des écarts d'acquisition, et des actifs incorporels acquis, ainsi que leur durée de vie estimée (cf. note 4.25) ;
- les paiements fondés sur des actions (cf. note 4.24).

2.3 Principes et méthodes de consolidation

2.3.1 Transactions intragroupe

Les transactions intragroupe, les soldes ainsi que les pertes et profits latents entre les sociétés du Groupe sont éliminés. Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

2.3.2 Méthode de consolidation

Une filiale est une entité contrôlée par Sodexo SA, directement ou indirectement. Le contrôle existe lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels, qui sont actuellement exerçables ou convertibles, sont pris en considération. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Les sociétés dans lesquelles Sodexo SA exerce, directement ou indirectement, une influence notable ou un contrôle conjoint sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle, sont consolidées par mise en équivalence à partir de la date à laquelle l'influence notable est exercée et jusqu'à la date à laquelle elle prend fin.

Le Groupe détient plusieurs participations dans des sociétés-projets créées dans le cadre de contrats de Partenariat Public Privé (PPP). Ces contrats PPP permettent aux gouvernements de faire appel au secteur privé pour concevoir, construire, financer et gérer des infrastructures publiques (hôpitaux, écoles, garnisons, établissements pénitentiaires) avec des critères de performance très précis. Une analyse est conduite pour chacune de ces participations, dont le détail figure dans la note 4.9, afin de déterminer si le Groupe y exerce une influence notable au regard des critères exposés par IAS 27, IAS 28 et SIC 12. Sur la base du résultat de cette analyse, ces participations sont consolidées par mise en équivalence.

Le Groupe n'intervient dans ces projets en tant qu'investisseur en capital et en dette subordonnée que dans la mesure où il est prestataire de service de la société-projet.

Le détail des sociétés consolidées au 31 août 2009 est présenté en note 6.

2.3.3 Conversion

Les taux de change retenus proviennent des cotations à la Bourse de Paris et sur les grandes places financières internationales.

Transactions en devises étrangères

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de clôture. Les écarts de change provenant de cette conversion sont enregistrés en charges et produits financiers.

Les actifs et passifs non monétaires en devises étrangères comptabilisés au coût historique sont convertis au cours de change de la date de transaction. Les actifs et passifs non monétaires comptabilisés à la juste valeur sont convertis au cours de change de la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

Les transactions de la période sont converties au cours de change de la date de transaction.

Les différences de change ayant trait à un élément monétaire qui fait en substance partie intégrante de l'investissement net dans une entreprise étrangère consolidée, sont inscrites dans les capitaux propres consolidés jusqu'à la cession ou la liquidation de cet investissement net.

États financiers libellés en devises étrangères

Pays à monnaie stable

Les états financiers individuels de chaque société consolidée sont présentés en fonction de l'environnement économique local (monnaie fonctionnelle) dans lequel opère chacune de ces entreprises.

Afin de présenter des états financiers consolidés, tous les actifs et passifs en devise étrangère des sociétés consolidées sont convertis dans la monnaie de présentation du Groupe Sodexo (l'euro) au cours de clôture et le compte de résultat est converti au cours moyen de la période. Les écarts de change en résultant sont classés dans les capitaux propres dans la rubrique « Écarts de conversion ». Lors de la transition IFRS, les réserves de conversion cumulées au 1^{er} septembre 2004 ont été reclassées en réserves consolidées.

Les corrections monétaires d'ordre réglementaire ont été maintenues dans les comptes des filiales des pays ayant été en hyperinflation : Argentine, Chili, Colombie, Mexique, Turquie et Venezuela. Les écarts de conversion résiduels entre l'application de

la correction monétaire et l'utilisation du cours de clôture sont portés dans les capitaux propres.

Pays à forte inflation

Pour les pays à forte inflation, l'écart entre le résultat converti au cours moyen et le résultat converti au cours de clôture est porté en charges et produits financiers.

Au 31 août 2009, aucun des pays dans lesquels le Groupe exerce ses activités ne répond aux critères de pays à forte inflation.

2.3.4 Transactions avec les minoritaires

Le Groupe a pour politique de traiter les transactions avec les minoritaires de la même manière que les transactions avec des tiers externes au Groupe.

2.4 Regroupement d'entreprises

La méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'acquisition de filiales par le Groupe. Le coût d'une acquisition correspond à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis et des passifs encourus ou assumés à la date de l'échange, majorés des coûts directement imputables à l'acquisition.

Lors de la première consolidation d'une filiale ou participation, le Groupe évalue l'ensemble des éléments identifiables acquis à leur juste valeur à cette date. Cette évaluation se réalise dans la devise de la société acquise.

Conformément à IFRS 3, les ajustements de valeurs des actifs et passifs relatifs à des acquisitions comptabilisées sur une base provisoire (en raison de travaux d'expertise en cours ou d'analyses complémentaires) sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs de l'écart d'acquisition s'ils interviennent dans la période de douze mois à compter de la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat sauf s'ils correspondent à des corrections d'erreurs.

Si l'avantage potentiel des reports de pertes fiscales ou d'autres actifs d'impôts différés d'une entreprise acquise ne satisfait pas aux critères de comptabilisation initiale lors de l'acquisition, mais y satisfait à quelque moment que ce soit ultérieurement lors de leur utilisation, la valeur comptable de l'écart d'acquisition est réduite au montant qui aurait été comptabilisé si cet actif d'impôt différé avait été comptabilisé dès l'acquisition.

L'écart d'acquisition se rapportant à l'acquisition d'entreprises associées est inclus dans la valeur des titres mis en équivalence.

À noter que lors de la transition IFRS, le Groupe a choisi de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} septembre 2004.

2.4.1 Écart d'acquisition positif

L'écart résiduel correspondant à l'excédent du coût d'acquisition, sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs, des passifs et des passifs éventuels identifiables de la société acquise à la date d'acquisition est inscrit à l'actif du bilan sur la ligne « Écarts d'acquisition ».

Ces écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Les modalités des tests de dépréciation sont décrites ci-après en note 2.8. Les pertes de valeurs éventuelles constatées au compte de résultat sont irréversibles.

2.4.2 Écart d'acquisition négatif

Il représente l'excédent de la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs, des passifs et passifs éventuels identifiables de la société acquise à la date d'acquisition.

L'écart d'acquisition négatif est comptabilisé immédiatement au compte de résultat au cours de la période d'acquisition.

2.5 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont évaluées initialement à leur coût conformément à la norme IAS 38. Lors de la transition IFRS, le Groupe n'a pas opté pour une réévaluation des immobilisations incorporelles à la juste valeur dans le bilan d'ouverture au 1^{er} septembre 2004. Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises évaluables de façon fiable, contrôlées par le Groupe et qui sont séparables ou résultant de droits légaux ou contractuels sont comptabilisées à leur juste valeur séparément de l'écart d'acquisition. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur constatées.

Les immobilisations incorporelles, sauf certaines marques dont la durée d'utilité n'est pas limitée, sont des immobilisations à durée d'utilité déterminée et sont amorties selon le mode linéaire sur les durées suivantes en fonction de leur durée d'utilité prévue :

Progiciels de gestion intégrés	5 ans
Logiciels	3-4 ans
Brevets et licences	2-10 ans
Autres immobilisations incorporelles	3-20 ans
Relations clientèle	3-20 ans

Les coûts liés à l'acquisition de licences et logiciels sont inscrits à l'actif sur la base de coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilité estimée.

Les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées seulement si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'actif spécifique correspondant. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

2.6 Immobilisations corporelles

En application de la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué des amortissements et du cumul des pertes de valeur, à l'exception des terrains figurant au coût diminué des pertes de valeur. Ce coût inclut les dépenses qui sont directement liées à l'acquisition du bien et le coût estimé de l'obligation de remise en état d'une partie de l'actif le cas échéant.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'immobilisation ou reconnus comme un composant séparé, le cas échéant, s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à cet élément iront au Groupe et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable. Tous les autres coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus sauf ceux engagés pour une augmentation de la productivité ou pour la prolongation de la durée d'utilité du bien, qui sont alors immobilisés. Lors de la transition IFRS, le Groupe n'a pas opté pour une réévaluation des immobilisations corporelles à la juste valeur dans le bilan d'ouverture au 1^{er} septembre 2004.

Les immobilisations corporelles sont amorties, selon l'approche par composant, sur leur durée d'utilité et en tenant compte de leur valeur résiduelle. L'amortissement linéaire est considéré comme l'amortissement économiquement justifié.

Les durées généralement retenues pour le Groupe sont les suivantes :

Constructions	20 à 30 ans
Installations générales et agencements	3 à 10 ans
Matériel et outillage	3 à 8 ans
Véhicules à moteur	4 ans
Bateaux et pontons flottants (selon les composants)	5 à 15 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs corporels sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture.

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles sont soumises à des tests de dépréciation lorsqu'il existe un quelconque indice qu'un actif corporel a subi une perte de valeur.

2.7 Contrats de location

Lorsque Sodexo a conclu des contrats de location en tant que locataire, ils sont analysés conformément à la norme IAS 17 « Contrats de location ».

Les contrats de location financement qui transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisés comme suit :

- l'actif du bilan au commencement du contrat de location est évalué à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location ;
- la dette correspondante est enregistrée en dettes financières ;
- les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif.

Les actifs faisant l'objet d'un contrat de location financement sont amortis sur la plus courte de leur durée d'utilité et de la durée du contrat si le Groupe n'a pas une assurance raisonnable de devenir propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location.

Les contrats de location dans lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué sont classés en tant que contrats de location simple. Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges opérationnelles de façon linéaire jusqu'à échéance du contrat.

2.8 Dépréciation d'actifs

2.8.1 Dépréciation des actifs à durée d'utilité déterminée

Les actifs corporels et incorporels ayant une durée d'utilité déterminée font l'objet de tests de dépréciation dès lors qu'il existe des indices objectifs de pertes de valeur. Ces pertes de valeurs comptabilisées en compte de résultat sont réversibles.

2.8.2 Dépréciation des actifs à durée d'utilité indéterminée

Les écarts d'acquisition et les autres actifs incorporels, ayant une durée d'utilité indéterminée, font l'objet de tests de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an, au cours du dernier trimestre de l'exercice. Les résultats sont ensuite confortés par la réalisation de l'analyse sur la base des données au 31 août.

Unités Génératrices de Trésorerie

Les immobilisations, qui ne génèrent pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes permettant de les tester individuellement, sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT).

Les tests de valorisation sont réalisés par UGT ou par groupes d'UGT qui sont déterminés comme étant généralement l'un des deux principaux secteurs d'activité du Groupe découpés par zones géographiques.

Les actifs de l'UGT incluent :

- l'écart d'acquisition qui leur est affecté dans la mesure où l'UGT ou le groupe d'UGT est susceptible de bénéficier du regroupement d'entreprise ;
- les autres actifs incorporels, les actifs immobilisés et le besoin en fonds de roulement net.

Indices de pertes de valeur

Les principaux indices de perte de valeur retenus sur les unités génératrices de trésorerie portent sur la

baisse significative du chiffre d'affaires et de la marge brute de l'unité génératrice de trésorerie ainsi que sur les évolutions du marché.

Méthode de détermination de la valeur recouvrable

Une perte de valeur est comptabilisée dans le compte de résultat quand la valeur comptable de l'actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre :

- sa juste valeur diminuée des coûts de la vente correspondant au montant auquel une filiale serait en mesure de vendre l'actif (après coûts de cession) dans le cadre d'une transaction effectuée dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes ; et
- sa valeur d'utilité, correspondant à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés provenant de l'utilisation continue et de la cession *in fine* d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie.

La valeur d'utilité des UGT est déterminée sur la base des flux de trésorerie après impôts qui ressortent de plans d'activité généralement établis à trois ans par le management et étendus au-delà de cet horizon.

La Direction du Groupe et de ses filiales a budgété la marge brute en fonction des performances passées et du développement du marché qu'elle anticipe. Le taux de croissance retenu au-delà de la période de ces plans correspond au taux de croissance du secteur d'activité et de la zone géographique concernée.

L'actualisation des flux de trésorerie est effectuée sur la base du coût moyen du capital.

Les taux de croissance et d'actualisation retenus pour les tests de dépréciation de la période sont décrits en note 4.10.

Comptabilisation des pertes de valeur

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout écart d'acquisition affecté à l'unité génératrice de trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité.

2.8.3 Reprise de perte de valeur

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un écart d'acquisition ne peut pas être reprise.

Une perte de valeur, sur un actif autre qu'un écart d'acquisition, ne peut être reprise que s'il existe des indicateurs que la perte de valeur a diminué ou n'existe plus. Le montant de la reprise éventuelle est alors basé sur des nouvelles estimations de sa valeur recouvrable.

La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

2.9 Investissements clients

Dans le cadre de certains contrats, le Groupe participe au financement de matériels et aménagements de locaux des clients, nécessaires à la réalisation de ses prestations. Ces actifs sont amortis sur la durée de la prestation.

Dans le tableau de flux de trésorerie, la variation du montant net des investissements clients est présentée dans les flux d'investissements.

2.10 Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Ils sont valorisés selon la méthode du FIFO – premier entré premier sorti.

2.11 Créances clients et autres créances

Les créances clients et autres créances sont évaluées à leur juste valeur à la comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué éventuellement du montant des pertes de valeur enregistrées dans le compte de résultat.

Une perte de valeur est comptabilisée dès lors que l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues n'est pas recouvrable.

2.12 Instruments financiers

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39

« Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan du Groupe lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les justes valeurs des actifs financiers et instruments dérivés sont déterminées sur la base des cotations de marché ou d'évaluations réalisées par les établissements financiers dépositaires.

2.12.1 Actifs financiers

Pour les besoins de l'évaluation et de la comptabilisation, les actifs financiers sont classés en trois grandes catégories définies par IAS 39 :

- **les actifs financiers disponibles à la vente** regroupent les participations non consolidées, les valeurs mobilières de placement sur des supports à plus de trois mois et les fonds réservés. Ils sont mesurés à la juste valeur et les variations de juste valeur sur de tels actifs sont comptabilisées directement sur une ligne spécifique des capitaux propres. Lorsque les actifs financiers disponibles à la vente sont vendus ou dépréciés, le cumul des ajustements de juste valeur comptabilisés dans les capitaux propres est porté au compte de résultat. Lorsque la juste valeur de ces actifs financiers n'est pas déterminable de manière fiable, ils sont comptabilisés à leur coût ;
- **les prêts et créances** regroupent les dépôts et cautionnements et les prêts consentis à des sociétés non consolidées. Ces actifs financiers sont enregistrés au bilan au coût amorti, ce qui équivaut à la comptabilisation au prix d'acquisition, la mise en place de ces placements ne faisant pas l'objet de frais significatifs. Ces actifs font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée ;
- **les actifs financiers à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat** incluent les autres actifs financiers détenus à des fins de transaction et acquis en vue d'être vendus à court terme. Toute variation ultérieure de juste valeur de ces actifs est enregistrée en résultat financier. Des pertes de valeur peuvent être comptabilisées sur les actifs financiers à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat si leur valeur recouvrable est inférieure à leur valeur comptable. Ces pertes de valeur peuvent être reprises si l'augmentation de

la valeur recouvrable peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation.

2.12.2 Instruments financiers dérivés

La politique du Groupe est de financer des acquisitions dans la monnaie de la société acquise en privilégiant les taux fixes.

Pour l'essentiel des emprunts négociés à taux variable, des swaps de taux sont mis en place et, dans la plupart des cas où des emprunts ont été souscrits dans une monnaie différente, des swaps de devises ont été contractés.

Comme requis par la norme IAS 39, ces instruments financiers dérivés sont initialement reconnus dans le bilan en actifs et passifs financiers courants à leur juste valeur.

Les variations ultérieures de juste valeur des instruments dérivés sont enregistrées en résultat sauf pour ceux remplissant les critères d'éligibilité à la comptabilité de couverture de flux de trésorerie.

Pour ces instruments de couverture de flux de trésorerie, la documentation nécessaire a été mise en place dès l'origine et mise à jour à chaque clôture. La juste valeur de ces instruments est enregistrée en capitaux propres pour la partie efficace de la couverture et sa reconnaissance dans le compte de résultat est différée jusqu'à la réalisation du sous-jacent.

La part inefficace est comptabilisée directement en résultat.

Les valeurs de marché des instruments dérivés sont déterminées à partir des valorisations communiquées par les contreparties bancaires.

2.12.3 Engagements de rachat d'intérêts minoritaires

Le Groupe a consolidé les engagements donnés et reçus concernant des rachats de participations minoritaires par constatation d'une dette financière en application de la norme IAS 32. En l'absence de norme IFRS ou d'interprétation spécifique traitant de la contrepartie de cette dette financière, le Groupe a opté pour l'annulation des minoritaires correspondants dans les capitaux propres et pour la constatation d'un écart d'acquisition complémentaire pour le solde de l'engagement enregistré au passif.

Les engagements fermes de rachat d'intérêts minoritaires ont donc été consolidés en IFRS de la façon suivante :

- la dette relative à ces engagements est reconnue dans les autres dettes financières pour la valeur actuelle de l'engagement de rachat ;
- l'écart d'acquisition prévisionnel est enregistré au bilan ;
- la variation de la valeur relative à la désactualisation de la dette est comptabilisée en charges financières.

Les variations de valeur ultérieures de la dette sont enregistrées par contrepartie de l'écart d'acquisition.

2.12.4 Emprunts bancaires et obligataires

Tous les emprunts, incluant également les lignes de crédit utilisées et les découverts bancaires, sont initialement enregistrés à la juste valeur du montant reçu, diminuée des coûts de transaction directement attribuables à celle-ci.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts sont évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif correspond au taux permettant d'obtenir la valeur nette comptable d'un passif financier après actualisation des flux futurs estimés payés jusqu'à l'échéance. Ce calcul prend en compte les frais d'émission et les différences entre les produits d'émission nets des coûts de transaction et les valeurs de remboursement.

2.13 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds de caisse et les placements à court terme dans des instruments monétaires. Ces placements ont une maturité inférieure à trois mois à la souscription ou sont disponibles à tout moment pour leur valeur nominale sans risque important de changement de valeur.

2.14 Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt sont :

- incorporés dans le coût de l'actif sous-jacent s'ils sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif immobilisé conformément à l'option prévue par IAS 23 ;
- déduits de l'emprunt au passif et amortis selon la méthode du coût amorti sur la durée de l'emprunt correspondant s'ils ne sont pas directement rattachables à un actif conformément à IAS 39.

2.15 Actions propres Sodexo SA

Les actions de la société Sodexo détenues par Sodexo SA et/ou par les sociétés du Groupe sont inscrites en diminution des capitaux propres consolidés pour leur valeur d'acquisition.

Le résultat des acquisitions/cessions éventuelles des actions autodétenues est directement imputé dans les capitaux propres consolidés et n'affecte pas le résultat de la période.

2.16 Provisions

Une provision est comptabilisée si la Société a une obligation juridique ou implicite à la clôture, s'il est probable qu'il y aura une sortie de ressources et si son montant peut être estimé de façon fiable.

Les provisions comprennent, notamment, des provisions destinées à faire face à des risques et litiges de nature commerciale, sociale ou fiscale liés à l'exploitation. Les provisions sont évaluées en application de la norme IAS 37 en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et lorsque cela est approprié, les risques spécifiques à ce passif.

Contrats déficitaires

Une provision pour contrats déficitaires est comptabilisée lorsque les avantages économiques attendus du contrat par le Groupe sont inférieurs aux coûts inévitables devant être engagés pour satisfaire aux obligations contractuelles.

2.17 Avantages au personnel

2.17.1 Avantages à court terme

Les salariés du Groupe bénéficient d'avantages à court terme tels que les congés payés, congés maladie, primes et autres avantages (autres que les indemnités de fin de contrat) payables dans les 12 mois qui suivent le service rendu par le salarié.

Ces avantages sont comptabilisés dans les dettes courantes.

2.17.2 Avantages à long terme postérieurs à l'emploi

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation suivies par le Groupe concernant les avantages à long terme postérieurs à l'emploi sont celles édictées par la norme IAS 19. En conséquence :

- les coûts des régimes à cotisations définies sont enregistrés en charge sur la base des appels à cotisation ;
- la valorisation des régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies est effectuée sur la base d'évaluations actuarielles.

La méthode actuarielle retenue par le Groupe pour évaluer ces engagements est la méthode des unités de crédit projetées sur la base des conventions ou accords en vigueur dans chaque société.

Le calcul des engagements tient compte notamment de l'ancienneté, de l'espérance de vie, du taux d'augmentation des salaires et du taux de rotation des salariés, et suppose la prise en compte des hypothèses macroéconomiques des différents pays dans lesquels le Groupe opère (telles que le taux d'inflation, le taux de rendement des actifs ou le taux d'actualisation).

Les écarts actuariels générés à chaque clôture annuelle sont imputés en capitaux propres nets d'impôts différés conformément à l'option permise par la norme IAS 19 révisée. Les écarts actuariels n'ont aucune incidence sur le compte de résultat. Lors de la transition IFRS, les pertes et gains actuariels relatifs aux retraites et avantages assimilés existants au 1^{er} septembre ont été comptabilisés en capitaux propres.

Lors de la modification du niveau de prestation d'un régime existant ou de la création d'un nouveau régime à prestation définie, la part acquise des coûts des services passés est reconnue en résultat, la part des engagements non acquis fait l'objet d'un

amortissement linéaire sur la durée moyenne restante d'acquisition des droits.

Pour les régimes à prestations définies, la comptabilisation des différents éléments relatifs aux plans est la suivante :

- l'obligation nette des actifs de couverture est comptabilisée en non courant au passif du bilan lorsque les engagements sont supérieurs aux actifs de couverture et aux coûts des services passés non reconnus ;
- les montants relatifs aux plans sont comptabilisés en non courant à l'actif du bilan lorsque la valeur des actifs de couverture est supérieure aux engagements. Un excédent d'actif n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour le Groupe. Lorsque les calculs de l'obligation nette conduisent à un actif pour le Groupe, le montant comptabilisé au titre de cet actif ne peut pas excéder le montant net total du coût des services passés non comptabilisé et de la valeur actualisée de tout remboursement futur du régime ou de diminutions des cotisations futures du régime ;
- la charge comptabilisée au compte de résultat comprend :
 - les coûts des services rendus au cours de l'exercice, l'amortissement du coût des services passés ainsi que les effets éventuels de toute réduction ou liquidation de régime qui sont comptabilisés en résultat opérationnel,
 - l'effet d'actualisation et le rendement attendu des actifs qui sont comptabilisés en résultat financier.

Le Groupe participe à des plans multi-employeurs (notamment en Suède et aux États-Unis). Les organismes gestionnaires de ces plans ne sont pas en mesure de communiquer les informations nécessaires pour les comptabiliser comme des plans à prestations définies ; ces plans sont donc comptabilisés selon les modalités prévues pour les régimes à cotisations définies.

2.17.3 Autres avantages à long terme au personnel

Les autres avantages à long terme au personnel sont évalués selon IAS 19. Les coûts attendus de ces avantages sont comptabilisés en passif non courant tout au long de la période d'activité du salarié dans l'entreprise. Les écarts actuariels sont reconnus immédiatement dans le compte de résultat.

2.18 Chèques et Cartes de Services à rembourser

Les Chèques et Cartes de Services à rembourser sont comptabilisés en passif courant et à leur juste valeur, qui correspond à la valeur faciale des titres en circulation ou retournés à Sodexo mais non encore remboursés aux affiliés.

2.19 Paiements fondés sur des actions

Certains salariés du Groupe reçoivent une rémunération prenant la forme de transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instruments de capitaux propres.

Les services reçus qui sont rémunérés par ces plans sont comptabilisés en charges, en contrepartie directe d'une augmentation des capitaux propres, sur la période d'acquisition des droits. La charge comptabilisée au titre de chaque période est déterminée par référence à la juste valeur des options selon le modèle binomial à la date d'octroi.

L'entité réexamine annuellement le nombre d'options potentiellement exerçables. Le cas échéant, elle comptabilise au compte de résultat l'impact de la révision de ses estimations avec un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

Lors de la transition IFRS, seuls les plans de stock-options octroyés après le 7 novembre 2002 et dont les droits n'étaient pas acquis au 1^{er} janvier 2005 ont été valorisés conformément à l'option prévue dans IFRS 2.

2.20 Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés sur les différences temporelles entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs en utilisant le taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la comptabilisation d'un impôt différé :

- la comptabilisation initiale des écarts d'acquisition non déductibles fiscalement ;
- la comptabilisation initiale d'un actif dans une transaction qui n'est pas un regroupement

d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ; et

- les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non dans le compte de résultat.

Les impôts différés actifs résiduels sur reports déficitaires (après imputation des impôts différés passifs) ne sont constatés que si leur récupération a été jugée probable.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et que ces impôts différés concernent la même entité imposable et la même autorité fiscale.

2.21 Dettes fournisseurs et autres dettes

Les dettes fournisseurs et autres dettes sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale puis au coût amorti.

2.22 Compte de résultat

2.22.1 Présentation du compte de résultat par destination

Comme le permet la norme IAS 1 « Présentation des états financiers », le Groupe présente le compte de résultat par destination.

Le résultat opérationnel se compose donc des éléments suivants :

- la marge brute ;
- les charges commerciales ;
- les charges administratives ; et
- les autres produits et charges opérationnels.

2.22.2 Chiffre d'affaires

Conformément à la norme IAS 18, le chiffre d'affaires du Groupe résulte de la vente de prestations de services liées aux activités ordinaires des filiales consolidées :

- pour les Solutions de Services sur Sites, il s'agit de l'ensemble des revenus prévus dans les contrats

en tenant compte de notre qualité de principal (la majeure partie des cas) ou d'agent ;

- pour les Solutions de Motivation, le chiffre d'affaires comprend les commissions reçues des clients, les commissions reçues des affiliés, les produits financiers provenant des placements des fonds dégagés par l'activité et les gains réalisés sur les chèques et cartes non remboursés.

Conformément à IAS 18, le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie attendue/reçue, net des rabais, remises et ristournes ainsi que de la TVA et autres taxes. De plus, il est enregistré lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe et que ces produits peuvent être évalués de façon fiable. Aucun produit n'est comptabilisé lorsqu'il y a une incertitude significative quant à la recouvrabilité de la contrepartie des coûts encourus ou à encourir associés à la prestation.

Dans le cas de prestations de services de restauration, le chiffre d'affaires est reconnu au moment où le service est rendu.

2.23 Modalités de calcul du résultat par action

Conformément à la norme IAS 33, le résultat par action est déterminé en divisant le bénéfice net par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, net d'actions autodétenues.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le dénominateur est majoré du nombre d'actions qui pourraient potentiellement être créées et le numérateur est ajusté de tout dividende, intérêts comptabilisés au cours de la période et de tout autre changement dans les produits ou charges qui résulterait de la conversion des actions ordinaires potentielles dilutives.

2.24 Tableau de flux de trésorerie

La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau de flux de trésorerie, est définie comme étant le solde net de la trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que des concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque remboursables à vue et faisant partie intégrante de la gestion de trésorerie.

3. INFORMATION SECTORIELLE

Au 31 août 2009, le Groupe était structuré à l'échelle mondiale en deux principaux secteurs d'activité de premier niveau : « Solutions de Services sur Sites » (correspondant à l'ancienne appellation « Services de Restauration et de Facilities Management ») et « Solutions de Motivation » (correspondant à l'ancienne appellation « Chèques et Cartes de Services »). Au sein de l'activité « Solutions de Services sur Sites », les structures sont organisées par grandes zones géographiques :

- Amérique du Nord ;
- Europe continentale ;
- Royaume-Uni et Irlande ;
- Reste du monde.

L'activité « Solutions de Services sur Sites » détaillée par zone géographique et l'activité « Solutions de Motivation » constituent avec l'activité des « Holdings » les segments d'activité primaires du Groupe.

Pour l'essentiel, les autres activités du Groupe sont rattachées au secteur « Solutions de Services sur Sites ». Elles comprennent essentiellement les activités de « Bases Vie », incluses dans le sous-secteur « Solutions de Services sur Sites – Reste du Monde », ainsi que les services de conciergerie et les services à la personne. Aucune de ces activités ne constitue à elle seule un secteur d'activité devant donner lieu à une information spécifique.

3.1 Par secteur d'activité

3.1.1 Information relative au compte de résultat

Exercice 2008-2009 <i>(en millions d'euros)</i>	Solutions de Services sur Site				Total	Solutions de			Total
	Amérique du Nord	Europe continentale	Royaume-Uni et Irlande	Reste du monde		Motivation	Holding	Éliminations	
Chiffre d'affaires de l'activité (hors Groupe)	5 730	5 074	1 285	1 900	13 989	692			14 681
Ventes interactives (Groupe)						19		(19)	0
TOTAL	5 730	5 074	1 285	1 900	13 989	711		(19)	14 681
Résultat opérationnel sectoriel	297	183	52	57	589	247	(71)	(19)	746
Part du résultat net dans les sociétés mises en équivalence	1	1	5	5	12				12
Résultat financier									(120)
Impôts									(216)
Part revenant aux minoritaires									29
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE									393
Dotations aux amortissements et dépréciations des actifs sectoriels	46	90	19	25	180	22	15		217
Autres charges sans impact en trésorerie	4	2	1	1	8	1	3		12

Exercice 2007-2008 <i>(en millions d'euros)</i>	Solutions de Services sur Site				Total	Solutions de			Total
	Amérique du Nord	Europe continentale	Royaume-Uni et Irlande	Reste du monde		Motivation	Holding	Éliminations	
Chiffre d'affaires de l'activité (hors Groupe)	5 107	4 701	1 504	1 715	13 027	584			13 611
Ventes interactives (Groupe)						12		(12)	0
TOTAL	5 107	4 701	1 504	1 715	13 027	596		(12)	13 611
Résultat opérationnel sectoriel	247	231	78	33	589	191	(78)	(12)	690
Part du résultat net dans les sociétés mises en équivalence	1	0	3	7	11	0	0	0	11
Résultat financier									(102)
Impôts									(202)
Part revenant aux minoritaires									21
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE									376
Dotations aux amortissements et dépréciations des actifs sectoriels	42	71	48	21	182	18	4	0	204
Autres charges sans impact en trésorerie	4	2	1	1	8	1	4	0	13

3.1.2 Information relative au bilan

Au 31 août 2009 (en millions d'euros)	Solutions de Services sur Site				Total	Solutions de			Total
	Amérique du Nord	Europe continentale	Royaume-Uni et Irlande	Reste du monde		Motivation	Holding	Éliminations	
Actifs sectoriels	3 184	2 512	855	788	7 339	2 050	760	(678)	9 471
Participations dans les sociétés mises en équivalence	11	2	9	25	47	1			48
Actifs financiers (y compris instruments dérivés)									732
Actifs d'impôts									157
ACTIF TOTAL									10 408
Passifs sectoriels	1 436	1 333	367	443	3 579	2 291	78	(678)	5 270
Passifs financiers									2 652
Passifs d'impôts									170
Capitaux propres									2 316
PASSIF TOTAL									10 408
Investissements de la période*	70	94	16	28	208	20	14		242

* Y compris la variation des investissements clients.

Au 31 août 2008 (en millions d'euros)	Solutions de Services sur Site				Total	Solutions de			Total
	Amérique du Nord	Europe continentale	Royaume-Uni et Irlande	Reste du monde		Motivation	Holding	Éliminations	
Actifs sectoriels	2 947	2 045	921	658	6 571	2 421	762	(622)	9 132
Participations dans les sociétés mises en équivalence	7	1	8	23	39	1	0	0	40
Actifs financiers (y compris instruments dérivés)									598
Actifs d'impôts									140
ACTIF TOTAL									9 910
Passifs sectoriels	1 085	1 241	349	422	3 097	2 592	47	(622)	5 114
Passifs financiers									2 518
Passifs d'impôts									107
Capitaux propres									2 171
PASSIF TOTAL									9 910
Investissements de la période*	61	92	45	22	220	19	11		250

* Y compris la variation des investissements clients.

3.2 Par zone géographique

L'analyse sectorielle par zone géographique présente les principales zones géographiques opérationnelles du Groupe, toutes activités confondues.

Au 31 août 2009 (en millions d'euros)	Amérique du Nord	Europe continentale	Royaume- Uni et Irlande	Reste du monde	Holdings	Éliminations	Total
Chiffre d'affaires de l'activité (hors Groupe)	5 732	5 375	1 293	2 300		(19)	14 681
Actifs sectoriels	3 185	3 563	886	1 755	760	(678)	9 471
Investissements de la période*	70	105	16	37	14		242

* Y compris la variation des investissements clients.

Au 31 août 2008 (en millions d'euros)	Amérique du Nord	Europe continentale	Royaume- Uni et Irlande	Reste du monde	Holdings	Éliminations	Total
Chiffre d'affaires de l'activité (hors Groupe)	5 108	4 985	1 514	2 016	0	(12)	13 611
Actifs sectoriels	2 947	3 198	955	1 892	762	(622)	9 132
Investissements de la période*	61	100	46	32	11	0	250

* Y compris la variation des investissements clients.

4. NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS AU 31 AOÛT 2009

4.1 Charges opérationnelles par nature

(en millions d'euros)	2008-2009	2007-2008
Dotations aux amortissements et dépréciations	(227)	(201)
Charges de personnel		
• Salaires	(5 243)	(4 781)
• Autres charges de personnel ⁽¹⁾	(1 583)	(1 482)
Achats consommables et variations de stocks	(4 696)	(4 412)
Autres natures de charges ⁽²⁾	(2 186)	(2 045)
TOTAL	(13 935)	(12 921)

(1) Inclut principalement les charges sociales mais également les charges relatives aux plans à prestations définies (note 4.18), aux régimes de retraites à contribution définie (note 4.18) et aux stock-options (note 4.24).

(2) Les autres charges comprennent principalement les charges de location simple (287 millions d'euros pour l'exercice 2008-2009, 294 millions d'euros pour l'exercice 2007-2008), les honoraires, les autres achats consommés, les autres frais de sous-traitance et frais de déplacements.

Dont :	2008-2009	2007-2008
Coût des ventes	(12 366)	(11 486)
Charges commerciales	(221)	(194)
Charges administratives	(1 322)	(1 245)
Autres produits et charges opérationnels	(26)	4
TOTAL	(13 935)	(12 921)

4.2 Charges et produits financiers

<i>(en millions d'euros)</i>	2008-2009	2007-2008
Charges d'intérêts (net des produits)	(111)	(94)
Écarts de change nets : gains (+) pertes (-)	1	0
Variation nette des dépréciations : dotations (-) reprises (+)	(1)	(1)
Rendement attendu des actifs de régime	33	34
Charge d'actualisation des obligations de régime	(34)	(32)
Variation de juste valeur des instruments dérivés non qualifiés de couverture	0	2
Autres	(8)	(11)
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS, NET	(120)	(102)

4.3 Impôts sur le résultat

Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

<i>(en millions d'euros)</i>	2008-2009	2007-2008
Résultat avant impôt	638	599
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	12	11
Résultat comptable avant impôt	626	588
Taux d'impôt de Sodexo SA	34,43 %	34,43 %
Charge d'impôt théorique	(216)	(202)
Différence de taux d'impôt pour les résultats obtenus par l'activité exercée dans d'autres pays que celui de l'entreprise consolidante	26	25
Charges ou produits définitivement non déductibles ou non imposables	(14)	(12)
Autres impositions (-) et remboursements d'impôts (+)	8	1
Reports déficitaires utilisés ou activés au cours de l'exercice n'ayant pas donné lieu au cours des exercices précédents à la comptabilisation d'un impôt différé actif	2	2
Reports déficitaires générés au cours de l'exercice n'ayant pas donné lieu à la comptabilisation d'un impôt différé actif	(9)	(6)
Charge d'impôt réelle	(203)	(192)
Retenues à la source	(13)	(10)
TOTAL IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	(216)	(202)

Ventilation de la charge d'impôt

(en millions d'euros)

	2008-2009	2007-2008
Charge d'impôt exigible	(207)	(172)
Ajustement sur impôt exigible au titre des exercices antérieurs	2	4
Provisions pour risques fiscaux	1	0
Utilisation de crédit d'impôt, déficit fiscal, différence temporelle reportable	24	10
Sous-total impôts exigibles	(180)	(158)
Impôts différés liés à la naissance ou au renversement de différences temporelles	(26)	(31)
Impôts différés liés à des changements de taux ou à l'assujettissement à de nouveaux taux	0	(2)
Utilisation de crédit d'impôt et déficit fiscal	3	(1)
Sous-total impôts différés	(23)	(34)
CHARGE D'IMPÔT RÉELLE	(203)	(192)

Les actifs d'impôts différés générés par les sociétés en pertes fiscales sur la période ou les périodes précédentes représentent 13 millions d'euros.

Les retenues à la source sur dividendes à recevoir sont provisionnées dans les comptes du Groupe pour un montant de 7,6 millions d'euros à la clôture.

Le taux effectif d'impôt, calculé sur la base du résultat avant impôt et hors quote-part dans les résultats des entreprises associées, passe de 34,39 % au 31 août 2008 à 34,57 % au 31 août 2009.

4.4 Résultat par action

Le nombre d'actions avant et après dilution se détaille comme suit :

	2008-2009	2007-2008
Nombre moyen pondéré d'actions en capital social – de base	154 630 743	155 489 727
Impact moyen de la dilution liée aux plans de stock-options ⁽¹⁾	616 593	1 158 494
Impact moyen de la dilution liée à l'émission d'actions nouvelles réservées aux salariés ⁽²⁾		18 410
Nombre moyen pondéré d'actions de la période – dilué	155 247 336	156 666 631

(1) Les effets de la dilution d'un exercice sur l'autre ont diminué d'environ 0,6 million d'actions ; ceci est dû, essentiellement, à la baisse du cours moyen de l'action Sodexo sur l'exercice par rapport à l'exercice précédent.

(2) Voir note 4.23.2 de l'annexe aux comptes consolidés au 31 août 2008 pour la description du plan d'actionnariat salarié donnant lieu à une augmentation de capital de Sodexo SA intervenue le 18 septembre 2008.

Le tableau ci-dessous détaille le calcul du résultat par action de base et dilué :

	2008-2009	2007-2008
Résultat net part du Groupe	393	376
Nombre moyen de titres en circulation – de base	154 630 743	155 489 727
Résultat par action – de base	2,54	2,42
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué	155 247 336	156 666 631
Résultat net dilué par action	2,53	2,40

Six plans de stock-options représentant 4 454 801 options n'ont pas d'effet dilutif sur l'exercice 2008-2009

mais pourraient en avoir un à l'avenir en fonction de l'évolution du cours de Bourse de l'action Sodexo.

4.5 Immobilisations corporelles

4.5.1 Détail des immobilisations corporelles

Ces tableaux intègrent les immobilisations corporelles financées par des contrats de location financement.

<i>(en millions d'euros)</i>	Terrains et constructions	Matériels et installations	Immobilisations en cours et autres	Total
Valeurs nettes au 31 août 2007	71	307	62	440
Augmentations de l'exercice	7	119	56	182
Diminutions de l'exercice	(2)	(15)	(4)	(21)
Actifs classés comme destinés à être cédés				0
Entrées de périmètre	0	23	2	25
Sorties de périmètre	(3)	(1)	0	(4)
Dotations aux amortissements	(7)	(114)	(19)	(140)
Pertes de valeurs comptabilisées en résultat	0	0	0	0
Reprises de pertes de valeurs comptabilisées en résultat	0	0	0	0
Écarts de change	(2)	(12)	(3)	(17)
Autres variations	1	15	(16)	0
Valeurs nettes au 31 août 2008	65	322	78	465
Augmentations de l'exercice	11	153	53	217
Diminutions de l'exercice	(1)	(11)	(7)	(19)
Actifs classés comme destinés à être cédés				
Entrées de périmètre	5	20	4	29
Sorties de périmètre				
Dotations aux amortissements	(10)	(134)	(21)	(165)
Pertes de valeurs comptabilisées en résultat				
Reprises de pertes de valeurs comptabilisées en résultat				
Écarts de change	(2)	(4)		(6)
Autres variations	4	23	(28)	(1)
Valeurs nettes au 31 août 2009	72	369	79	520

<i>(en millions d'euros)</i>	31 août 2009	31 août 2008
Valeurs brutes	1 383	1 243
Amortissements et dépréciations cumulés	(863)	(778)
Valeurs nettes	520	465

Au cours de l'exercice 2008-2009, 26 millions d'euros de dépenses ont été capitalisés en immobilisations en cours contre 35 millions d'euros au cours de l'exercice 2007-2008.

Aucun actif corporel n'est donné en nantissement de passifs.

Les amortissements et pertes de valeurs comptabilisés en résultat opérationnel sont enregistrés en coûts des ventes, en charges administratives et en coûts des services commerciaux.

4.5.2 Détail des immobilisations corporelles en location financement

Les immobilisations en location financement du Groupe sont constituées de très nombreux contrats

de location dans un grand nombre de sites dans le monde entier. Ces contrats portent essentiellement sur des locations de cuisines et de leurs équipements ainsi que de matériel de bureau. Les dispositions de ces contrats sont négociées localement.

<i>(en millions d'euros)</i>	Constructions	Matériels et installations	Immobilisations en cours et autres	Total
Valeurs nettes au 31 août 2007	20	28	10	58
Augmentations de l'exercice	4	9		13
Diminutions de l'exercice				0
Actifs classés comme destinés à être cédés				0
Entrées de périmètre		10		10
Sorties de périmètre	(3)	(1)		(4)
Dotations aux amortissements	(3)	(8)	(3)	(14)
Pertes de valeurs comptabilisées en résultat				0
Reprises de pertes de valeurs comptabilisées en résultat				0
Écarts de change				0
Autres variations		(2)	1	(1)
Valeurs nettes au 31 août 2008	18	36	8	62
Augmentations de l'exercice		33		33
Diminutions de l'exercice		(2)	(1)	(3)
Actifs classés comme destinés à être cédés				
Entrées de périmètre		6		6
Sorties de périmètre				
Dotations aux amortissements	(4)	(15)	(2)	(21)
Pertes de valeurs comptabilisées en résultat				
Reprises de pertes de valeurs comptabilisées en résultat				
Écarts de change				
Autres variations		1		1
Valeurs nettes au 31 août 2009	14	59	5	78

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2009	Au 31 août 2008
Valeurs brutes	198	178
Amortissements et dépréciations cumulés	(120)	(116)
Valeurs nettes	78	62

ÉCHÉANCIER DES PAIEMENTS MINIMAUX ACTUALISÉS ET NON ACTUALISÉS DES LOCATIONS FINANCEMENT AU 31 AOÛT 2009

<i>(en millions d'euros)</i>	Dettes non actualisées	Dettes actualisées
Moins de 1 an	23	19
De 1 à 5 ans	58	49
Plus de 5 ans	8	9
TOTAL DES PAIEMENTS MINIMAUX	89	77

4.6 Écarts d'acquisition

		Montants au 31 août 2008	Augmentations de l'exercice	Cessions de l'exercice	Écarts de change	Autres variations	Montants au 31 août 2009
<i>(en millions d'euros)</i>							
Solutions de Services sur Sites Amérique du Nord	Brut	1 916	48		62		2 026
	Dépréciations						
Solutions de Services sur Sites Royaume-Uni et Irlande	Brut	574			(49)		525
	Dépréciations						
Solutions de Services sur Sites Europe continentale	Brut	619	330		(8)		941
	Dépréciations						
Solutions de Services sur Sites Reste du monde	Brut	100	101		(8)		193
	Dépréciations						
Solutions de Motivation	Brut	584	8		(51)		541
	Dépréciations	(2)					(2)
Holdings	Brut	2					2
	Dépréciations						
	BRUT	3 795	487		(54)		4 228
TOTAL	DÉPRÉCIATIONS	(2)					(2)

Au cours de l'exercice 2008-2009, les principaux nouveaux écarts d'acquisition ont été constatés à la suite de l'acquisition du Groupe Score en France (179,5 millions d'euros), du Groupe Zehnacker en

Allemagne (142,7 millions d'euros), Radhakrishna Hospitality Services en Inde (92,9 millions d'euros) et Comfort Keepers aux États-Unis (47,6 millions d'euros).

		Montants au 31 août 2007	Augmentations de l'exercice	Cessions de l'exercice	Écarts de change	Autres variations	Montants au 31 août 2008
<i>(en millions d'euros)</i>							
Solutions de Services sur Sites Amérique du Nord	Brut	2 022	41		(147)		1 916
	Dépréciations	0					
Solutions de Services sur Sites Royaume-Uni et Irlande	Brut	680			(106)		574
	Dépréciations	0					
Solutions de Services sur Sites Europe continentale	Brut	598	33	(11)	(1)		619
	Dépréciations	(4)		4			
Solutions de Services sur Sites Reste du monde	Brut	100	3	(1)	(2)		100
	Dépréciations	0					
Solutions de Motivation	Brut	119	445		20		584
	Dépréciations	(2)					(2)
Holdings	Brut	2					2
	Dépréciations	0					
	BRUT	3 521	522	(12)	(236)		3 795
TOTAL	DÉPRÉCIATIONS	(6)		4			(2)

Au cours de l'exercice 2007-2008, les principaux nouveaux écarts d'acquisition ont été constatés à la suite de l'acquisition des sociétés VR au Brésil (313,3 millions d'euros), Tir Groupé et Yachts de Paris en

France (respectivement 125,1 millions d'euros et 33 millions d'euros), et Circles aux États-Unis (40,8 millions d'euros).

4.7 Immobilisations incorporelles

Les tableaux ci-dessous détaillent l'évolution des immobilisations incorporelles au cours des exercices 2007-2008 et 2008-2009.

<i>(en millions d'euros)</i>	Licences et logiciels	Autres incorporels	Total
Valeurs nettes au 31 août 2007	57	65	122
Augmentations de l'exercice	28	30	58
Immobilisations générées en interne	6	0	6
Diminutions de l'exercice	(3)	0	(3)
Actifs classés comme destinés à être cédés			0
Entrées de périmètre	3	171	174
Sorties de périmètre	0	0	0
Dotations aux amortissements	(23)	(41)	(64)
Pertes de valeurs comptabilisées en résultat	0	0	0
Reprises de pertes de valeurs comptabilisées en résultat	0	0	0
Écarts de change	(2)	(2)	(4)
Autres variations	0	(1)	(1)
Valeurs nettes au 31 août 2008	66	222	288
Augmentations de l'exercice	28	1	29
Immobilisations générées en interne	9		9
Diminutions de l'exercice	(4)		(4)
Actifs classés comme destinés à être cédés			
Entrées de périmètre	1	133	134
Sorties de périmètre			
Dotations aux amortissements	(24)	(22)	(46)
Pertes de valeurs comptabilisées en résultat		(5)	(5)
Reprises de pertes de valeurs comptabilisées en résultat			
Écarts de change	(1)	(12)	(13)
Autres variations	1	(1)	0
Valeurs nettes au 31 août 2009	76	316	392

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2009	Au 31 août 2008
Valeurs brutes	599	476
Amortissements et dépréciations cumulés	(207)	(188)
Valeurs nettes	392	288

Les amortissements et pertes de valeurs comptabilisés en résultat opérationnel sont enregistrés en coûts des ventes, en charges administratives et en coûts des services commerciaux à l'exception des

amortissements et pertes de valeur portant sur les relations clients et les marques qui sont enregistrés en autres charges opérationnelles.

4.8 Investissements clients

(en millions d'euros)	2008-2009	2007-2008
Investissements au 1 ^{er} septembre	162	149
Augmentations de l'exercice	62	52
Diminutions de l'exercice	(41)	(30)
Écarts de change	3	(11)
Autres variations		2
Investissements au 31 août	186	162

4.9 Participations mises en équivalence

Au cours des exercices 2008-2009 et 2007-2008, les quotes-parts détenues par le Groupe dans les capitaux propres des sociétés mises en équivalence ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 août 2008	Résultat de l'exercice	Distribution de l'exercice	Variations de périmètre	Autres mouvements ⁽³⁾	Écarts de change	Au 31 août 2009
Doyon Universal Services ⁽¹⁾	13,4	1,3	(1,3)			0,5	13,9
BAS	7,8	1,4	(2,9)				6,3
NANA	6,9	1,2	(0,9)		3,5		10,7
RMPA Holdings Ltd	3,6	(2,2)			0,5	(0,3)	1,6
South Manchester Healthcare (Holdings) Ltd	1,5	0,9	(0,5)		(1,0)	(0,2)	0,7
Catalyst Healthcare (Manchester) Holdings Ltd	1,6	2,9				(0,2)	4,3
Catalyst Romford		1,6					1,6
Mercia Healthcare (Holdings) Ltd	0,9	0,3			(0,9)	(0,1)	0,2
SERCO Sodexo Defence Services	1,7	2,1				0,2	4,0
Sigma ⁽²⁾	1,2			(1,2)			0,0
Viabel	0,5	0,1					0,6
Altima		0,3				0,1	0,4
Autres	0,9	1,1	(0,8)		(0,2)	2,2	3,2
TOTAL	40	11,0	(6,4)	(1,2)	1,9	2,2	47,5

(1) Dont un écart d'acquisition d'un montant de 5,8 millions d'euros au 31 août 2009.

(2) Sociétés consolidées par intégration globale au 31 août 2009.

(3) Dont la variation de juste valeur des instruments dérivés de couverture (4.17.2).

(en millions d'euros)	Au 31 août 2007	Résultat de l'exercice	Distribution de l'exercice	Variations de périmètre	Écarts de change et autres	Au 31 août 2008
Doyon Universal Services ⁽¹⁾	14,1	1	(0,7)		(1,0)	13,4
BAS	6,0	2,9	(0,5)		(0,6)	7,8
NANA	7,7	1,3	(1,5)		(0,6)	6,9
RMPA Holdings Ltd	3,3	0,3				3,6
South Manchester Healthcare (Holdings) Ltd	1,8	0,8	(0,5)		(0,6)	1,5
Addiewell Prison (Holdings) Ltd ⁽²⁾	0,9				(0,9)	
Peterborough Prison Management Holdings Ltd ⁽²⁾	0,9				(0,9)	
Catalyst Healthcare (Manchester) Holdings Ltd	0,9	0,8			(0,1)	1,6
Mercia Healthcare (Holdings) Ltd	0,6	0,4			(0,1)	0,9
SERCO Sodexo Defence Services ⁽³⁾		2,4			(0,7)	1,7
Sigma ⁽⁴⁾		0,1		1,1		1,2
Viabel ⁽⁴⁾				0,5		0,5
Autres	1,0	0,7	(0,2)		(0,6)	0,9
TOTAL	37,2	10,7	(3,4)	1,6	(6,1)	40

(1) Dont un écart d'acquisition d'un montant de 5,8 millions d'euros au 31 août 2008.

(2) Sociétés faisant l'objet d'une provision pour situation nette négative au 31 août 2008.

(3) Sociétés faisant l'objet d'une provision pour situation nette négative au 31 août 2007.

(4) Nouvelles participations acquises au cours de la période.

Les quotes-parts de capitaux propres négatifs dans les sociétés mises en équivalence font l'objet d'une provision enregistrée au passif du bilan (cf. note 4.19).

Le détail de cette provision pour situations nettes négatives est le suivant :

(en millions d'euros)	Au 31 août 2008	Résultat de l'exercice	Distribution de l'exercice	Variations de périmètre	Autres mouvements ⁽³⁾	Écarts de change	Au 31 août 2009
Agecroft Prison Management Ltd	(2,6)	(0,1)				0,2	(2,5)
Catalyst Healthcare (Roehampton) Holdings Ltd	(4,0)	0,2	(0,3)		0,8	0,4	(2,9)
Ashford Prison Services Holdings Ltd	(0,7)	0,1			(1,5)		(2,1)
HpC King's College Hospital (Holdings) Ltd	(2,7)	0,4				0,2	(2,1)
Enterprise Healthcare Holdings Ltd	(1,0)	0,1					(0,9)
Addiewell Prison (Holdings) Ltd	(0,5)	0,6			(2,1)		(2,0)
Peterborough Prison Management Holdings Ltd	(0,1)	0,3			(2,1)		(1,9)
Autres	(0,3)	0,0		0,3		(0,1)	(0,1)
Provision pour capitaux propres négatifs	(11,9)	1,6	(0,3)	0,3	(4,9)	0,7	(14,5)

(3) Dont la variation de juste valeur des instruments dérivés de couverture (4.17.2).

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2007	Résultat de l'exercice	Distribution de l'exercice	Variations de périmètre	Écarts de change et autres	Au 31 août 2008
SERCO Sodexo Defence Services ⁽²⁾	(2,0)				2,0	
Agecroft Prison Management Ltd	(3,0)				0,4	(2,6)
Catalyst Healthcare (Roehampton) Holdings Ltd	(2,1)	0,6	(0,4)		(2,1)	(4)
Ashford Prison Services Holdings Ltd	(0,1)	0,1			(0,7)	(0,7)
HpC King's College Hospital (Holdings) Ltd	(2,6)	(0,5)			0,4	(2,7)
Enterprise Healthcare Holdings Ltd	(0,5)				(0,5)	(1)
Addiewell Prison (Holdings) Ltd ⁽¹⁾					(0,5)	(0,5)
Peterborough Prison Management Holdings Ltd ⁽¹⁾		0,2			(0,3)	(0,1)
Autres	(0,1)	(0,4)			0,2	(0,3)
Provision pour capitaux propres négatifs	(10,4)	0	(0,4)		(1,1)	(11,9)

(1) Sociétés présentant une situation nette positive au 31 août 2007.

(2) Sociétés présentant une situation nette positive au 31 août 2008.

Les agrégats financiers des principales sociétés mises en équivalence sont les suivants (en millions d'euros sur la base des comptes retraités pour la consolidation

aux normes du Groupe – Ces agrégats ne tiennent pas compte de la quote-part détenue par le Groupe et sont présentés à 100 %) :

(en millions d'euros)	Pays d'activité	% de détention	Actifs	Passifs	Capitaux propres	Chiffre d'affaires	Résultat net
RMPA Holdings Ltd*	UK	14 %	749	738	11	50	(16)
Catalyst Healthcare (Manchester) Holdings Ltd*	UK	25 %	569	552	17	136	12
Healthcare Support (North Staffs) Holdings Ltd*	UK	25 %	411	410	1	78	0
Catalyst Healthcare (Romford) Holdings Ltd*	UK	25 %	324	318	6	39	6
BAS (Chili)*	Chili	33,33 %	215	196	19	23	4
HpC King's College Hospital (Holdings) Ltd*	UK	25 %	114	122	(8)	16	2
Peterborough Prison Management Holdings Ltd*	UK	33,33 %	105	111	(6)	28	1
South Manchester Healthcare (Holdings) Ltd*	UK	25 %	103	100	3	24	4
Catalyst Healthcare (Roehampton) Holdings Ltd*	UK	25 %	100	112	(12)	11	1
Addiewell Prison (Holdings) Ltd*	UK	33,33 %	127	133	(6)	129	2
Mercia Healthcare (Holdings) Ltd*	UK	25 %	91	90	1	7	1
Ashford Prison Services Holdings Ltd*	UK	33,33 %	79	85	(6)	2	0
Enterprise Healthcare Holdings Ltd*	UK	10 %	59	68	(9)	18	1
Agecroft Prison Management Ltd*	UK	50 %	62	67	(5)	59	0
Pinnacle Schools (Fife) Holdings Ltd*	UK	10 %	52	50	2	7	1
Enterprise Education Holdings Conwy Ltd*	UK	10 %	46	47	(1)	3	0
NANA (Sodexo, Inc.)	USA	43,6 %	46	22	24	134	4
Serco Sodexo Defence Services PTY	Australie	50 %	34	26	8	114	4
Enterprise Civic Buildings (Holdings) Ltd*	UK	10 %	29	29	(0)	2	0
Doyon Universal services JV	USA	49,9 %	19	2	17	62	3

* Sociétés-projets de type PPP (cf. note 2.3.2.).

4.10 Dépréciation d'actifs

Pertes de valeur constatées au cours des exercices 2007-2008 et 2008-2009

(en millions d'euros)	Au 31 août 2008	Dotations	Reprises	Cessions et Autres	Au 31 août 2009
Écarts d'acquisitions	2				2
Immobilisations incorporelles		5			5
Immobilisations corporelles	2				2
Dépréciations d'actifs	4	5			9

(en millions d'euros)	Au 31 août 2007	Dotations	Reprises	Cessions et Autres	Au 31 août 2008
Écarts d'acquisitions	6			(4)	2
Immobilisations incorporelles	0				
Immobilisations corporelles	1	1			2
Dépréciations d'actifs	7	1		(4)	4

Les tests de dépréciation de valeur des actifs à durée d'utilité indéterminée ont été réalisés au 31 août 2009 suivant les principes définis en note 2.8.2. de la présente annexe.

Les principales hypothèses qui ont été retenues, en fonction des perspectives macroéconomiques des

zones géographiques dans lesquelles opèrent les UGT ou groupes d'UGT définis par le Groupe, sont les suivantes (les pertes de valeur sont enregistrées en autres charges opérationnelles) :

Zone économique	2009		2008	
	Taux d'actualisation ⁽¹⁾	Taux de croissance à long terme ⁽²⁾	Taux d'actualisation ⁽¹⁾	Taux de croissance à long terme ⁽²⁾
Europe Continentale	9,2 %	2,0 %	8,5 %	2,2 %
Amérique du Nord	9,2 %	1,8 %	8,5 %	2,7 %
Royaume Uni	9,2 %	3,5 %	8,5 %	3,6 %
Amérique du Sud ⁽¹⁾	12,2 %	3,5 %	N/A	N/A
Reste du Monde ⁽¹⁾	12,2 %	4,0 %	N/A	N/A

(1) Le taux d'actualisation défini par le Groupe a été majoré pour certaines zones afin de tenir compte des facteurs de risques plus importants impactant certains pays.

(2) Le taux de croissance à long terme est utilisé pour extrapoler la valeur terminale à partir des chiffres de l'année 3 des plans du management.

Analyse de sensibilité

Le Groupe a procédé aux analyses de sensibilité des résultats des tests de dépréciation en fonction de différentes hypothèses de taux de croissance à long terme et de taux d'actualisation.

Les fourchettes de variation des hypothèses pour effectuer ces analyses de sensibilité sont les suivantes :

- augmentation de 1 % du taux d'actualisation ;

- diminution de 0,5 % du taux de croissance à long terme.

Ces analyses de sensibilité n'ont pas d'impact sur les conclusions des tests de dépréciation.

Par ailleurs, le Groupe s'est assuré que l'utilisation d'un taux d'actualisation avant impôt appliqué aux flux de trésorerie avant impôt n'avait pas d'impact sur la détermination des pertes de valeurs éventuelles et sur les résultats obtenus.

4.11 Actifs financiers

<i>Non courants (en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2009	Au 31 août 2008
Actifs financiers disponibles à la vente		
<i>Titres de participation</i>		
Valeurs brutes	40	37
Dépréciations	(1)	(1)
Valeurs nettes	39	36
<i>Autres titres immobilisés</i>		
Valeurs brutes		
Dépréciations		
Valeurs nettes		
Prêts et créances		
<i>Créances rattachées à des participations</i>		
Valeurs brutes	40	41
Dépréciations	(1)	(1)
Valeurs nettes	39	40
<i>Prêts et dépôts</i>		
Valeurs brutes	48	21
Dépréciations	(1)	0
Valeurs nettes	47	21
Actifs financiers à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat		
Autres actifs financiers à la juste valeur		3
TOTAL ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	125	100
Valeurs brutes	128	102
Dépréciations	(3)	(2)
Valeurs nettes	125	100

4.11.1 Principaux titres de participation

Le Groupe détient 18,50 % de Bellon SA, société mère de Sodexo SA, pour un montant de 32,4 millions d'euros. Cet actif financier disponible à la vente représente une participation dans une société qui n'a pas de cotation sur un marché actif et dont la valeur ne peut être déterminée de manière fiable. Il convient par ailleurs de noter que ces titres ne

sont pas représentatifs d'une créance liquide. En conséquence, cette participation reste évaluée à son coût d'acquisition et les éventuelles baisses de valeur des titres Bellon SA seraient, le cas échéant, traitées par une provision pour dépréciation.

Au cours de l'exercice 2009, le Groupe a cédé la participation de 9,3 % qu'il détenait dans la société Leoc Japan Co.

<i>Courants (en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2009	Au 31 août 2008
Actifs financiers disponibles à la vente		
<i>Valeurs mobilières à plus de 3 mois</i>		
Valeurs brutes		
Dépréciations		
Valeurs nettes		
Fonds réservés et actifs financiers de l'activité Solutions de Motivation		
Valeurs brutes	597	483
Dépréciations		0
Valeurs nettes	597	483
Prêts et créances		
<i>Prêts et dépôts</i>		
Valeurs brutes	7	9
Dépréciations		(1)
Valeurs nettes	7	8
TOTAL ACTIFS FINANCIERS COURANTS	604	491
Valeurs brutes	604	492
Dépréciations		(1)
Valeurs nettes	604	491

Les fonds réservés, inclus pour 370 millions d'euros dans les fonds réservés et actifs financiers de l'activité Solutions de Motivation, correspondent principalement aux fonds des titres de services soumis à une réglementation spéciale en France

(230 millions d'euros), en Roumanie (39 millions d'euros), en Inde (43 millions d'euros), aux fonds de garantie des affiliés au Mexique (5 millions d'euros) et aux garanties contractuelles données aux clients publics au Venezuela (27 millions d'euros).

4.11.2 Variation des actifs financiers courants et non courants

<i>(en valeurs nettes et en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2008	Aug./Dim. de l'exercice	Dépréciations	Variations de périmètre	Variation de juste valeur	Écarts de change et autres	Au 31 août 2009
Actifs financiers disponibles à la vente	519	127		2	7	(19)	636
Prêts et créances	69	22		5		(3)	93
Actifs financiers à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat	3					(3)	0
TOTAL	591	149		7	7	(25)	729

Analyse de la variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente inscrite en capitaux propres (montants avant impôts et en millions d'euros) :

Cumul des variations de juste valeur sur les actifs financiers détenus au 1 ^{er} septembre 2008	(7)
Recyclage dans le résultat de l'exercice suite aux cessions de la période	2
Variation de juste valeur de la période comptabilisée directement en capitaux propres	5
Total des variations enregistrées en capitaux propres	7
Cumul des variations de juste valeur sur les actifs financiers détenus au 31 août 2009	0

4.11.3 Détail des dépréciations enregistrées sur les actifs financiers

	Au 31 août 2008	Dépréciations	Reprises	Variations de périmètre	Écarts de change et autres	Au 31 août 2009
Actifs financiers disponibles à la vente	1					1
Prêts et créances	2					2
TOTAL	3					3

4.12 Stocks

(en millions d'euros)	Au 31 août 2008	Variations de l'exercice	Variations de périmètre	Écarts de change et autres	Au 31 août 2009
Valeur brute	204	(1)	7	(4)	206
Dépréciations	(2)				(2)
Valeur nette comptable	202	(1)	7	(4)	204

Les stocks sont principalement constitués de denrées alimentaires et de matières consommables ayant un taux de rotation élevé. La variation des stocks est enregistrée en résultat en coût des ventes, en charges

commerciales ou en charges administratives en fonction de la nature des stocks concernés.

Aucun stock n'est donné en nantissement de passifs.

4.13 Créances clients et autres créances

(en millions d'euros)	Valeurs brutes au 31 août 2009	Dépréciations au 31 août 2009	Valeurs nettes au 31 août 2009
Actifs nets de retraite*	1		1
Autres actifs non courants	10		10
Total autres actifs non courants	11		11
Avances et acomptes versés sur commandes	8		8
Clients et comptes rattachés	2 508	(95)	2 413
Autres créances d'exploitation	227	(5)	222
Charges constatées d'avance	80		80
Créances diverses hors exploitation	4		4
Actifs détenus en vue d'être cédés	1		1
TOTAL CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES	2 828	(100)	2 728

* Les actifs nets de retraite sont repris en note 4.18. Avantages à long terme au personnel.

La répartition des créances clients et comptes rattachés au 31 août 2009 par maturité s'établit de la façon suivante :

Répartition des créances clients échues au 31 août 2009 :	Valeur brute	Dépréciation
Terme échu depuis moins de 3 mois	431	(12)
Terme échu depuis plus de 3 mois et moins de 6 mois	104	(8)
Terme échu depuis plus de 6 mois et moins de 12 mois	38	(9)
Terme échu depuis plus de 12 mois	50	(48)
TOTAL DES CRÉANCES CLIENTS ÉCHUES AU 31 AOÛT 2009	623	(77)
TOTAL DES CRÉANCES NON ÉCHUES AU 31 AOÛT 2009	1 885	(18)
TOTAL DES CRÉANCES CLIENTS AU 31 AOÛT 2009	2 508	(95)

Au cours de l'exercice 2008-2009, le Groupe n'a enregistré aucune évolution significative des impacts liés aux défaillances financières de ses clients. Par ailleurs et compte tenu de la dispersion géographique

et sectorielle du Groupe, il n'existe aucune concentration de risques portant sur les créances individuelles échues et non dépréciées.

(en millions d'euros)	Valeurs brutes au 31 août 2008	Dépréciations au 31 août 2008	Valeurs nettes au 31 août 2008
Actifs nets de retraite*	2		2
Autres actifs non courants	11		11
Total autres actifs non courants	13		13
Avances et acomptes versés sur commandes	9		9
Clients et comptes rattachés	2 346	(67)	2 279
Autres créances d'exploitation	243	(2)	241
Charges constatées d'avance	81		81
Créances diverses hors exploitation	4		4
Actifs détenus en vue d'être cédés	1		1
TOTAL CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES	2 684	(69)	2 615

* Les actifs nets de retraite sont repris en note 4.18. Avantages à long terme au personnel.

4.14 Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en millions d'euros)	Au 31 août 2009	Au 31 août 2008
Valeurs mobilières de placement	400	758
Disponibilités	804	836
Sous-total trésorerie active	1 204	1 594
Concours bancaires	(42)	(31)
TOTAL	1 162	1 563

Les valeurs mobilières de placement s'élèvent à 400 millions d'euros et se décomposent en :

(en millions d'euros)	Au 31 août 2009	Au 31 août 2008
Bons de caisse	130	150
Dépôts à terme	218	271
Obligations cotées	42	59
SICAV et autres	10	278
Valeurs mobilières de placement	400	758

4.15 Variation des capitaux propres

Sodexo gère ses fonds propres dans une optique de long terme visant à assurer la liquidité du Groupe, à optimiser sa structure financière et à faire bénéficier ses actionnaires de la forte génération du cash flow.

Les éléments de décision peuvent être des objectifs de bénéfice net par action ou d'équilibre de bilan afin de respecter les critères d'endettement financier net du

Groupe définis par la Direction et communiqués au marché, à savoir notamment un ratio d'endettement financier net/capitaux propres de l'ordre de 75 %. L'endettement financier net est défini comme la différence entre les dettes financières et la trésorerie globale qui correspond à la trésorerie et aux actifs financiers de l'activité Solutions de Motivation diminués des découverts bancaires.

	Actions émises		Prime d'émission	Écarts de conversion
	Nombre	Capital		
Capitaux propres au 31 août 2007	159 026 413	636	1 186	(190)
Réduction de capital	(1 667 131)	(7)	(64)	
Dividendes versés (net d'autocontrôle)				
Résultat N-1 de Sodexo SA				
Résultat de l'exercice				
(Achat)/Vente d'actions auto-détenues				
Coût des paiements en actions				
Impôts sur coût des paiements en actions				
Variation de l'écart de conversion et autres variations				(218)
Opérations directement affectées en capitaux propres				
Capitaux propres au 31 août 2008	157 359 282	629	1 122	(408)
Réduction de capital	(804 887)	(3)	(28)	
Augmentation de capital	577 630	2	15	
Dividendes versés (net d'autocontrôle)				
Résultat N-1 de Sodexo SA				
Résultat de l'exercice				
(Achat)/Vente d'actions auto-détenues				
Coût des paiements en actions				
Impôts sur coût des paiements en actions				
Variation de l'écart de conversion et autres variations				(63)
Opérations directement affectées en capitaux propres				
Capitaux propres au 31 août 2009	157 132 025	628	1 109	(471)

Réserves	Résultats non distribués	Actions auto-détenues		Coût des paiements en actions	Autres réserves	Total Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
		Nombre	Actions propres					
63	633	(3 089 613)	(164)	58	55	2 277	23	2 300
(2)		1 667 131				(73)		(73)
	(179)					(179)	(17)	(196)
(136)	136							
376						376	21	397
		(2 215 724)	(33)			(33)		(33)
				14		14		14
						(218)	(1)	(219)
					(19)	(19)		(19)
301	590	(3 638 206)	(197)	72	36	2 145	26	2 171
		804 887	31			0		
						17	3	20
	(197)					(197)	(21)	(218)
(174)	174					0		
393						393	29	422
		747 726	23			23		23
				12		12		12
				(4)		(4)		(4)
						(63)		(63)
					(47)	(47)		(47)
520	567	(2 085 593)	(143)	80	(11)	2 279	37	2 316

- En date du 9 septembre 2008, le Conseil d'Administration a procédé à l'annulation de 804 887 actions auto-détenues entraînant ainsi la réduction du capital social pour un montant de 3 millions d'euros.
- Le 18 septembre 2008 est intervenue la réalisation de l'augmentation de capital résultant de la mise en œuvre du Plan d'Épargne International « Sodexo with me ». 577 630 actions nouvelles ont été émises portant ainsi le capital social de Sodexo SA à 628 528 100 euros représenté par 157 132 025 actions de 4 euros de valeur nominale.
- Le Groupe détient 2 085 593 titres Sodexo pour un montant de 100,8 millions d'euros destinés à couvrir différents plans d'options d'achat en faveur

des salariés du Groupe. Ces actions autodétenues sont enregistrées en moins des capitaux propres conformément à la norme IAS 32.

- Sur la période, le Groupe a livré pour un montant de 41,3 millions d'euros d'actions Sodexo SA dans le cadre de l'exercice d'options d'achat par les salariés.

La valeur nominale des titres Sodexo SA est de 4 euros par action.

Le montant total des dividendes versés au cours de l'exercice, compte tenu des actions auto-détenues, s'élève à 197 millions d'euros, soit un dividende par action de 1,27 euro.

Les opérations impactant directement les capitaux propres se détaillent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Variation de juste valeur des instruments financiers	Variation liée aux avantages au personnel	Autres (non inclus dans l'état des profits et pertes de l'exercice)	Total autres réserves
Capitaux propres au 31 août 2007	4	50	1	55
Opérations directement affectées en capitaux propres	(9)	(20)	3	(26)
Impôt sur opérations directement affectées en capitaux propres	2	5		7
Capitaux propres au 31 août 2008	(3)	35	3	36
Opérations directement affectées en capitaux propres ⁽¹⁾	(17)	(53)	4	(67)
Impôt sur opérations directement affectées en capitaux propres	6	14		20
CAPITAUX PROPRES AU 31 AOÛT 2009	(14)	(4)	7	(11)

(1) Le détail des variations est expliqué dans les notes suivantes :

- Note 4.11 : Variation de la juste valeur des titres disponibles à la vente dégageant un impact positif les capitaux propres à hauteur de 7 millions d'euros ;
- Note 4.17 : Variation de juste valeur des instruments dérivés de couverture générant une incidence négative de (24) millions d'euros sur les capitaux propres ;
- Note 4.18 : Variation nette des écarts actuariels sur les régimes à prestations définies (impact négatif de 92 millions d'euros sur les capitaux propres) et décompensation du surplus qui avait été comptabilisé au 31 août 2008 sur le plan de retraite au Royaume-Uni (impact positif de 39 millions d'euros sur les capitaux propres).

4.16 Emprunts et dettes financières

(en millions d'euros)	31 août 2009		31 août 2008	
	Courants	Non courants	Courants	Non courants
Emprunts obligataires				
Euros	42	1 388	1 317	499
Emprunts auprès des organismes financiers ⁽¹⁾				
Dollars US	9	673	1	456
Real brésilien	6	117	7	132
Euros	9	265	5	16
Autres monnaies	7		5	
	31	1 055	18	604
Emprunts sur location-financement				
Dollars US				
Real brésilien	2	3	3	3
Euros	10	33	13	38
Autres monnaies	6	23	1	2
	18	59	17	43
Autres emprunts ⁽²⁾				
Euros	3	38	1	16
Autres monnaies		7		1
	3	45	1	17
TOTAL	94	2 547	1 353	1 163

(1) Hors incidence des swaps décrits en note 4.17 et y compris le produit de l'émission du placement privé de 500 millions de dollars auprès d'investisseurs américains.

(2) Dont 35 millions d'euros correspondent à des dettes reconnues sur des engagements de rachat des intérêts minoritaires de certaines filiales.

Sur les emprunts autres que les emprunts obligataires, la comptabilisation au coût amorti équivaut à la

comptabilisation au coût historique dans la mesure où les frais sur ces emprunts ne sont pas significatifs.

4.16.1 Emprunts obligataires

	Au 31 août 2008	Augmentations	Remboursements	Actualisation	Écarts de change	Au 31 août 2009
Emprunt 300 millions d'euros – 1999						
Nominal	287		(287)			0
Frais sur emprunts						
Intérêts courus	6		(6)			0
TOTAL	293		(293)			0
<i>Taux effectif</i>	4,794 %					
Emprunt 1 milliard d'euros – 2002						
Nominal	990		(990)			0
Frais sur emprunts	(1)		1			0
Intérêts courus	26		(26)			0
TOTAL	1 015		(1 015)			0
<i>Taux effectif</i>	6,037 %					
Emprunt 500 millions d'euros – 2007						
Nominal	500					500
Frais sur emprunts	(1)					(1)
Intérêts courus	9					9
TOTAL	508					508
<i>Taux effectif</i>	4,551 %					4,551 %
Emprunt 880 millions d'euros – 2009						
Nominal		880				880
Frais sur emprunts et prime émission		9				9
Intérêts courus		33				33
TOTAL		922				922
Taux effectif		5,97 %				5,97 %
TOTAL	1 816	922	(1 308)			1 430

Emprunt de 300 millions d'euros

Le 16 mars 2009, Sodexo a remboursé 287 millions d'euros correspondant au solde, net des rachats partiels antérieurs, de cet emprunt obligataire qui avait été émis en mars 1999.

Emprunt de 1 milliard d'euros

Le 25 mars 2009, Sodexo a remboursé 937 millions d'euros correspondant au solde, net des rachats partiels antérieurs, dont 53 millions au cours du premier

semestre de l'exercice 2008-2009 de cet emprunt obligataire qui avait été émis en mars 2002.

Emprunt de 500 millions d'euros

Le 30 mars 2007, Sodexo SA a émis un emprunt obligataire de 500 millions d'euros remboursable au pair le 30 mars 2014 et portant intérêt à un taux annuel de 4,50 %. Le coupon est payable le 28 mars de chaque année.

Emprunt de 880 millions d'euros

Le 30 janvier 2009, Sodexo SA a émis un nouvel emprunt obligataire de 650 millions d'euros remboursable le 30 janvier 2015 et portant intérêt à un taux annuel de 6,25 %. Le 24 juin 2009, cet emprunt a fait l'objet d'un abondement de 230 millions d'euros pour porter le montant nominal à 880 millions d'euros. Après abondement, le taux effectif moyen de cet emprunt ressort à 5,97 %.

Ces deux emprunts obligataires ne comportent pas de covenants financiers.

4.16.2 Autres emprunts auprès des organismes financiers

Ligne de crédit confirmé multidevises d'avril 2005

Le 29 avril 2005, Sodexo SA et Sodexo, Inc. ont signé une ligne de crédit confirmé multidevises d'un montant maximum de 460 millions d'euros plus 700 millions de dollars. Cette ligne a une échéance fixée initialement au 29 avril 2010, cette échéance pouvant être prorogée à la demande de Sodexo SA et sous réserve de l'accord des prêteurs jusqu'au 29 avril 2011, puis au 26 avril 2012. Les prêteurs ont accepté le 27 mars 2006 de proroger une première fois le terme du crédit en le portant au 29 avril 2011. Le 18 avril 2007, Sodexo a également obtenu des organismes prêteurs la prorogation jusqu'au 26 avril 2012 de cette ligne de crédit.

Au 31 août 2009, les tirages en cours sur cette ligne sont les suivants :

Sur la tranche en dollars :

- 300 millions de dollars (210 millions d'euros) utilisés par Sodexo, Inc. ;
- 160 millions de dollars (112 millions d'euros) utilisés par Sodexo SA.

Sur la tranche en euros :

- 250 millions d'euros utilisés par Sodexo SA.

Les tirages utilisés sont porteurs d'intérêts à taux variable indexé sur les taux LIBOR et EURIBOR. En conformité avec la politique du Groupe, Sodexo, Inc. et Sodexo SA ont mis en place des swaps de taux d'intérêts permettant de fixer le taux de rémunération

sur une proportion du tirage s'élevant à 370 millions de dollars (262 millions d'euros) au 31 août 2009.

Emprunt de 500 millions de dollars US

Le 29 septembre 2008, Sodexo SA a emprunté 500 millions de dollars US à taux fixe auprès d'investisseurs américains.

Ce nouveau financement est structuré en trois tranches :

- 140 millions de dollars US au taux fixe de 5,69% et remboursable en septembre 2013 ;
- 290 millions de dollars US au taux fixe de 5,99% et remboursable en septembre 2015 ;
- 70 millions de dollars US au taux fixe de 6,43% et remboursable en septembre 2018.

Cet emprunt comprend deux covenants financiers qui sont calculés par référence aux états consolidés du groupe :

- l'endettement net (en excluant de la trésorerie globale les fonds réservés) ne doit pas dépasser 3,5 fois l'EBITDA (résultat opérationnel plus dotation aux amortissements et dépréciations) des 12 derniers mois ;
- la situation nette retraitée des effets de change cumulés depuis le 31 août 2007 ne doit pas être inférieure à 1,3 milliard d'euros.

Au 31 août 2009, ces covenants sont respectés par le Groupe.

Emprunts contractés en real brésilien

Dans le cadre du financement de l'acquisition du groupe VR au Brésil en 2008, Sodexo SA a contracté deux emprunts à taux fixe en reals brésiliens pour un montant de 318 millions de reals (124 millions d'euros) remboursables sur cinq ans avec une échéance en avril 2013. Ces deux emprunts ne comportent pas de covenants financiers.

Les emprunts obligataires et les emprunts auprès des établissements décrits ci-dessus comprennent des clauses usuelles de remboursement anticipé qui ne présentent pas, à la clôture de l'exercice, de risque significatif d'être exercées. Ces clauses de remboursement anticipé intègrent des clauses de défaut croisé qui s'appliquent sur l'ensemble des emprunts.

Taux de financement

Afin de respecter la politique du Groupe en matière de financement, l'essentiel de la dette est à taux fixe et, dans le cas d'emprunts tirés dans une devise différente de celle de la société acquise, ces emprunts sont couverts par des swaps de change.

Au 31 août 2009, 86 % de l'endettement consolidé du Groupe est à taux fixe et le taux moyen de financement à cette date s'établit à 5,1 %.

4.16.3 Échéancier des emprunts et dettes financières

Au 31 août 2009 Valeurs comptables	< 3 mois	> 3 mois et < 6 mois	> 6 mois et < 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts obligataires		32	10	499	889	1 430
Emprunts auprès des organismes financiers*	20	1	10	797	258	1 086
Emprunts sur location financement	2	2	14	51	8	77
Autres emprunts	1	1	1	45		48
TOTAL	23	36	35	1 392	1 155	2 641

* Hors incidence des swaps décrite en note 4.17.

* Les montants présentés sont convertis aux taux de clôture de l'exercice lorsque les emprunts sont libellés en devise étrangère.

* Les échéances comprennent les intérêts courus calculés à la date de clôture.

* Les droits au renouvellement des lignes de crédit sont pris en compte dans la détermination des maturités.

Au 31 août 2009 Valeurs contractuelles non actualisées	< 3 mois	> 3 mois et < 6 mois	> 6 mois et < 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts obligataires		55	22	810	935	1 822
Emprunts auprès des organismes financiers	21	3	26	930	298	1 278
Emprunts sur location financement	3	3	18	63	11	98
Autres emprunts			4	56		60
Incidences des swaps de couvertures hors ceux en place au sein des sociétés PPP (note 4.17.2)	1	2	4	10	-	17
TOTAL	25	63	74	1 869	1 244	3 275

Au 31 août 2008 Valeurs comptables	< 3 mois	> 3 mois et < 6 mois	> 6 mois et < 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts obligataires			1 317		499	1 816
Emprunts auprès des organismes financiers*			18	599	5	622
Emprunts sur location financement	4	4	8	32	12	60
Autres emprunts			2	16		18
TOTAL	4	4	1 345	647	516	2 516

* Hors incidence des swaps décrite en note 4.17.

* Les montants présentés sont convertis aux taux de clôture de l'exercice lorsque les emprunts sont libellés en devise étrangère.

* Les échéances comprennent les intérêts courus calculés à la date de clôture.

* Les droits au renouvellement des lignes de crédit sont pris en compte dans la détermination des maturités.

Au 31 août 2008						
Valeurs contractuelles non actualisées	< 3 mois	> 3 mois et < 6 mois	> 6 mois et < 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts obligataires			1 370	90	521	1 981
Emprunts auprès des organismes financiers*	14	4	22	708	7	755
Emprunts sur location financement	5	5	9	47	26	92
Autres emprunts			2	17		19
TOTAL	19	9	1 403	862	554	2 847

* Hors incidence des swaps décrite en note 4.17.

4.17 Instruments financiers dérivés

(en millions d'euros)	Qualification IFRS	31 août 2009	31 août 2008
Instruments financiers Actif		4	7
<i>Dont instruments de change adossés à des prêts intragroupe en devises</i>	<i>Trading</i>	4	3
<i>Dont instruments de taux adossés à des prêts externes à taux variables</i>	<i>Cash Flow Hedge</i>		4
Instruments financiers Passif		11	2
<i>Dont instruments de change adossés à des prêts intragroupe en devises</i>	<i>Trading</i>		1
<i>Dont instruments de taux adossés à des prêts externes à taux variables</i>	<i>Cash Flow Hedge</i>	11	1
Instruments financiers nets		(7)	5

4.17.1 Instruments financiers adossés à des prêts intragroupe en devises

Au 31 août 2009	Note	Emprunts en EUR	Emprunts en BRL	Emprunts en GBP	Emprunts en autres devises	Total
Emprunt Royaume-Uni (93 millions GBP)	(1)					
Dû à la banque 93 M GBP				106		106
Dû par la banque 106 M EUR		(106)				(106)
Ajustement de juste valeur						
Emprunts Sodexo Pass Do Brazil (88 millions BRL)	(3)					
Dû à la banque 88 M BRL			32			32
Dû par la banque					(34)	(34)
Ajustement de juste valeur						
Emprunts autres filiales (non détaillés)		48			(50)	(2)
TOTAL INSTRUMENTS FINANCIERS		(58)	32	106	(84)	(4)

Au 31 août 2008 <i>(équivalent en millions d'euros)</i>	Note	Emprunts en EUR	Emprunts en BRL	Emprunts en GBP	Emprunts en autres devises	Total
Emprunt Royaume-Uni (93 millions GBP)	(1)					
Dû à la banque 93 M GBP				115		115
Dû par la banque 116 M EUR		(116)				(116)
Ajustement de juste valeur						
Emprunt Sodexo Scandinavian Holding AB (100 millions SEK)	(2)					
Dû à la banque 100 M SEK					11	11
Dû par la banque 11 M EUR		(11)				(11)
Ajustement de juste valeur						
Emprunts Sodexo Pass Do Brazil (148 millions BRL)	(3)					
Dû à la banque 148 M BRL			61			61
Dû par la banque		(25)			(36)	(61)
Ajustement de juste valeur						
Emprunts autres filiales (non détaillés)		10			(11)	(1)
TOTAL INSTRUMENTS FINANCIERS						(2)

1) Un swap de devises (93 millions de livres sterling contre 106 millions d'euros) a été renouvelé au cours de l'exercice afin de couvrir un prêt intragroupe du même montant à Sodexo Holding Ltd.

2) Un swap de devises (100 millions de couronnes suédoises contre 11 millions d'euros), qui avait été mis en place pour couvrir un prêt intragroupe de même montant accordé à Sodexo Scandinavian

Holding AB, est arrivé à échéance en août 2009 et a été remboursé.

3) Deux swaps en reals brésiliens (88 millions de reals contre 32 millions d'euros), arrivant à échéance en janvier 2013 ont été maintenus sur l'exercice. Un troisième swap portant sur 63 millions de reals a été remboursé en mars 2009 conformément à l'échéance.

4.17.2 Instruments financiers adossés à des emprunts externes

Instruments financiers adossés à des emprunts externes à taux variable

Au 31 août 2009 <i>(équivalent en millions d'euros)</i>	Emprunts à taux variable	Emprunts à taux fixe 4,23 %	Emprunts à taux fixe 3,16 %	Total
Emprunt Sodexo SA (70 millions USD)				
Dû à la banque 70 M USD au taux fixe de 4,23 %		49		(49)
Dû par la banque 70 M USD à taux variable	(49)			49
Juste valeur à la clôture		3		3
Emprunt Sodexo, Inc. (300 millions USD)				
Dû à la banque 300 M USD au taux fixe de 3,16 %			210	210
Dû par la banque au taux variable	(210)			(210)
Juste valeur à la clôture			8	8
TOTAL INSTRUMENTS FINANCIERS	(259)	52	218	11

Afin de couvrir son exposition aux variations du taux LIBOR servant de base à la rémunération de la ligne de crédit confirmé multi-devises (voir note 4.16), le Groupe a mis en place une série de swaps destinés à fixer le taux d'intérêt d'une partie de son encours de tirage. Ces swaps arrivent à échéance en février 2012.

Ces swaps sont qualifiés comptablement de couverture de flux de trésorerie. Au cours de l'exercice, 5 millions ont été recyclés des capitaux propres en charges financières. Aucune inefficacité n'a été constatée dans le résultat financier.

Analyse de la variation de juste valeur, inscrite en capitaux propres, des instruments dérivés en couverture des flux de trésorerie (en millions d'euros) :

Réserve à l'ouverture	(6)
Variation de juste valeur de la période	(19)
Variation de juste valeur liée aux sociétés mise en équivalence ⁽¹⁾	(10)
Éléments de juste valeur constatés en résultat financier	5
Total des variations enregistrées en capitaux propres	(24)
Cumul des variations de juste valeur sur les instruments dérivés de couverture détenus au 31 août 2009	(30)

(1) Certaines entités que le Groupe consolide selon la méthode de mise en équivalence ont mis en place des instruments de couverture de leur endettement à taux variable. La quote-part du Groupe dans la variation de juste valeur de ces instruments au cours de la période est donc reflétée dans le tableau ci-dessus.

Au 31 août 2008 <i>(équivalent en millions d'euros)</i>	Emprunts à taux variable	Emprunts à taux fixe 4,23 %	Emprunts à taux fixe 3,16 %	Total
Emprunt Sodexo SA (70 millions USD)				
Dû à la banque 70 M USD au taux fixe de 4,23 %		47		47
Dû par la banque 70 M USD à taux variable	(47)			(47)
Juste valeur à la clôture				1
Emprunt Sodexo, Inc. (300 millions USD)				
Dû à la banque 300 M USD au taux fixe de 3,16 %			204	204
Dû par la banque au taux variable	(204)			(204)
Juste valeur à la clôture				(4)
TOTAL INSTRUMENTS FINANCIERS	(251)	47	204	(3)

Instruments financiers adossés à des emprunts externes en devise

Au 31 août 2009 <i>(équivalent en millions d'euros)</i>	Emprunts en EUR	Emprunts en USD	Total
Dû à la banque 67 M EUR	67		67
Dû par la banque 96 M USD		(67)	(67)
Ajustement de juste valeur			0
TOTAL INSTRUMENTS FINANCIERS	67	(67)	0

Afin de couvrir son exposition sur une partie de dette émise en dollar US, Sodexo SA a mis en place un swap de devise portant sur un montant de 96 millions de dollars US.

Ce swap n'a pas été qualifié comptablement comme instrument de couverture. Les variations de sa juste valeur sont par conséquent enregistrées en résultat financier.

4.18 Avantages à long terme au personnel

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2009	Au 31 août 2008
Actif net de retraite*	(1)	(2)
Plans à prestations définies	147	92
Autres avantages à long terme au personnel	110	100
Avantages au personnel	257	192

* Inclus dans les « autres actifs non courants » à l'actif du bilan.

4.18.1 Avantages postérieurs à l'emploi

Régimes à cotisations définies

Ces régimes se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Ces régimes libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure (l'organisme se charge en effet de verser aux salariés les montants qui leur sont dus).

Le montant des cotisations aux régimes à cotisations définies qui a été comptabilisé dans les charges opérationnelles s'élève à 263 millions d'euros pour l'exercice 2008-2009 (224 millions au cours de l'exercice 2007-2008).

Les paiements du Groupe sont comptabilisés en charge de la période à laquelle ils se rapportent.

Régimes à prestations définies

Les caractéristiques des principaux plans à prestations définies au sein du Groupe sont les suivantes :

- en France, les engagements sont essentiellement constitués par des indemnités de fin de carrière, payables lors du départ en retraite de l'employé s'il fait encore partie de la Société. Ces engagements sont couverts par les dettes constituées à cet effet au bilan ;
- au Royaume-Uni, les engagements, qui font l'objet d'une couverture par des fonds externes, correspondent à un service de retraite complémentaire calculé :
 - pour le personnel d'encadrement affecté au secteur privé, sur une quote-part du salaire de base de fin de carrière,

- pour le personnel d'encadrement affecté au secteur public, sur des prestations comparables à celles prévues dans ce secteur,
- il a été décidé de fermer le régime aux nouveaux salariés à compter du 1^{er} juillet 2003 et d'augmenter les cotisations afin de résorber le déficit.

En Europe continentale (hors France), les principaux plans à prestations définies concernent :

- les Pays-Bas où des compléments de retraite ou préretraite sont accordés à certains salariés ;
- l'Italie où il s'agit d'un engagement légal de versement d'une indemnité de cessation de contrat de travail (TFR). Jusqu'au 31 août 2006, les droits définitivement acquis par les salariés étaient valorisés et actualisés selon les conditions légales et intégralement comptabilisés en dettes.

Fin décembre 2006, le Parlement italien a approuvé la mise en place de la réforme des TFR en 2007 qui transforme cette indemnité de cessation de contrat de travail en plan à cotisations définies. Ainsi sur la période du 1^{er} janvier 2007 au 30 juin 2007, les salariés en activité au 31 décembre 2006 ont dû choisir entre plusieurs formules de plan à cotisations définies, pour les droits acquis à partir du 1^{er} janvier 2007. Les engagements acquis antérieurement restent comptabilisés au bilan.

Le Groupe Sodexo participe également à des régimes dits « multi-employeurs », notamment en Suède et aux États-Unis. Ces régimes sont comptabilisés selon les modalités prévues pour les régimes à contribution définies.

Les montants figurant au bilan au titre des plans à prestations définies sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2009	Au 31 août 2008
Actif net de retraite*	(1)	(2)
Plans à prestations définies**	147	92

* Inklus dans les « autres actifs non courants » à l'actif du bilan.

** Inklus dans les « avantages au personnel » au passif du bilan.

Ces montants peuvent se détailler de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2009	Au 31 août 2008
Valeur actuelle des obligations financées	532	483
Juste valeur des actifs de régime	(485)	(520)
Valeur actuelle de l'obligation partiellement financée	47	(37)
Valeur actuelle des obligations non financées	101	85
Coût des services passés non comptabilisés	(2)	1
Autres éléments non reconnus		41
PASSIF NET AU BILAN	146	90

Comme précisé dans la note 2.17.2, Sodexo a opté pour l'option offerte dans le paragraphe 93A de l'amendement de décembre 2004 à la norme IAS 19 et comptabilise donc les écarts actuariels au cours de la période dans laquelle ils surviennent dans les capitaux propres nets d'impôts différés.

Les écarts actuariels, présentés dans l'état de variation des capitaux propres, s'élèvent à 1 million d'euros (gain actuariel) au 31 août 2009. Le montant cumulé des écarts actuariels reconnus par capitaux propres s'élevait à 93 millions d'euros (gain actuariel) au 31 août 2008.

Les éléments non reconnus au 31 août 2008 correspondaient au surplus du plan de retraite au Royaume-Uni qui avait été compensé par l'augmentation de l'engagement en contrepartie des capitaux propres. Au 31 août 2009, ce surplus n'existe plus par l'effet combiné de l'augmentation de l'engagement et de la baisse des actifs. La compensation enregistrée au 31 août 2008 a donc été annulée, sur l'exercice 2009, en contrepartie des capitaux propres.

Les actifs des régimes à prestation définie se répartissent de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2009	Au 31 août 2008
Actions	87	168
Obligations d'État	49	37
Obligations privées	0	3
Assurances	310	269
Biens immobiliers	24	36
Trésorerie	15	8
TOTAL	485	520

Les montants inscrits au compte de résultat au titre des plans à prestations définies peuvent se détailler de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2009	Au 31 août 2008
Coût des services rendus	18	22
Actualisation des obligations	34	32
Rendement attendu des actifs du régime	(33)	(34)
Réductions et règlements	(1)	(1)
Amortissement des services passés non reconnus et autres	0	0
CHARGE NETTE	18	20

Sur cette charge nette :

- 10 millions d'euros (15 millions au 31 août 2008) sont comptabilisés en coût des ventes ;
- 1 million d'euros (1 million d'euros au 31 août 2008) est comptabilisé en charges commerciales ;
- 6 millions d'euros (7 millions d'euros au 31 août 2008) sont comptabilisés en coûts administratifs ;
- le solde de la charge (coût financier et rendement attendu des actifs de régime) est comptabilisé en résultat financier (cf. note 4.2.).

La valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies a évolué, depuis l'application des IFRS par le Groupe, de la manière suivante :

	2008-2009	2007-2008	2006-2007	2005-2006
Obligation au 1^{er} septembre	568	642	694	610
Coût des services rendus au cours de la période	18	22	38	35
Coût financier	34	32	32	27
Écarts actuariels	55	(29)	(83)	37
Coût des services passés	2	(2)	0	1
Effet des réductions ou règlements	(1)	(1)	(4)	(2)
Contributions effectuées par les participants au régime	5	6	6	7
Prestations servies prélevées sur les actifs de régime	(14)	(14)	(15)	(26)
Prestations servies non prélevées sur l'actif	(10)	(13)	(24)	0
Regroupements d'entreprises	2	1	1	0
Écart de change	(37)	(77)	(4)	5
Autres	11	0	2	0
OBLIGATION AU 31 AOÛT	633	568	642	694

Sur les 55 millions d'euros de pertes actuarielles générées en 2008-2009, une perte de 18 millions d'euros est liée à des ajustements d'expérience portant sur l'obligation.

La juste valeur des actifs du régime a évolué, depuis l'application des IFRS par le Groupe, de la manière suivante :

	2008-2009	2007-2008	2006-2007	2005-2006
Juste valeur des actifs au 1^{er} septembre	520	509	434	388
Rendement attendu des actifs des régimes	33	34	29	26
Cotisations effectuées par l'employeur	16	64	40	40
Écarts actuariels	(37)	(6)	18	(4)
Effet des réductions ou règlements	0	0	(2)	(2)
Contributions effectuées par les participants au régime	5	6	6	7
Prestations servies prélevées sur les actifs de régimes	(14)	(14)	(15)	(26)
Regroupements d'entreprises	0	0	0	0
Écart de change	(38)	(73)	(3)	5
Autres		0	2	0
JUSTE VALEUR DES ACTIFS AU 31 AOÛT	485	520	509	434

Les hypothèses actuarielles retenues sur les principaux pays pour les évaluations actuarielles réalisées au 31 août 2009 et au 31 août 2008 sont les suivantes :

Au 31 août 2009	France	Pays-Bas	Royaume-Uni	Italie
Taux d'actualisation*	5,50 %	5,50 %	5,75 %	5,50 %
Taux d'augmentation des salaires**	2,5 %	2,5 %	3,95 %	N/A
Taux d'inflation	2,0 %	2,0 %	3,45 %	2,0 %
Taux de rendement des actifs de couverture	4 %-5 %	5,3 %	7,0 %	N/A
Montant du passif au bilan	31	1	34	38

* Les taux d'actualisation ont été adaptés dans les différents pays aux durations des plans. Le Groupe utilise les indices fournis par iBoxx.

** Le taux d'augmentation des salaires est communiqué y compris inflation.

Au 31 août 2008	France	Pays-Bas	Royaume-Uni	Italie
Taux d'actualisation*	5,75 % à 6,25 %	6,25 %	6,50 %	6,00 %
Taux d'augmentation des salaires**	2,75 %	4,00 %	4,30 %	N/A
Taux d'inflation	2,25 %	2,25 %	3,80 %	2,25 %
Taux de rendement des actifs de couverture	5,00 %	5,40 %	7,00 %	N/A
Montant du passif au bilan	22	0	1	41

* Les taux d'actualisation ont été adaptés dans les différents pays aux durations des plans.

** Le taux d'augmentation des salaires est communiqué y compris inflation.

Les taux de rendement sur actifs de couverture ont été déterminés par référence aux taux de rendement prévus par les marchés financiers pour chaque catégorie d'actifs et sur la durée de vie de l'obligation correspondante. Un rendement attendu des fonds est ainsi déterminé selon l'importance de chaque catégorie d'actifs dans les actifs des fonds.

Par rapport aux hypothèses présentées dans le tableau ci-dessus, une baisse de 1 % du taux d'actualisation, combinée à une hausse de 0,5 % du taux d'inflation à long terme, porteraient le montant total de l'obligation brute à 781 millions d'euros (contre 631 millions d'euros sur la base des hypothèses retenues au 31 août 2009). Il est rappelé que le Groupe a opté pour l'imputation en capitaux propres des écarts actuariels

générés lors de chaque période, comme prévu par l'amendement de la norme IAS19.

Le rendement effectif des actifs de régime s'élève à (4) millions d'euros au 31 août 2009 (à comparer avec 33 millions d'euros de rendement attendu).

Sur la base d'une estimation raisonnablement déterminée, Sodexo versera 13 millions d'euros aux régimes sur l'année 2009-2010.

Le plan de retraite au Royaume-Uni est régulièrement évalué par l'actuaire du fonds. Le résultat de cette

évaluation pourrait amener le Groupe à effectuer une contribution exceptionnelle, l'acte de fiducie obligeant le Groupe et le fiduciaire à trouver un accord destiné à éventuellement combler le déficit.

4.18.2 Autres avantages au personnel

Les autres avantages au personnel comprennent principalement des montants liés à l'épargne salariale aux États-Unis (*Deferred Compensation*) ainsi que les engagements relatifs aux médailles du travail.

Montants inscrits au bilan au titre des autres avantages à long terme au personnel

(en millions d'euros)	Au 31 août 2009	Au 31 août 2008
Autres avantages à long terme au personnel	110	100

La charge comptabilisée au titre de ces avantages au cours de l'année fiscale 2008-2009 s'élève à 13 millions d'euros dont 2,4 millions d'euros

enregistrés en résultat financier et relatifs aux plans d'Épargne Salariale aux États-Unis.

4.19 Provisions

(en millions d'euros)	Montants au 31 août 2008	Dotations	Reprises avec utilisation	Reprises sans utilisation	Écarts de change et autres	Variations de périmètre	Effet d'actualisation des provisions	Montants au 31 août 2009
Provisions pour risques fiscaux et sociaux	29	10	(8)	(7)	(1)	1		24
Provisions pour litiges avec les salariés	16	11	(6)	(2)	(1)	2		20
Provisions pour fin de contrats ou contrats déficitaires	20	17	(8)	(12)	1	4	1	23
Provisions pour litiges clients/fournisseurs	4	4	(1)		2			9
Provisions pour capitaux propres négatifs*	12				3			15
Autres provisions	8	4	(3)	(1)	(1)	1		8
TOTAL PROVISIONS	89	46	(26)	(22)	3	8	1	99

* Filiales mises en équivalence dont la quote-part de situation nette est négative (cf. note 4.9).

Le montant des provisions pour risques et pour litiges est déterminé au cas par cas et repose sur la meilleure estimation, par le management, de la

sortie de ressources jugée probable pour couvrir les obligations juridiques ou implicites auxquelles le Groupe est exposé à la clôture de l'exercice.

La répartition des provisions selon leurs échéances est la suivante :

(en millions d'euros)	31 août 2009		31 août 2008	
	Courantes	Non courantes	Courantes	Non courantes
Provisions pour risques fiscaux et sociaux	13	11	12	17
Provisions pour litiges avec les salariés	15	5	10	6
Provisions pour fin de contrats ou contrats déficitaires	16	7	9	11
Provisions pour litiges clients/fournisseurs	6	3	2	2
Provisions pour capitaux propres négatifs*		15		12
Autres provisions	3	5	3	5
TOTAL PROVISIONS	53	46	36	53

* Filiales mises en équivalence dont la quote-part de situation nette est négative (cf. note 4.9).

4.20 Dettes fournisseurs et autres dettes

(en millions d'euros)	Au 31 août 2009	Au 31 août 2008
Autres passifs non courants	106	85
TOTAL AUTRES PASSIFS NON COURANTS	106	85
Clients avances et acomptes reçus sur commandes	264	208
Fournisseurs et comptes rattachés	1 271	1 263
Dettes sociales	803	791
Dettes fiscales	183	190
Autres dettes d'exploitation	85	78
Produits constatés d'avance	42	52
Autres dettes hors exploitation	41	49
TOTAL FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES COURANTES	2 689	2 631

Les dettes sociales comprennent notamment les avantages à court terme au personnel.

Répartition des dettes fournisseurs et autres dettes par échéances	Valeurs comptables	Valeurs contractuelles non actualisées
Échéances à moins de 3 mois	2 198	2 198
Échéances à plus de 3 mois et moins de 6 mois	143	143
Échéances à plus de 6 mois et moins de 12 mois	364	364
Échéances à plus de 1 an et moins de 5 ans	63	72
Échéances à plus de 5 ans	27	44
TOTAL DES DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES	2 795	2 821

4.21 Impôts différés

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2009	Au 31 août 2008
Impôts différés Actif	93	86
Impôts différés Passif	(99)	(45)
POSITION NETTE DES IMPÔTS DIFFÉRÉS	(6)	41

Y compris l'effet des impôts différés décrits en note 4.15.

Le montant d'impôts différés actifs nés de reports déficitaires, non comptabilisés du fait de leur récupération jugée peu probable, est de 49 millions d'euros (42 millions d'euros au 31 août 2008), dont

8 millions d'euros figurant dans les comptes de filiales antérieurement à leur acquisition (7 millions d'euros au 31 août 2008).

La répartition des impôts différés est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2009	Au 31 août 2008
• Charges de personnel	131	117
• Juste valeur des instruments financiers	3	
• Autres différences temporelles	(153)	(84)
• Reports déficitaires	13	8
POSITION NETTE DES IMPÔTS DIFFÉRÉS	(6)	41

Y compris l'effet des impôts différés décrits en note 4.15.

Les différences temporelles sur charges de personnel correspondent principalement aux impôts différés sur les avantages postérieurs à l'emploi.

Les autres différences temporelles incluent principalement les impôts différés sur les actifs incorporels reconnus dans le cadre des acquisitions ainsi que les impôts différés constatés sur la quote-part fiscalement déductible des amortissements

comptabilisés sur les écarts d'acquisition dans certains pays.

La variation des impôts différés directement enregistrés en capitaux propres au 31 août 2009 s'élève à 16 millions d'euros.

Les impôts différés passifs incluent une provision de 7,6 millions d'euros au titre des retenues à la source qui s'appliqueront sur les distributions de dividendes à recevoir des filiales.

4.22 Instruments financiers

Le tableau ci-après détaille les catégories d'instruments, leur valeur comptable ainsi que leur juste valeur par rubriques de comptabilisation au bilan.

Actifs financiers <i>(en millions d'euros)</i>	Catégorie d'instruments	Note	Au 31 août 2009		Au 31 août 2008	
			Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	4.14	1 204	1 204	1 594	1 594
Fonds réservés et actifs financiers de l'activité Solutions de Motivation	Actifs disponibles à la vente	4.11	597	597	483	483
Clients et autres créances	Prêts et créances au coût amorti	4.13	2 728	2 728	2 615	2 615
Autres actifs financiers	Actifs disponibles à la vente	4.11	39	39	36	36
	Prêts et créances au coût amorti	4.11	93	93	69	69
Instruments dérivés actif	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	4.11			3	3
		4.17	4	4	7	7

Passifs financiers <i>(en millions d'euros)</i>	Catégorie d'instruments	Note	Au 31 août 2009		Au 31 août 2008	
			Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Emprunts obligataires ⁽¹⁾	Passifs financiers au coût amorti	4.16	1 430	1 549	1 816	1 793
Emprunts auprès d'organismes financiers	Passifs financiers au coût amorti	4.16	1 086	1 086	622	622
Autres emprunts et dettes financières	Passifs financiers au coût amorti	4.16	124	124	78	78
Découverts bancaires	Passifs financiers au coût amorti		42	42	31	31
Fournisseurs et autres dettes	Passifs financiers au coût amorti	4.20	2 689	2 689	2 631	2 631
Chèques et Cartes de Services à rembourser	Passifs financiers au coût amorti	4.23	2 077	2 077	2 087	2 087
Instruments dérivés passif		4.17	11	11	2	2

(1) la valeur de marché est déterminée sur la base de la cotation des obligations au 31 août 2009.

4.23 Tableau de flux de trésorerie

Variation des postes de besoin en fonds de roulement

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2008	Mouvements	Écarts de change et autres	Variation de périmètre	Au 31 août 2009
Autres actifs non courants	13	(1)	(1)		11
Stocks	202	(1)	(4)	7	204
Avances et acomptes aux fournisseurs	9	(1)			8
Clients et créances rattachées (nets des provisions)	2 279	12	(61)	183	2 413
Autres créances d'exploitation	240	(25)	0	7	222
Charges constatées d'avance	81	6	(8)	1	80
Actifs disponibles à la vente	1				1
Créances liées à l'activité	2 610	(8)	(69)	191	2 724
Fonds réservés et actifs financiers de l'activité					
Solutions de Motivation	483	128	(14)		597
VARIATION DES POSTES D'ACTIF DU BFR	3 308	118	(88)	198	3 536
<i>Créances liées à des opérations d'investissement ou de financement</i>	<i>0</i>	<i>2</i>	<i>2</i>		<i>4</i>
Avantages au personnel	191		54	12	257
Autres passifs non courants	84	19	3		106
Avances clients	208	1		55	264
Fournisseurs et comptes rattachés	1 263	(35)	(10)	53	1 271
Dettes fiscales et sociales	982	(37)	(13)	54	986
Autres dettes d'exploitation	79	(18)		24	85
Produits constatés d'avance	51	(3)	(8)	2	42
Dettes liées à l'activité	2 583	(92)	(31)	188	2 648
Variation des fournisseurs et autres dettes	2 667	(73)	(28)	188	2 754
Chèques et Cartes de Services à rembourser	2 086	95	(104)		2 077
VARIATION DES POSTES DE PASSIF DU BFR	4 944	22	(78)	200	5 088
<i>Dettes liées à des opérations d'investissement ou de financement</i>	<i>49</i>	<i>6</i>	<i>(14)</i>		<i>41</i>

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2007	Mouvements	Écarts de change et autres	Variation de périmètre	Au 31 août 2008
Autres actifs non courants	13				13
Stocks	185	22	(8)	3	202
Avances et acomptes aux fournisseurs	6	3			9
Clients et créances rattachées (nets des provisions)	1 775	442	(53)	115	2 279
Autres créances d'exploitation	160	77	2	1	240
Charges constatées d'avance	145	(54)	(11)	1	81
Actifs disponibles à la vente	2		(1)		1
Créances liées à l'activité	2 088	468	(63)	117	2 610
Fonds réservés et actifs financiers de l'activité					
Solutions de Motivation	454	28	1		483
VARIATION DES POSTES D'ACTIF DU BFR	2 740	518	(70)	120	3 308
<i>Créances liées à des opérations d'investissement ou de financement</i>	<i>1</i>		<i>(1)</i>		<i>0</i>
Avantages au personnel	232	(47)	6		191
Autres passifs non courants	79	9	(6)	2	84
Avances clients	349	(121)	(20)		208
Fournisseurs et comptes rattachés	1 228	78	(51)	8	1 263
Dettes fiscales et sociales	891	115	(29)	5	982
Autres dettes d'exploitation	56	21		2	79
Produits constatés d'avance	65	(10)	(4)		51
Dettes liées à l'activité	2 589	83	(104)	15	2 583
Chèques et Cartes de Services à rembourser	1 290	630	19	147	2 086
VARIATION DES POSTES DE PASSIF DU BFR	4 190	675	(85)	164	4 944
<i>Dettes liées à des opérations d'investissement ou de financement</i>	<i>29</i>	<i>(125)</i>	<i>(5)</i>	<i>150</i>	<i>49</i>

Variation des postes de l'endettement

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2008	Mouvements	Nouveaux leasings	Intérêts courus	Variations de périmètre	Écarts de change et autres	Au 31 août 2009
Emprunts obligataires	1 816	(391)		(5)	17	(7)	1 430
Emprunts auprès des organismes financiers	622	398		8	51	7	1 086
Dettes sur location financement	60	(23)	33		7		77
Autres emprunts et dettes	18	(1)			8	23	48
Instruments dérivés	(4)	7		(1)		5	7
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	2 512	(10)	33	2	83	28	2 648

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2007	Mouvements	Nouveaux leasings	Intérêts courus	Variations de périmètre	Écarts de change et autres	Au 31 août 2008
Emprunts obligataires	1 814					2	1 816
Emprunts auprès des organismes financiers	60	533		7	4	18	622
Dettes sur location financement	58	(19)	14		6	1	60
Autres emprunts et dettes	18	(2)				2	18
Instruments dérivés	1	54				(59)	(4)
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	1 951	566	14	7	10	(36)	2 512

4.24 Paiements fondés sur des actions

Des actions Sodexo ont été accordées par le Conseil d'Administration de Sodexo aux salariés du Groupe dans le cadre de divers plans de stock-options.

4.24.1 Principales caractéristiques des plans d'options d'achat d'actions

Les plans d'options d'achat répondent aux règles suivantes :

- la durée de vie des options est de 6 à 7 ans ;
- les droits sont acquis par tranche de 25 % sur une période de quatre ans ;
- l'exercice des options est subordonné à des conditions d'appartenance au Groupe.

Pour les plans 2008, 50 % des options attribuées seront acquises en fonction de l'atteinte d'un certain niveau de résultat net du Groupe pour l'exercice 2009-2010.

Pour les plans 2009, 50 % des options attribuées seront acquises en fonction de l'atteinte d'un certain niveau de résultat net du Groupe pour l'exercice 2010-2011.

4.24.2 Modèle de valorisation utilisé et hypothèses retenues

Estimation de la juste valeur à date d'attribution

La juste valeur des options attribuées et réglées par remise d'instruments de capitaux propres est estimée à la date d'attribution au moyen d'un modèle de type binomial, prenant en compte les termes et conditions auxquels les options ont été attribuées ainsi que des hypothèses liées au comportement de levée des options.

Outre le prix d'exercice des options mentionnées en note 4.24.3, le tableau suivant donne la liste des données entrées dans le modèle utilisé pour chaque plan valorisé selon IFRS 2 :

Date d'attribution du plan	Volatilité attendue (%)	Maturité (années)	Taux d'intérêt sans risque (%)	Taux attendu de rendement des dividendes (%)	Durée de vie attendue des options (années)
20 janvier 04	35,25 %	6	3,54 %	2,67 %	5
18 janvier 05	33,57 %	6	3,35 %	3,18 %	5
16 juin 05	32,20 %	6	3,33 %	4,10 %	5
10 janvier 06	31,64 %	6	3,33 %	3,03 %	5
17 janvier 07	29,42 %	6	4,18 %	2,81 %	5
17 janvier 07	29,42 %	7	4,18 %	2,81 %	5
24 avril 07	28,23 %	6	4,37 %	2,79 %	5
24 avril 07	28,23 %	7	4,37 %	2,79 %	5
11 septembre 07	28,54 %	6	4,04 %	2,75 %	5
7 janvier 08	28,85 %	7	4,01 %	2,75 %	6
7 janvier 08	28,85 %	6	3,95 %	2,75 %	5
9 septembre 08	29,48 %	7	4,15 %	2,75 %	6
9 septembre 08	29,48 %	6	4,11 %	2,75 %	5
19 janvier 09	37,16 %	7	3,28 %	3,00 %	6
19 janvier 09	37,16 %	6	2,90 %	3,00 %	5

La durée de vie attendue des options se fonde sur des données historiques et n'est pas forcément indicative des exercices d'options qui peuvent survenir.

La volatilité attendue se base sur l'hypothèse selon laquelle la volatilité calculée par régression vers la moyenne des rendements journaliers sur les cinq années ou six années (durée de vie attendue des options) précédant la date d'octroi du plan (excluant les fluctuations de cours de septembre 2002) est un indice des tendances futures.

Pour les plans attribués à compter de 2008, la volatilité est déterminée à partir d'une moyenne pondérée de la volatilité historique du titre observée sur des périodes correspondant à la durée de vie attendue des options octroyées et de la volatilité implicite attendue par le marché.

Le taux d'intérêts sans risque est le taux d'obligations d'état ayant une maturité similaire à la durée de vie des options.

Les hypothèses concernant le comportement des optionnaires qui ont été utilisées lors de la détermination de la juste valeur des options (ces données sont également fondées sur des données

historiques non indicatives des exercices d'options qui peuvent survenir) sont :

- pour les résidents fiscaux français :
 - 50 % des optionnaires lèvent leurs options lorsque le cours dépasse 20 % du prix d'exercice,
 - 50 % des optionnaires lèvent leurs options lorsque le cours dépasse 40 % du prix d'exercice.
- pour les non-résidents fiscaux français :
 - 30 % des optionnaires lèvent leurs options lorsque le cours dépasse 20 % du prix d'exercice,
 - 30 % des optionnaires lèvent leurs options lorsque le cours dépasse 40 % du prix d'exercice,
 - 30 % des optionnaires lèvent leurs options lorsque le cours dépasse 70 % du prix d'exercice,
 - 10 % des optionnaires lèvent leurs options lorsque le cours dépasse 100 % du prix d'exercice.

4.24.3 Charge comptabilisée initialement et mouvements sur l'exercice 2008-2009

La charge comptabilisée dans le compte de résultat pour l'exercice 2008-2009 au titre des stock-options

est de 12,2 millions d'euros (contre 12,1 millions d'euros au 31 août 2008).

Le tableau suivant indique le nombre, les prix moyens pondérés d'exercice (PMP) et les mouvements d'options durant l'exercice.

	Au 31 août 2009		Au 31 août 2008	
	Nombre	PMP (en euros)	Nombre	PMP (en euros)
En circulation en début de période	5 191 236 ⁽¹⁾	37,40	4 557 919 ⁽²⁾	34,64
Attribuées pendant la période	1 668 900	39,57	1 675 680 ⁽³⁾	42,37
Annulées pendant la période	(220 171)	39,66	(149 857)	38,55
Exercées pendant la période	(644 231) ⁽⁴⁾	24,15	(589 726) ⁽⁵⁾	24,77
Expirées pendant la période	(36 577)	23,98	(302 780)	46,95
En circulation en fin de période	5 959 157 ⁽⁶⁾	39,44	5 191 236	37,40
Exercable en fin de période	2 120 052	35,42	1 911 412	29,98

(1) Y compris 107 266 options non comptabilisées selon IFRS 2 car attribuées avant le 7 novembre 2002 ou attribuées après le 7 novembre 2002 mais dont les droits étaient déjà acquis au 1^{er} janvier 2005.

(2) Y compris 476 484 options non comptabilisées selon IFRS 2 car attribuées avant le 7 novembre 2002 ou attribuées après le 7 novembre 2002 mais dont les droits étaient déjà acquis au 1^{er} janvier 2005.

(3) Y compris les ajustements selon les dispositions légales et réglementaires liés à l'Offre Publique d'Achat Simplifiée décidée par le Conseil d'Administration du 15 avril 2008.

(4) Le prix pondéré de l'action à la date d'exercice des options exercées est de 38,65 euros.

(5) Le prix pondéré de l'action à la date d'exercice des options exercées est de 41,55 euros.

(6) Le nombre d'options non comptabilisées selon IFRS 2 car attribuées avant le 7 novembre 2002 ou attribuées après le 7 novembre 2002 mais dont les droits étaient déjà acquis au 1^{er} janvier 2005 est nul.

La durée de vie résiduelle moyenne pondérée pour les options en circulation au 31 août 2009 est de 4,06 ans (3,95 ans au 31 août 2008).

La juste valeur moyenne pondérée des plans des options attribuées durant l'exercice est de 10,83 euros (7,74 euros au 31 août 2008).

Le tableau suivant précise les prix d'exercice et les dates d'expiration des options en circulation au 31 août 2009 :

Date d'octroi	Point de départ d'exercice	Date d'expiration	Prix d'exercice	Nombre d'options non exercées au 31 août 2009
Janvier 2004	Janvier 2005	Janvier 2010	24,48 euros	218 110
Janvier 2005	Janvier 2006	Janvier 2011	23,08 euros	525 837
Juin 2005	Juin 2006	Juin 2011	26,02 euros	5 004
Janvier 2006	Janvier 2007	Janvier 2012	34,83 euros	755 405
Janvier 2007	Janvier 2008	Janvier 2013	47,82 euros	752 518
Janvier 2007	Janvier 2008	Janvier 2014	47,82 euros	466 180
Avril 2007	Avril 2008	Avril 2013	55,36 euros	1 602
Avril 2007	Avril 2008	Avril 2014	55,36 euros	20 014
Septembre 2007	Septembre 2008	Septembre 2013	47,17 euros	40 028
Janvier 2008	Janvier 2009	Janvier 2015	42,27 euros	583 476
Janvier 2008	Janvier 2009	Janvier 2014	42,27 euros	941 833
Septembre 2008	Septembre 2009	Septembre 2015	45,56 euros	30 000
Septembre 2008	Septembre 2009	Septembre 2014	45,56 euros	15 000
Janvier 2009	Janvier 2010	Janvier 2016	39,40 euros	629 075
Janvier 2009	Janvier 2010	Janvier 2015	39,40 euros	975 075
TOTAL				5 959 157

4.24.4 Plans émis à la suite de l'acquisition de Sodexo Marriott Services

Le Groupe s'est engagé à livrer 3 044 394 actions Sodexo Alliance aux salariés de Sodexo, Inc. à un prix moyen de 29,01 dollars US, dans le cadre du rachat de 53 % du capital de Sodexo Marriott

Services, Inc. en juin 2001. Au 31 août 2009, le nombre d'actions restant à livrer s'élève à 213 669.

Au 31 août 2009, ces actions sont toutes exerçables jusqu'à avril 2011.

Ces options ne sont pas valorisées car leur octroi est antérieur à novembre 2002, date de prise d'effet de IFRS 2, et leurs droits ont été acquis avant le 1^{er} janvier 2005.

Le tableau suivant indique le nombre, les prix moyens pondérés d'exercice (PMP) et les mouvements d'options durant l'exercice.

	Au 31 août 2009		Au 31 août 2008	
	Nombre	PMP (\$)	Nombre	PMP (\$)
En circulation en début de période	323 147	25,36	472 178	27,74
Attribuées pendant la période			2 714 ⁽¹⁾	26,89
Annulées pendant la période	(5 983)	24,79	(7 268)	31,97
Exercées pendant la période	(103 495) ⁽²⁾	23,42	(144 477) ⁽³⁾	32,79
Expirées pendant la période				
En circulation en fin de période	213 669	26,31	323 147	25,36
Exerçable en fin de période	213 669	26,31	323 147	25,36

(1) Ajustement selon les dispositions légales et réglementaires lié à l'Offre Publique d'Achat Simplifié décidée par le Conseil d'Administration du 15 avril 2008.

(2) Le prix pondéré de l'action à la date d'exercice des options exercées est de 52,68 USD.

(3) Le prix pondéré de l'action à la date d'exercice des options exercées est de 63,52 USD.

Le tableau suivant indique les prix d'exercice des options en circulation au 31 août 2009 :

Date d'octroi	Prix de souscription (\$)	Nombre d'options non exercées au 31 août 2009
06/11/1997	29,99	20 799
22/11/1999	22,32	80 373
19/07/2000	23,00	357
15/12/2000	28,14	105 460
05/01/2001	27,55	2 969
02/04/2001	39,68	3 711
TOTAL		213 669

4.24.5 Émission d'actions réservées aux salariés du Groupe

Le 18 septembre 2008, le Groupe a augmenté son capital par émission de 577 630 actions nouvelle dans le cadre d'un Plan d'Épargne International (PEI) qui avait été annoncé le 13 juin 2008.

Dans les comptes de l'exercice clos le 31 août 2008, le coût de ce plan d'actionnariat avait été évalué, à la date d'attribution des actions (soit le 20 août 2008), en prenant en considération l'incessibilité pendant une période de 5 ans des actions susceptibles d'être souscrites par le salarié, conformément à la préconisation du Conseil National de la Comptabilité (CNC). Dans le cas du plan avec effet de levier, il

convient d'ajouter au coût du plan l'opportunité de gain implicitement procurée par Sodexo en faisant bénéficier ses employés de cours institutionnels (par opposition aux cours au détail) pour des instruments dérivés.

La charge comptabilisée sur l'exercice 2007-2008 a été de 1,2 million d'euros par rapport à une décote nominale de 3,7 millions d'euros. Les principaux paramètres de calcul de cette charge sont un taux d'intérêt sans risque de 4,75 % et un taux d'intérêt d'un crédit de trésorerie non affecté à 5 ans de 7,45 %, résultant en un coût notionnel d'incessibilité de 13,81 %. Le gain d'opportunité offert aux salariés dans la formule avec effet de levier a été mesuré à 1,92 %.

4.25 Regroupements d'entreprises

Les principales acquisitions de l'exercice sont décrites dans la section 1. Faits Marquants.

L'impact provisoire de ces acquisitions sur le bilan consolidé du Groupe au 31 août 2009 est résumé dans le tableau ci-dessous.

Au cours de l'exercice 2008-2009, aucun ajustement n'a été effectué sur l'allocation du prix d'acquisition des sociétés entrées dans le périmètre au cours de l'exercice précédent.

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeurs nettes comptables à la date de l'acquisition	Ajustements à la juste valeur et impact des harmonisations comptables	Montant à la juste valeur
Autres actifs incorporels	1	133	134
Actifs corporels	28		28
Actifs financiers	7		7
Créances à court terme	197		197
Trésorerie	24		24
Dettes financières et autres dettes à long terme	(73)	(11)	(84)
Provisions pour risques	(10)		(10)
Impôts différés	5	(45)	(40)
Dettes à court terme	(196)		(196)
Actif net acquis	(17)	77	60
Écart d'acquisition			455
Coût des principales acquisitions de la période *			(515)
Coût des autres acquisitions			(37)
Trésorerie acquise			24
Impact sur le tableau des flux de trésorerie			(528)

* Dont 15 millions d'euros correspondent à des frais d'acquisition et 20 millions d'euros proviennent de la quote-part des actionnaires minoritaires.

Les actifs incorporels incluent principalement les relations clients, les marques et les contrats de franchises. Les durées d'amortissement de ces actifs incorporels ont été fixées par le management dans une fourchette de 5 ans à 20 ans en fonction du taux d'attrition estimé pour les contrats et de la durée

de vie probable des marques. L'écart d'acquisition correspond au montant résiduel après allocation du prix d'acquisition à la juste valeur des actifs et des passifs identifiés et représente la valeur du capital humain, des parts de marché et la capacité bénéficiaire des entreprises acquises.

Montant des écarts d'acquisition provenant des principales acquisitions de l'exercice	455
Écarts d'acquisition complémentaires résultant de rachats ou d'engagements de rachats d'intérêts minoritaires	24
Écarts d'acquisitions reconnus sur d'autres opérations d'acquisitions	8
TOTAL DE L'AUGMENTATION DES ÉCARTS D'ACQUISITIONS (NOTE 4.6)	487

Le montant du chiffre d'affaires et du résultat net générés par les entreprises acquises au cours de la période et depuis leur date d'entrée dans le périmètre ne sont pas significatifs.

4.26 Engagements et éventualités

4.26.1 Sûretés réelles

Les engagements relatifs à des sûretés réelles (nantissement, gage sur équipement ou hypothèque d'immeuble), consenties par Sodexo SA et ses filiales dans le cadre de leurs activités opérationnelles au cours de l'exercice 2008-2009 ne sont pas significatifs.

4.26.2 Engagements en matière de location simple

Pour la durée résiduelle des contrats de location simple au 31 août 2009, le total des engagements donnés est le suivant :

- moins d'un an : 101 millions d'euros ;
- de 1 à 3 ans : 143 millions d'euros ;
- de 3 à 5 ans : 68 millions d'euros ;
- plus de 5 ans : 100 millions d'euros ;

4.26.3 Autres engagements donnés

	Au 31 août 2009					Au 31 août 2008
	À moins de 1 an	De 1 à 3 ans	De 3 à 5 ans	À plus de 5 ans	Total	Total
<i>(en millions d'euros)</i>						
Engagements de paiement donnés aux tiers			8		8	97
Garanties d'exploitation de sites	13	16	11	11	51	76
Garanties de bonne fin données à nos clients				123	123	111
Autres engagements	2			1	3	5
TOTAL	15	16	19	135	185	289

Les engagements de paiements donnés aux tiers incluent principalement les engagements de financement en dettes subordonnées dans les PPP (cf. note 2.3.2.) pour 8 millions d'euros.

Les garanties de bonne fin accordées à nos clients sont réexaminées régulièrement par le management des entités opérationnelles. Une provision est constituée lorsque des paiements liés à ces garanties deviennent probables.

Le Groupe a également des engagements de performances vis-à-vis de ses clients mais considère que ceux-ci ont plus la caractéristique de garanties d'exécution que d'un contrat d'assurance ayant pour objectif d'indemniser le client en cas de non-

- total des engagements de location simple : 412 millions d'euros.

Il s'agit de nombreux contrats dans le monde entier, dont les dispositions sont négociées localement, qui portent essentiellement sur :

- des équipements sur sites, des équipements de bureau et des véhicules pour 125 millions d'euros ;
- des loyers de bureaux pour 287 millions d'euros. Les baux d'une durée de 12 ans signés le 19 octobre 2006 dans le cadre de l'installation du nouveau siège social du Groupe à Issy-les-Moulineaux en 2008 impactent les engagements donnés en matière de location de bureaux pour 55,4 millions d'euros. Les baux et renouvellement de baux signés par Sodexo France et Sodexo Inc. pour l'occupation de leurs bureaux respectifs représentent des engagements en matière de location simple pour 42 millions d'euros et 38 millions d'euros.

réalisation de la prestation (l'indemnité étant en général réservée aux cas où Sodexo n'aurait pas été en mesure de mettre en œuvre les moyens alternatifs ou supplémentaires pour satisfaire le client).

Dans les faits, compte tenu de sa taille et de son implantation, le Groupe Sodexo considère être capable de mettre en œuvre les moyens supplémentaires nécessaires pour éviter de payer des indemnités aux clients bénéficiant de telles clauses.

À ce jour, aucune provision n'est constatée dans le bilan au titre de ces garanties.

Le Groupe a des engagements en terme de nombre d'heures de formation à accorder à ses salariés en

France, engagements appelés Droit Individuel à la Formation. En l'absence d'une position des instances réglementaires sur le traitement comptable du Droit Individuel à la Formation, le Groupe a opté pour une présentation de ces droits en engagements donnés.

Sur la base des informations disponibles, le nombre d'heures à accorder aux salariés des filiales françaises au titre du Droit Individuel à la Formation a été évalué à environ 1 700 000 heures.

4.27 Informations sur les parties liées

4.27.1 Rémunérations, avances et engagements en matière de pensions et indemnités assimilées accordés aux membres du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif ainsi qu'au Directeur Général de Sodexo

(en euros)	Au 31 août 2009
Avantages à court terme	11 202 895
Avantages postérieurs à l'emploi	303 470
Charge relative aux stock-options attribuées	3 975 478
TOTAL	15 481 843

Ces avantages incluent les jetons de présence, les rémunérations et avantages de toute nature versés (ou procurés sur la période pour des fonctions exercées) par les sociétés Bellon SA, Sodexo SA et/ou les sociétés du Groupe Sodexo.

Au cours de l'exercice 2008-2009, le Groupe n'a accordé aucune indemnité de rupture ni aucun autre avantage à long terme aux membres du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif ainsi qu'au Directeur Général de Sodexo.

4.27.2 Entreprises liées

Filiales

Sodexo SA exerce les activités de direction et d'animation de l'ensemble du Groupe Sodexo.

À ce titre, elle a perçu une rémunération de 178 millions d'euros de ses filiales au cours de l'exercice 2008-2009.

Autres sociétés

Les relations avec les autres entreprises liées concernent les prêts accordés, les transactions réalisées et les engagements hors bilan portant sur des entreprises associées et sur les participations non consolidées.

	Valeurs brutes au 31 août 2009	Dépréciations au 31 août 2009	Valeurs nettes au 31 août 2009	Valeurs nettes au 31 août 2008
Prêts accordés				
Participations mises en équivalence	75		75	57
Autres sociétés non consolidées	1	(1)	0	0

	Au 31 août 2009	Au 31 août 2008
Engagements hors bilan		
Engagements de paiement donnés aux tiers		
Participations mises en équivalence	8	13
Autres sociétés non consolidées	0	0
Garanties de bonne fin données à des clients		
Participations mises en équivalence	59	78
Autres sociétés non consolidées	0	0

Chiffre d'affaires réalisé	2008-2009	2007-2008
Participations mises en équivalence	280	235
Autres sociétés non consolidées	0	0
Charges d'exploitation constatées	2008-2009	2007-2008
Participations mises en équivalence	1	0
Autres sociétés non consolidées	0	0
Résultat financier réalisé	2008-2009	2007-2008
Participations mises en équivalence	6	4
Autres sociétés non consolidées	0	0

Principal actionnaire

Au 31 août 2009, la société Bellon SA détient 37,71 % du capital de Sodexo SA.

Au cours de l'exercice 2008-2009, Bellon SA a facturé à Sodexo SA un montant de 6,8 millions d'euros au titre du contrat d'assistance et de conseil signé par les deux sociétés.

Au cours du premier semestre 2008-2009, l'Assemblée Générale des actionnaires de Sodexo SA a décidé la distribution d'un dividende de 1,27 euro par action. À ce titre, la société Bellon SA a reçu 75,2 millions d'euros de dividendes en février 2009.

4.28 Effectifs

Les effectifs du Groupe au 31 août 2009 sont les suivants :

	Au 31 août 2009
Encadrement	50 949
Employés	328 800
TOTAL	379 749

Le détail des effectifs par activité et par zone géographique est le suivant :

	Solutions de Services sur Site				Total	Solutions de Motivation	Holdings	Total
	Amérique du Nord	Europe continentale	Royaume-Uni et Irlande	Reste du monde				
TOTAL	122 671	100 638	43 002	108 633	374 944	4 396	409	379 749

4.29 Litiges

4.29.1 Sodexo Pass do Brazil

Un litige encore en cours concerne Sodexo Pass do Brazil et Banco Santos relatif à l'existence de certains concours bancaires. Sodexo ne s'attend pas à ce que les procédures en cours avec Banco Santos aient un impact significatif sur la situation financière du Groupe.

4.29.2 Autres litiges

Le Groupe connaît d'autres litiges survenus dans le cadre normal de ses activités. Le Groupe ne s'attend pas à ce que les passifs relatifs à ces litiges soient

globalement significatifs par rapport à l'activité ou à la situation financière consolidée.

À la connaissance de la Société, il n'existe aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, qui pourrait avoir, ou a eu au cours des douze derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société.

4.30 Événements postérieurs à la clôture

Il n'existe aucun événement significatif postérieur à la clôture.

5. OBJECTIFS ET POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

5.1 Exposition aux risques sur les taux de change et d'intérêt

Le Groupe étant présent dans 80 pays, l'ensemble des postes des états financiers est impacté par la conversion des devises et plus particulièrement la variation du dollar US. Ces variations de change n'entraînent pas de risques d'exploitation, les recettes et les charges de chacune de nos filiales étant réalisées essentiellement dans la même devise.

Sodexo SA a recours à des instruments dérivés pour assurer la gestion des risques auxquels le Groupe est exposé du fait de la volatilité des taux d'intérêt et des taux de change.

Les politiques arrêtées par le Conseil d'Administration, le Directeur Général et le Directeur Financier Groupe,

sont conçues pour éviter toute prise de position spéculative. En outre, selon ces politiques :

- l'essentiel de l'endettement doit être contracté à taux fixe ou converti en taux fixe grâce à des instruments de couverture ;
- le risque de change sur les prêts en devises aux filiales doit être couvert ;
- le risque de contrepartie doit être géré et réparti. Chaque transaction doit s'appuyer sur une convention cadre de type convention AFB ou convention internationale équivalente (Convention ISDA) ;
- l'échéance des instruments de couverture ne doit pas dépasser celle des emprunts couverts.

5.1.1 Analyse de sensibilité aux taux d'intérêt

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	< 3 mois	> 3 mois et < 6 mois	> 6 mois et < 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Passifs financiers		21	37	37	1 402	1 143
Trésorerie et équivalents de Trésorerie	1	1 204				
Fonds réservés et actifs financiers de l'activité « Solutions de Motivation »		137	58	121	267	14
Découverts bancaires		(42)				
TOTAL TRÉSORERIE		1 299	58	121	267	14
Position nette à renouveler	2	(1 278)	(21)	(84)	1 135	1 129
Position nette à renouveler à moins de 3 mois		(1 278)				
Encours non couvert du crédit syndiqué au 31 août 2009		313				
Montant total exposé à une variation des taux d'intérêts à court terme		(965)				
Augmentation de 1 % du taux court terme	3	1 %				
Durée moyenne		1 année				
Impact cumulé annuel d'une hausse de 1 % du taux court terme sur les frais financiers	4	(10)				
Montant des frais financiers nets acquittés sur l'exercice 2008-2009		111				
Impact cumulé/frais financiers nets 2008-2009		(9) %				
Impact positif sur les capitaux propres d'une hausse de 1 % du taux d'intérêt portant sur les opérations de financement couvertes par les instruments décrits en note 4.17.2			6			

(1) À noter que pour une partie de la trésorerie provenant de l'activité Solutions de Motivation, une part de la variation du taux d'intérêt aura un impact sur le résultat d'exploitation et non pas sur le résultat financier.

(2) Un montant négatif traduit un actif net.

(3) Cette augmentation de 1 % a été considérée comme identique sur l'ensemble des devises de financement du Groupe.

(4) Un montant négatif traduit un produit.

5.1.2 Évaluation du risque de perte sur la position nette globale en devises du fait d'une hypothèse d'évolution défavorable et uniforme d'un centime d'euro contre la totalité des devises concernées

	Dollar USD	Real BRL	Livre GBP	Autres devises étrangères
<i>Taux de clôture au 31/08/09</i>	1,4272	2,7089	0,8813	
Actif monétaire				
BFR actif	205	107	84	801
Autres créances	13	5		27
Impôts différés	61	5	13	19
Trésorerie	211	121	84	507
TOTAL ACTIF MONÉTAIRE	490	238	181	1 354
Passif monétaire				
Dettes financières	615	161	107	(36)
BFR passif	960	381	255	1 140
Autres dettes	7	3	27	28
Impôts différés	35	20	1	11
TOTAL PASSIF MONÉTAIRE	1 617	565	390	1 143
Position nette	(1 127)	(327)	(209)	211
Impact de la variation de 1 centime d'euro	(16)	(9)	(2)	

5.1.3 Analyse de sensibilité aux taux de change

Une variation favorable de 10 % du dollar US aurait eu un impact de :

- 557 millions d'euros sur le chiffre d'affaires annuel du Groupe ;
- 30 millions d'euros sur le résultat opérationnel annuel du Groupe ;
- 11 millions d'euros sur le résultat annuel part du Groupe.

Une variation favorable de 10 % du real brésilien aurait eu un impact de :

- 42 millions d'euros sur le chiffre d'affaires annuel du Groupe ;
- 8 millions d'euros sur le résultat opérationnel annuel du Groupe ;
- 3 millions d'euros sur le résultat annuel part du Groupe.

Une variation favorable de 10 % de la livre sterling aurait eu un impact de :

- 126 millions d'euros sur le chiffre d'affaires annuel du Groupe ;
- 5 millions d'euros sur le résultat opérationnel annuel du Groupe ;
- 5 millions d'euros sur le résultat annuel part du Groupe.

5.2 Exposition aux risques de liquidité

Les caractéristiques des financements obligataires et bancaires utilisés par le Groupe au 31 août 2009 sont décrites en détail dans la note 4.16 de l'annexe aux comptes consolidés.

Au cours de l'exercice 2008-2009, le Groupe a assuré le refinancement de ses deux emprunts obligataires arrivant à échéance en mars 2009 pour un montant de 1,3 milliard d'euros. Les nouveaux financements à taux fixe mis en place au cours de la période ont permis d'allonger le profil des maturités d'endettement du Groupe.

En matière d'endettement, les politiques financières du Groupe précisent que les décisions concernant tout financement externe doivent être prises selon leur montant ou leur nature, par le Directeur Financier Groupe, le Directeur Général ou le Conseil d'Administration.

Ainsi :

- l'essentiel de l'endettement doit être contracté à taux fixe ou converti à taux fixe grâce à des instruments de couverture ;
- le risque de change en matière d'endettement du Groupe et sur les prêts en devises aux filiales doit être couvert.

Par ailleurs, les politiques financières arrêtées par le Groupe sont conçues pour éviter des prises de position spéculatives et tout risque en matière de financement, de gestion de la trésorerie et de choix en contrepartie financière.

6. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le tableau ci-dessous présente les principales sociétés consolidées au 31 août 2009.

La première colonne indique le pourcentage d'intérêts, la seconde le pourcentage de contrôle. Seuls sont mentionnés les pourcentages d'intérêts ou de contrôles inférieurs à 97 %.

La lettre N désigne les sociétés entrées dans le périmètre de consolidation au cours de l'exercice.

Les lettres ME désignent les filiales qui sont mises en équivalence, les autres sont intégrées globalement.

	Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
France				
			Sur Site	France
			Sur Site	France
			Sur Site	France
			Sur Site	France
			Sur Site	France
			Sur Site	France
			Sur Site	France
			Sur Site	France
			Sur Site	France
			Sur Site	France
			Sur Site	France
			Sur Site	France
			Sur Site	France
			Sur Site	France
N	51 %	51 %	Sur Site	France
			Sur Site	France
			Sur Site	France

		Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
France					
	Compagnie d'Armateur Fluvial et Maritime	73 %	73 %	Sur Site	France
	L'Affiche			Sur Site	France
ME	Troyes Logipole Services	20 %	20 %	Sur Site	France
	Gedex			Sur Site	France
	Société Française de Propreté			Sur Site	France
	Millénia	60 %	60 %	Sur Site	France
ME	Altima	40 %	40 %	Sur Site	France
	Bateaux Parisiens (consolidé)			Sur Site	France
	Armement Lebert Buisson			Sur Site	France
	Société des Thermes de Neyrac-les-Bains			Sur Site	France
N	Score Services			Sur Site	France
N	Ascoger			Sur Site	France
N	Caro d'As			Sur Site	France
N	Score Consultants			Sur Site	France
N	Sofires			Sur Site	France
N	Score Groupe			Sur Site	France
N	Sherpas			Sur Site	France
N	Sud Ouest Restauration			Sur Site	France
	Émis			Sur Site	France
	Altys International			Sur Site	France
	Sodexo Chèques et Cartes de Services			Motivation	France
	One SAS			Holding	France
	Sodexo Pass International			Holding	France
ME	SSIM	25 %	25 %	Motivation	France
	One SCA			Holding	France
	Vivaboxes France			Motivation	France
	Tir Groupé			Motivation	France
	Média Cadeaux	60 %	60 %	Motivation	France
N	Carte Cadeaux Distribution Services	51 %	51 %	Sur Site	France
N	West Born	51 %	51 %	Sur Site	France
N	Sodexo Remote Sites Caribbean			Sur Site	France
	Sodexo France SAS			Holding	France
	Sodexo Amecaa			Holding	France
	Sofinsod			Holding	France
	Etinbis			Holding	France
	Etin			Holding	France
	Gardner Merchant Groupe			Holding	France
	Loisirs Développement			Holding	France

	Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
France				
Sodexo Facilities Management			Holding	France
Holding Sogeres			Holding	France
Sodexo Amérique du Sud			Holding	France
Sodexo Management			Holding	France
Sodexo Europe			Holding	France
Sodexo Asie Océanie			Holding	France
Sodexo Grande Chine			Holding	France
Sodexo IS & T			Holding	France
Siges Guyane			Sur Site	France
Société Hôtelière et de Tourisme de Guyane			Sur Site	France
Sodex'Net			Sur Site	France
Sodexo Guyane			Sur Site	France
Société Guyanaise de Protection et Gardiennage			Sur Site	France

	Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
Amérique				
Sodexo, Inc. (consolidé)			Sur Site	États-Unis
Sodexo Canada (consolidé)			Sur Site	Canada
Jathy Inc.			Sur Site	Canada
OCDN			Sur Site	États-Unis
Delta Catering Management			Sur Site	États-Unis
Sodexo Remote Sites (USA)			Holding	États-Unis
Sodexo Remote Sites Partnership			Sur Site	États-Unis
Sodexo Services Enterprises Llc			Holding	États-Unis
Energy Catering Services Llc			Sur Site	États-Unis
Universal Sodexho Empresa de servicios y Campamentos			Sur Site	Venezuela
Universal Sodexho Services de Venezuela			Sur Site	Venezuela
Universal Services do Brasil Ltda			Sur Site	Brésil
Sodexho do Brasil Comercial Ltda			Sur Site	Brésil
Sodexho Argentina			Sur Site	Argentine
Sodexo Colombia	65 %	65 %	Sur Site	Colombie
Sodexho Venezuela Alimentación y Servicios	70 %	70 %	Sur Site	Venezuela
Sodexho Costa Rica			Sur Site	Costa Rica
Sodexo Mexico			Sur Site	Mexique
ME Doyon Universal Services (consolidé)	50 %	50 %	Sur Site	États-Unis
Sodexo Perú			Sur Site	Pérou

		Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
Amérique					
ME	BAS	33 %	33 %	Sur Site	Chili
	Siges Chile			Sur Site	Chili
	Sodexo Chile (consolidé)			Sur Site	Chili
	Sodexo Servicios de Personal			Sur Site	Mexique
N	Comfort Keepers			Motivation	États-Unis
	Vivaboxes US			Motivation	États-Unis
	Circle Company Associates Inc.			Sur Site	États-Unis
	Sodexo Rose Holding Company Inc.			Holding	États-Unis
	Sodexo Concierge Services Llc			Holding	États-Unis
	Sodexo Pass USA Inc.			Motivation	États-Unis
	Sodexo Pass do Brazil			Motivation	Brésil
	Sodexo Servicios de Gestion SA			Sur Site	Chili
	Sodexo Entrega Comercial			Sur Site	Brésil
	Sodexo Pass Chile			Motivation	Chili
	Sodexo Pass Venezuela	64 %	64 %	Motivation	Venezuela
	Sodexo Pass de Colombia	51 %	51 %	Motivation	Colombie
N	SPI Latin America Consultoria Empresarial			Motivation	Brésil
N	Sodexo Pass do Brazil Servicios de Inovacao Ltda			Motivation	Brésil
	Sodexo Pass Perú			Motivation	Pérou
	Sodexo Pass SA			Motivation	Argentine
	Sodexo Pass Corporate Services SA			Motivation	Uruguay
	Prestaciones Mexicanas (consolidé)			Motivation	Mexique
	Sodexo Servicios Operativos			Motivation	Mexique

	Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
Afrique				
			Sur Site	France
			Sur Site	Nigeria
	90 %	90 %	Sur Site	Gabon
			Sur Site	Angola
			Sur Site	Tunisie
			Sur Site	Bénin
			Sur Site	Tchad
	90 %	90 %	Sur Site	Ghana
	82 %	82 %	Motivation	Tunisie
			Sur Site	Maroc
	70 %	70 %	Sur Site	Guinée Eq.
	70 %	70 %	Sur Site	Cameroun
			Sur Site	Congo
N			Sur Site	Guinée Eq.
N			Sur Site	Afrique du Sud
			Sur Site	Afrique du Sud
			Sur Site	Afrique du Sud
			Sur Site	Afrique du Sud
	75 %	75 %	Sur Site	Lybie
			Sur Site	Madagascar
			Sur Site	Tanzanie

	Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
Europe				
			Sur Site	Belgique
			Sur Site	Belgique
			Motivation	Belgique
			Motivation	Belgique
			Motivation	Belgique
			Motivation	Belgique
			Motivation	Belgique
			Motivation	Belgique
			Motivation	Belgique
			Sur Site	Monaco
			Sur Site	Suisse
			Sur Site	Suisse
			Sur Site	République tchèque
			Sur Site	Luxembourg
			Sur Site	Italie
ME	33 %	33 %	Motivation	Italie
			Sur Site	Slovénie
			Sur Site	Finlande
	93 %	93 %	Sur Site	Norvège
			Sur Site	Finlande
ME	33 %	33 %	Sur Site	Finlande
			Sur Site	Suède
			Sur Site	Suède
			Sur Site	Suède
			Sur Site	Suède
			Sur Site	Finlande
			Sur Site	Suède
			Sur Site	Suède
			Sur Site	Suède
			Sur Site	Norvège
			Sur Site	Norvège
			Sur Site	Danemark
			Sur Site	Suède
			Sur Site	Suède
			Sur Site	Espagne
	79 %	79 %	Sur Site	Espagne
			Sur Site	Portugal

		Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
Europe					
	Sodexo Services GmbH (consolidé)	93,50 %		Sur Site	Allemagne
	Sodexo Scs GmbH (consolidé)	93,50 %		Sur Site	Allemagne
	Barenmenu GmbH	93,50 %		Sur Site	Allemagne
	Sodab GmbH	93,50 %		Sur Site	Allemagne
	Känne Catering-Service GmbH	93,50 %		Sur Site	Allemagne
	Gastro-Kanne	74 %	79 %	Sur Site	Allemagne
N	Sodexo Beteiligungsgesellschaft BV & Co. KG	90 %	90 %	Sur Site	Allemagne
N	Zehnacker Group GmbH	94 %		Sur Site	Allemagne
N	Ga tec	89 %	95 %	Sur Site	Allemagne
N	Sodexo Germany BV	90 %	90 %	Sur Site	Allemagne
N	Sodexo GmbH	94 %		Sur Site	Allemagne
N	Zehnacker Solutions Austria Subconso	91 %		Sur Site	Autriche
N	Zehnacker AG, Schweiz	93 %		Sur Site	Suisse
N	Aspen Res. Sp.z.o.o.	81 %	87 %	Sur Site	Pologne
ME	Viabel	49 %	49 %	Motivation	Bulgarie
	Sodexo Ao			Sur Site	Russie
	Sodexo Euroasia			Sur Site	Russie
	Sodexo Pass CIS			Motivation	Russie
N	Sodexo Pass Motivation Services Srl	75 %	75 %	Motivation	Moldavie
	Sodexo S.R.O.			Sur Site	République tchèque
	Sodexo – Zarizeni Skolniho Stravovani S.R.O.			Sur Site	République tchèque
	Sodexo Spolocne Stravovanie a Sluzby			Sur Site	Slovaquie
	Sodexo Magyarorszag KTT			Sur Site	Hongrie
	Zona Vendeglato			Sur Site	Hongrie
	Sodexo Entegre Hizmet Yonetimi AS			Sur Site	Turquie
	Sodexo Polska			Sur Site	Pologne
	Sodexo Catering & Facility Services GmbH	93,50 %		Sur Site	Autriche
ME	Agecroft Prison Management Ltd	50 %	50 %	Sur Site	Royaume-Uni
	Sodexo Services Group			Holding	Royaume-Uni
ME	HpC King's College Hospital (Holdings) Ltd	25 %	25 %	Sur Site	Royaume-Uni
	Sodexo Ltd			Sur Site	Royaume-Uni
	Sodexo Prestige Ltd (consolidé)			Sur Site	Royaume-Uni
	Sodexo Remote Sites Scotland Ltd			Sur Site	Royaume-Uni
	Harmondsworth Detention Services	51 %	51 %	Sur Site	Royaume-Uni
	Kalyx			Sur Site	Royaume-Uni
ME	Catalyst Healthcare (Romford) Ltd	25 %	25 %	Sur Site	Royaume-Uni
ME	Catalyst Healthcare (Roehampton) Holdings Ltd	25 %	25 %	Sur Site	Royaume-Uni

		Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
Europe					
	Tillery Valley Foods			Sur Site	Royaume-Uni
	Rugby Travel & Hospitality Ltd	80 %	80 %	Sur Site	Royaume-Uni
	Sodexo Defence Services			Sur Site	Royaume-Uni
	Sodexo Land Technology			Sur Site	Royaume-Uni
	Sodexo Investment Services			Sur Site	Royaume-Uni
ME	Peterborough Prison Management Ltd	33 %	33 %	Sur Site	Royaume-Uni
ME	Ashford Prison Services Holdings Ltd	33 %	33 %	Sur Site	Royaume-Uni
	Sodexo Cyprus			Sur Site	Chypre
	Sodexo Holdings Ltd			Holding	Royaume-Uni
	Sodexo Education Services			Sur Site	Royaume-Uni
	Sodexo Management Services (consolidé)			Sur Site	Royaume-Uni
	Sodexo Healthcare Services Ltd			Sur Site	Royaume-Uni
	Sodexo Remote Sites Support Services Ltd			Holding	Royaume-Uni
	Sodexo Remote Sites Holdings Ltd			Holding	Royaume-Uni
ME	Catalyst Healthcare (Manchester) Holdings Ltd	25 %	25 %	Sur Site	Royaume-Uni
	Sodexo Remote Sites Europe Ltd			Holding	Royaume-Uni
	Primary Management Aldershot	60 %	60 %	Sur Site	Royaume-Uni
ME	Mercia Healthcare (Holdings) Ltd	25 %	25 %	Sur Site	Royaume-Uni
ME	South Manchester Healthcare (Holdings) Ltd	25 %	25 %	Sur Site	Royaume-Uni
	CORPCO 4263106	55 %	55 %	Sur Site	Royaume-Uni
ME	RMPA Holdings Ltd	14 %	14 %	Sur Site	Royaume-Uni
ME	Pinnacle Schools (Fife) Holdings Ltd	10 %	10 %	Sur Site	Royaume-Uni
ME	Enterprise Civic Buildings (Holdings) Ltd	10 %	10 %	Sur Site	Royaume-Uni
ME	Enterprise Education Holdings Conwy Ltd	10 %	10 %	Sur Site	Royaume-Uni
ME	Enterprise Healthcare Holdings Ltd	10 %	10 %	Sur Site	Royaume-Uni
ME	ES 2005 Ltd	50 %	50 %	Sur Site	Royaume-Uni
ME	Addiewell Prison (Holdings) Ltd	33 %	33 %	Sur Site	Royaume-Uni
ME	Healthcare support (North Staffs) Holding Ltd	25 %	25 %	Sur Site	Royaume-Uni
	Vivaboxes UK			Motivation	Royaume-Uni
	Sodexo Holdings Ireland Ltd			Sur Site	Irlande
	Sodexo Ireland Ltd			Sur Site	Irlande
	Sodexo Remote Sites Norway AS			Sur Site	Norvège
	Sodexo Remote Sites The Netherlands BV			Sur Site	Pays-Bas
	Universal Sodexho Kazakhstan Ltd			Sur Site	Royaume-Uni
	Universal Services Europe			Sur Site	Islande
	Sodexo Nederland BV (consolidé)			Sur Site	Pays-Bas
	Sodexo Altys BV			Sur Site	Pays-Bas

	Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
Europe				
			Motivation	Luxembourg
			Motivation	Belgique
			Motivation	Allemagne
			Motivation	Italie
			Motivation	Italie
			Motivation	Espagne
			Motivation	Espagne
			Motivation	Autriche
N			Motivation	Suède
			Motivation	Royaume-Uni
			Motivation	Hongrie
			Motivation	Bulgarie
			Motivation	République tchèque
			Motivation	Slovaquie
			Motivation	Pays-Bas
			Motivation	Pologne
			Motivation	Turquie
	50 %	50 %	Motivation	Turquie
			Motivation	Roumanie
			Motivation	Roumanie
			Sur Site	Royaume-Uni
			Holding	Belgique

		Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
Asie, Océanie, Moyen-Orient					
	Kelvin Catering Services (Emirates) Ltd	49 %	49 %	Sur Site	Émirats Arabes Unis
	Teyseer Services Company	49 %	49 %	Sur Site	Qatar
	Restauration Française (Nouvelle-Calédonie)	60 %	60 %	Sur Site	France
	Sodexo Nouvelle-Calédonie	54 %	54 %	Sur Site	France
	Société de Catering du Nord	60 %		Sur Site	France
	Sodexo Réunion			Sur Site	France
	Sodexo Singapore			Sur Site	Singapour
	Sodexo Malaysia			Sur Site	Malaisie
	Sodexo Hong Kong			Sur Site	Hong Kong
ME	Sodexo Healthcare Support Services (Thailand)	26 %	26 %	Sur Site	Thaïlande
	Sodexo Korea Co Ltd			Sur Site	Corée
	Universal Sodexho Eurasia			Sur Site	Royaume-Uni
	Aims Corporation			Sur Site	Australie
	Sodexho Australia (FM) Pty Ltd			Sur Site	Australie
	Sodexho Retail Services Pty Ltd			Sur Site	Australie
	Sodexo Asia Pacific PTE Ltd (consolidé)			Sur Site	Singapour
N	Sodexo FM Services Pty			Sur Site	Singapour
	PT Sodexo Indonesia Llc	90 %	90 %	Sur Site	Indonésie
	Altys Multi-Service Pty			Sur Site	Australie
	Sodexo Australia (consolidé)			Sur Site	Australie
ME	Serco Sodexo Defence Services	50 %	50 %	Sur Site	Australie
	Sodexo Venues Australia			Sur Site	Australie
	Sodexo Total Support Services NZ			Sur Site	Nouvelle-Zélande
N	Rugby Travel & Hospitality NZ	80 %		Sur Site	Nouvelle-Zélande
	Sodexo Remote Sites Australia Pty			Sur Site	Australie
	Sodexho Tianjin Service Management Company Ltd			Sur Site	Chine
	Sodexho Shanghai Management Services			Sur Site	Chine
	Sodexho Services Company Ltd Shanghai			Sur Site	Chine
ME	Shanghai SAIC Sodexho Services	49 %	49 %	Sur Site	Chine
	Beijing Sodexho Service Company Ltd	95 %	95 %	Sur Site	Chine
	Sodexho (Guangzhou) Management Services Ltd			Sur Site	Chine
	Wuhan Innovation Sodexho Services	70 %	70 %	Sur Site	Chine
	Sodexho Pass Shanghai			Motivation	Chine

		Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
Asie, Océanie, Moyen-Orient					
N, ME	JV Faw Sodexo	50 %	50 %	Sur Site	Chine
	Sodexo Amarit (Thailand Ltd)	49 %	49 %	Sur Site	Thaïlande
	Sodexo Support Services (Thailand) Ltd	61 %	74 %	Sur Site	Thaïlande
	Sodexo Thailand Ltd	49 %	49 %	Sur Site	Thaïlande
	Sodexo Project Management Services India Private Ltd			Sur Site	Inde
	Sodexo Food Services India Private Ltd			Sur Site	Inde
	Sodexo FM Services India Private Ltd			Sur Site	Inde
	Universal Remote Sites Services India Pty Ltd			Sur Site	Inde
	Sodexo SVC India Private Ltd			Motivation, Sur Site	Inde
N	Unisol InfraserVICES Private Ltd			Sur Site	Inde
N	RKHS Food			Sur Site	Inde
N	RKHS			Sur Site	Inde
N	Skyline			Sur Site	Inde
	Sodexo Pass, Inc.	60 %	60 %	Motivation	Philippines
	Sodexo Services Liban	60 %	60 %	Sur Site	Liban
	Sodexo Laos Pvt Ltd			Sur Site	Laos
	Sodexo Pass Indonesia	95 %	95 %	Motivation	Indonésie
	Sodexo International UAE			Sur Site	Emirats-Arabes Unis
	Tariq Alghanim	50 %	50 %	Sur Site	Koweït
N	Rogozinsky			Sur Site	Israël
N	Chefa Ltd	50 %	50 %	Sur Site	Israël
	Sakhalin Support Services	95 %	95 %	Sur Site	Russie
	Allied Support			Sur Site	Russie

→ Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 août 2009

Aux actionnaires

SODEXO S.A.

255, quai de la Bataille de Stalingrad

92866 Issy-les-Moulineaux Cedex 9

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2009, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Sodexo S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- votre société a procédé à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et évalué également s'il existe un indice de perte de valeur sur les actifs à durée d'utilité déterminée selon les modalités décrites dans la note 2.8 et 4.10 de l'annexe.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation et la méthode retenue pour l'évaluation de la valeur d'utilité basée sur les flux de trésorerie futurs actualisés après impôts. Nous avons également examiné la documentation préparée dans ce cadre et apprécié la cohérence des données utilisées notamment en ce qui concerne les hypothèses retenues pour l'élaboration des plans d'activité ;

- les provisions couvrant les engagements de retraite et autres avantages assimilés selon les modalités décrites dans les notes 2.17 et 4.18 de l'annexe ont fait l'objet pour l'essentiel d'une évaluation par des actuaires externes. Nous avons examiné les données et hypothèses retenues par ces actuaires ainsi que leurs conclusions et nous avons vérifié que la note 4.18 fournit une information appropriée.

Les éléments mentionnés ci-dessus reposent sur le recours à des estimations et des hypothèses sous-jacentes, qui ont par nature un caractère incertain. Comme précisé dans la note 2.2 aux comptes consolidés, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en présence de conditions différentes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 9 novembre 2009

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Louis-Pierre Schneider

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Isabelle Allen

→ Informations supplémentaires

1. RATIOS FINANCIERS

		Exercice 2008-2009	Exercice 2007-2008
	Dettes financières non courantes		
Indépendance financière	Capitaux propres et intérêts minoritaires	1,1	0,5
	Dettes financières [*]		
Capacité de remboursement des emprunts (en années)	Autofinancement ^{**}	3,9	4
	Part du Groupe dans le résultat net		
	Part du Groupe dans les capitaux propres hors résultat	20,8 %	21,2 %
	Résultat opérationnel		
Couverture des charges d'intérêts	Charges d'intérêts nettes	6,7	7,4

* *Dettes financières = dettes financières non courantes + dettes financières courantes hors découverts bancaires-instruments financiers dérivés à l'actif.*

** *Flux net de trésorerie lié à l'activité - variation du besoin en fonds de roulement.*

2. SYNTHÈSE DES RÉSULTATS ET ÉLÉMENTS FINANCIERS SUR DEUX ANS

	2008-2009	2007-2008
Capitaux propres	2 316	2 171
Part du Groupe	2 279	2 145
Part des minoritaires	37	26
Dettes financières ⁽¹⁾		
Dettes financières non courantes	2 547	1 163
Dettes financières courantes	101	1 348
Trésorerie (y compris découverts bancaires)	1 162	1 563
Fonds réservés et actifs financiers de l'activité Solutions de Motivation	597	483
Endettement financier net ⁽²⁾	(889)	(465)
Chiffres d'affaires	14 681	13 611
Résultat opérationnel	746	690
Résultat consolidé	422	397
Part des minoritaires	29	21
Résultat net part du Groupe	393	376
Nombre d'actions moyen	154 630 743	155 489 727
Résultat par action	2,54	2,42
Dividende par action (en euro)	1,27	1,15
Valeur de l'action au 31 août (en euros)	40,18	46,26
Cours le plus haut de l'exercice	47,90	51,94
Cours le plus bas de l'exercice	31,00	33,13

(1) Y compris les instruments financiers, hors découverts bancaires.

(2) Trésorerie + fonds réservés et actifs financiers de l'activité Solutions de Motivation – dettes financières.

3. TAUX DE CHANGE

Codes iso	Pays	Monnaie	Taux de clôture	Taux moyen
			au 31/08/2009	2008-2009
			1 euro =	1 euro =
CFA	Afrique	C.F.A (1 000 unités)	0,655957	0,655957
ZAR	Afrique du Sud	Rand	11,113600	12,004898
DZD	Algérie	Dinar (1 000 unités)	0,104652	0,095120
SAR	Arabie	Rial	5,387200	5,084868
ARS	Argentine	Peso	5,527000	4,790161
AUD	Australie	Dollar	1,708700	1,853685
BRL	Brésil	Real	2,708900	2,851518
BGN	Bulgarie	Lev bulgare	1,955800	1,955800

Codes iso	Pays	Monnaie	Taux de clôture	Taux moyen
			au 31/08/2009	2008-2009
			1 euro =	1 euro =
CAD	Canada	Dollar	1,579300	1,585033
CLP	Chili	Peso (1 000 unités)	0,787470	0,794305
CNY	Chine	Yuan	9,748600	9,237884
COP	Colombie	Peso (1 000 unités)	2,860750	3,020092
KRW	Corée	Won (1 000 unités)	1,783280	1,775764
CRC	Costa Rica	Colon (1 000 unités)	0,838440	0,763742
DKK	Danemark	Couronne	7,443100	7,449926
AED	Émirats Arabes Unis	Dirham	5,275200	5,002013
USD	États-Unis	Dollar	1,427200	1,351806
GHS	Ghana	Cedi (1 000 unités)	2,098700	1,733848
GNF	Guinée	Franc guinéen (1 000 unités)	6,795280	6,509709
HKD	Hong Kong	Dollar	11,062000	10,483134
HUF	Hongrie	Forint (1 000 unités)	0,271850	0,273778
INR	Inde	Roupie (1 000 unités)	0,069790	0,066065
IDR	Indonésie	Rupiah (1 000 unités)	14,390150	14,517730
ISK	Islande	Couronne islandaise	290,000000	254,773616
ILS	Israël	Shekel israélien	5,479800	5,285298
JPY	Japon	Yen (1 000 unités)	0,133100	0,130494
KZT	Kazakhstan	Tenge (1 000 unités)	0,215640	0,1825468
KWD	Koweït	Dinar	0,411200	0,380901
LBP	Liban	Livre lib. (1 000 unités)	2,157230	2,032633
LYD	Lybie	Dinar	1,768500	1,719101
MGA	Madagascar	Malagasy ariary (1 000 unités)	2,742210	2,544220
MYR	Malaisie	Ringgit	5,025900	4,797657
MAD	Maroc	Dirham	11,310000	11,200013
MXN	Mexique	Peso	19,024600	17,854066
MDL	Moldavie	Leu	16,066600	14,477357
MNT	Mongolie	Togrog mongol (1 000 unités)	2,064700	1,795895
NGN	Nigeria	Naira (1 000 unités)	0,223940	0,185252
NOK	Norvège	Couronne	8,607000	8,801706
NZD	Nouvelle-Zélande	Dollar néo-zélandais	2,097300	2,273873
OMR	Oman	Rial	0,550700	0,519710
PAB	Panama	Balboa	1,432300	1,351639
PEN	Pérou	Sol	4,245100	4,158681
PHP	Philippines	Peso philippin	69,667000	64,727419
PLN	Pologne	Zloty	4,104000	4,116672

Codes iso	Pays	Monnaie	Taux de clôture	Taux moyen
			au 31/08/2009	2008-2009
			1 euro =	1 euro =
QAR	Qatar	Rial	5,213600	4,919969
CZK	Rép. tchèque	Cour. tchèque (1 000 unités)	0,025376	0,026139
RON	Roumanie	Nouveau Leu	4,223800	4,048545
GBP	Royaume-Uni	Livre	0,881350	0,863648
RUB	Russie	Rouble (1 000 unités)	0,045464	0,041278
SGD	Singapour	Dollar	2,060200	1,992498
SKK	Slovaquie	Cour. slovaque (1 000 unités)	0,030126	0,030192
SEK	Suède	Couronne	10,219100	10,494299
CHF	Suisse	Franc suisse	1,516800	1,516442
TZS	Tanzanie	Shilling (1 000 unités)	1,867550	1,740448
THB	Thaïlande	Baht	48,532000	47,059747
TND	Tunisie	Dinar	1,902900	1,839627
TRY	Turquie	Livre	2,148000	2,069742
UYU	Uruguay	Peso uruguayen	32,441600	31,314643
VEF	Venezuela	Bolivar (1 000 unités)	3,069200	2,900941

4. POLITIQUE D'INVESTISSEMENTS

	2008-2009	2007-2008
Investissements corporels et incorporels et investissements chez les clients	242	250
Acquisitions de titres de participations	552	662

En raison de la nature de l'activité du Groupe, les investissements représentent moins de 2 % du chiffre d'affaires et correspondent essentiellement à des investissements sur les 34 000 sites exploités, qui interviennent en support de l'activité opérationnelle et sont financés par la trésorerie opérationnelle. Aucun de ces investissements n'est significatif individuellement.

Les investissements financiers réalisés en 2008-2009, ainsi que les engagements d'acquisition connus à cette date, sont décrits dans la note 4.25 de l'annexe aux comptes consolidés.

La description détaillée des flux d'investissement figure dans les notes 3.1.2, 4.5.1 et 4.5.2 de l'annexe aux comptes consolidés.

5. FACTEURS DE RISQUES

5.1 Risques particuliers liés à l'activité

5.1.1 Risques liés aux caractéristiques des contrats dans l'activité Solutions de Services sur Site

Dans l'activité Solutions de Services sur Site, les relations contractuelles peuvent être globalement classées en deux grandes catégories : le contrat de forfait et le contrat de mandat. Ces deux types de contrat se différencient par le niveau de risque commercial pris par le prestataire et le niveau de qualité des services proposés.

Dans les contrats de forfait, le prestataire perçoit la contre-valeur des services rendus et prend en charge l'ensemble des coûts liés à sa prestation. Les contrats de forfait disposent généralement de clauses d'indexation périodique. L'absence de dispositions contractuelles permettant de répercuter une augmentation importante des coûts opérationnels (coût du personnel, coûts denrées) pourrait avoir un effet significatif sur la rentabilité de ces mêmes contrats.

Dans les contrats de mandat, le client prend à sa charge, soit directement, soit par remboursement, la totalité des coûts relatifs à la réalisation de la prestation quelle que soit la fréquentation. La rémunération du prestataire est versée sous forme de commission fixe ou variable.

Dans la pratique, les contrats de Sodexo comportent des caractéristiques propres à chacune de ces deux catégories.

5.1.2 Fidélisation des clients

L'activité de Sodexo dépend de sa capacité à conserver et renouveler les contrats avec les clients existants et à obtenir et négocier avec succès de nouveaux contrats. Cette capacité repose généralement sur divers facteurs – dont la qualité, le coût et l'adéquation des services – ainsi que sur la capacité à fournir des services compétitifs et qui se différencient de ceux des concurrents.

De plus, la croissance dans l'activité Solutions de Motivation dépend de l'expansion géographique, du développement de nouveaux services, d'une marque reconnue et de solides réseaux d'affiliés.

5.1.3 Risques liés à la concurrence

Le nombre de concurrents présents au niveau international est assez réduit. Cependant dans chacun des pays où le Groupe est implanté, Sodexo doit faire face à une importante concurrence composée d'acteurs internationaux, nationaux et parfois locaux.

Il existe également des clients et des prospects qui se déterminent pour des solutions internes et décident de ne pas sous-traiter les Solutions de Services sur Site.

5.1.4 Risques liés à une éventuelle dépendance

Bien que l'activité de Sodexo dépende de sa capacité à renouveler ses contrats et à en signer de nouveaux – et ce, à des conditions économiques favorables – aucun de ses clients ne représente plus de 2 % du chiffre d'affaires total du Groupe.

Par ailleurs, aucun fournisseur industriel ne représente plus de 3 % du volume total des achats. Cependant, la capacité du Groupe à bien organiser ses systèmes d'approvisionnement, y compris les achats et la logistique, a une influence importante sur son résultat.

L'activité du Groupe ne dépend d'aucun brevet particulier, ni de licence de marques dont il n'aurait pas la propriété.

5.1.5 Risques liés à la sécurité alimentaire

Sodexo sert chaque jour un nombre considérable de repas dans le monde et engage sa responsabilité sur la qualité sanitaire de ses produits et de ses services. Afin de se prémunir contre d'éventuelles défaillances dans ce domaine, Sodexo a mis en place des procédures de contrôle pour assurer le strict respect des réglementations applicables. Les politiques de formation et de sensibilisation du personnel sont appliquées dans chacun des pays où le Groupe est implanté.

Néanmoins, si la responsabilité du Groupe devait être engagée de façon significative dans une de ses exploitations, elle aurait des effets sur ses activités, ses résultats et son image.

5.1.6 Risques liés à l'inflation des denrées alimentaires, à l'augmentation des coûts indirects liés à l'activité opérationnelle et à l'accès aux matières premières alimentaires

Sodexo pourrait avoir à faire face à des fluctuations de prix des denrées alimentaires et à des difficultés d'approvisionnement de certains produits. Le prix des denrées alimentaires et leurs disponibilités sur le marché peuvent varier selon les régions du monde.

Les contrats de Sodexo prévoient certains ajustements permettant d'augmenter les prix ou de changer les menus, mais compte tenu des délais de mise en œuvre de telles mesures, une réduction temporaire des marges ne peut être exclue. Bien que la plupart des contrats prévoient une augmentation minimale annuelle des prix des produits et services fournis par le Groupe, Sodexo pourrait être impacté durant les périodes d'inflation si le taux contractuel d'augmentation s'avérait plus faible que celui de l'inflation constatée.

5.1.7 Risques liés au Facilities Management

Bien que les services de Facilities Management aient depuis longtemps fait partie des activités du Groupe, sa stratégie intègre une accélération du développement en Facilities Management et par conséquent, une part plus importante du chiffre d'affaires généré par les services de Facilities Management. Ces services requièrent un personnel qualifié, notamment dans les domaines tels que la maintenance de bâtiments, les systèmes électriques, la plomberie, le chauffage ou la climatisation. Le Groupe doit donc faire face aux risques opérationnels et à des besoins en ressources humaines qualifiées relatifs à ces domaines. La connaissance de ses marchés et la capacité du Groupe à détecter, attirer et former en permanence du personnel adapté lui permettent de se développer dans cet environnement d'experts.

5.2 Risques sociaux

La qualité des prestations du Groupe repose en grande partie sur la capacité de Sodexo à attirer, développer, motiver et fidéliser les meilleurs talents, et à maintenir un niveau de formation permettant d'améliorer sans cesse ses normes. En conséquence, le Groupe poursuit sa politique de formation à tous

les échelons de l'entreprise et insiste particulièrement sur la prévention et la sécurité.

La diversité des origines, des cultures et des expertises des collaborateurs de Sodexo constitue un véritable défi mais aussi une grande opportunité pour le Groupe. Il s'efforce de capitaliser sur cette diversité afin de créer un avantage concurrentiel et se doter d'une véritable dimension mondiale, de sorte qu'à tous les niveaux les collaborateurs reflètent la diversité des clients et des consommateurs.

À la connaissance de la Société, le Groupe n'est pas exposé à des risques sociaux particuliers autres que ceux pouvant intervenir dans la vie sociale normale d'entreprises de taille comparable et implantées mondialement.

5.3 Risques liés à l'environnement

Sodexo est conscient des impacts que son activité peut avoir sur l'environnement même si le Groupe opère sur les sites de ses clients. Loin de minimiser leur importance, le Groupe met tout en œuvre pour maîtriser ces impacts, afin d'être en mesure de les réduire.

Ils sont essentiellement provoqués par :

- la consommation d'eau et d'énergie servant au fonctionnement des installations de restauration, à la production des repas et au nettoyage ;
- la production de déchets ménagers dus à la production des repas et au nettoyage (emballages, matières organiques, déchets graisseux et résidus lessiviels).

Agissant en entreprise citoyenne, Sodexo s'est doté, en 2009, d'une démarche itérative et de progrès continu appelée « *The Better Tomorrow Plan* », avec 14 engagements relatifs à la nutrition, à la santé et au bien-être ; aux communautés locales ; et à l'environnement.

5.4 Risques réglementaires

La nature des activités du Groupe et son implantation internationale le soumettent à un ensemble de réglementations très variées : droit du travail, droit de la concurrence, droit des sociétés, droit de l'hygiène, de la santé et de l'environnement.

Le Groupe a mis en place les structures juridiques nécessaires aux niveaux appropriés pour assurer le respect de ces réglementations.

Par ailleurs, un changement de loi ou de réglementation pourrait avoir un impact direct sur l'activité et/ou les prestations réalisées. Ainsi par exemple, l'activité Solutions de Motivation est tributaire des réglementations fiscale et sociale dans chaque pays. Un bouleversement notable des dispositions permettant l'émission de titres de services peut ouvrir de nouvelles opportunités de contrats ou remettre en cause les contrats existants.

5.5 Risques de liquidité, de taux d'intérêt et de change

Sodexo a accès à des sources de financement bancaires diversifiées ou faisant directement appel aux investisseurs (marché des billets de trésorerie et marchés obligataires). Le Groupe exerçant des activités dans 80 pays, tous les éléments constitutifs des états financiers subissent l'influence des effets de conversion des devises en euro et notamment les fluctuations enregistrées sur le dollar américain, la livre sterling, la couronne suédoise, le real brésilien et le bolivar vénézuélien. Toutefois, ces fluctuations monétaires n'entraînent pas de risque opérationnel dans la mesure où les chiffres d'affaires et les coûts des filiales sont libellés dans les mêmes devises.

Sodexo a recours aux instruments dérivés dans le cadre de sa gestion de ses risques de taux d'intérêt et de change.

Pour plus d'informations relatives à ces risques, se reporter aux notes 5.1. et 5.2 de l'annexe aux comptes consolidés.

5.6 Risques liés à une conjoncture économique difficile

Des conditions économiques peu favorables pourraient affecter les opérations et résultats financiers du Groupe.

Le contexte économique difficile ainsi qu'une éventuelle intensification de la grippe A (H1N1) pourraient entraîner une baisse de la demande des services que Sodexo offre à ses clients – tout particulièrement du secteur entreprises – et ainsi

générer un impact négatif sur ses résultats. Par ailleurs, les clients du secteur public pourraient également être confrontés à des contraintes budgétaires. Toutefois, parmi les clients de Sodexo, la proportion de segments moins sensibles aux cycles économiques (tels que l'Éducation, la Santé, les Établissements Pénitentiaires et la Défense) est prépondérante (environ deux tiers du chiffre d'affaires) : la situation économique pourrait d'ailleurs encourager les clients à faire davantage appel à la sous-traitance pour réaliser des économies de coûts. En outre, l'activité du segment Bases-vie dépend des cycles de l'industrie pétrolière et minière. Enfin, des conditions économiques défavorables pourraient affecter la solvabilité des clients du Groupe.

5.7 Risques liés aux acquisitions

Sodexo a acquis des entreprises ou activités et pourrait à l'avenir faire d'autres acquisitions. Celles-ci ne contribueront à la croissance des résultats du Groupe que si Sodexo parvient à les intégrer dans son système de management, ainsi que dans son organisation d'achat, son réseau de distribution et ses systèmes d'information. La capacité du Groupe à intégrer ces activités est susceptible d'être affectée par des facteurs tels que le départ des cadres et des commerciaux, la taille de l'activité acquise et l'affectation aux divers projets d'intégration de ressources en management limitées. Par ailleurs, les synergies attendues au moment de la décision de procéder à l'acquisition peuvent se révéler moins importantes qu'escomptées. Les difficultés rencontrées dans l'intégration des activités acquises, ainsi que certains engagements ou facteurs négatifs affectant leur exploitation, peuvent produire des effets négatifs significatifs sur l'activité, le résultat d'exploitation et la situation financière de Sodexo.

5.8 Risques liés aux litiges

Concernant ces risques, se reporter à la note 4.29 de l'annexe aux comptes consolidés.

6. COUVERTURE DES RISQUES

6.1 Couvertures des risques

Assurances souscrites

La politique générale du Groupe est de transférer au marché de l'assurance les risques non conservés, en particulier les risques d'intensité ⁽¹⁾, Sodexo veillant particulièrement à contracter ces programmes auprès d'assureurs de qualité.

Les principaux programmes d'assurances mis en place concernent :

- les assurances de responsabilité qui garantissent les dommages corporels, matériels ou immatériels causés aux tiers. Ces assurances couvrent notamment la responsabilité civile exploitation, produit, après livraison ainsi que la responsabilité civile professionnelle ; ces garanties sont souscrites pour des montants qui tiennent compte de la nature des activités de Sodexo, des pays où il opère et des capacités disponibles sur le marché de l'assurance ;
- les assurances de dommages qui couvrent principalement les risques d'incendie/explosion, dégâts des eaux, événements naturels ainsi que, dans certains pays, les risques d'attentat et de terrorisme ; en règle générale, les assurances de dommages sont souscrites à hauteur des montants en risque ; elles peuvent parfois faire l'objet de limitations contractuelles d'indemnité négociées avec les assureurs ;
- les risques liés aux accidents du travail : dans les pays où il n'existe pas de couverture des accidents du travail dans le cadre d'organismes publics, des programmes d'assurances spécifiques sont souscrits (*Workers Compensation*). C'est notamment le cas aux États-Unis, au Canada et en Australie.

Les niveaux de couverture sont conformes aux obligations légales imposées par les différents États.

6.2 Rétention des risques

Le Groupe conserve à sa charge les risques de fréquence (risques qui se produisent de façon courante) par le biais de l'autoassurance.

Les risques conservés dans certains pays concernent principalement la responsabilité de l'employeur (*Employer's Liability*), les accidents du travail (*Workers Compensation*) ainsi que la responsabilité civile automobile et les dommages aux biens.

Hors Amérique du Nord, les franchises varient, en règle générale, de 50 000 à 150 000 euros par événement.

En Amérique du Nord, les risques conservés vont de 300 000 dollars à 1 000 000 dollars par événement et sont, depuis le 1^{er} juin 2006, gérés au sein d'une société d'assurance captive.

6.3 Placement et coût global

Lors des renouvellements de ses polices d'assurance, Sodexo a tiré parti des conditions plus favorables du marché de l'assurance de l'exercice 2007-2008 pour améliorer l'étendue de ses couvertures Responsabilité Civile Générale et Responsabilité Civile Professionnelle et pour augmenter les niveaux de garanties dont bénéficie le Groupe, en particulier pour les couvertures des risques liés aux services de *Facilities Management*.

Le coût total des principaux programmes d'assurances et de conservation des risques (hors accidents du travail) des sociétés consolidées par intégration globale s'élève à environ 40 millions d'euros, inférieur à 0,35 % du chiffre d'affaires.

(1) Définition dans le glossaire.

→ Informations sociales et environnementales

Les informations ci-dessous sont relatives aux aspects sociaux et environnementaux de l'activité du Groupe dans le monde et en France plus particulièrement. D'autres informations sont également disponibles dans le « Rapport Ressources Humaines », le « Rapport Diversité » et le « Rapport de Développement Durable » consultables sur le site Internet www.sodexo.com.

1. INFORMATIONS SOCIALES

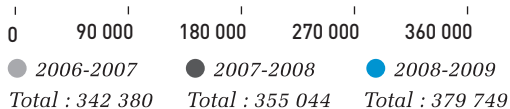
1.1 Dans le monde

1.1.1 Effectif du Groupe en fin d'exercice

Encadrement

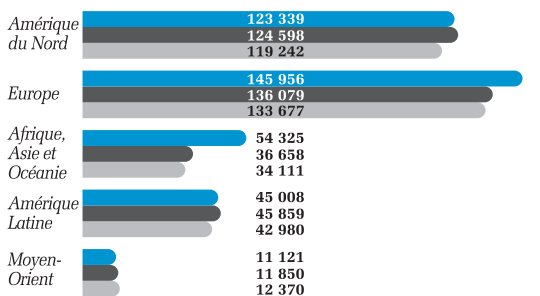


Employés

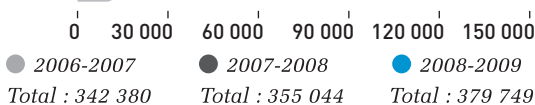


Durant l'exercice 2008-2009 les effectifs du Groupe ont connu une augmentation de 24 705 personnes provenant notamment de l'intégration en cours d'exercice des sociétés RKHS en Inde, Zehnacker en Allemagne, Autriche, Pologne et Suisse et Score Groupe en France.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



La part des effectifs Afrique, Asie et Océanie a continué de croître grâce au développement de la zone Asie.



RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR GENRE

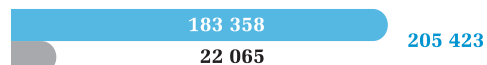
	2006-2007			2007-2008		
	Encadrement	Employés	Total	Encadrement	Employés	Total
Femmes	19 646	173 340	192 986	19 888	181 438	201 326
Hommes	24 973	124 421	149 394	25 901	127 817	153 718
TOTAL	44 619	297 761	342 380	45 789	309 255	355 044

2008-2009

Hommes



Femmes



0 55 000 110 000 165 000 220 000

● Employés ● Encadrement

Total : 379 749

La répartition entre femmes et hommes dans la catégorie Employés s'est rapprochée de la parité passant de 59 % de femmes et 41 % d'hommes sur l'exercice 2007-2008 à 56 % de femmes et 44 % d'hommes sur l'exercice 2008-2009.

1.1.2 Recrutement ⁽¹⁾

NOMBRE D'EMBAUCHES EN CONTRAT À DURÉE INDÉTERMINÉE (HORS REPRISE DE PERSONNEL ET ACQUISITIONS) PAR CATÉGORIE

	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Encadrement	10 960	8 971	7 640
Employés	149 925	147 948	130 786
TOTAL	160 885	156 919	138 426

Sur l'exercice 2008-2009, le nombre de contrats à durée indéterminée conclu par Sodexo est en diminution de 18 493 par rapport à l'exercice 2007-

2008, du fait de la moindre croissance enregistrée sur l'exercice ainsi que de l'amélioration de la fidélisation du personnel.

POURCENTAGE D'EMBAUCHES EN CONTRAT À DURÉE INDÉTERMINÉE (HORS REPRISE DE PERSONNEL ET ACQUISITION) PAR RAPPORT AUX EFFECTIFS MOYENS DE LA CATÉGORIE SUR L'EXERCICE

	FY 07	FY 08	FY 09
Encadrement	24,6 %	19,9 %	15,0 %
Employés	50,9 %	48,8 %	40,2 %
TOTAL	47,4 %	45,1 %	36,8 %

TAUX D'EMBAUCHE LOCALE

	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Taux d'embauches locales	96,70 %	96,95 %	96,98 %

(1) Périmètre = 100 % des effectifs Groupe en fin d'exercice 2008-2009.

1.1.3 Formation ⁽¹⁾

NOMBRE DE PERSONNES AYANT SUIVI UNE FORMATION DE PERFECTIONNEMENT

	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Encadrement	37 531	40 755	40 393
Employés	177 543	202 307	214 913
TOTAL	215 074	243 062	255 306

12 244 personnes supplémentaires ont suivi une formation par rapport à l'exercice précédent.

POURCENTAGE DE PERSONNES AYANT SUIVI UNE FORMATION DE PERFECTIONNEMENT PAR RAPPORT AUX EFFECTIFS MOYENS DE LA CATÉGORIE

	FY 07	FY 08	FY 09
Encadrement	84,2 %	90,5 %	79,3 %
Employés	60,2 %	66,8 %	66,1 %
TOTAL	63,4 %	69,8 %	67,9 %

NOMBRE D'HEURES DE FORMATION DE PERFECTIONNEMENT

	FY 07	FY 08	FY 09
Encadrement	618 333	650 269	722 980
Employés	1 924 976	2 055 158	2 462 914
TOTAL	2 543 309	2 705 427	3 185 894

Le nombre d'heures de formation a été de 3 185 894 heures pour l'ensemble du personnel du Groupe soit 480 467 heures de plus qu'en 2007-2008.

1.1.4 Promotion interne ⁽²⁾

POURCENTAGE DE PROMOTION INTERNE PAR PASSAGE D'UNE CATÉGORIE À L'AUTRE

= nombre de promotions internes / (nombre de promotions internes + nombre de recrutements)

	2006-2007	2007-2008	2008-2009
% postes cadres pourvus par promotion de responsables de site	28,2 %	26,6 %	30,7 %
% postes responsables de site pourvus par promotion d'employés	19,8 %	21,9 %	22,8 %

Au cours de l'exercice 2008-2009, 1 957 employés ont été promus à un poste de responsable de site et 441 responsables de site à un poste de cadre soit un total de 2 398 promotions internes à un poste d'encadrement

par passage d'une catégorie à une autre. Ces chiffres ne comprennent donc pas les promotions à l'intérieur d'une même catégorie

(1) Périmètre = 100 % des effectifs Groupe en fin d'exercice 2008-2009.

(2) Périmètre = 100 % des effectifs Groupe en fin d'exercice 2008-2009.

1.1.5 Accidents du travail par catégorie ⁽¹⁾

POURCENTAGE D'ACCIDENTS DU TRAVAIL PAR CATÉGORIE PAR RAPPORT AUX EFFECTIFS MOYENS DE LA CATÉGORIE SUR L'EXERCICE

	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Employés	2,97 %	2,92 %	2,25 %
Encadrement	1,06 %	0,77 %	0,79 %
Ensemble du personnel	2,72 %	2,64 %	2,05 %

Le nombre total d'accidents a été de 7 712 pour l'ensemble des collaborateurs, soit un nombre d'accidents par personne en baisse de 0,59 points par rapport à l'exercice précédent.

1.1.6 Engagement des collaborateurs

Les enquêtes d'engagement des collaborateurs sont un outil essentiel pour aider l'entreprise à comprendre les attentes de ses collaborateurs et attirer, développer, motiver et fidéliser les meilleurs talents dont elle a besoin.

Sodexo mène depuis plusieurs années des enquêtes d'engagement de ses collaborateurs. La deuxième enquête a été menée de façon globale dans 50 pays couvrant 97 % des effectifs du Groupe en 2008. La prochaine enquête sera conduite au cours de l'exercice 2009-2010.

Au cours de l'enquête 2008 :

- 90 % des collaborateurs ont déclaré savoir ce que l'on attendait d'eux dans leur travail ;
- 87 % ont déclaré apprécier vraiment leur travail au quotidien ;
- 75 % ont estimé que Sodexo leur donnait l'opportunité d'apprendre et d'évoluer ;
- 84 % ont déclaré s'épanouir dans leur travail ;
- 77 % ont déclaré que leur équilibre entre leur vie privée et professionnelle leur convenait ;
- 86 % ont estimé faire partie d'une équipe ;
- 77 % ont déclaré que leur responsable direct savait reconnaître les collaborateurs qui font un bon travail.

(% de collaborateurs ayant dit être plutôt d'accord, d'accord ou tout à fait d'accord avec les affirmations proposées)

1.1.7 Fidélité des collaborateurs

TAUX DE FIDÉLITÉ DES COLLABORATEURS

	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Responsables de site	87,2 %	84,3 %	84,9 %
Ensemble du personnel	64,2 %	61,5 %	63,6 %

Le taux de fidélisation du personnel est l'un des indicateurs clés de performance du Groupe. Sur cet exercice, le taux de fidélisation de l'ensemble

du personnel a progressé de 2,1 points par rapport à l'exercice précédent et celui des responsables de site de 0,6 points.

(1) Périmètre = 91 % des effectifs Groupe en fin d'exercice 2008-2009.

1.1.8 Actionnariat des salariés

NOMBRE DE SALARIÉS ACTIONNAIRES

	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Salariés actionnaires	27 284	22 257	35 410

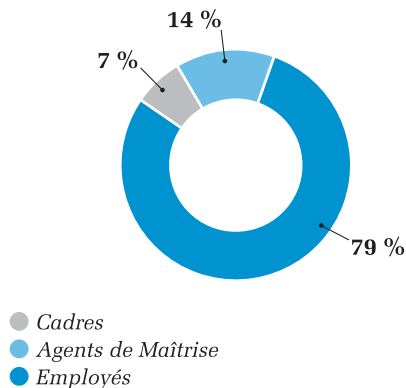
Suite au Plan d'Épargne International de 2008, le nombre de salariés actionnaires était de 35 410 en fin d'exercice 2008-2009.

1.2 En France

Ci-dessous sont présentées les informations relatives aux aspects sociaux de l'ensemble des activités de Sodexo en France, à savoir Solutions de Services sur Site, Solutions de Motivation, société mère et sociétés de management du Groupe.

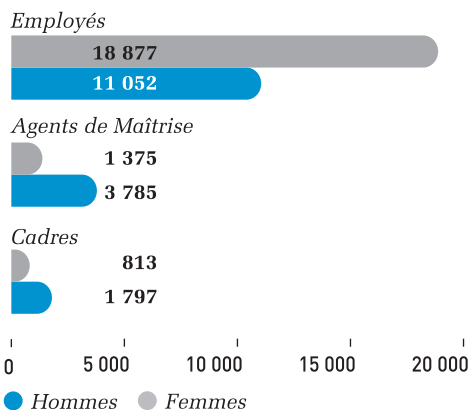
1.2.1 Effectifs

Au 31 août 2009, l'effectif global des activités de Sodexo en France était de 37 699 collaborateurs, en augmentation de 3 069 salariés par rapport à l'exercice précédent, notamment du fait de l'intégration des sociétés de Score Groupe.



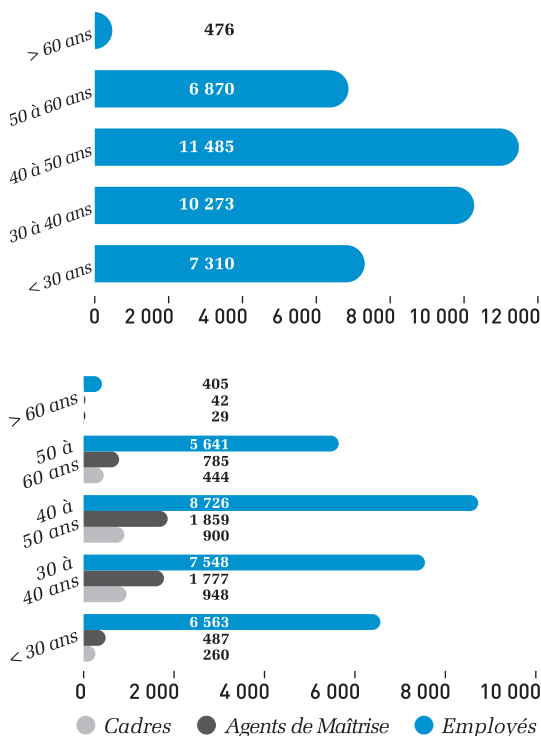
RÉPARTITION HOMMES/FEMMES

Les femmes représentent 56 % des effectifs totaux et 63 % des employés, 27 % des Agents de Maîtrise, 31 % des Cadres.



PYRAMIDE DES ÂGES

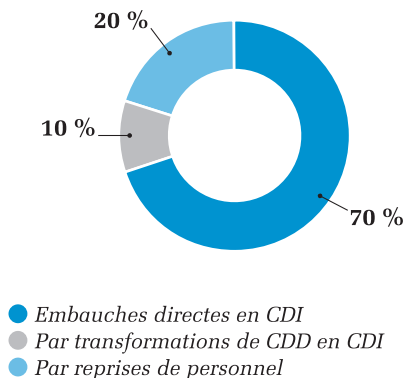
L'âge moyen est de 40,74 ans.



1.2.2 Emploi

5 907 embauches en CDI (Contrats à durée indéterminée) ont été réalisées sur l'exercice 2008-2009 et se répartissent comme suit : 4 147 embauches directes en CDI, 598 embauches par transformation de CDD (Contrats à durée déterminée) en CDI et 1 162 embauches par reprises de personnel.

EMBAUCHE EN CDI



Sodexo a une politique active de relations avec les établissements d'enseignement supérieur :

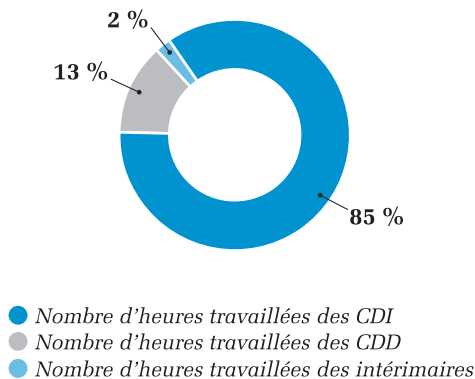
- plus de 80 actions ont été menées auprès de 24 établissements d'enseignement supérieur et la participation à 13 Forums d'enseignement supérieur a permis de rencontrer 780 candidats potentiels ;
- 18 présentations ont été faites dans ces établissements et 7 cours ont été réalisés par des collaborateurs de Sodexo dans 3 écoles.

Sodexo a également renforcé sa politique de recrutement de stagiaires et apprentis cadres, ce qui a permis d'intégrer 63 stagiaires et apprentis dont 23 ont été recrutés par la suite.

Au 31 août 2009, 10 % des effectifs étaient en contrat à durée déterminée.

Sur l'exercice, l'emploi en contrat à durée déterminée n'a représenté que moins de 12 % des heures travaillées et l'intérim, 2 %. Il s'agit d'emplois qui répondent essentiellement à des besoins de remplacements temporaires ou à des surcroûts d'activité.

137 415 heures supplémentaires ont été payées sur l'exercice 2008-2009, soit 0,25 % des heures travaillées.



Le nombre de licenciements sur l'exercice a été de 1 165, dont 40 pour motif économique.

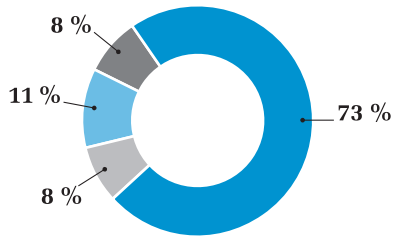
1.2.3 Promotion interne

La promotion interne est un axe fort de la politique de Sodexo en Ressources Humaines. Sur l'exercice 2008-2009, 298 employés sont devenus agents de maîtrise et 88 agents de maîtrise sont devenus cadres soit un total de 386 collaborateurs promus à un poste d'encadrement par changement de catégorie, pour une population de 7 770 cadres et agents de maîtrise.

1.2.4 Organisation du travail

À l'exception de la restauration commerciale dont l'effectif représente 2,06 % des effectifs totaux, la durée du travail hebdomadaire est de 35 heures (34,87 heures pour la plupart des filiales).

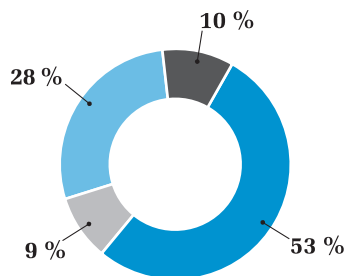
Sur l'exercice 2008-2009, 73 % des effectifs travaillent à plein temps. Le temps partiel concerne 27 % des effectifs et se répartit pour 8 % en temps partiel annualisé « scolaire », pour 11 % en temps de travail supérieur à 25 heures de travail par semaine et enfin, à hauteur de 8 % en temps de travail inférieur à 25 heures par semaine.



- Temps plein
- Temps partiel annualisé « scolaire »
- Temps partiel entre 25 h et temps plein
- Temps partiel < 25 h par semaine

1.2.5 Absentéisme

Le taux d'absentéisme moyen calculé sur le nombre de journées d'absence est de 7,88 % pour l'ensemble de l'effectif. Les trois premiers motifs sont la maladie (53 %), les absences payées autorisées, congés sans solde accordés aux salariés (28 %), et les accidents de travail et de trajet (10 %).



- Accident de Travail et de Trajet
- Maladie
- Maternité
- Absences payées autorisées congés sans solde

1.2.6 Rémunération

Le salaire annuel moyen d'un salarié à temps plein de la catégorie « employé » est de 20 061 euros, soit 25,44 % supérieur au minimum légal ⁽¹⁾.

Sogeres a mis en place un Bilan Social Individuel remis à chacun de ses collaborateurs.

Intéressement et participation (titre IV du livre IV du Code du travail)

Il existe des accords de participation dans les différentes filiales de Sodexo en France. Le montant de la participation attribué aux salariés au cours de l'exercice 2008-2009 a été de 13 295 365 euros.

1.2.7 Charges sociales

Au 31 août 2009, pour la catégorie Employés, la part salariale des charges sociales est de 23,89 % de la rémunération. Quant à la part patronale, elle s'élève à 48,09 %.

1.2.8 Œuvres sociales

La contribution au financement des activités sociales et culturelles gérées par les différents Comités d'Établissement représente 0,6 % de la masse salariale.

1.2.9 Reconnaissance de nos collaborateurs

Lors de la soirée annuelle des Étoiles d'Or, Sodexo a mis à l'honneur 341 collaborateurs en remettant les diplômes de Certificat de Qualification Professionnelle et les Étoiles d'Or à ceux d'entre eux ayant plus de 30 ans d'ancienneté.

1.2.10 Accords collectifs

Au total, 41 accords collectifs ont été signés sur l'exercice 2008-2009, dont notamment :

- Accord préélectoral national ;
- Accords préélectoraux régionaux (9) ;
- Frais de santé employés ;
- Handicap ;
- Surplus du régime de prévoyance ;
- Intégration de la société GMR ;
- Congé de formation économique et social ;
- Mise en place des CHSCT ;
- Accord régional renouvellement CHSCT siège ;
- Accord salarial Agents de Maîtrise et Cadres.

(1) Le minimum légal = le Smic brut en euros pour 34,87 heures de travail hebdomadaire.

1.2.11 Conditions d'hygiène et de sécurité

Le taux de fréquence des accidents de travail est de 50,27 en 2008-2009 pour 50,21 en 2007-2008 et le taux de gravité est de 1,33 pour 1,30 en 2007-2008.

139 réunions de CHSCT ont eu lieu pour l'exercice.

Dans le cadre légal de notre obligation générale de sécurité :

- tout nouvel embauché reçoit une première formation visant à lui faire connaître son poste de travail, l'informer des risques auxquels il est exposé et de la conduite à tenir en cas d'accident ;
- en tant que prestataire de services exerçant dans des locaux appartenant généralement au client, un Plan de Prévention est établi en collaboration, à partir d'une évaluation des risques et des interférences possibles entre activités ;
- une démarche d'identification des dangers, d'analyse des risques et de mise en œuvre d'actions de prévention est formalisée dans le document unique « Évaluation des risques professionnels ».

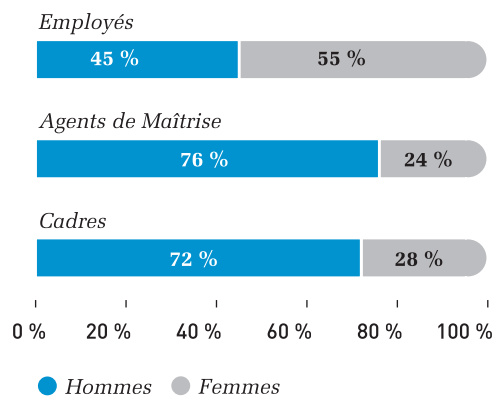
Trois actions phares ont été menées sur le dernier exercice :

- la mise en place du « Plan Maîtrise Sécurité au Travail » (PMST) :
 - fiches d'instructions et affichage sur site pour la sécurité au quotidien,
 - outils intranet pour la documentation sécurité,
 - assistance téléphonique pour répondre aux cas particuliers ;
- la mise en place d'une information mensuelle au Comité de Direction sur la sécurité au travail, comprenant les taux de fréquence et de gravité et leur évolution ainsi que la liste des dix établissements ayant le plus d'accidents ;
- la création d'une association loi 1901, « Écoute et Vigilance » dont l'objectif est de permettre la détection de situations difficiles au travail pouvant révéler des problématiques de stress, de violence ou de harcèlement.

1.2.12 Formation et développement des Ressources Humaines

Le montant total des dépenses engagées pour la formation par l'ensemble des activités de Sodexo

en France est de 16 314 351 euros en 2008-2009 en augmentation de 476 923 euros par rapport à l'exercice précédent. Ce montant représente 1.95 % de la masse salariale.



Le nombre d'heures de stage est en augmentation de 32 840 heures et s'élève à 272 717 durant l'exercice.

1.2.13 Égalité professionnelle

Femmes – Hommes

Trois réseaux de femmes cadres ou agents de maîtrise ont été créés.

18 % des Responsables de Site et 17 % des Responsables Régionaux sont aujourd'hui des femmes. Une deuxième femme a été nommée Directeur Régional.

Travailleurs avec un handicap

Les filiales de Sodexo en France emploient 809 travailleurs avec un handicap, dont 17 cadres et 74 agents de maîtrise.

Sodexo confirme son engagement durable pour l'emploi des personnes ayant un handicap, par la signature d'un 2^e accord handicap. Celui-ci couvrira la période 2009-2011, et permettra d'atteindre les objectifs suivants sur les 3 ans : 200 embauches, 150 stagiaires, et 70 apprentis.

En s'intitulant « de l'obligation d'emploi à l'innovation », le 2^e accord handicap représente l'engagement de l'entreprise de faire de l'emploi des personnes avec un handicap un plus en cohésion d'équipe et en innovation, et de continuer à œuvrer pour *changer notre regard sur l'autre*.

Rappel des résultats du 1^{er} accord handicap Sodexo (2006-2008)

	Objectifs	Résultats
Embauches	200	252 (dont 168 CDI)
Apprentis	50	84
Stages	150	155

Sur la période janvier-août 2009, on dénombre 22 nouvelles personnes handicapées dans l'effectif, 43 apprentis, et 17 maintiens dans l'emploi réalisés.

2. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

2.1 Le « Better Tomorrow Plan »

Présentation générale

Sodexo a choisi de concentrer son action en matière de développement durable autour de 3 priorités :

- Nutrition, santé et bien-être ;
- Communautés locales ;
- Environnement.

En relation avec ces priorités, Sodexo a identifié les principaux enjeux significatifs pour ses parties prenantes dans le cadre de ses activités. Pour augmenter notre niveau de performance, nous avons défini une nouvelle feuille de route stratégique pour Sodexo – *Le Better Tomorrow Plan* – engageant ses 380 000 collaborateurs sur les 34 000 sites où le Groupe opère dans 80 pays.

Sodexo s'engage à évaluer régulièrement et précisément les progrès obtenus afin de s'assurer de l'atteinte de ses objectifs. En raison de la présence géographique du Groupe et de la complexité de ses activités, Sodexo évaluera sa performance en deux étapes :

- Indicateurs de progrès : en premier lieu, en mesurant le degré de mise en œuvre des actions incluses dans le plan ;
- Indicateurs d'impact : dans un second temps, mesurer l'impact réel de ces actions sur des sites pilotes. Cette mesure sera ensuite étendue au niveau des pays, des zones puis du Groupe.

Les trois priorités de Sodexo

Face à l'importance des défis environnementaux et sociaux, Sodexo a fixé 14 engagements parmi les trois priorités présentées ci-après :

1. Nutrition, santé, bien-être

Étant l'un des leaders mondiaux dans les services de restauration, Sodexo joue un rôle dans le mode de consommation de 50 millions de personnes servies au quotidien. Sodexo contribue à favoriser une alimentation saine et équilibrée, à limiter les aliments gras, sucrés et salés et à proposer des solutions privilégiant la santé et le bien-être.

LES 3 ENGAGEMENTS DE SODEXO :

Nous développerons et ferons la promotion de solutions en faveur de la santé et du bien-être en engageant nos clients, nos consommateurs et nos collaborateurs dans tous les pays où nous sommes présents d'ici à 2015.

Nous proposerons et assurerons la promotion de choix alimentaires variés et équilibrés sur tous les sites de nos clients d'ici à 2012.

Nous favoriserons la réduction des consommations de sucre, de sel et de matières grasses sur tous les sites de nos clients d'ici à 2015.

Parmi les bonnes pratiques, il convient de citer :

- *Live & Work Well (Travailler & vivre dans de bonnes conditions) chez Nokia en Chine.* En 2008, sur le site de son client Nokia à Pékin, Sodexo a développé un programme novateur intitulé « *Live & Work Well at Nokia* ». Toutes les offres de bien-être destinées à améliorer la Qualité de Vie sur le lieu de travail et à l'extérieur sont très faciles d'accès et peu onéreuses. Ce programme propose l'accès à des installations et des services de qualité mais aussi à des cours animés par une

équipe de professionnels de la santé et du fitness. Fin août 2009, 1 750 employés étaient inscrits ;

- **Vitality – Europe.** Sodexo a développé en 2006 son offre Vitalité dédiée aux employés qui prennent leurs repas dans les restaurants d'entreprise et souhaitent avoir une alimentation équilibrée. D'abord testée en Suède, Vitalité est désormais proposée dans plus de 500 sites en Europe (France, Finlande, Italie, Allemagne, Autriche, Espagne, Portugal...) et a été récemment lancée en Russie. Vitalité est une des nombreuses initiatives que Sodexo a lancées à travers le monde afin de promouvoir les bonnes habitudes alimentaires et de lutter contre l'obésité ;
- **Réduction du sel et de graisse dans les sauces en Europe.** Afin d'améliorer la qualité nutritionnelle des produits servis, Sodexo a travaillé avec les filiales européennes d'un de ses fournisseurs les plus importants. La quantité de sel et de graisse a ainsi pu être réduite de moitié dans la préparation des sauces.

2. Communautés locales

Présent dans 80 pays, Sodexo a un rôle important à jouer en matière de développement économique et social local. Les niveaux toujours trop élevés de malnutrition et de faim dans le monde constituent une cible d'action particulièrement importante dans le cadre des efforts du Groupe visant à améliorer la Qualité de Vie. Sodexo soutient le développement du commerce équitable qui bénéficie aux producteurs locaux.

LES 3 ENGAGEMENTS DE SODEXO :

Nous combattons la faim et la malnutrition au travers de notre programme STOP Hunger dans tous les pays où nous sommes présents d'ici à 2020.

Nous soutiendrons le développement des communautés locales dans tous les pays où nous sommes présents d'ici à 2015.

Nous augmenterons les approvisionnements en produits issus du commerce équitable et certifiés d'ici à 2015.

Citons quelques bonnes pratiques :

- **Programme STOP Hunger** et l'événement mondial SERVATHON. Chaque année au mois d'avril, Sodexo organise le SERVATHON dans le cadre du programme mondial STOP Hunger de lutte contre la faim et la malnutrition. Le premier SERVATHON a eu lieu en 1997 aux États-Unis avec des collaborateurs de Sodexo bénévoles pour distribuer des repas et collecter des denrées alimentaires et des dons financiers. En 2004, le programme a été généralisé à l'ensemble du Groupe. En 2008, 8 pays ont participé et en 2009, 20 pays regroupant 35 000 collaborateurs se sont mobilisés pour réunir 100 tonnes de nourriture ;
- **Développement des communautés locales à Madagascar.** À Fort-Dauphin, 92 % du personnel Sodexo dont l'équipe encadrement sont issus de l'île et 43 % sont des femmes, la grande majorité vivant dans les communes avoisinantes. Sodexo a développé des partenariats avec des associations locales. L'objectif : créer des programmes de soutien à l'intention des producteurs locaux pour les aider à répondre aux besoins du secteur minier. Depuis 2007, Sodexo a permis à plus de 250 producteurs de fruits et de légumes de se diversifier et d'améliorer les standards de qualité de leurs produits ;
- **Aspretto** – Sodexo a lancé au plan mondial l'offre « Aspretto », une marque de boissons chaudes (thé et café) issues du commerce équitable. Au-delà de la qualité des cafés et thés, cette offre de service repose sur quatre principes fondamentaux : la diversité, la santé et le bien-être, l'environnement et la responsabilité sociale, qui se traduisent par plusieurs engagements concrets : la garantie de la traçabilité des thés et cafés utilisés afin de vérifier qu'ils sont produits de manière 100 % naturelle, l'utilisation de produits issus de marchés locaux ayant obtenu l'accréditation de la Rainforest Alliance, de la Fondation Fairtrade ou de la Soil Association, organismes de certification Commerce Équitable mondialement reconnus. Sodexo sert 8 000 tonnes de café Aspretto soit plus de 1 milliard de tasses de café par an et une partie des ventes est reversée à STOP Hunger, le programme de Sodexo de lutte contre la faim et la malnutrition.

3. Environnement

Sodexo souhaite contribuer à créer le cadre nécessaire à la Qualité de Vie de tous, tout en répondant aux attentes de ses parties prenantes désireuses d'une planète durablement préservée. Le Groupe est conscient que son activité sur 34 000 sites dans

80 pays impacte l'environnement. Sodexo s'attache donc à privilégier des achats de produits plus durables et éthiques, à réduire son empreinte en carbone, à limiter sa consommation d'eau et à gérer de manière responsable les déchets produits par ses activités.

LES 8 ENGAGEMENTS DE SODEXO :

ACHATS RESPONSABLES	Nous nous assurerons de la conformité de notre chaîne d'approvisionnement avec le Code de conduite du Groupe dans tous les pays où nous sommes présents d'ici à 2015.
	Nous référencerons des produits locaux, saisonniers ou issus d'une agriculture responsable dans tous les pays où nous sommes présents d'ici à 2015.
	Nous référencerons des produits de la mer issus des filières responsables dans tous les pays où nous sommes présents d'ici à 2015.
	Nous référencerons des équipements et des fournitures responsables dans tous les pays où nous sommes présents d'ici à 2020.
ÉNERGIE ET ÉMISSIONS	Nous réduirons notre empreinte carbone dans tous les pays où nous sommes présents et sur tous les sites de nos clients d'ici à 2020.
EAU ET EFFLUENTS	Nous réduirons notre consommation d'eau dans tous les pays où nous sommes présents et sur tous les sites de nos clients d'ici à 2020.
MATÉRIAUX ET DÉCHETS	Nous réduirons nos déchets organiques dans tous les pays où nous sommes présents et sur tous les sites de nos clients d'ici à 2015. Nous soutiendrons les initiatives en faveur du recyclage des déchets organiques.
	Nous réduirons nos déchets non organiques dans tous nos pays et sur tous les sites de nos clients d'ici à 2015. Nous soutiendrons les initiatives en faveur du recyclage des déchets non organiques.

Parmi les bonnes pratiques du Groupe, il convient de citer :

- **Suppression des espèces de poissons figurant sur la liste rouge de WWF – Suède.** Sodexo Suède a mis en œuvre une politique concernant les produits de la mer en supprimant de ses menus, de ses recettes et de son catalogue les espèces interdites par la liste rouge de WWF. Cette action a été appliquée à l'ensemble des sites ;
- **Audit énergétique.** Sodexo consomme l'énergie nécessaire à son activité sur les sites afin de répondre aux besoins de ses clients et de ses consommateurs. En Asie et en Australie, plusieurs initiatives (audit énergétique, etc.) ont permis de développer de meilleures pratiques et d'économiser ainsi entre 18 % et 23 % de consommation énergétique au cours des deux dernières années ;
- **Gestion de l'eau dans les services de blanchisserie en Amérique du Nord.** En 2008, Sodexo a fait des progrès significatifs pour réduire la consommation d'eau dans les activités de blanchisserie en milieu

hospitalier. Sodexo a ainsi installé sur quinze sites le système « Aqua Recycle » qui traite les eaux usées. Ce système de recyclage de l'eau a réduit la consommation d'eau de Sodexo de 200 gallons en 2008, soit une économie allant jusqu'à \$200 000 sur certaines grandes installations. Une nouvelle politique achats a également été mise en place pour les nouveaux équipements de blanchisserie ;

- **Transformer les huiles de cuisson usagées en biocarburant.** La restauration est l'une des plus importantes productrices de déchets organiques ; Sodexo a entrepris de réduire son volume de déchets. Grand utilisateur d'huile de cuisson, au Chili, aux Pays-Bas, en Australie ou en France par exemple, Sodexo a mis en œuvre un programme d'optimisation de la collecte d'huiles usagées dans ses cuisines. Sodexo collabore avec des sociétés spécialisées dans la transformation d'huiles de cuisson usagées en Biodiésel. Au cours de son cycle de vie, ce biodiesel émet 78 % de CO₂ en moins que le diesel issu du pétrole. Au Royaume-Uni, en partenariat avec Honda sur son site à Swindon,

Sodexo a participé à la création d'une usine de transformation des huiles de cuisson usagées en biocarburant pour les véhicules. L'objectif de l'usine était de couvrir ses besoins en équivalent diesel et de ce fait réduire ses émissions de CO₂ et ses coûts. En 2008, environ 3 000 litres de biodiésel ont ainsi été produits ;

- **Recycler les chèques de l'offre Solutions de Motivation.** Sodexo qui s'attache à recycler les déchets non organiques provenant de ses activités, a déjà mis en œuvre un processus de recyclage des chèques papier dans 17 pays de l'activité Solutions de Motivation. Sur un total d'environ deux milliards de chèques par an, 95 % sont désormais recyclés. Sodexo a tissé un réseau de partenariat au niveau des pays pour assurer ce recyclage. Quand cela est possible, l'utilisation de papiers recyclables a été choisie afin de réduire encore davantage l'impact sur l'environnement. Enfin, les filiales développent le plus possible des solutions dématérialisées pour réduire la consommation de papier.

Informations sur la société mère

<u>Comptes sociaux Sodexo SA</u>	<u>216</u>
1. Compte de résultat	216
2. Bilan	217
<u>Annexe aux comptes sociaux</u>	<u>218</u>
Rapport des Commissaires aux comptes sur les Comptes annuels	234
Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés	236
<u>Informations supplémentaires concernant les comptes sociaux</u>	<u>238</u>
1. Résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices	238
2. Répartition des résultats	239
3. Inventaire des valeurs mobilières détenues en portefeuille	240
<u>Informations sociales et environnementales – Société mère</u>	<u>242</u>
1. Informations sociales	242
2. Informations environnementales (société mère)	244

→ Comptes sociaux Sodexo SA

1. COMPTE DE RÉSULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>	Note	Exercice 2008-2009	Exercice 2007-2008
Chiffre d'affaires	3	72 056	41 976
Autres produits d'exploitation		193 340	137 348
Achats consommés		(255)	(279)
Charges de personnel		(30 359)	(29 537)
Autres charges d'exploitation		(112 906)	(121 652)
Impôts et taxes		(8 613)	(4 626)
Dotations aux amortissements et provisions		(3 638)	(3 367)
Résultat d'exploitation		109 625	19 863
Charges et produits financiers	4	222 999	140 473
Charges et produits exceptionnels	5	(1 727)	(15 206)
Impôts sur les résultats	6	17 982	28 985
Résultat		348 879	174 115

2. BILAN

ACTIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	Note	Au 31 août 2009	Au 31 août 2008
Actif immobilisé net			
Immobilisations incorporelles	7	11 898	3 260
Immobilisations corporelles	7	9 615	9 281
Immobilisations financières	7	5 003 218	4 304 963
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	7	5 024 731	4 317 504
Actif circulant			
Clients et comptes rattachés	9	67 287	45 049
Autres créances et comptes de régularisation	9	41 066	171 141
Valeurs mobilières de placement	11	90 169	231 282
Disponibilités		11 648	61 884
TOTAL ACTIF CIRCULANT		210 170	509 359
TOTAL DE L'ACTIF		5 234 901	4 826 860

PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	Note	Au 31 août 2009	Au 31 août 2008
Capitaux propres			
Capital		628 528	629 437
Primes		1 108 954	1 121 644
Réserves et résultat		978 402	826 090
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		3 721	1 314
Total des capitaux propres	13	2 719 605	2 578 485
Provisions pour risques et charges	10	84 399	113 526
Dettes			
Emprunts et dettes financières		2 296 903	2 038 968
Fournisseurs et comptes rattachés		17 969	23 910
Autres dettes et comptes de régularisation		116 025	71 971
TOTAL DES DETTES	14	2 515 296	2 248 375
TOTAL DU PASSIF		5 234 901	4 826 860

→ Annexe aux comptes sociaux

1. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 Opérations sur le capital social

En date du 9 septembre 2008, un nombre de 804 887 actions autodétenues ont été annulées entraînant ainsi la réduction du capital social.

Suite à la réalisation de l'augmentation de capital liée au Plan d'Épargne International réservé aux salariés le 18 septembre 2008, le capital social de Sodexo SA a été augmenté par le biais de l'émission de 577 630 actions nouvelles.

Ainsi, le capital de Sodexo SA au 31 août 2009 est porté à 157 132 025 actions de 4 euros de valeur nominale pour une somme de 628 528 100 euros.

1.2 Acquisition de titres

Sodexo SA a acquis :

- courant septembre 2008, 100 % du Groupe Score, l'un des principaux acteurs indépendants des services de restauration en France ;

- 93,5 % du groupe Zehnacker, spécialiste des solutions globales, dans le segment Santé en Allemagne ;
- les titres de RKHS et RKHS food, un des principaux acteurs des solutions de services sur site sur le marché indien.

1.3 Emprunts

Sodexo SA a emprunté 500 millions de dollars US à taux fixe le 29 septembre 2008 auprès d'investisseurs américains afin d'allonger la durée moyenne de sa dette.

Dans le cadre du refinancement des emprunts remboursés en mars 2009 pour 1 224 millions d'euros, la société a également procédé à l'émission d'un emprunt obligataire de 650 millions d'euros en janvier 2009, complété d'une tranche supplémentaire assimilable à la première pour 230 millions d'euros en juin 2009.

2. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux principes, normes et méthodes comptables découlant du plan comptable général de 1999 conformément au règlement 99-03 du Comité de réglementation comptable (CRC).

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes sociaux de l'exercice 2008-2009 sont identiques à ceux de l'exercice 2007-2008 à l'exception de l'application de l'avis 2008-17 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) et du règlement 2008-15 du CRC applicables à compter de l'exercice clos le 31 août 2009, qui précisent le traitement comptable des plans d'options d'achat ou de souscription d'actions et des plans d'attribution d'actions gratuites aux employés.

Au regard de cet avis, les plans d'attribution d'options d'achat constituent un élément de rémunération et lorsqu'une sortie de ressources relative à ces options est probable, le risque est provisionné au prorata des droits acquis depuis la date d'attribution. Auparavant, Sodexo constatait une provision à hauteur de la totalité des droits accordés (acquis ou non encore acquis).

L'application prospective de ce changement de méthode, telle que prévue par la recommandation 2009-R-01 du CNC, a conduit à reprendre les provisions pour titres à acquérir et dépréciation des actions propres d'un montant de M€ 58,7 au 31 août 2008 à hauteur de M€ 26,4, afin de déterminer l'engagement de la société en matière d'attribution d'options d'achat d'actions conformément à la nouvelle méthode comptable décrite ci-dessus.

La règle d'évaluation utilisée pour établir ces comptes est celle des coûts historiques.

Les chiffres figurant dans les tableaux de l'annexe sont exprimés en milliers d'euros.

Les montants portés en résultat exceptionnel représentent les éléments qui ne se rapportent pas aux activités courantes, ainsi que certains éléments exceptionnels par leur nature concernant les activités habituelles.

Le bilan et le compte de résultat de Sodexo SA prennent en compte les données d'établissements situés en France et dans les Départements et Régions d'Outre-mer.

2.1 Valeurs immobilisées

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou d'apport.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens. L'amortissement linéaire est considéré comme l'amortissement économiquement justifié.

2.1.1 Immobilisations incorporelles

Les logiciels sont amortis entre quatre et cinq ans, selon leur durée normale d'utilisation.

2.1.2 Immobilisations corporelles

Les principaux taux retenus d'amortissement linéaire sont les suivants :

Constructions	5 %
Installations générales et agencements	10 % à 20 %
Matériel et outillage	10 % à 25 %
Matériel de transport	25 %
Matériel de bureau et informatique	20 % à 25 %
Autres immobilisations corporelles	10 %

2.1.3 Immobilisations financières

Les titres de participation et les autres immobilisations financières sont inscrits pour leur coût d'acquisition ou leur valeur d'apport. À la fin de l'exercice, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur d'entrée dans le bilan.

La valeur d'usage des titres de participation est déterminée en fonction de l'actif net comptable réévalué, de la rentabilité et des perspectives d'avenir de la participation.

Pour les participations les plus significatives, la valorisation a été confortée par la détermination d'une valeur d'usage basée sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs. Les paramètres retenus ont été les suivants :

- flux de trésorerie après impôts établis à partir des plans d'activité réalisés par le management à trois ans et étendus au-delà de cet horizon sur la base des taux de croissance des secteurs d'activité et zones géographiques concernés ;
- actualisation des flux de trésorerie sur la base du coût moyen du capital.

L'estimation de la valeur d'usage peut justifier le maintien d'une valeur nette supérieure à la quote-part d'actif net comptable.

Les créances immobilisées sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.2 Créances et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute comptable.

2.3 Valeurs mobilières de placement (hors actions propres)

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, les moins-values latentes éventuelles faisant l'objet d'une provision.

2.4 Actions propres et options d'achat d'actions

Lorsqu'une sortie de ressources relative aux options d'achat d'actions est probable, le risque est provisionné au prorata des droits acquis depuis la date d'attribution. Le cas échéant, la provision ainsi déterminée intègre le fait que des actions propres sont ou non affectées aux plans d'options d'achat.

Pour les actions propres affectées dès l'origine à des plans d'options d'achat d'actions accordées aux salariés, comptabilisées en valeurs mobilières de placement, le traitement comptable est le suivant :

- Si le prix de l'option est inférieur au cours de bourse à la clôture, une provision est constituée sur la période d'acquisition des droits pour la différence entre le coût d'acquisition et le prix d'exercice.
- Si le prix de l'option est supérieur au cours de bourse ou si les actions ne sont pas affectées à un plan, les actions sont évaluées au plus bas du prix moyen d'acquisition et du cours de bourse moyen du dernier mois.

Les actions propres acquises à des fins d'annulation sont comptabilisées en autres immobilisations financières et ne font l'objet d'aucune dépréciation.

2.5 Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice, à l'exception de celles ayant fait l'objet de couverture. La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises au cours de clôture est, le cas échéant, portée au bilan en « Comptes de régularisation ». Une provision pour risques et charges est constituée pour couvrir la perte de change potentielle sur l'écart de conversion actif.

2.6 Retraite

Les indemnités légales ou conventionnelles de départ en retraite relatives au personnel en activité figurent

en « Engagements hors bilan ». Les engagements relatifs au régime de retraite supplémentaire, évalués selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des salaires de fin de carrière, figurent aussi en « Engagements hors bilan » après prise en compte des sommes disponibles.

2.7 Intégration fiscale

Sodexo SA est la société tête du Groupe d'intégration fiscale français. Sodexo SA est la seule redevable de l'impôt pour l'ensemble du Groupe intégré. Chaque société intégrée fiscalement est replacée dans la situation qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément. Les éventuels gains ou charges d'impôt sur les sociétés sont constatés dans les comptes de Sodexo SA.

À la suite de l'avis émis par le Conseil National de la Comptabilité (avis n° 2005-G du 12 octobre 2005 du Comité d'Urgence) relatif aux conditions de constatation d'une provision chez la société mère bénéficiant du régime de l'intégration fiscale, Sodexo SA a opté pour le traitement comptable suivant.

Les déficits fiscaux des filiales utilisés dans le cadre de l'intégration fiscale et qui leur seront probablement restitués, ont fait l'objet d'une provision pour charges fiscales (comptabilisée en provision pour impôt) dans les comptes de Sodexo SA. Sont considérés comme probablement restituables tous les déficits fiscaux des filiales opérationnelles puisqu'elles les utiliseront quand elles redeviendront bénéficiaires. Les déficits générés par des filiales holdings de participations ne font pas l'objet de provisions mais sont mentionnés dans l'annexe.

3. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercice 2008-2009	Exercice 2007-2008
Chiffre d'affaires par secteur d'activité		
Solutions de services sur sites	22 826	22 998
Prestations de services de holding	49 230	18 978
TOTAL	72 056	41 976
Chiffre d'affaires par zone géographique		
France métropolitaine	62 560	31 496
Départements et Régions d'Outre-mer	9 496	10 480
TOTAL	72 056	41 976

4. RÉSULTAT FINANCIER

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercice 2008-2009	Exercice 2007-2008
Dividendes reçus des filiales et participations	314 231	231 246
Intérêts et produits assimilés	39 032	29 160
Intérêts et charges assimilés	(130 170)	(103 976)
Résultat net des variations de change	(1 388)	(1 467)
Résultat net sur provisions d'éléments financiers	2 785	(14 490)
Autres	(1 491)	
TOTAL	222 999	140 473

5. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercice 2008-2009	Exercice 2007-2008
Résultat lié aux dotations et reprises de provisions sur situation nette négative des titres de participation	(96)	(12 367)
Résultat sur actions propres et obligations sur plans d'achat d'actions	6 315	(4 687)
Autres provisions pour risques et charges	(2 411)	(842)
Augmentation nette de la provision pour déficits restituables aux filiales intégrées	(7 454)	(4 216)
Résultat sur cessions d'actifs	1 919	6 913
Divers		(7)
TOTAL	(1 727)	(15 206)

Le résultat + 6 315 milliers d'euros sur actions propres et obligations sur plans d'achat d'actions provient :

- de la dotation de provision sur stock-option pour 169 milliers d'euros ;
- de la reprise de provision pour titres Sodexo SA à acquérir pour 19 270 milliers d'euros ;

- de la reprise de dépréciation sur titres en portefeuille pour 7 185 milliers d'euros ;
- de la moins value sur les stocks options pour 19 971 milliers d'euros.

6. VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat après impôt
Résultat d'exploitation	109 625	(37 852)	71 773
Résultat financier	222 999	27 502	250 501
Résultat exceptionnel	(1 727)	28 332 ⁽¹⁾	26 605
TOTAL	330 897	17 982	348 878

(1) Ce montant comprend notamment le gain d'impôt sur l'intégration fiscale française pour 19 169 milliers d'euros.

7. ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeurs brutes au 31 août 2008	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Valeurs brutes au 31 août 2009	Valeurs nettes au 31 août 2009
Immobilisations incorporelles	4 877	9 161	193	13 845	11 898
Immobilisations corporelles	14 562	2 774	3 625	13 711	9 615
Immobilisations financières					
• Participations	4 175 024	449 007	13 541	4 610 490	4 525 020
• Créances rattachées à des participations	161 202	334 407	36 319	459 290	459 290
• Autres immobilisations financières	46 647	19 666	47 153	19 160	18 907
Total des immobilisations financières	4 382 873	803 080	97 013	5 088 940	5 003 218
TOTAL GÉNÉRAL	4 402 313	815 015	100 831	5 116 496	5 024 731

Participations

Créations et acquisitions de sociétés

Les titres de Score Groupe, l'un des principaux acteurs indépendants des services de restauration en France, ont été acquis pour 148 millions d'euros.

Un investissement de 178 millions a été effectué au titre de l'acquisition de Zehnacker, leader des

solutions globales en Allemagne dans le segment Santé.

Les montants indiqués comprennent les frais d'acquisition sur titres.

Enfin, l'acquisition du groupe RKHS, un des tout premiers acteurs des services de restauration sur le marché indien, vient renforcer la position de Sodexo en Inde.

8. ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

<i>(en milliers d'euros)</i>	Amortissements au 31 août 2008	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements au 31 août 2009
Immobilisations incorporelles	1 617	441	111	1 947
Immobilisations corporelles	5 281	2 326	3 512	4 095
TOTAL GÉNÉRAL	6 898	2 767	3 623	6 042

9. MONTANTS ET ÉCHÉANCE DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET DES CRÉANCES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montants bruts	Moins d'1 an	Plus d'1 an	Amortissements et provisions	Montants nets
Participations	4 610 490		4 610 490	85 470	4 525 020
Créances rattachées à des participations	459 290	341 501	117 789		459 290
Autres immobilisations financières	19 160		19 160	253	18 907
Total immobilisations financières	5 088 940	341 501	4 747 439	85 723	5 003 217
Créances clients et comptes rattachés	70 264	70 264		2 977	67 287
Autres créances	42 016	527	41 489	950	41 066
Total créances clients et autres créances	112 280	70 791	41 489	3 927	108 353
TOTAL	5 201 220	412 292	4 788 928	89 650	5 111 570

Il n'y a pas de créances représentées par des dettes de commerce.

10. ÉTAT DES PROVISIONS

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montants au 31 août 2008	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions Reprises et reclassements de l'exercice	Montants au 31 août 2009
Provisions pour risques et charges	113 526	16 405	45 532	84 399
Provisions pour dépréciation				
• Sur immobilisations financières	77 910	10 024	2 212	85 722
• Sur actif circulant	3 925	21	20	3 926
Total des provisions pour dépréciation	81 835	10 045	2 232	89 648
TOTAL GÉNÉRAL	195 361	26 450	47 764	174 047
Dont dotations et reprises				
• d'exploitation		870	663	
• financières		15 252	18 038	
• exceptionnelles		10 328	29 063	

Provisions pour risques et charges

Au 31 août 2009, les principales provisions pour risques et charges concernent :

- provision pour déficits restituables aux filiales intégrées fiscalement : 27 940 826 euros ;
- provision pour engagements liés au plan d'options d'achats d'actions : 32 177 013 euros ;
- risques sur situations nettes négatives de filiales : 17 736 433 euros ;
- provision pour perte de change : 5 228 196 euros.

11. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montants bruts au 31 août 2009	Montants nets au 31 août 2009	Montants nets au 31 août 2008
SICAV monétaires	0	0	119 500
Actions propres	90 169	90 169	111 782
Trésorerie sur le contrat liquidité ODDO	0	0	0
Total	90 169	90 169	231 282

12. ACTIONS PROPRES

TABLEAU DE MOUVEMENTS DE L'EXERCICE SUR LES ACTIONS PROPRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeurs mobilières de placement	Autres immobilisations financières
Nombre d'actions détenues		
Au 1 ^{er} septembre 2008	2 151 175	1 187 887
Achats	383 000	0
Ventes	644 231 ⁽¹⁾	1 187 887 ⁽²⁾
Au 31 août 2009	1 889 944	0
Valeur brute des actions détenues		
Au 1 ^{er} septembre 2008	111 782	45 481
Achats	13 947	0
Ventes	35 560	45 481
Au 31 août 2009	90 169	0

(1) Pour les VMP, les cessions ont été réalisées dans le cadre de l'exercice de stock-options accordées précédemment aux salariés.

(2) Pour les autres immobilisations financières, les 383 000 actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité ODDO ont été cédées en 2008-2009 et les 804 887 actions propres en voie d'annulation ont été annulées au cours de l'exercice.

13. CAPITAUX PROPRES

13.1 Capital social

Par décision du Conseil d'Administration en date du 9 septembre 2008, le capital social de Sodexo a été réduit par le biais de l'annulation de 804 887 actions auto détenues.

Par la suite, ce dernier a fait l'objet d'une augmentation de capital réservée aux salariés en date du 18 septembre 2008 par l'émission de 577 630 actions nouvelles.

Au 31 août 2009, le capital social s'élève à 628 528 100 euros et comprend 157 132 025 actions dont 33 379 994 actions à droit de vote double.

13.2 Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)

Capitaux propres à la clôture de l'exercice précédent	2 578 485
Dividendes approuvés par l'Assemblée Générale et distribués	(199 558)
Dividendes attachés aux actions autodétenues	2 991
Résultat de l'exercice	348 879
Provisions réglementées	2 407
Augmentation de capital liée au Plan d'Épargne International et primes d'émission (net des coûts)	17 967
Autres - Annulation Actions Propres autodétenues traduite en diminution du capital et prime émission	(31 566)
CAPITAUX PROPRES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	2 719 605

La Société est en conformité avec les articles L. 225-210 et L. 225-214 dans la mesure où elle dispose de réserves, autres que la réserve légale, d'un montant

au moins égal à la valeur de l'ensemble des actions propres qu'elle possède.

14. MONTANT ET ÉCHÉANCE DES DETTES

Dettes et comptes de régularisation

(en milliers d'euros)

	Montants bruts	Moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	À plus de 5 ans
Autres emprunts obligataires	1 421 801	41 801	500 000	880 000
Banques créditrices	1 000	1 000		
Emprunt auprès des sociétés apparentées	28 682	432	28 250	
Autres dettes financières	845 420	377 695	215 484	252 241
Sous-total Emprunts et dettes financières	2 296 903	420 928	743 734	1 132 241
Fournisseurs et comptes rattachés	17 969	17 969		
Autres dettes et comptes de régularisation	116 025	97 808		18 217
TOTAL	2 430 897	536 705	743 734	1 150 458

Il n'y a pas de dettes représentées par des effets de commerce.

15. EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET DETTES FINANCIÈRES

15.1 Emprunt obligataire de 880 millions d'euros

Le 30 janvier 2009, Sodexo SA a émis un nouvel emprunt obligataire de 650 millions d'euros portant un coupon annuel de 6,25 % à échéance 30 janvier 2015.

Le 24 juin 2009, cet emprunt a fait l'objet d'un abondement de 230 millions d'euros pour porter le montant nominal à 880 millions d'euros.

Cet emprunt ne comporte pas de covenants financiers.

15.2 Emprunt de 500 millions de dollars

Cet emprunt souscrit le 29 septembre 2008 par des investisseurs américains se décompose en trois tranches :

- tranche A - 5 ans - 140 millions de dollars à un taux de 5,69 % ;
- tranche B - 7 ans - 290 millions de dollars à un taux de 5,99 % ;
- tranche C - 10 ans - 70 millions de dollars à un taux de 6,43 %.

Cet emprunt comprend deux covenants financiers qui sont calculés pour référence aux États Consolidés du Groupe sur les résultats du Groupe :

- l'endettement net (en excluant de la trésorerie globale les fonds réservés) ne doit pas dépasser 3,5 fois l'EBITDA (résultat opérationnel plus dotations aux amortissements et dépréciations) des 12 derniers mois ;
- la situation nette retraitée des effets de change cumulés depuis le 31 août 2007 ne doit pas être inférieure à 1,3 milliard d'euros.

Au 31 août 2009, ces ratios sont respectés par le Groupe.

15.3 Emprunt obligataire 2007

Le 30 mars 2007, Sodexo SA a émis un emprunt obligataire de 500 millions d'euros remboursable au pair le 30 mars 2014 et portant intérêt à un taux annuel de 4,5 %. Le coupon est payable le 28 mars de chaque année.

Cet emprunt ne comporte pas de covenants financiers.

15.4 Remboursement des emprunts obligataires 1999 et 2002

Les 16 et 25 mars 2009, Sodexo SA a procédé au remboursement des emprunts obligataires émis en mars 1999 et mars 2002 pour un montant de 1,3 milliard d'euros.

15.5 Autres emprunts

Ligne de crédit confirmé multidevises d'avril 2005

Le 29 avril 2005, Sodexo SA et Sodexo Inc. ont signé une ligne de crédit confirmé multidevises d'un montant maximum de 460 millions d'euros plus 700 millions de dollars US. Cette ligne avait une échéance fixée initialement au 29 avril 2010, cette échéance pouvant être prorogée à la demande de Sodexo SA sous réserve de l'accord des prêteurs jusqu'au 29 avril 2011, puis au 26 avril 2012. Les prêteurs ont accepté le 27 mars 2006 de proroger une première fois le terme du crédit en le portant au 29 avril 2011. Le 18 avril 2007, Sodexo a également obtenu des prêteurs la prorogation jusqu'au 26 avril 2012 de cette ligne de crédit.

Au 31 août 2009, les tirages en cours sur cette ligne s'élevaient à 250 millions d'euros et 160 millions de dollars.

Cette ligne de crédit ne comporte pas de covenants financiers mais implique le respect par l'emprunteur de clauses habituellement prévues dans ce type de crédit syndiqué. En cas de non-respect de ces clauses, les banques, à une majorité des deux tiers du crédit alloué, sont autorisées à demander le remboursement anticipé du solde du crédit syndiqué.

16. CHARGES À PAYER

(en milliers d'euros)

Dettes financières	57 069
Fournisseurs et comptes rattachés	9 093
Dettes fiscales et sociales	14 634
TOTAL	80 796

17. CRÉDIT-BAIL

(en milliers d'euros)

	Construction	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeur d'origine	10 054	1 359	11 413
Acquisitions			
Matériel sorti	(9 773)	(603)	(10 376)
TOTAL	281	756	1 037
Amortissements			
Cumul exercices antérieurs	9 824	964	10 789
Matériel sorti	(9 641)	(472)	(10 113)
Dotation de l'exercice	183	493	676
TOTAL	98	263	360
Redevances payées			
Cumul exercices antérieurs	13 701	1 111	14 812
Matériel sorti	(13 478)	(510)	(13 988)
Paiement			
TOTAL	223	601	824
Redevances restant à payer			
À 1 an au plus	47	127	174
À plus d'1 an et 5 ans au plus	47	127	174
À plus de 5 ans			
TOTAL	94	254	348
Dont valeur résiduelle			
À 1 an au plus			
À plus d'1 an et 5 ans au plus	0	0	0
À plus de 5 ans			
TOTAL	0	0	0
Montant pris en charge dans l'exercice	47	127	174

18. INFORMATIONS SUR LES ENTREPRISES LIÉES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la Société a un lien de participation	Entreprises sans lien
Actif - Montants bruts			
Participations	4 609 333	1 157	
Créances rattachées à des participations	459 290		
Autres titres immobilisés			253
Avances et acomptes versés sur commandes			
Clients et comptes rattachés	40 514		
Autres créances d'exploitation			
Sociétés apparentées	17 972		
Créances hors exploitation			
TOTAL	5 127 109	1 157	253
Passif			
Clients avances et acomptes reçus	30		
Fournisseurs et comptes rattachés	6 669		
Autres dettes d'exploitation			
Sociétés apparentées	31 164		
TOTAL	37 863		
Compte de résultat			
Produits financiers	348 723		1 974
Charges financières	13 539		

Entreprises liées : filiales consolidées par intégration globale.

Entreprises sans lien : autres sociétés détenues à moins de 10 %.

Entreprises avec liens : filiales en équivalence et filiales non consolidées détenues à plus de 10 %.

19. ENGAGEMENTS FINANCIERS

19.1 Engagements donnés par Sodexo SA

(en milliers d'euros)

	31 août 2009	31 août 2008
Garanties de bonne fin données aux clients du Groupe Sodexo	508 648	503 127
Engagements de paiement donnés aux tiers	485 697	539 405
Engagements de retraite	1 943	1 838
Autres engagements	60 232	64 355

La quasi-totalité des engagements de paiement donnés aux tiers concernent des garanties d'emprunts accordés aux filiales de Sodexo SA.

Les nouveaux baux d'une durée de 12 ans signés le 19 octobre 2006 dans le cadre de l'installation du

nouveau siège social du Groupe à Issy-les-Moulineaux en 2008 impactent les engagements donnés en matière de location de bureaux pour 55 millions d'euros.

19.2 Engagements reçus par Sodexo SA

(en milliers d'euros)

31 août 2009	31 août 2008
1 280 669	1 777 827

Sodexo, Inc. a contre-garanti les emprunts financiers de Sodexo SA.

19.3 Engagements au titre des instruments financiers

Sodexo SA a contracté de nouveaux engagements financiers au cours de l'exercice. À la fin de l'exercice, les seuls engagements restant en cours sont :

Nature	Date de mise en place	Date d'échéance	Nominal	Taux d'intérêt payé	Taux d'intérêt reçu	Valeur de marché des swaps 31/08/2009
Swaps de taux d'intérêts en couverture d'un prêt à Sodexo, Inc.	Février 2008	Février 2012	70 000 KUSD	4,23 %	0,57 %	3 122 526
Swaps de taux de change	Août 2009	Septembre 2009	96 000 KUSD	0,30 %	0,26 %	164 507

20. PRINCIPAUX ACCROISSEMENTS ET ALLÈGEMENTS DE L'ASSIETTE DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS

Accroissements

(en milliers d'euros)

Charges à répartir restant à amortir	0
Amortissements dérogatoires	3 720
Allègements	
Provision pour risques prud'homaux	126
Autres provisions non déductibles dont organique	266

Le passif futur d'impôt correspondant à cette fiscalité latente s'élève à 1 146 milliers d'euros.

21. ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RETRAITE

21.1 Indemnités légales ou conventionnelles de départ en retraite

À l'occasion du départ à la retraite de ses salariés, Sodexo SA leur versera les indemnités prévues dans l'accord d'entreprise. L'engagement de retraite a été calculé sur la base des droits acquis à la clôture de l'exercice, en prenant en compte les salaires de fin de carrière et des hypothèses d'actualisation et de présence dans l'entreprise.

Cet engagement, qui ne fait l'objet d'aucune provision au bilan, peut être évalué à 521 milliers d'euros.

21.2 Engagements relatifs à un plan de retraite supplémentaire

Les engagements relatifs à un plan de retraite supplémentaire ont été évalués selon la méthode d'évaluation des unités de crédit projetées en tenant compte des salaires de fin de carrière. Après prise en compte des sommes disponibles, ces engagements sont évalués à 1 422 milliers d'euros et ne font pas l'objet de comptabilisation.

22. DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION

Sodexo SA a des engagements en terme de nombre d'heures de formation à accorder à ses salariés, engagements appelés Droit Individuel à la Formation.

À ce titre, le nombre d'heures disponibles au 31 août 2009 s'élève à environ 12 583 heures.

23. JETONS DE PRÉSENCE

Le montant des jetons de présence versés aux administrateurs au cours de l'exercice s'élève 501 milliers d'euros.

24. INTÉGRATION FISCALE

24.1 Gain d'intégration fiscale

Le gain d'intégration fiscale comptabilisé au titre de l'exercice 2008-2009 s'élève à 19 169 milliers d'euros : il correspond à la différence entre la dette d'impôt de Sodexo SA en tant que société mère du Groupe d'intégration fiscale et le cumul des charges d'impôt comptabilisées par les sociétés françaises intégrées.

24.2 Déficits restituables au 31 août 2009

Le montant des déficits potentiellement restituables au 31 août 2009 s'élève à 81 153 milliers d'euros, soit une provision d'impôt de 27 941 milliers d'euros à un taux de 34,43 %.

Le solde des déficits générés par des filiales holdings de participation (et donc non restituables) s'élève à 136 984 milliers d'euros.

25. EFFECTIF MOYEN DE L'ENTREPRISE

Cadres	174
Agents de maîtrise	28
Employés	44
Apprentis	2
TOTAL	248

L'effectif moyen représente la moyenne du personnel présent à la fin de chaque trimestre et comprend le personnel des établissements de Sodexo SA en France métropolitaine et dans les Départements et Régions d'Outre-mer.

26. CONSOLIDATION

Sodexo SA est consolidé dans les comptes de Bellon SA, dont le siège social est situé au 2, place d'Arvieux à Marseille.

27. ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

Il n'existe aucun élément significatif postérieur à la clôture.

28. LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(en milliers d'euros)	Capital	Autres capitaux propres	Quote-part du capital détenu	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis en net	Montant des garanties données	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
				brute	nette					
Renseignements Détaillés										
Filiales françaises										
Score Groupe	10 069	28 931	100,00 %	148 455	148 455			0	(5 677)	
Sodexo Pass International	157 780	0	93,46 %	147 458	147 458	117 390		0	68 525	46 818
Holding Sogeres	6 098	4 919	100,00 %	104 702	104 702			0	5 711	3 000
Sofinsod	21 283	47 766	100,00 %	72 460	72 460			0	15 365	16 465
Sodexo Amecaa	31 712	0	100,00 %	31 400	31 400		3 503	0	(3 705)	
Sodexo Grande Chine	13 910	0	99,60 %	13 855	5 685			0	(4 043)	
France Entreprise (SFR)	10 643	314	93,49 %	12 553	12 553			485 445	6 681	11 318
Gardner Merchant Group SA	34 330	0	100,00 %	12 348	12 348			6	1 039	
SFRS	1 899	1 011	86,20 %	9 649	9 649		2 140	212 524	317	3 809
OCF	516	0	100,00 %	9 200	9 200			934	(5 009)	
Sodexo Facilities Management	8 016	0	100,00 %	8 016	8 016			39 943	2 324	3 557
Sodexo IS & T	6 500	0	100,00 %	6 500	6 500			0	1 899	
Participations Françaises										
Sogeres	1 986	7 069	37,05 %	72 567	72 567			410 843	8 116	3 510
Filiales Étrangères										
Sodexo Inc	105	1 687 158	100,00 %	2 377 539	2 377 539	323 074	423 600	5 363 400	116 575	127 716
Sodexo Holdings Ltd	354 910	227 885	100,00 %	751 028	751 028			0	53 183	34 075
Sodexo BV & Co KG (membre du groupe Zehnacker)	194	192 527	89,62 %	177 712	177 712			0	(4 857)	
Rkhs	716	0	100,00 %	97 747	97 747			24 538	4	
Sodexo Scandinavian	51 864	0	100,00 %	86 089	86 089		7 339	0	570	
Compagnie Financière Aurore International	58 010	0	100,00 %	68 918	68 918			0	8 266	
Circles	17 855	0	10,00 %	51 316	51 316			0	(1 825)	
Sodexo Awards	14	54 639	100,00 %	45 684	5 318			0	1 188	
Sodexo Australia	27 954	7 950	100,00 %	36 378	36 378		16 270	63 033	(4 294)	
Sodexo Rose	33 352	0	100,00 %	32 877	32 877			0	268	3 050
Sodexo Belgium	4 299	5 081	73,74 %	26 887	26 887			264 750	7 670	5 432
Sodexo España	3 467	2 464	98,86 %	26 804	26 804			149 450	3 278	2 899

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Autres capitaux propres	Quote-part du capital détenu	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis en net	Montant des garanties données	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
				brute	nette					
Sodexo Venues										
Australia	17 971	3 800	100,00 %	21 729	4 873			0	0	
Sodexo Chile	11 005	0	99,61 %	10 911	10 911			173 326	1 563	
Kalyx	17	0	100,00 %	9 430	9 430		84 870	108 953	10 356	5 010
Sodexo Mexico	8 033	0	100,00 %	8 673	8 673			26 138	250	
Sodexo India	5 094	0	100,00 %	7 344	7 344			0	(4)	
Sodexo Italia	1 898	89	100,00 %	7 029	7 029			428 785	6 497	6 977
Participations Étrangères										
Sodexo Gmbh	308	307 384	37,37 %	38 702	38 702			0	(158)	
Renseignements globaux										
Autres filiales										
Françaises				23 201	15 039	598	1 882			16 837
Autres filiales										
Étrangères				54 387	42 877	7 349	26 111			32 279
Autres participations										
Françaises				415	9					181
Autres participations										
Étrangères				528	528					941
TOTAL GÉNÉRAL				4 610 490	4 525 020	448 411	565 714			323 872

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2009

Aux actionnaires

SODEXO S.A.
255, quai de la Bataille de Stalingrad
92866 Issy-les-Moulineaux Cedex 9

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Sodexo S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2 de l'annexe aux comptes annuels qui expose l'incidence du changement de méthode résultant de la première application par votre société de l'avis n° 2008-17 du Conseil National de la Comptabilité et du règlement 2008-15 du Comité de Réglementation Comptable relatif au traitement comptable des plans d'options d'achat ou de souscription d'actions et des plans d'attribution d'actions gratuites aux employés.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Changement comptable :

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé du changement de méthode comptable mentionné ci-dessus et de la présentation qui en a été faite dans la note 2 de l'annexe aux comptes annuels.

- Estimation comptable :

Votre société procède à l'évaluation de ses titres de participation selon les modalités prévues dans la note 2.1 des principes, règles et méthodes comptables de l'annexe aux comptes annuels. Nos travaux ont consisté, par sondages, à examiner les données et les hypothèses utilisées dans le cadre de la détermination des valeurs d'usage et à revoir les calculs effectués par votre société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 9 novembre 2009

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Louis-Pierre Schneider

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Isabelle Allen

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

Exercice clos le 31 août 2009

Aux Actionnaires

SODEXO S.A.

255, quai de la Bataille de Stalingrad
92866 Issy-les-Moulineaux Cedex 9

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

1. Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice soumis à l'approbation de votre Assemblée Générale

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Transactions sur les actions de la société Chefa

La société Sodexo S.A. a acquis le 14 mai 2009, par l'intermédiaire de sa filiale à 100 % Sofinsod S.A.S., 16,9 % des titres de la société Chefa Ltd., société spécialisée en restauration collective en Israël, auprès de deux actionnaires israéliens.

Pour renforcer davantage sa participation dans la société Chefa Ltd., la société Sofinsod S.A.S. a acquis le 29 juillet 2009 auprès de la société Baumira S.A.R.L. (filiale à 100 % de la société Bellon S.A.) l'ensemble des actions Chefa Ltd. que cette dernière détenait, soit 32,6 % du capital, pour un prix d'achat d'environ 3,2 M€ basé sur la même valorisation que celle retenue dans le cadre de la transaction intervenue le 14 mai 2009.

La société Sofinsod S.A.S. détenait alors 49,5 % du capital de la société Chefa Ltd., les deux actionnaires israéliens 49,9 % et Monsieur Rémi Baudin 0,6 %. Ce dernier a conclu le 31 août 2009 avec la société Sofinsod S.A.S. des promesses croisées d'achat (exercables à tout moment jusqu'en juillet 2016) et de vente (exercable uniquement en juillet 2016) portant sur l'ensemble des actions Chefa Ltd. en sa possession.

Messieurs Pierre Bellon, Rémi Baudin, Bernard Bellon, François-Xavier Bellon et Mesdames Sophie Clamens, Nathalie Szabo et Mademoiselle Astrid Bellon étant à la fois mandataires sociaux des sociétés Sodexo S.A. et Bellon S.A., toutes deux indirectement intéressées par les opérations susvisées, la conclusion de ces transactions entre d'une part, les sociétés Sofinsod S.A.S. et Baumira S.A.R.L. et d'autre part, la société Sofinsod S.A.S. et Monsieur Rémi Baudin, a fait l'objet d'une autorisation préalable par le Conseil d'Administration de Sodexo S.A. en date du 8 juillet 2009 conformément à l'article L. 225-38 du Code de Commerce.

2. Conventions et engagements déjà approuvés dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés, s'est poursuivie au cours du dernier exercice :

- contrat d'assistance et de conseils entre les sociétés Bellon S.A. et Sodexo S.A., dont Messieurs Pierre Bellon, Rémi Baudin, Bernard Bellon, François-Xavier Bellon et Mesdames Sophie Clamens, Nathalie Szabo et Mademoiselle Astrid Bellon sont mandataires sociaux communs. Pour l'exercice clos de 31 août 2009, la société Bellon S.A. a facturé à la société Sodexo S.A. la somme de 6 764 500 euros hors taxes ;
- engagements pris par la société au bénéfice de Monsieur Michel Landel, Directeur Général.

Monsieur Michel Landel bénéficie d'une indemnité en cas de cessation de son mandat de Directeur Général (hors démission ou départ à la retraite, et sauf révocation pour faute grave ou lourde), dont le montant sera égal à deux fois la rémunération brute annuelle (fixe et variable) perçue au cours des 12 derniers mois précédant cette cessation. Le versement de cette indemnité n'interviendra que sous réserve que, à périmètre et change constants, la progression annuelle du résultat opérationnel consolidé du groupe Sodexo soit égale ou supérieure à 5 % pour chacun des trois derniers exercices clos précédant cette cessation. Cet engagement pris par la société a été approuvé par votre Assemblée Générale du 19 janvier 2009.

La société Bellon S.A. s'est engagée à faire bénéficier Monsieur Michel Landel, en complément du régime de retraite obligatoire, du régime de retraite des dirigeants du Groupe Sodexo. La charge comptabilisée au titre de l'exercice 2008-2009 s'élève à 152 621 euros. Le montant de l'engagement au 31 août 2009 est de 1 147 860 euros.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 9 novembre 2009

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Louis-Pierre Schneider
Associé

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Isabelle Allen
Associée

→ Informations supplémentaires concernant les comptes sociaux

1. RÉSULTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

<i>(en euros)</i>	Exercice 2008-2009 ⁽¹⁾	Exercice 2007-2008	Exercice 2006-2007	Exercice 2005-2006	Exercice 2004-2005
Capital en fin d'exercice					
Capital social	628 528 100	629 437 128	636 105 652	636 105 652	636 105 652
Nombre d'actions ordinaires existantes	157 132 025	157 359 282	159 026 413	159 026 413	159 026 413
Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes		-	-	-	-
Nombre maximal d'actions futures à créer					
Par conversion d'obligations		-	-	-	-
Par exercice de droits de souscription		-	-	-	-
<i>Bons de souscription d'actions</i>			-	-	-
<i>Stock-options</i>			-	-	-
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	72 056 382	41 976 277	39 020 200	42 117 334	43 188 837
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	314 763 639	173 568 558	142 738 625	109 457 262	81 909 782
Impôts sur les bénéfices	17 981 642	28 984 831	34 627 337	19 431 725	14 468 156
Participation des salariés due au titre de l'exercice				-	-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	348 878 824	174 115 194	135 978 445	113 759 209	77 098 733
Résultat distribué	199 557 672	199 557 671	182 880 375	151 075 092	119 269 810
Résultats par action					
Résultat après impôts et participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	2,11	1,29	1,12	0,81	0,61
Résultat après impôts, participation des salariés, produit d'impôt et dotations aux amortissements et provisions	2,22	1,11	0,86	0,72	0,48
Dividende net attribué à chaque action	1,27	1,27	1,15	0,95	0,75

(en euros)	Exercice 2008-2009 ⁽¹⁾	Exercice 2007-2008	Exercice 2006-2007	Exercice 2005-2006	Exercice 2004-2005
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	248	231	198	176	259
Montant de la masse salariale de l'exercice	21 039 372	19 016 424	14 930 987	13 535 263	11 348 563
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales...)	9 319 716	10 520 885	7 472 219	5 823 051	4 984 400

(1) Résultats soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire du 25 janvier 2010.

2. RÉPARTITION DES RÉSULTATS

(en milliers d'euros)	Exercice 2008-2009 ⁽¹⁾	Exercice 2007-2008	Exercice 2006-2007	Exercice 2005-2006	Exercice 2004-2005
Résultat net après impôt	348 879	174 115	135 978	113 759	77 098
Report à nouveau	512 156	532 971	577 832	613 189	653 290 ⁽²⁾
Report à nouveau ⁽³⁾	2 991	3 961	2 040	1 959	2 070
Dotations à la réserve légale	0	666		0	0
Dotations à la réserve de plus-value à long terme	0	0		0	0
Prélèvement à la réserve de plus-value à long terme	0	0		0	0
Bénéfice à répartir	864 026	711 713	715 850	728 907	732 458
Répartition des dividendes nets	199 558	199 557	182 880	151 075	119 270
Réserves	0	0	0	0	0
Report à nouveau	664 468	512 156	532 971	577 832	613 188
Nombre d'actions composant le capital	157 132 025	157 359 282	159 026 413	159 026 413	159 026 413
Nombre d'actions donnant droit à dividende	157 132 025	157 132 025 ⁽⁴⁾	159 026 413	159 026 413	159 026 413
Bénéfice après impôt par action (en euro)	2,22	1,11	0,86	0,72	0,48

(1) Les éléments ci-dessus sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 janvier 2010.

(2) Changement de méthode comptable relatif à la constatation d'une provision chez la société mère bénéficiant du régime d'intégration fiscale. Capitaux propres sur le bilan d'ouverture impactés à hauteur de 9 110 milliers d'euros.

(3) Dividendes non distribués des actions autodétenues.

(4) Suite aux opérations sur le capital effectuées en septembre 2008.

3. INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES DÉTENUES EN PORTEFEUILLE

Nombre de titres	Valeur nette comptable au 31 août 2009	
I) TITRES DE PARTICIPATIONS		
1- SOCIÉTÉS FRANÇAISES		
** Filiales		
100 690 905	SCORE GROUPE	148 454 727
9 216 104	SODEXO PASS INTERNATIONAL	147 457 668
399 995	HOLDING SOGERES	104 701 923
1 330 176	SOFINSOD	72 459 963
1 982 009	SODEXO AMECAA	31 399 929
621 891	France ENTREPRISE (SFR)	12 553 441
2 251 136	GARDNER MERCHANT GROUPE SA	12 348 380
109 154	SFRS	9 649 360
2 503	OCF	9 200 000
500 982	SODEXO FACILITIES MANAGEMENT	8 015 712
1 625 000	SODEXO IS & T	6 500 000
13 854 658	SODEXO GRANDE CHINE	5 684 658
338 698	ONE SCA	3 386 980
139 618	S.F.S	2 377 241
2 250 000	ONE SAS	2 250 000
	AUTRES < 2 000 000 euros en net	7 024 280
** Participations		
45 998	SOGERES	72 566 845
	AUTRES < 2 000 000 euros en net	9 329
TOTAL SOCIÉTÉS FRANÇAISES		656 040 436
2- SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES		
** Filiales		
195	SODEXO INC	2 377 539 202
513 646 471	SODEXO HOLDINGS LTD	751 028 037
3 454 420	SODEXO BV & CO KG (membre du groupe Zehnacker)	177 711 522
5 000 000	RKHS	97 746 630
5 300 000	SODEXO SCANDINAVIAN	86 089 349
136 607	COMPAGNIE FINANCIERE AURORE INTERNATIONAL	68 918 257
20 100	CIRCLES	51 315 992
62 752	SODEXO AUSTRALIA	36 378 141
200	SODEXO ROSE	32 876 599
29 046	SODEXO BELGIQUE	26 887 366
11 407	SODEXO ESPAGNE	26 804 146

Nombre de titres		Valeur nette comptable au 31 août 2009
50 700	SODEXO CHILE	10 910 841
15 000	KALYX	9 430 426
86 662 670	SODEXO MEXICO	8 672 833
35 550 102	SODEXO INDIA	7 343 516
1 898 000	SODEXO ITALIA	7 029 452
998 000	SODEXO AWARDS	5 317 641
3 000 000	RKHS FOOD	5 122 903
298 500	SODEXO OY	4 956 750
1 044 798	SODEXO ARGENTINE	4 911 585
37 200	SODEXO VENUES AUSTRALIA	4 872 577
495 499 996	SODEXO TOPLU YEMEK	4 466 910
8 355 292	SXO VENEZUELA ALIMENTACIÓN Y SERVICIOS	2 416 870
45 000	AIMS CORPORATION	2 994 284
67 643	SODEXO POLSKA	2 037 782
	AUTRES < 2 000 000 euros en net	15 969 820
	**Participations	
3 737	SODEXO GMBH	38 701 811
	AUTRES < 2 000 000 euros en net	528 463
	TOTAL SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES	3 868 979 705
	TOTAL TITRES DE PARTICIPATION	4 525 020 141
	II) AUTRES TITRES IMMOBILISES	
	AUTRES < 2 000 000 euros en net	0
	TOTAL AUTRES TITRES IMMOBILISES	0
	III) VMP HORS ACTIONS PROPRES DÉTENUES	
	AUTRES < 2 000 000 euros en net	0
	TOTAL VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	0

→ Informations sociales et environnementales – Société mère

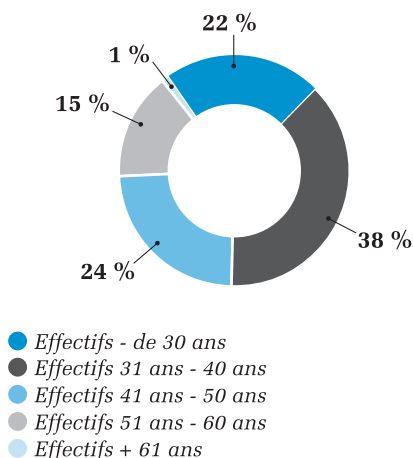
Les informations présentées ci-dessous sont relatives aux aspects sociaux et environnementaux de l'ensemble des activités de Sodexo SA en France métropolitaine et dans les DOM, conformément à l'article L. 225-102-1 du Code de commerce. Les données relatives à l'ensemble des sociétés du Groupe sont communiquées aux pages 203 à 214.

1. INFORMATIONS SOCIALES

Au 31 août 2009, les effectifs de Sodexo SA étaient de 252 personnes réparties de la façon suivante :

	Cadres	Agents de maîtrise	Employés	Total
Hommes	78	1	6	85
Femmes	107	35	25	167
TOTAL	185	36	31	252

Les femmes représentent 66 % des effectifs de Sodexo SA, et la répartition des effectifs par tranche d'âge est la suivante :



Sur 2008-2009, le nombre d'embauches en CDI s'élève à 50 dont 44 par embauches directes, 6 par transformation de CDD en CDI.

4,76 % des effectifs sont en contrats à durée déterminée et l'intérim ne représente que 0,27 % des heures travaillées. Dans les deux cas, il s'agit principalement de faire face à un surcroît d'activité.

Au cours de l'exercice, Sodexo SA a procédé à 3 licenciements dont aucun pour motif économique.

En métropole et dans les DOM, la durée hebdomadaire du temps de travail est de 35 heures.

Le temps partiel concerne 16 personnes, à savoir 5 cadres, 4 agents de maîtrise et 7 employés.

Au total 1 247 heures supplémentaires ont été effectuées sur l'exercice, soit 0,31 % des heures travaillées.

Le taux d'absentéisme est de 2,97 % et le nombre de journées d'absence s'établit comme suit :

	Cadres	Agents de maîtrise	Employés	Total
Nombre de journées d'absence pour accidents de travail et de trajet	0	0	0	0
Nombre de journées d'absence pour maladie	213	230	452	895
Nombre de journées d'absence pour maternité	302	90	178	570
Nombre de journées d'absence pour autres motifs (congés sans solde, congés autorisés)	67	27	364	458
TOTAL	582	347	994	1 923

En matière de rémunération, les salaires annuels moyens s'élèvent pour l'exercice à :

Salaire annuel moyen (en euros)	Cadres	Agents de maîtrise	Employés
Hommes	126 192	NC *	27 496
Femmes	78 941	36 447	28 209

* Non communiqué car il n'y a qu'un collaborateur dans cette catégorie.

L'activité de Sodexo SA n'a pas dégagé de participation au cours de l'exercice.

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail s'est réuni quatre fois et n'a constaté aucun accident de travail ayant entraîné un arrêt de travail.

Les taux de fréquence et taux de gravité sont nuls pour cet exercice.

Sodexo SA a consacré 1,6 % * de sa masse salariale à la formation, de la façon suivante :

	Cadres	Agents de maîtrise	Employés	Total
Nombre d'heures de stage	3 471	1 000	95	4 566
Nombre de personnes formées	110	19	66	195
Hommes (en %)	35	0	2	20
Femmes (en %)	65	100	98	80

* Déclaration annuelle de formation.

Sodexo SA a consacré un montant de 38 951 euros à l'insertion de travailleurs handicapés et emploie trois travailleurs handicapés.

La Société a également versé 116 292 euros au Comité d'Entreprise pour ses œuvres sociales.

2. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES (SOCIÉTÉ MÈRE)

En relation avec ses engagements en matière de développement durable, Sodexo minimise ses impacts directs sur l'environnement dans le cadre de ses activités tertiaires.

Travailler sur son ordinateur, imprimer, boire un café, chauffer son bureau, allumer la lumière, se déplacer : toutes ces activités contribuent à altérer l'environnement. Un groupe de réflexion nommé Comité de Vie Environnementale a été constitué au siège social. Il se compose de représentants de différentes fonctions pouvant interagir pour étudier et limiter les effets produits par les collaborateurs dans le cadre de leurs activités administratives.

En 2007, la décision a été prise par le Comité Exécutif du Groupe de déménager le siège social à Issy-les-Moulineaux afin de le rapprocher de Paris, de ses clients et des aéroports parisiens. Le délai pour la construction du nouveau siège a été mis à profit pour engager une réflexion en profondeur sur la réduction des impacts environnementaux. En concertation avec toutes les Directions du siège, un travail a été réalisé pour identifier des actions pour mieux respecter notre environnement. Parmi ces actions, citons notamment :

La mise en place du tri et de la collecte sélective des déchets au bureau avec tri en amont par chaque collaborateur

- Des bannettes en bois PEFC ont été remises au personnel pour collecter le papier usagé ;
- Des appareils multifonctions ont été généralisés à chaque étage en remplacement des imprimantes individuelles. Ces appareils sont configurés en mode économique (noir et blanc, recto et verso, papier 100 % recyclé) ;
- Près de ces points d'impression, des totems en bois PEFC permettent de récupérer journaux et papiers ;
- Des collecteurs de bouchons en plastique, piles et batteries ont été installés dans les Espaces Convivialité ;
- Les gobelets en plastique ont été remplacés par des gobelets biodégradables réutilisables pour le compostage ;
- Les cartouches d'encre font également l'objet d'une valorisation auprès de la filière de production qui les récupère.

Consommation d'électricité et d'eau

ÉLECTRICITÉ

2008-2009	2 334 494 kWh
2007-2008	2 315 301 kWh
2006-2007	1 766 632 kWh

Le déménagement du siège social de Montigny-le-Bretonneux à Issy-les-Moulineaux s'est déroulé en mars 2008. L'exercice 2008-2009 est la première année pleine au sein du nouveau siège, occupant une plus grande surface que l'ancien et regroupant davantage de collaborateurs préalablement dispersés sur plusieurs sites. En revanche, la consommation au m² a été diminuée de 23 % par rapport à l'ancien siège.

D'autres mesures seront mises en place au cours de l'exercice 2009-2010 pour continuer d'améliorer les économies d'énergie.

Les mesures actuelles en faveur de la réduction de la consommation d'énergie :

- séparation des locaux chauffés des locaux non chauffés ;
- vitrage à faible émissivité (diminution des coûts de climatisation) ;
- orientation des bureaux afin de bénéficier au mieux de la lumière naturelle ;
- éloignement des bureaux des surfaces vitrées et des parois extérieures afin d'assurer un meilleur confort thermique ;
- les équipements électriques de bureau de classe A sont privilégiés ;
- mise à disposition d'appareils multifonctions (imprimante, copieur, scanner, fax) ;
- prise en compte automatique de la température extérieure pour le réglage du chauffage et de la climatisation ;
- réglage de la climatisation réversible au maximum 3 °C en dessous de la température extérieure avec des objectifs de 21 °C en hiver et 24 °C en été ;
- réalisation d'une maintenance régulière des équipements (filtres, nettoyage...) ;
- commande centralisée de l'éclairage ;
- utilisation de tubes basse consommation au-dessus des bureaux et de lampes d'appoint ;

- couleur claire pour les murs pour bénéficier de l'éclairage naturel ;
- nettoyage et maintenance annuelle des ampoules ;
- détecteurs de présence pour réduire la consommation d'énergie électrique ;
- projet de diagnostic des postes de consommation pour optimiser les niveaux d'éclairage en fonction des besoins.

EAU

2008-2009	2 322 m ³
2007-2008	2 804 m ³
2006-2007	1 777 m ³

La consommation d'eau par personne au cours de l'exercice 2008-2009 a été diminuée de 36 % par rapport à l'année précédente. D'autres mesures vont être mises en place pour l'exercice 2009-2010 pour continuer d'améliorer la consommation d'eau.

Les mesures actuelles en faveur de la réduction de la consommation d'eau :

- formation des équipes de nettoyage aux éco-gestes pour réduire les consommations d'eau ;
- l'eau est réglée à une température optimale ;
- la durée de fonctionnement des chauffe-eau est réglée de manière optimale : arrêt une heure avant la fermeture des bureaux ;
- les quantités d'eau chauffée sont adaptées aux besoins moyens ;
- le compteur d'eau permettra de déterminer toute consommation anormale d'eau ;
- chasse d'eau économique dans les sanitaires.

Informations juridiques

<u>Renseignements de caractère général concernant Sodexo et son capital</u>	248
1. Renseignements de caractère général concernant Sodexo	248
2. Renseignements de caractère général concernant le capital	251
<u>Organigramme simplifié du Groupe</u>	256

→ Renseignements de caractère général concernant Sodexo et son capital

1. RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT SODEXO

1.1 Dénomination, siège social

La Société a pour dénomination : Sodexo.

Le siège social est fixé en France à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) 92130 – 255, Quai de la Bataille de Stalingrad.

Téléphone : +33 1 30 85 75 00.

1.2 Forme juridique

Sodexo est une société anonyme, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du Code de commerce.

1.3 Nationalité

Française.

1.4 Date de constitution et d'expiration (article 5 des statuts)

« La durée de la Société est fixée à 99 ans à compter du 31 décembre 1974, sauf dissolution anticipée ou prorogation. »

La date d'expiration de la Société est le 30 décembre 2073.

1.5 Objet social (article 2 des statuts)

« La Société a pour objet, en France, dans les départements et territoires d'outre-mer et à l'étranger, directement ou indirectement, soit pour le compte de

tiers, soit pour son propre compte ou en participation avec des tiers :

- l'étude et la prestation de tous services destinés à l'organisation de la restauration et de la vie dans toutes collectivités ;
- l'exploitation de tous restaurants, bars, hôtels et plus généralement de tous établissements se rapportant à la restauration, l'hôtellerie, le tourisme, les loisirs et les services, leur propriété et leur financement ;
- la fourniture de tout ou partie des prestations de services nécessaires au fonctionnement, à l'entretien et à la gestion d'établissements ou d'immeubles à usage de bureaux, de commerce, d'industrie, de loisirs, de santé et de scolarité, ainsi qu'à l'exploitation et à la maintenance de l'ensemble ou partie des équipements qui y sont installés ;
- la réalisation de tous travaux d'installation, de réparation, de rénovation ou de remplacement de tous équipements ;
- le conseil, l'étude économique, financière et technique de tous projets et de toutes prestations de services liées à la réalisation, l'organisation et l'exploitation des établissements définis ci-dessus, et notamment, tous actes concourant à la construction de ces établissements et toutes consultations et assistances s'y rapportant ;
- la création de toutes sociétés nouvelles et la prise de participation par tous moyens dans toutes sociétés quel que soit leur objet ;
- et plus généralement toutes opérations civiles, commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, aux objets ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes. »

1.6 Immatriculation de la Société

Sodexo est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le n° 301 940 219.

1.7 Code APE

5629B.

1.8 Consultation des documents juridiques relatifs à la Société

Les documents relatifs à la Société devant être mis à la disposition du public (les statuts, les rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques de la Société et celles consolidées pour chacun des deux exercices précédant la date de ce document) sont disponibles sur le site www.sodexo.com et peuvent également être consultés au siège social : 255, Quai de la Bataille de Stalingrad – 92130 Issy-les-Moulineaux, si possible sur rendez-vous.

1.9 Contrats importants

Au cours des deux derniers exercices, la Société n'a pas conclu de contrats importants, autres que ceux conclus dans le cadre normal de ses affaires, conférant une obligation ou un engagement important pour l'ensemble du Groupe.

1.10 Exercice social (article 17 des statuts)

« L'année sociale commence le 1er septembre de chaque année et finit le 31 août de l'année suivante. »

1.11 Répartition statutaire des bénéfices (extrait de l'article 18 des statuts)

« (...) 2. Sur le bénéfice, diminué des pertes antérieures s'il y a lieu, il est tout d'abord prélevé 5 % au moins pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social ; il reprend son cours si, pour une raison quelconque, la réserve est descendue au-dessous du dixième.

3. Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice, diminué des pertes antérieures, et du prélèvement pour la réserve légale s'il y a lieu, et augmenté du report bénéficiaire.

Sur le bénéfice distribuable, il est prélevé successivement :

- a) toute somme que l'Assemblée Générale Ordinaire, sur la proposition du Conseil d'Administration, décidera de reporter à nouveau sur l'exercice suivant ou d'affecter à la création de tous fonds de réserves extraordinaires, de prévoyance ou autres avec une affectation spéciale ou non ;
- b) le surplus est réparti entre les actionnaires. (...) ».

1.12 Assemblées Générales (extrait de l'article 16 des statuts)

1. Les Assemblées Générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

Sont réputés présents, pour le calcul du quorum et de la majorité aux Assemblées, les actionnaires qui participent aux dites Assemblées par visioconférence ou par des moyens électroniques de télécommunication permettant leur identification et dont la nature et les conditions d'application sont déterminées par la réglementation.

2. Les Assemblées Générales se composent de tous les actionnaires dont les titres sont libérés des versements exigibles et pour lesquels il a été justifié du droit de participer aux Assemblées Générales par l'enregistrement comptable des titres au nom soit de l'actionnaire soit, lorsque l'actionnaire n'a pas son domicile sur le territoire français, de l'intermédiaire inscrit pour son compte, au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure (heure de Paris).

L'enregistrement comptable des titres dans le délai prévu au paragraphe précédent doit s'effectuer soit dans les comptes titres nominatifs tenus par la Société ou par l'intermédiaire habilité, soit dans les comptes titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

L'accès à l'Assemblée Générale est ouvert à ses membres sur simple justification de leurs qualité et identité. Le Conseil d'Administration peut, s'il le juge utile, faire remettre aux actionnaires des cartes d'admission nominatives et personnelles et exiger la production de ces cartes.

Tout actionnaire peut voter à distance, dans les conditions prévues par la loi et les règlements.

De même, tout actionnaire peut, en séance, participer aux débats et voter par télétransmission.

- 3. Les Assemblées sont présidées par le Président du Conseil d'Administration ou, en son absence, par le Vice-Président s'il en a été désigné un et, subsidiairement par l'administrateur le plus ancien présent à cette Assemblée.*

À défaut, l'Assemblée élit elle-même son Président.

1.13 Droit de vote double (extrait de l'article 16 des statuts)

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué :

- à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié une inscription nominative au nom d'un même actionnaire, depuis quatre ans au moins ;*
- aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire, en cas d'augmentation de capital par incorporation de bénéfices, réserves ou primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.*

1.14 Franchissement de seuils de participation (extrait de l'article 9 des statuts)

Tout actionnaire venant à détenir directement ou indirectement un nombre d'actions représentant 2,50 % du capital ou chaque multiple de cette quotité du capital social est tenu d'informer la Société par lettre recommandée avec demande d'avis de réception dans un délai de quinze jours. Les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée peuvent être privées du droit de vote dans les conditions prévues par la loi. L'obligation d'information s'applique également lors du franchissement du seuil ci-dessus dans le sens inverse.

1.15 Connaissance de l'actionnariat (extrait de l'article 9 des statuts)

La Société peut faire usage des dispositions légales prévues en matière d'identification des détenteurs de titres conférant, immédiatement ou à terme, le droit de vote dans ses Assemblées d'actionnaires.

1.16 Modification des droits des actionnaires

Toute modification du capital ou des droits de vote attachés aux titres qui le composent est soumise aux prescriptions légales, les statuts ne prévoyant pas de dispositions spécifiques.

2. RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LE CAPITAL

2.1 Tableau d'évolution du capital social au cours des cinq dernières années

Date	Nature de l'opération	Nombre d'actions créées/annulées	Montant nominal des augmentations/ Réductions de capital	Nombre d'actions après opération	Montants successifs du capital social
19/06/2008	Réduction de capital (annulation d'actions autodétenues)	1 667 131	6 668 524 EUR	157 359 282	629 437 128 EUR
09/09/2008	Réduction de capital (annulation d'actions autodétenues)	804 887	3 219 548 EUR	156 554 395	626 217 580 EUR
18/09/2008	Augmentation de capital réservée aux salariés (Plan d'Épargne International)	577 630	2 310 520 EUR	157 132 025	628 528 100 EUR

2.2 Capital potentiel

À la date de ce document, à l'exception des actions, il n'existe aucun instrument financier en circulation donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la Société.

2.3 Capital autorisé mais non émis

Les Assemblées Générales Extraordinaires des 30 janvier 2007, 22 janvier 2008 et 19 janvier 2009 ont donné au Conseil d'Administration l'autorisation d'augmenter, en une ou plusieurs fois, le capital de la

Société par voie d'émissions d'actions ordinaires et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions de la Société ou par voie d'incorporation de bénéfices, réserves ou primes, dans les limites suivantes :

Nature de l'augmentation de capital	Montant nominal maximal	Date d'autorisation	Date limite de validité
Autorisations avec maintien du droit préférentiel de souscription			
• Émission d'actions ordinaires et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital ⁽¹⁾	64 millions d'euros	22 janvier 2008	22 mars 2010
• Émission de valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital ⁽¹⁾	750 millions d'euros	22 janvier 2008	22 mars 2010
Autorisations en faveur des salariés			
• Émission d'actions ordinaires et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital réservée à des catégories de bénéficiaires dans le cadre de la mise en place d'un plan d'actionnariat salarié ⁽²⁾	2,5 % du capital	22 janvier 2008	22 juillet 2009
• Émission d'actions ordinaires et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital réservée aux adhérents à un Plan d'Épargne d'Entreprise ^{(1) (2)}	2,5 % du capital	22 janvier 2008	22 mars 2010
• Attribution gratuite d'actions	1 % du capital	30 janvier 2007	30 mars 2010
• Attribution d'options de souscription/achat d'actions ⁽³⁾	10 % du capital	19 janvier 2009	19 mars 2012
Émission d'actions par incorporation des bénéfices, réserves ou primes ⁽¹⁾		22 janvier 2008	22 mars 2010

(1) Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale du 25 janvier 2010 le renouvellement de cette autorisation (cf. pages 264 et suivantes du présent document).

UTILISATION DES AUTORISATIONS FAITES AU COURS DE L'EXERCICE 2008-2009 :

(2) Sodexo a réalisé, le 18 septembre 2008, une augmentation de capital réservée aux salariés des sociétés françaises et étrangères du Groupe adhérentes du Plan d'Épargne International « Sodexo with me », par le biais de l'émission de 577 630 actions nouvelles (représentant 0,37 % du capital).

(3) Les attributions d'options d'achat d'actions au profit des salariés et mandataires sociaux du Groupe réalisées par le Conseil d'Administration sont décrites aux pages 75 et suivantes du présent document.

Les autres autorisations n'ont pas été utilisées au cours de l'exercice 2008-2009.

2.4 Répartition du capital social de Sodexo

En application de l'article L. 233-8 II du Code de commerce et de l'article 223-16 du Règlement général de l'AMF, Sodexo transmet à l'AMF et publie (notamment sur son site internet www.sodexo.com), chaque mois, le nombre total de droits de vote et le nombre d'actions composant le capital social de la Société s'ils ont varié par rapport à ceux publiés antérieurement.

chacune, toutes entièrement libérées et de même catégorie. Parmi ces 157 132 025 actions, 33 379 994 bénéficiaient d'un droit de vote double.

Les actions de la Société entièrement libérées sont, au choix de l'actionnaire, nominatives ou au porteur identifiable dans le cadre des dispositions légales et réglementaires en vigueur et notamment de l'article L. 228-2 du Code de commerce.

Il existait 25 842 actionnaires au porteur identifiés par la dernière enquête Euroclear et 850 actionnaires nominatifs.

2.4.1 Capital social au 31 août 2009

Le capital social était de 628 528 100 euros, divisé en 157 132 025 actions d'une valeur nominale de 4 euros

2.4.2 Détention du capital au 31 août 2009

	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote ⁽¹⁾	% de droits de vote ⁽¹⁾
Bellon SA	59 252 063	37,71	83 407 240	43,78
Arnhold and S. Bleichroeder Advisers ⁽²⁾	8 919 895	5,68	15 229 012	7,99
Caisse des Dépôts et Consignations ⁽³⁾	4 095 853	2,61	5 145 421	2,70
Salariés	1 676 263	1,07	2 540 665	1,33
Autodétention	2 090 977	1,33	2 090 977	1,10
Public	81 096 974	51,60	82 098 704	43,10
TOTAL	157 132 025	100,00	190 512 019	100,00

(1) Les statuts de la Société confèrent un droit de vote double aux actions détenues sous la forme nominative depuis plus de quatre ans. En outre, conformément à l'article 223-11 du règlement Général de l'AMF, le nombre de droits de vote est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions temporairement privées de droits de vote telles que les actions auto-détenues.

(2) Agissant pour le compte de différents fonds dont elle assure la gestion (incluant le fonds First Eagle Funds, Inc.).

(3) Agissant directement et indirectement par l'intermédiaire de sa filiale Fonds Stratégique d'Investissement (FSI).

Les mandataires sociaux détenaient, ensemble et directement, moins de 0,5 % du capital social de la Société.

À la connaissance de la Société, aucun actionnaire n'a déclaré avoir franchi à la hausse un seuil légal ou statutaire de participation pendant l'exercice 2008-2009.

À la date du présent document, il n'existe à la connaissance de Sodexo :

- aucun autre actionnaire détenant, directement ou indirectement, isolément ou de concert, plus de 2,50 % du capital ou des droits de vote de Sodexo ;
- aucun pacte d'actionnaires, ni aucun accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle de Sodexo.

2.4.3 Évolution de l'actionnariat au cours des trois derniers exercices

Actionnaires	31 août 2009		31 août 2008		31 août 2007	
	% capital	% droits de vote	% capital	% droits de vote	% capital	% droits de vote
Bellon SA	37,71	43,78	37,65	43,79	36,83	43,05
Arnhold and S. Bleichroeder Advisers	5,68	7,99	7,33	6,33	6,24	5,37
Caisse des Dépôts et Consignations	2,61	2,70	3,11	3,95	2,76	3,63
Salariés	1,07	1,33	0,65	1,05	0,71	1,16
Autodétention	1,33	1,10	2,31	2,01	1,94	1,67
Public	51,60	43,10	48,95	42,87	51,52	45,12

2.4.4 Rachats, cessions et annulations d'actions Sodexo au cours de l'exercice 2008-2009

- Utilisant l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale Mixte du 22 janvier 2008 pour procéder à la réduction de capital par annulation d'actions auto-détenues dans la limite de 10 % du capital par période de 24 mois, le Conseil d'Administration, lors de sa réunion du 9 septembre 2008, a décidé d'annuler 804 887 actions auto-détenues (environ 0,5 % du capital) acquises sur le marché au fil de l'eau en juin et juillet 2008.
- Le Conseil d'Administration a décidé, dans sa séance du 10 mars 2009, en application de l'autorisation qui lui a été conférée par l'Assemblée Générale Mixte du 19 janvier 2009, de mettre en œuvre le programme de rachat d'actions de la Société.
- Oddo Corporate Finance a procédé le 5 mai 2009 à la cession des 383 000 actions Sodexo inscrites au solde du compte de liquidité lors de la résiliation du contrat de liquidité le 13 juillet 2008 et a restitué à Sodexo le produit de cette cession d'un montant de 13 946 945 euros conformément à la réglementation applicable. Sodexo a acquis ce bloc de 383 000 actions (représentant 0,24 % du capital de la Société) hors marché par l'intermédiaire de Schelcher Prince Gestion au cours unitaire de 36,415 euros et moyennant des frais de négociation de 6 672 euros.
- Au cours de l'exercice 2008-2009, Sodexo a transféré 639 474 actions à l'occasion de levées d'options d'achat d'actions et détenait directement 1 894 701 de ses propres actions (représentant 1,20 % du capital) au 31 août 2009 destinées à couvrir différents plans d'options d'achat en faveur des salariés du Groupe. Sodexo Awards (filiale à 100 % de Sodexo) a transféré 102 868 actions principalement sous la forme d'ADR (*American Depositary Receipts*) à l'occasion de levées d'options d'achat d'actions par des collaborateurs du Groupe aux Etats-Unis et détenait 196 276 actions Sodexo (représentant 0,12 % du capital) au 31 août 2009 destinées à couvrir différents plans d'options d'achat en faveur des salariés de Sodexo, Inc. dans le cadre de la reprise des plans attribués par Sodexo Marriott Services et repris par Sodexo en 2001 (*SMS Plans*). La valeur comptable du portefeuille d'actions auto-détenues au 31 août 2009 s'élevait à environ 101 millions euros.

- Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale du 25 janvier 2010 de renouveler les autorisations conférées au Conseil pour procéder au rachat des actions propres et à la réduction du capital par annulation d'actions (cf. pages 263 et 264 du présent document).

2.4.5 Options d'achat d'actions conférées aux salariés et mandataires sociaux du Groupe

Le nombre d'options d'achat d'actions non encore levées au 31 août 2009 conférées aux salariés et mandataires sociaux du Groupe s'élevait à 6 172 826 options, soit environ 3,9 % du capital à cette date. Le nombre de ces options exerçables au 31 août 2009 s'élevait à 2 333 721 options, chacune d'elles donnant droit en cas d'exercice à une action Sodexo (pour de plus amples informations, se reporter page 75 et suivantes du présent document).

2.5 Actionnariat salarié

Au 31 août 2009, l'actionnariat salarié représentait 1,07 % du capital de la Société (dont environ 89 % détenus par l'intermédiaire de FCPE).

2.5.1 Plans d'Épargne d'Entreprise

Les accords de participation en vigueur au sein des sociétés françaises du Groupe permettent aux salariés, selon l'accord en vigueur dans chaque société, de verser les sommes issues de la participation dans un fonds commun de placement d'entreprise investi en actions Sodexo, ou dans un compte courant bloqué. Dans tous les cas, les avoirs des salariés sont bloqués pendant cinq ans en contrepartie d'avantages sociaux et fiscaux.

2.5.2 Plan d'Épargne International

Un Plan d'Épargne International a été réalisé en 2008 pour permettre aux salariés des sociétés françaises et étrangères du Groupe adhérentes à ce plan dans plus de 20 pays de souscrire à une augmentation de capital réservée à un prix de souscription préférentiel. À l'occasion de ce plan intitulé «Sodexo with me», deux formules de souscription ont été proposées aux salariés éligibles :

- l'offre « Plus » leur permettant d'investir jusqu'à 2,5 % de leur salaire annuel brut et de bénéficier d'un effet multiplicateur de la hausse de la valeur

de l'action, ou d'un rendement garanti en l'absence de hausse ;

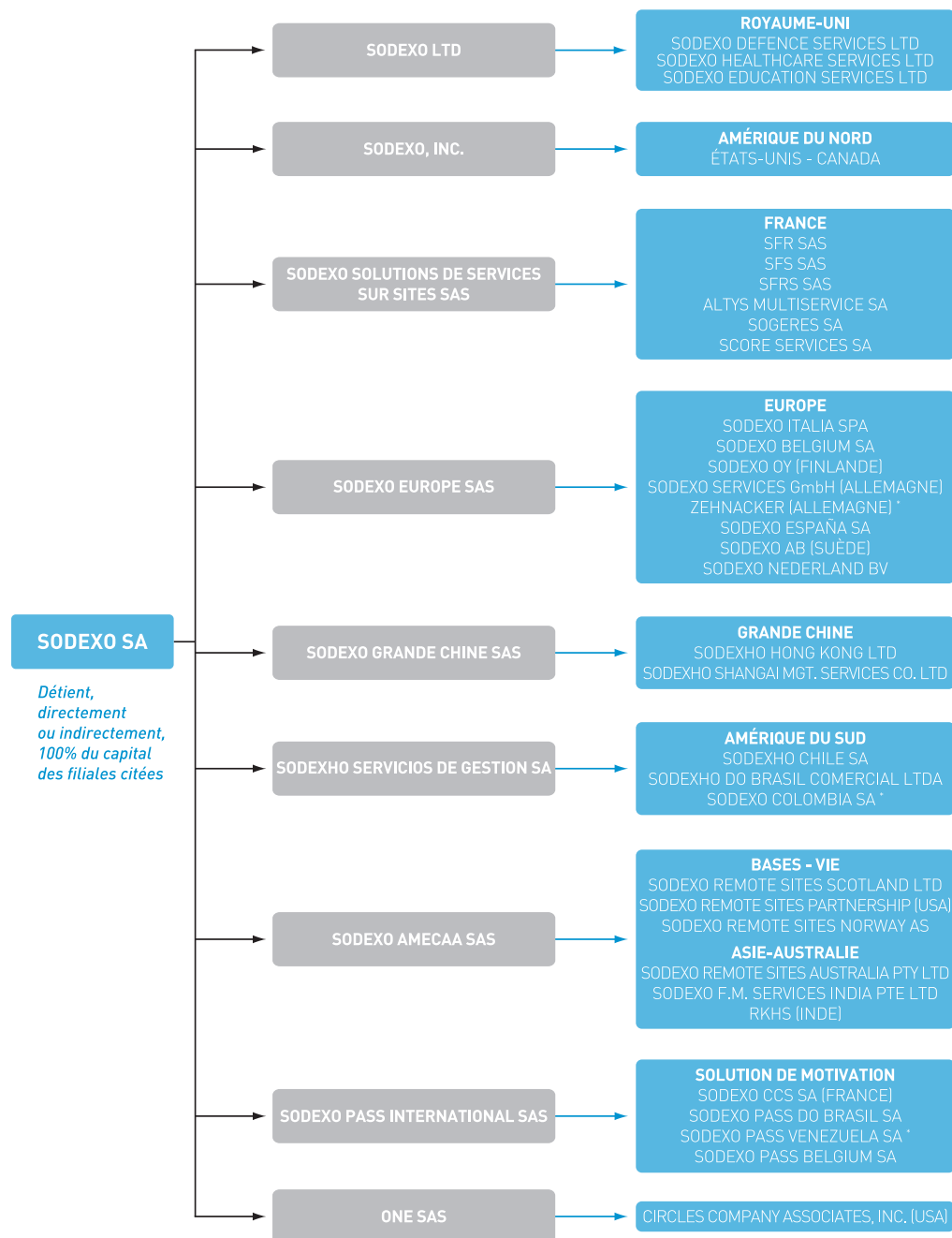
- l'offre « Classic » leur offrant la possibilité d'investir jusqu'à 25 % de leur rémunération annuelle brute et de percevoir l'intégralité de la plus-value dans l'hypothèse d'une hausse de la valeur de l'action Sodexo, tout en prenant le risque d'une baisse de cette valeur.

Que le salarié ait choisi l'offre « Plus » ou l'offre « Classic » ou les deux formules combinées, son investissement est bloqué pendant cinq ans, à l'exception des conditions de sortie anticipée prévues par la loi ou les règlements du plan.

Le 18 septembre 2008, le Directeur Général a constaté la souscription de 577 630 actions nouvelles dans le cadre du plan «Sodexo with me».

Par ailleurs, depuis 2006, les salariés des filiales nord-américaines du Groupe ont la possibilité d'investir entre 1 % et 8 % de leur rémunération annuelle brute en actions de l'entreprise par le biais d'un *Employee Share Purchase Plan*. Les salariés participants bénéficient d'une décote de 10 % sur le prix de l'action. En cas de revente de ces titres avant une période de deux ans, les salariés doivent rembourser le montant de la décote dont ils ont bénéficié. Les salariés concernés n'ont pas participé au Plan d'Épargne International de 2008.

→ Organigramme simplifié du Groupe



→ Liens capitalistiques

→ Liens fonctionnels

* Participation minoritaire de tiers

NB : Les filiales opérationnelles citées pour chaque zone géographique ou d'activités sont celles dont les chiffres d'affaires sont les plus élevés au 31/08/2009.

Assemblée Générale Mixte du 25 janvier 2010

<u>Rapport du Conseil d'Administration</u>	258
1. Sur la partie ordinaire	258
2. Sur la partie extraordinaire	259
3. Sur la partie ordinaire	260
4. Utilisation des autorisations financières par le Conseil d'Administration	261
<u>Résolutions soumises à l'Assemblée Générale Mixte du 25 janvier 2010</u>	262
1. Résolutions à titre ordinaire	262
2. Résolutions à titre extraordinaire	264
3. Résolutions à titre ordinaire	269
Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur la réduction de capital par annulation d'actions achetées	270
Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'augmentation de capital réservée aux salariés adhérant à un plan d'épargne d'entreprise	271

→ Rapport du Conseil d'Administration

Présentation des résolutions soumises à l'Assemblée Générale Mixte du 25 janvier 2010

1. SUR LA PARTIE ORDINAIRE

Approbation des comptes annuels et consolidés (1^{re} résolution)

Le Conseil d'Administration soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale, pour l'exercice 2008-2009, les comptes annuels de la société Sodexo qui font ressortir un bénéfice net de 349 millions d'euros, et les comptes consolidés du Groupe qui font ressortir un résultat net part du Groupe de 393 millions d'euros.

Affectation du résultat de l'exercice et fixation du dividende (2^e résolution)

Cette résolution a pour objet de procéder à l'affectation du résultat de l'exercice 2008-2009 et à la distribution du dividende. Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'approuver la distribution en numéraire d'un dividende de 1,27 euro par action, identique par rapport à l'exercice précédent. Le dividende sera mis en paiement à compter du 8 février 2010, étant précisé que la date de détachement du dividende sur Euronext Paris est le 3 février 2010 et la date à l'issue de laquelle seront arrêtées les positions qui, après dénouement, bénéficieront de la mise en paiement est le 5 février 2010.

Approbation des conventions réglementées (3^e résolution)

Cette résolution a pour objet l'approbation, en vertu de l'article L. 225-38 du Code de commerce, des conventions et engagements réglementés conclus au titre de l'exercice 2008-2009 qui sont détaillés dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes figurant page 236 du présent document.

Fixation des jetons de présence (4^e résolution)

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale de fixer à 530 000 euros, le montant global des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2009-2010 (identique à celui fixé pour l'exercice précédent).

Achats par la Société de ses propres actions (5^e résolution)

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale de renouveler l'autorisation lui permettant de procéder à l'acquisition des actions de la Société en application des dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce.

Cette autorisation serait valable pour une durée de 18 mois et remplacerait l'autorisation de même nature donnée par l'Assemblée Générale du 19 janvier 2009.

Elle permettrait de mettre en œuvre un programme de rachat des actions de la Société, dans la limite de 10 % du capital social à la date de l'Assemblée Générale, avec les caractéristiques suivantes :

- prix d'achat maximum par action : 70 euros ;
- montant global maximum : 750 millions d'euros ;
- pouvant être réalisé à tout moment, hors période d'offre publique, dans les limites autorisées par les dispositions légales et réglementaires en vigueur, et par tous moyens.

Les objectifs du programme de rachat d'actions sont détaillés dans la résolution soumise au vote de l'Assemblée Générale.

2. SUR LA PARTIE EXTRAORDINAIRE

Réduction du capital social par annulation des actions autodétenues (6^e résolution)

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale de renouveler l'autorisation lui permettant d'annuler, par voie de réduction du capital social, tout ou partie des actions acquises dans le cadre du programme de rachat de ses propres actions par la Société, dans la limite de 10 % du nombre total d'actions composant le capital social à la date de l'Assemblée Générale par période de 24 mois.

Cette autorisation serait valable pour une durée de 26 mois et remplacerait l'autorisation de même nature donnée par l'Assemblée Générale du 19 janvier 2009.

Augmentation du capital social avec maintien du droit préférentiel de souscription, ainsi que par incorporation de primes, réserves ou bénéfices (7^e et 8^e résolutions)

Le Conseil propose à l'Assemblée Générale de renouveler les délégations de compétence lui permettant d'agir au mieux des intérêts de la Société, pour décider le moment venu, des modalités les plus appropriées à mettre en œuvre, compte tenu des opportunités offertes par les marchés financiers, pour accroître les capitaux permanents de la Société. L'autorisation délivrée au titre de la 7^e résolution permettra au Conseil d'Administration de décider de l'augmentation du capital social, en une ou plusieurs fois, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par voie d'émissions d'actions ordinaires, de bons et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions de la Société dans les limites suivantes :

- le montant nominal maximum des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées ne pourra pas dépasser 63 millions d'euros (soit à titre indicatif environ 10 % du capital) ;
- le montant nominal global des émissions de valeurs mobilières représentatives de créances sur la Société qui pourront être émises ne pourra pas dépasser le plafond de 750 millions d'euros.

L'autorisation délivrée au titre de la 8^e résolution permettra au Conseil d'Administration de procéder à des augmentations de capital par incorporation, en une ou plusieurs fois, de tout ou partie des primes, réserves ou bénéfices dont la capitalisation sera légalement et statutairement possible, sous forme d'attribution gratuite d'actions nouvelles ou d'élévation de la valeur nominale des actions existantes ou par l'emploi conjoint de ces deux procédés ; le montant nominal maximum des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées à ce titre ne pourra pas dépasser 100 millions d'euros.

Ces délégations seraient valables pour une durée de 26 mois et remplaceraient les délégations de même nature données par l'Assemblée Générale du 22 janvier 2008.

Augmentation du capital social réservée aux adhérents de Plans d'Épargne d'Entreprise (9^e résolution)

La loi impose à toute Assemblée Générale qui est amenée à décider ou à autoriser une augmentation de capital par apport en numéraire (comme c'est le cas aux termes de la 7^e résolution), de se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital réservée aux salariés adhérant à un Plan d'Épargne d'Entreprise (article L. 225-129-6 alinéa 1 du Code de commerce).

Le Conseil d'Administration propose donc à l'Assemblée Générale de renouveler la délégation de compétence lui permettant d'augmenter le capital social par émission de titres de capital ou de valeurs mobilières au profit des adhérents à un Plan d'Épargne d'Entreprise.

Le montant nominal maximum des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées ne pourra pas dépasser 1 600 000 euros (soit à titre indicatif environ 2,5 % du capital) ; le prix de souscription des actions par les bénéficiaires sera fixé par le Conseil d'Administration et ne pourra pas être inférieur de plus de 20 % à la moyenne des cours cotés aux vingt séances de Bourse précédant le jour de la décision fixant la date d'ouverture de la souscription.

Cette délégation serait valable pour une durée de 26 mois et remplacerait la délégation de même nature donnée par l'Assemblée Générale du 22 janvier 2008.

Renouvellement échelonné des mandats d'administrateurs (10^e résolution)

Afin de prévoir le renouvellement échelonné des mandats des membres du Conseil d'Administration visant à éviter un renouvellement en bloc et à favoriser

le renouvellement harmonieux des administrateurs conformément au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP-MEDEF de décembre 2008, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale de renouveler le mandat de deux administrateurs pour une durée exceptionnelle de 2 années.

3. SUR LA PARTIE ORDINAIRE

Renouvellements et nomination d'administrateurs (11^e à 16^e résolutions)

Les mandats d'administrateurs de Messieurs Pierre Bellon, Rémi Baudin, François-Xavier Bellon, de Mademoiselle Astrid Bellon et de Mesdames Sophie Clamens et Nathalie Szabo viennent à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale du 25 janvier 2010.

Conformément au dispositif prévu par la 10^e résolution, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'une part, aux 11^e et 12^e résolutions, de renouveler le mandat d'administrateur de Madame Nathalie Szabo et Madame Sophie Clamens pour une durée de deux exercices prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2011 et d'autre part, aux 13^e à 15^e résolutions de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Pierre Bellon, Monsieur François-Xavier Bellon et Mademoiselle Astrid Bellon pour une durée de trois exercices prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2012.

Le Conseil d'Administration propose également à l'Assemblée Générale à la 16^e résolution, conformément aux recommandations du Comité des Nominations, de nommer Monsieur Alain Marcheteau en qualité d'administrateur pour une durée de trois exercices, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2012. Le Conseil d'Administration considère sur recommandation du Comité des Nominations Monsieur Alain Marcheteau comme indépendant au regard des critères énoncés dans le Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP-MEDEF de décembre 2008.

Les notices biographiques de chacune des personnes précitées figurent des pages 43 à 49 et suivantes du présent document.

Monsieur Rémi Baudin, administrateur de Sodexo depuis le 25 Février 1983, date de la cotation en Bourse de Sodexo, Vice-Président du Conseil d'Administration et Président du comité des rémunérations, dont le mandat vient à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale du 25 janvier 2010 a fait part de sa décision de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat.

Monsieur Pierre Bellon a tenu en son nom, au nom du Conseil d'Administration, au nom de l'ensemble des Actionnaires et de tous les collaborateurs de Sodexo qui ont travaillé sous ses ordres, à le remercier pour son attachement, sa fidélité, sa droiture et sa clairvoyance. Par sa grande connaissance du Groupe, par son expérience internationale, par les différentes activités qu'il a exercées, il a très largement contribué au développement du Groupe.

Le Conseil d'Administration a proposé que Monsieur Robert Baconnier soit nommé Vice-Président du Conseil d'Administration et Madame Patricia Bellinger, Présidente du Comité des Rémunérations, en remplacement de Monsieur Rémi Baudin.

Pouvoirs pour accomplissement des formalités (17^e résolution)

Cette résolution usuelle concerne la délivrance des pouvoirs nécessaires à l'effet d'accomplir toutes formalités consécutives aux résolutions prises par l'Assemblée Générale.

4. UTILISATION DES AUTORISATIONS FINANCIÈRES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les informations sur l'utilisation faite au cours de l'exercice 2008-2009 par le Conseil d'Administration des autorisations financières qui lui ont été délivrées

par l'Assemblée Générale des actionnaires figurent page 252 du présent document.

→ Résolutions soumises à l'Assemblée Générale Mixte du 25 janvier 2010

1. RÉOLUTIONS À TITRE ORDINAIRE

Première résolution

(Approbation des comptes annuels et consolidés de l'exercice 2008-2009 – Quitus aux administrateurs)

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, du rapport du Président du Conseil d'Administration joint au rapport du Conseil d'Administration, du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés et du rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil d'Administration, approuve d'une part, les comptes

annuels de l'exercice clos le 31 août 2009 tels qu'ils lui ont été présentés desquels il ressort un bénéfice net de 348 878 824 euros et d'autre part, les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 août 2009 desquels il ressort un bénéfice net part du Groupe de 393 millions d'euros.

L'Assemblée Générale approuve également les opérations traduites dans ces comptes et/ou mentionnées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale donne quitus de leur gestion aux administrateurs pour l'exercice clos le 31 août 2009.

Deuxième résolution

(Affectation du résultat de l'exercice – fixation du dividende)

Conformément à la proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide :

d'affecter le bénéfice net de l'exercice 2008-2009	348 878 824 euros
augmenté du report à nouveau figurant à la clôture de l'exercice 2008-2009	515 147 682 euros
Soit un bénéfice distribuable de	864 026 506 euros
De la manière suivante :	
• dividende (sur la base des 157 132 025 actions composant le capital social)	199 557 672 euros
• report à nouveau	664 468 834 euros
TOTAL	864 026 506 Euros

L'Assemblée Générale décide par conséquent qu'un dividende de 1,27 euro sera distribué à chacune des actions de la Société ayant droit au dividende.

Il sera mis en paiement à compter du 8 février 2010, étant précisé que la date de détachement du dividende sur Euronext Paris est le 3 février 2010 et la date à l'issue de laquelle seront arrêtées les positions qui, après dénouement, bénéficieront de la mise en paiement est le 5 février 2010.

Dans l'hypothèse où, lors de la mise en paiement du dividende, la Société détiendrait certaines

de ses propres actions, le montant du dividende correspondant à ces actions ne sera pas versé et sera affecté au report à nouveau.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que la totalité du dividende proposé est éligible à l'abattement bénéficiant aux personnes physiques domiciliées fiscalement en France prévu à l'article 158-3 2° du Code général des impôts, sauf option pour le prélèvement libératoire forfaitaire prévu à l'article 117 quater du Code général des impôts.

L'Assemblée Générale donne acte au Conseil d'Administration du rappel du montant des dividendes distribués au titre des trois derniers exercices :

	Exercice 2007-2008 (distribution en 2009)	Exercice 2006-2007 (distribution en 2008)	Exercice 2005-2006 (distribution en 2007)
Dividende par action*	1,27 €	1,15 €	0,95 €
Montant total de la distribution	196 566 626 €	178 918 994 €	149 034 320 €

* Dividende intégralement éligible à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques domiciliées fiscalement en France prévu à l'article 158-3 2° du Code général des impôts (sauf option pour le prélèvement libératoire forfaitaire prévu à l'article 117 quater du Code général des impôts pour les dividendes perçus à compter du 1^{er} janvier 2008).

Troisième résolution

(Approbation des conventions et engagements relevant de l'article L. 225-38 du Code de commerce)

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements relevant de l'article L. 225-38 du Code de commerce, approuve les conventions et engagements conclus au cours de l'exercice 2008-2009 présentés dans ce rapport.

Quatrième résolution

(Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2009-2010)

L'Assemblée Générale décide de fixer à 530 000 euros le montant global des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2009-2010.

L'Assemblée Générale décide qu'il appartiendra au Conseil d'Administration de fixer la répartition et la date de mise en paiement desdits jetons de présence.

Cinquième résolution

(Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions)

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, autorise le Conseil d'Administration avec faculté de subdélégation dans les conditions fixées par la loi, conformément aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce à faire acheter par la Société ses propres actions en vue des finalités suivantes :

- attribuer des actions à des salariés ou mandataires sociaux de la Société ou de sociétés liées, dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi,

notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, du régime des options d'achat d'actions ou par le biais d'un Plan d'Épargne d'Entreprise ;

- annuler des actions par voie de réduction de capital dans les conditions prévues par la loi, sous réserve de l'adoption par la présente Assemblée Générale de la sixième résolution à caractère extraordinaire ;
- assurer la liquidité et animer le marché de l'action Sodexo par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement agissant dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers ;
- conserver des actions et, le cas échéant, les remettre ultérieurement lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la Société par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière ;
- conserver des actions et, le cas échéant, les remettre ultérieurement en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe, en tant que pratique de marché admise par l'Autorité des marchés financiers.

Ces opérations pourront être effectuées par tous moyens en Bourse ou de gré à gré, y compris par l'utilisation d'instruments financiers dérivés et par acquisition ou cession de blocs.

Ces opérations pourront intervenir à tout moment, hors période d'offre publique, dans les limites autorisées par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

L'Assemblée Générale fixe le nombre maximum d'actions pouvant être acquises au titre de la présente résolution à 10 % du nombre total des actions composant le capital de la Société à la date de la présente Assemblée Générale (ce qui représente, à titre

indicatif, 15 713 202 actions), étant précisé que dans le cadre de l'utilisation de la présente autorisation, le nombre d'actions autodétenues devra être pris en considération afin que la Société reste en permanence dans la limite légale maximale de 10 % d'actions autodétenues.

L'Assemblée Générale décide que le prix maximum d'achat ne pourra excéder 70 euros par action, sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la Société.

L'Assemblée Générale décide que le montant total consacré à ces acquisitions ne pourra pas dépasser 750 millions d'euros.

L'Assemblée Générale prend acte que la présente autorisation est consentie pour une période de dix-

huit (18) mois à compter de la présente Assemblée et prive d'effet à compter de ce jour, à hauteur de la partie non encore utilisée, la délégation de même nature consentie par l'Assemblée Générale Mixte du 19 janvier 2009 dans sa sixième résolution.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, pour décider et effectuer la mise en œuvre de la présente autorisation, pour en préciser si nécessaire les termes et en arrêter les modalités, pour réaliser le programme d'achat, et notamment pour passer tous ordres de Bourse, conclure tous accords, en vue de la tenue des registres d'achat et de vente d'actions, effectuer toutes déclarations et remplir toutes formalités et, d'une manière générale, faire le nécessaire.

2. RÉOLUTIONS À TITRE EXTRAORDINAIRE

Sixième résolution

(Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions autodétenues)

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, autorise le Conseil d'Administration, dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce, à annuler en une ou plusieurs fois dans la limite de 10 % du nombre total d'actions composant le capital social à la date de la présente Assemblée Générale, par période de vingt-quatre (24) mois, tout ou partie des actions acquises par la Société en vertu d'un programme de rachat d'actions autorisé par les actionnaires et de réduire corrélativement le capital social.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration avec faculté de subdélégation, pour accomplir la ou les opérations d'annulation et de réduction de capital qui pourraient être réalisées en vertu de la présente autorisation, notamment imputer la différence entre la valeur d'achat des titres annulés et leur valeur nominale sur les primes et réserves disponibles y compris sur la réserve légale à concurrence de 10 % du capital annulé, et procéder à la modification corrélatrice des statuts, effectuer toutes déclarations et remplir toutes formalités et, d'une manière générale, faire le nécessaire.

L'Assemblée Générale prend acte que la présente autorisation est consentie pour une période de vingt-six (26) mois à compter de la présente Assemblée et prive d'effet à compter de ce jour, à hauteur de la partie non encore utilisée, la délégation de même nature consentie par l'Assemblée Générale Mixte du 19 janvier 2009 dans sa onzième résolution.

Septième résolution

(Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social par émission – avec maintien du droit préférentiel de souscription – d'actions ordinaires et/ou d'autres valeurs mobilières donnant accès au capital)

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, conformément aux dispositions du Code de commerce et notamment de ses articles L. 225-129, L. 225-129-2 et L. 228-92, et après avoir constaté la libération intégrale du capital social,

1. délègue au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions fixées par la loi, sa compétence à l'effet de procéder, en une ou plusieurs fois, dans la proportion et aux époques qu'il appréciera, à l'émission, en France ou à l'étranger, en euros, ou en tout autre monnaie ou unité de compte établie par référence à plusieurs

monnaies, avec maintien du droit préférentiel de souscription d'actions ordinaires (à l'exclusion par conséquent des actions de préférence) et/ou de toutes autres valeurs mobilières, y compris de bons de souscription ou de bons d'acquisition émis de manière autonome, donnant accès au capital, sous les formes et conditions que le Conseil d'Administration jugera convenables ;

2. fixe à vingt-six (26) mois à compter de la présente Assemblée la durée de validité de la présente délégation de compétence ;

3. décide qu'en cas d'usage, par le Conseil d'Administration, de la présente délégation de compétence :

- le montant nominal maximum des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu de la présente délégation est fixé à 63 millions d'euros ; à ce plafond s'ajoutera, le cas échéant, le montant nominal des actions à émettre éventuellement en supplément en cas d'opérations financières nouvelles pour préserver les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital,
- en outre, le montant nominal maximum global des émissions de valeurs mobilières représentatives de créances sur la Société donnant accès au capital ne pourra excéder 750 millions d'euros ou la contre-valeur à ce jour de ce montant en toute autre monnaie ou unité de compte établie par référence à plusieurs monnaies ;

4. décide qu'en cas d'usage de la présente délégation de compétence :

- la ou les émissions sont réservées par préférence aux actionnaires qui pourront souscrire à titre irréductible proportionnellement au nombre d'actions alors détenues par eux, le Conseil ayant la faculté d'instituer un droit de souscription à titre réductible conformément à l'article L. 225-133 du Code de commerce,
- si les souscriptions à titre irréductible et, le cas échéant, à titre réductible n'ont pas absorbé la totalité de l'émission, le Conseil d'Administration pourra notamment offrir au public, totalement ou partiellement, les actions et/ou les valeurs mobilières non souscrites ;

5. prend acte qu'en cas d'usage de la présente délégation de compétence, la décision d'émettre des valeurs mobilières donnant accès au capital emportera, au profit des porteurs des titres émis,

renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux titres de capital auxquels les valeurs mobilières émises donneront droit ;

6. prend acte que la présente délégation de compétence emporte tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions fixées par la loi, pour mettre en œuvre, la présente délégation de compétence, et notamment pour :

- décider de l'augmentation de capital et déterminer les valeurs mobilières à émettre,
- décider le montant à émettre, le prix d'émission ainsi que le montant de la prime qui pourra, le cas échéant, être demandée à l'émission,
- déterminer les dates et modalités d'émission, la nature, les caractéristiques des valeurs mobilières à créer ; décider, en outre, dans le cas d'obligations ou d'autres titres de créances donnant accès au capital de la Société, de leur caractère subordonné ou non (et, le cas échéant de leur rang de subordination, conformément aux dispositions de l'article L. 228-97 du Code de commerce), fixer leur taux d'intérêt (notamment intérêt à taux fixe ou variable ou à coupon zéro ou indexé) et prévoir le cas échéant des cas obligatoires ou facultatifs de suspension ou de non-paiement des intérêts, prévoir leur durée (déterminée ou indéterminée), la possibilité de réduire ou d'augmenter le nominal des titres et les autres modalités d'émission (y compris le fait de leur conférer des garanties ou des sûretés) et d'amortissement (y compris de remboursement par remise d'actifs de la Société) ; modifier, pendant la durée de vie des titres concernés, les modalités visées ci-dessus, dans le respect des formalités applicables,
- déterminer le mode de libération des actions et/ou des titres émis ou à émettre,
- fixer, s'il y a lieu, les modalités d'exercice des droits (le cas échéant, des droits à conversion, échange, remboursement, y compris par remise d'actifs de la Société tels que des actions autodétenues ou des valeurs mobilières déjà émises par la Société) attachés aux actions ou aux valeurs mobilières donnant accès au capital à émettre et, notamment, arrêter la date, même rétroactive, à compter de laquelle les actions nouvelles porteront jouissance, ainsi que toutes autres conditions et modalités de réalisation de l'augmentation de capital,

- fixer les modalités selon lesquelles la Société aura, le cas échéant, la faculté d'acheter ou d'échanger en Bourse, à tout moment ou pendant les périodes déterminées, les titres émis ou à émettre immédiatement ou à terme en vue de les annuler ou non, compte tenu des dispositions légales,
 - prévoir la faculté de suspendre éventuellement l'exercice des droits attachés aux titres émis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires,
 - à sa seule initiative, imputer les frais des augmentations de capital social sur le montant des primes qui y sont afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour doter la réserve légale,
 - procéder à tous ajustements afin de prendre en compte l'incidence d'opérations sur le capital de la Société et fixer les modalités selon lesquelles sera assurée, le cas échéant, la préservation des droits des titulaires de valeurs mobilières donnant accès au capital,
 - constater la réalisation de chaque augmentation de capital et procéder aux modifications corrélatives des statuts,
 - d'une manière générale passer toute convention notamment pour parvenir à la bonne fin des émissions envisagées, prendre toutes mesures et effectuer toutes formalités utiles à l'émission, à la cotation et au service financier des titres émis en vertu de la présente délégation ainsi qu'à l'exercice des droits qui y sont attachés ;
7. prend acte que la présente délégation de compétence prive d'effet à compter de ce jour la délégation de même nature consentie par l'Assemblée Générale Mixte du 22 janvier 2008 dans sa quatorzième résolution ;
 8. prend acte du fait que, dans l'hypothèse où le Conseil d'Administration viendrait à utiliser la délégation de compétence qui lui est conférée dans la présente résolution, le Conseil d'Administration rendra compte à l'Assemblée Générale Ordinaire suivante, conformément à la loi et à la réglementation, de l'utilisation faite des autorisations conférées dans la présente résolution.

Huitième résolution

(Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de primes, réserves ou bénéfices)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, et conformément aux dispositions des articles L. 225-129, L. 225-129-2 et L. 225-130 du Code de commerce :

1. délègue au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions fixées par la loi, sa compétence pour décider l'augmentation du capital social en une ou plusieurs fois, dans la proportion et aux époques qu'il appréciera, par incorporation de tout ou partie des primes, réserves ou bénéfices dont la capitalisation sera légalement et statutairement possible, sous forme d'attribution gratuite d'actions nouvelles ou d'élévation de la valeur nominale des actions existantes, ou par l'emploi conjoint de ces deux procédés ;
2. fixe à vingt-six (26) mois à compter de la présente Assemblée la durée de validité de la présente délégation de compétence ;
3. décide qu'en cas d'usage, par le Conseil d'Administration, de la présente délégation de compétence, le montant nominal maximum des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu de la présente délégation est fixé à 100 millions d'euros ;
4. prend acte que la présente délégation de compétence emporte tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions fixées par la loi, pour mettre en œuvre la présente délégation de compétence, et notamment pour :
 - fixer le montant et la nature des réserves à incorporer au capital, fixer le nombre d'actions nouvelles à émettre et/ou le montant dont le nominal des actions existantes composant le capital social sera augmenté, arrêter la date, même rétroactive, à compter de laquelle les actions nouvelles porteront jouissance ou à celle à laquelle l'élévation du nominal des actions existantes portera effet,

- décider en cas d'émission d'actions nouvelles que (i) les droits formant rompus ne seront pas négociables et que les actions correspondantes seront vendues, et que les sommes provenant de la vente seront allouées aux titulaires des droits dans les conditions prévues par la loi et la réglementation et (ii) les actions qui seront attribuées en vertu de cette délégation à raison d'actions anciennes bénéficiant du droit de vote double bénéficieront de ce droit dès leur émission,
 - procéder à tous ajustements afin de prendre en compte l'incidence d'opérations sur le capital de la Société et fixer les modalités selon lesquelles sera assurée, le cas échéant, la préservation des droits des titulaires de valeurs mobilières donnant accès au capital,
 - constater la réalisation de chaque augmentation de capital et procéder aux modifications corrélatives des statuts,
 - d'une manière générale passer toute convention, prendre toutes mesures et effectuer toutes formalités utiles à l'émission, à la cotation et au service financier des titres émis en vertu de la présente délégation ainsi qu'à l'exercice des droits qui y sont attachés ;
5. prend acte que la présente délégation de compétence prive d'effet à compter de ce jour la délégation de même nature consentie par l'Assemblée Générale Mixte du 22 janvier 2008 dans sa quinzième résolution.

Neuvième résolution

(Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'augmentation de capital social, par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservées aux adhérents de Plans d'Épargne d'Entreprise avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers)

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, conformément d'une part aux dispositions des articles L. 225-129-2, L. 225-129-6 et L. 225-138-1 du Code de commerce,

et d'autre part, à celles des articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail :

1. délègue au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions fixées par la loi, sa compétence à l'effet d'augmenter, en une ou plusieurs fois, le capital social de la Société, par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservées aux adhérents d'un ou plusieurs Plans d'Épargne d'Entreprise mis en place au sein du Groupe constitué par la Société et les entreprises, françaises ou étrangères, entrant dans le périmètre de consolidation ou de combinaison des comptes de la Société en application de l'article L. 3344-1 du Code du travail ;
2. fixe à vingt-six (26) mois à compter de la présente Assemblée la durée de validité de la présente délégation de compétence ;
3. décide qu'en cas d'usage, par le Conseil d'Administration, de la présente délégation de compétence, le montant nominal maximum des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu de la présente délégation est fixé à 1 600 000 euros ; à ce plafond s'ajoutera, le cas échéant, le montant nominal des actions à émettre éventuellement en supplément en cas d'opérations financières nouvelles pour préserver les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital ;
4. décide que le prix d'émission des nouvelles actions ou valeurs mobilières donnant accès au capital susceptibles d'être émises en vertu de la présente délégation sera déterminé dans les conditions prévues à l'article L. 3332-18 et suivants du Code du travail et sera au moins égal à 80 % de la moyenne des premiers cours cotés de l'action de la Société sur le marché réglementé d'Euronext Paris lors des vingt séances de Bourse précédant le jour de la décision fixant la date d'ouverture de la souscription pour les adhérents à un Plan d'Épargne d'Entreprise, étant précisé que le Conseil d'Administration, s'il le juge opportun, pourra réduire ou supprimer la décote susmentionnée, dans les limites légales et réglementaires, afin notamment de tenir compte, *inter alia*, des régimes juridiques, comptables, fiscaux et sociaux applicables localement ;

5. autorise le Conseil d'Administration à attribuer, à titre gratuit, aux bénéficiaires ci-dessus indiqués, en complément des actions ou valeurs mobilières donnant accès au capital à souscrire en numéraire, des actions ou valeurs mobilières donnant accès au capital à émettre ou déjà émises, à titre de substitution de tout ou partie de la décote et/ou d'abondement, étant entendu que l'avantage résultant de cette attribution ne pourra excéder les limites légales ou réglementaires applicables aux termes des articles L. 3332-10 et suivants du Code du travail ;
6. décide de supprimer au profit des bénéficiaires ci-dessus indiqués le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions et valeurs mobilières donnant accès au capital dont l'émission fait l'objet de la présente délégation, ainsi qu'aux titres auxquels donneront droit lesdites valeurs mobilières ;
7. décide que le Conseil d'Administration aura tous pouvoirs pour mettre en œuvre la présente résolution, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, et notamment pour fixer les modalités et conditions des opérations et arrêter les dates et les modalités des émissions qui seront réalisées en vertu de la présente délégation, fixer les dates d'ouverture et de clôture des souscriptions, les dates de jouissance, les modalités de libération des actions, consentir des délais pour la libération des actions, demander l'admission en Bourse des actions créées partout où il avisera, constater la réalisation des augmentations de capital à concurrence du montant des actions qui seront effectivement souscrites, accomplir, directement ou par mandataire, toutes opérations et formalités liées aux augmentations du capital social et sur sa seule décision et, s'il le juge opportun, imputer les frais des augmentations de capital sur le montant des primes afférentes à ces augmentations et

prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital résultant de ces augmentations de capital ;

8. prend acte que la présente délégation de compétence prive d'effet à compter de ce jour, à hauteur de la partie non encore utilisée, la délégation de même nature consentie par l'Assemblée Générale Mixte du 22 janvier 2008 dans sa seizième résolution ;
9. prend acte du fait que, dans l'hypothèse où le Conseil d'Administration viendrait à utiliser la délégation de compétence qui lui est conférée dans la présente résolution, le Conseil d'Administration rendra compte à l'Assemblée Générale Ordinaire suivante, conformément à la loi et à la réglementation, de l'utilisation faite des autorisations conférées dans la présente résolution.

Dixième résolution

(Renouvellement échelonné des mandats d'administrateurs)

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, décide de prévoir le renouvellement échelonné des mandats des membres du Conseil d'Administration visant à éviter un renouvellement en bloc et à favoriser le renouvellement harmonieux des administrateurs, conformément au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP-MEDEF de décembre 2008.

En conséquence, l'Assemblée Générale décide que l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires, renouvellera le mandat de deux (2) administrateurs (venant à expiration ce jour) pour une durée exceptionnelle de deux (2) années.

3. RÉOLUTIONS À TITRE ORDINAIRE

Onzième résolution

(Renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Nathalie Szabo)

En conséquence de l'adoption de la dixième résolution qui précède, l'Assemblée Générale, constatant que le mandat d'administrateur de Mme Nathalie Szabo vient à expiration ce jour, décide de renouveler son mandat pour une durée de deux exercices qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2011.

Douzième résolution

(Renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Sophie Clamens)

En conséquence de l'adoption de la dixième résolution qui précède, l'Assemblée Générale, constatant que le mandat d'administrateur de Mme Sophie Clamens vient à expiration ce jour, décide de renouveler son mandat pour une durée de deux exercices qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2011.

Treizième résolution

(Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Pierre Bellon)

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat d'administrateur de M. Pierre Bellon vient à expiration ce jour, décide de renouveler son mandat pour une durée de trois exercices qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2012.

Quatorzième résolution

(Renouvellement du mandat d'administrateur de M. François-Xavier Bellon)

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat d'administrateur de M. François-Xavier Bellon vient à expiration ce jour, décide de renouveler son mandat pour une durée de trois exercices qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2012.

Quinzième résolution

(Renouvellement du mandat d'administrateur de Mlle Astrid Bellon)

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat d'administrateur de Mlle Astrid Bellon vient à expiration ce jour, décide de renouveler son mandat pour une durée de trois exercices qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2012.

Seizième résolution

(Nomination de M. Alain Marcheteau en qualité d'administrateur)

L'Assemblée Générale nomme M. Alain Marcheteau en qualité d'administrateur pour une durée de trois exercices qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2012.

Dix-septième résolution

(Pouvoirs)

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal constatant ses délibérations en vue de l'accomplissement de toutes les formalités nécessaires.

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA RÉDUCTION DE CAPITAL PAR ANNULLATION D' ACTIONS ACHETÉES

Assemblée Générale Mixte du 25 janvier 2010 - Sixième résolution

Aux actionnaires

SODEXO S.A.

255, quai de la Bataille de Stalingrad
92866 Issy-les-Moulineaux Cedex 9

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Sodexo S.A., et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 al. 7 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée sont régulières.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'achat par votre société, dans la limite de 10 % de son capital, de ses propres actions, dans les conditions prévues à l'article L. 225-209 du Code de commerce. Cette autorisation d'achat est proposée par ailleurs à l'approbation de votre Assemblée Générale, dans sa cinquième résolution, et serait donnée pour une période de 18 mois.

Votre Conseil d'Administration vous demande de lui déléguer, pour une période de 26 mois, au titre de la mise en œuvre de l'autorisation d'achat par votre société de ses propres actions, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de vingt-quatre mois, les actions ainsi achetées.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, étant rappelé que celle-ci ne peut être réalisée que dans la mesure où votre assemblée approuve au préalable l'opération d'achat, par votre société, de ses propres actions, telle qu'elle vous est proposée dans la cinquième résolution de cette Assemblée.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 9 novembre 2009

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Louis-Pierre Schneider

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Isabelle Allen

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'AUGMENTATION DE CAPITAL RÉSERVÉE AUX SALARIÉS ADHÉRANT À UN PLAN D'ÉPARGNE D'ENTREPRISE

Assemblée Générale Mixte du 25 janvier 2010 - Neuvième résolution

Aux actionnaires

SODEXO S.A.

255, quai de la Bataille de Stalingrad

92866 Issy-les-Moulineaux Cedex 9

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par les articles L. 225-135 et suivants du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet de délégation au Conseil d'Administration de la compétence de décider une augmentation de capital par l'émission de titres de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, pour un montant nominal maximum de 1 600 000 euros et réservée aux salariés adhérant à un plan d'épargne d'entreprise, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Cette augmentation de capital est soumise à votre approbation en application des articles L. 225-129-6 du Code de commerce et L. 3332-18 et suivants du Code du travail.

Votre Conseil d'Administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer pour une période de 26 mois la compétence pour décider une ou plusieurs augmentations de capital et de renoncer à votre droit préférentiel de souscription aux titres de capital à émettre. Le cas échéant, il lui appartiendra de fixer les conditions définitives de cette opération.

Il appartient à votre Conseil d'Administration d'établir un rapport conformément aux articles R. 225-113 et R. 225-114 du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du Conseil d'Administration relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre.

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions des augmentations de capital qui seraient décidées, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre données dans le rapport du Conseil d'Administration.

Le montant du prix d'émission n'étant pas fixé, nous n'exprimons pas d'avis sur les conditions définitives dans lesquelles les augmentations de capital seraient réalisées et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'usage de cette autorisation par votre Conseil d'Administration.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 9 novembre 2009

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Louis-Pierre Schneider

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Isabelle Allen

Glossaire

Glossaire

274

→ Glossaire

ADR (American Depositary Receipts)

Certificat nominatif négociable émis par une banque américaine, représentant la propriété d'une action ou d'une obligation d'une société non américaine cotée sur un marché public. L'ADR est coté en dollars mais l'action ou l'obligation sont, elles, libellées dans leur monnaie d'origine et conservées en dépôt dans une banque de leur pays d'origine dite « custodian ». L'ADR permet, sous certaines conditions, à une société non-américaine d'être cotée aux États-Unis. Une action Sodexo est représentée par un ADR Sodexo. Les dividendes et l'exercice du droit de vote appartiennent aux titulaires des ADR.

CLEAR (Controls for Legal Requirements and to enhance Accountability and Reporting)

Démarche lancée par le Groupe Sodexo en 2003 ayant pour objectif d'améliorer l'identification des risques opérationnels, financiers et stratégiques, et de s'assurer de la mise en place d'un contrôle interne adéquat permettant de réduire l'impact ou la probabilité d'occurrence de ces risques.

La démarche CLEAR comprend à la fois une auto-évaluation des contrôles prioritaires au niveau de chaque filiale significative, et une évaluation indépendante (test des auditeurs internes ou externes et évaluation des déficiences) réalisées au niveau du Groupe.

COSO (Committee Of Sponsoring Organisations)

Né à l'initiative de grandes entreprises et d'associations privées, le COSO a été créé en 1985, aux États-Unis, dans le cadre d'une commission sénatoriale sur la fraude relative à l'information comptable et financière dirigée par le Sénateur Treadway. Ce comité a émis des

recommandations pour les sociétés cotées en Bourse et pour leurs auditeurs indépendants, en développant un cadre conceptuel du contrôle interne qui sert de référentiel, notamment pour l'application de certaines dispositions de la loi Sarbanes-Oxley.

Croissance interne

La croissance interne est l'augmentation du chiffre d'affaires, à taux de change constants, excluant sur une période de douze mois l'impact des acquisitions ou des cessions de filiales.

Nombre de sites

Le nombre de sites correspond au nombre de lieux sur lesquels le Groupe effectue une prestation pour un client.

Résultat net part du Groupe

Il correspond au résultat net total (ce que l'ensemble des sociétés du Groupe a dégagé comme résultat) duquel est déduite la partie qui appartient aux actionnaires tiers des filiales dont Sodexo ne détient pas la totalité du capital.

Risque d'intensité

Risques pour lesquels la combinaison fréquence/gravité nécessite leur transfert au marché de l'assurance.

Solutions de Services sur Sites

Auparavant Services de Restauration et de Facilities Management – les Solutions de Services sur Site s'adressent aux huit segments de clientèle de Sodexo. Ces solutions sur site sont complétées par des Solutions de Services pour les Particuliers et à Domicile, notamment dans les segments Entreprises et Seniors.

Solutions de Motivation

Auparavant Chèques et Cartes de Services – les Solutions de Motivation sont déclinées en trois types d'offres : Avantages pour les Salariés, Programmes d'Incentive et Aides Publiques.

Taux de fidélisation des clients

Le taux de fidélisation des clients est calculé à partir du chiffre d'affaires du dernier exercice correspondant aux contrats perdus au profit d'un concurrent ou de l'autogestion, divisé par le chiffre d'affaires total du dernier exercice de l'entité en question. Sont également inclus les contrats résiliés par Sodexo et les fermetures de sites notamment dues aux délocalisations.

Ce taux est donc calculé de manière exhaustive. D'autres sociétés peuvent le calculer différemment.

Taux de fréquence des accidents de travail

Nombre d'accidents par million d'heures travaillées.

Taux de gravité des accidents de travail

Nombre de journées perdues pour accident du travail par million d'heures travaillées.

Volume d'émission

Valeur faciale des chèques et cartes multipliée par le nombre de chèques et cartes émis.

Responsables du Document de référence et du contrôle des comptes

Responsable du Document de référence 278

Responsables du contrôle des comptes 279

→ Responsable du Document de référence

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation.

Le rapport de gestion décrit en page 284 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Les comptes consolidés / annuels relatifs à l'exercice clos le 31 août 2009 présentés dans ce document ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurant en pages 193 et 234, le rapport sur les comptes de la société Sodexo SA contenant une observation relative à un changement de méthode comptable.

Le Directeur Général
Michel Landel

→ Responsables du contrôle des comptes

Commissaires aux Comptes	Date de première nomination	Durée du mandat	Expiration du mandat
Titulaires			
PricewaterhouseCoopers Audit 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine RCS Nanterre 672 006 483 Société représentée par M. Louis-Pierre Schneider	22/02/1994	6 ans	Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2009-2010, à tenir en 2011
KPMG Audit Département de KPMG SA 1, cours Valmy 92923 Paris-La Défense Cedex RCS Nanterre 775 726 417 Société représentée par Mme Isabelle Allen.	04/02/2003	6 ans	Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2013-2014, à tenir en 2015
Suppléants			
Monsieur Patrick Frotiée 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine	25/02/1997	6 ans	Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2009-2010, à tenir en 2011
Monsieur Bernard Pérot 1, cours Valmy 92923 Paris-La Défense Cedex	19/01/2009	6 ans	Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2013-2014, à tenir en 2015

Table de concordance

Table de concordance

282

→ Table de concordance

Afin de faciliter la lecture du présent document, la table de concordance ci-après permet d'identifier :

- les principales rubriques exigées par l'Annexe I du Règlement européen n° 809/2004 ; les informations non applicables à Sodexo sont indiquées « N/A » ;
- les informations qui constituent le Rapport financier annuel prévu par les articles L. 451-1-2 du Code monétaire et financier et 222-3 du Règlement général de l'AMF ;
- les informations qui constituent le Rapport de gestion du Conseil d'Administration prévu par le Code du commerce.

Rubriques de l'Annexe I du Règlement européen n° 809/2004	Pages
1. Personnes responsables	278
2. Contrôleurs légaux des comptes	279
3. Informations financières sélectionnées	196
4. Facteurs de risques	199-202
5. Informations concernant l'émetteur	
5.1. Historique et évolution de la Société	8
5.2. Investissements	175-198
6. Aperçu des activités	
6.1. Principales activités	22-40, 100-108
6.2. Principaux marchés	22-40, 100-108
6.3. Événements exceptionnels	N/A
6.4. Dépendance éventuelle	199
6.5. Position concurrentielle	12-13, 22-40, 199
7. Organigramme	
7.1. Description sommaire du Groupe	177, 216-233, 256
7.2. Liste des filiales importantes	182-192, 232-233
8. Propriétés immobilières, usines et équipements	N/A
9. Examen de la situation financière et du résultat	98-111
10. Trésorerie et capitaux	
10.1. Informations sur les capitaux	150-152
10.2. Source et montant des flux de trésorerie	116
10.3. Conditions d'emprunts et structure de financement	153-159
10.4. Restrictions à l'utilisation des capitaux ayant influé ou pouvant influencer sensiblement sur les opérations de la Société	147, 155
10.5. Sources de financement attendues	N/A
11. Recherche et développement, brevets et licences	N/A
12. Informations sur les tendances	110-111
13. Prévisions et estimations du bénéfice	N/A

Rubriques de l'Annexe I du Règlement européen n° 809/2004	Pages
14. Conseil d'Administration et Direction Générale	
14.1. Renseignements relatifs aux membres du Conseil d'Administration et à la Direction Générale	42-49, 71-72, 74
14.2. Conflits d'intérêts au niveau des membres du Conseil d'Administration et de la Direction Générale	71-72
15. Rémunération et avantages	
15.1. Montant de la rémunération des mandataires sociaux	49-54, 75-84, 177
15.2. Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, retraites ou autres avantages	52, 177
16. Fonctionnement des organes d'Administration et de Direction	
16.1. Date d'expiration des mandats actuels	42
16.2. Contrats de service liant les mandataires sociaux	72
16.3. Informations sur le Comité d'Audit, le Comité des Nominations et le Comité des Rémunérations	57-58, 260
16.4. Déclaration de conformité au régime de Gouvernement d'entreprise en vigueur	59
17. Salariés	
17.1. Nombre de salariés	178, 203-204
17.2. Participations et stock-options	43-48, 75-84, 170-174
17.3. Participation des salariés dans le capital	174, 207, 209, 254-255
18. Principaux actionnaires	
18.1. Actionnaires détenant plus de 5 % du capital social ou des droits de vote	93-94, 253
18.2. Existence de droits de vote différents	93, 250, 253
18.3. Contrôle de l'émetteur	71-72, 253
18.4. Accord connu de l'émetteur, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle	N/A
19. Opérations avec les apparentés	71-72, 177-178
20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	
20.1. Informations financières historiques*	283
20.2. Informations financières pro forma	N/A
20.3. États financiers	113-117, 216-217
20.4. Vérification des informations financières historiques annuelles*	193-194, 234-235, 283
20.5. Date des dernières informations financières	113
20.6. Informations financières intermédiaires et autres	N/A
20.7. Politique de distribution des dividendes	92, 108, 258, 262-263

* En application de l'article 28 du Règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission européenne du 29 avril 2004, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent Document de référence :

- le rapport de gestion, les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 août 2008 et le rapport des Commissaires aux comptes y afférents présentés aux pages 226 et 71 à 147 du Tome 2 du Document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 12 novembre 2008 sous le n° D.08-721;
- le rapport de gestion, les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 août 2007 et le rapport des Commissaires aux comptes y afférents présentés aux pages 252 et 113 à 177 du Document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 16 novembre 2007 sous le n° D.07-986.

Rubriques de l'Annexe I du Règlement européen n° 809/2004	Pages
20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage	179
20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale	109, 179
21. Informations complémentaires	
21.1. Capital social	150-152, 251-255
21.2. Acte constitutif et statuts	55-60, 248-250
22. Contrats importants	249
23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	N/A
24. Documents accessibles au public	87, 249
25. Informations sur les participations	146, 224, 232-233

Rapport financier annuel – Articles L. 451-1-2 du Code monétaire et financier et 222-3 Règlement général de l'AMF	Pages
1. Comptes annuels	216-233
2. Comptes consolidés	113-192
3. Rapport de gestion	Tableau ci-dessous
4. Déclaration de responsabilité	278
5. Rapports des contrôleurs légaux des comptes	193-194, 234-235
6. Communication relative aux honoraires des contrôleurs légaux des comptes	73
7. Rapport du Président du Conseil d'Administration sur le fonctionnement du Conseil, les procédures de contrôle interne et de gestion des risques et Rapport joint des contrôleurs légaux des comptes	55-68

Rapport de gestion du Conseil d'Administration – Code de commerce	Pages
1. Rapport d'activité	98-111
2. Description des principaux risques et incertitudes	199-202
3. Renseignements concernant les membres du Conseil d'Administration et de la Direction Générale	42-54, 71-72, 74-84
4. Renseignements concernant le capital	238-239, 251-255
5. Informations sociales et environnementales	203-214, 242-245
6. Assemblée Générale Mixte du 25 janvier 2010	258-271

Édité par Sodexo

Conception, création et réalisation :  **Labrador** +33 (0)1 53 06 30 80

Coordination générale : Xplicite

Couverture :  **TERRE DE SIENNE**



Ce document a été imprimé en France par un imprimeur certifié PEFC sur un papier recyclable, exempt de chlore élémentaire, certifié PEFC, à base de pâtes provenant de forêts gérées durablement sur un plan environnemental, économique et social.



sodexo
Faire de chaque jour un jour meilleur